



REGION REUNION
www.regionreunion.com



**LA REUNION DES SAVOIRS
ET DES NOUVEAUX HORIZONS**

2025-2035









La Région Réunion remercie tous les étudiants et lycéens, les acteurs du développement économique, les collectivités territoriales, les institutions ainsi que les opérateurs publics et privés de l'enseignement supérieur, les organismes de recherche, les structures de l'innovation qui se sont mobilisés **en apportant** leur concours à l'élaboration du présent schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

TABLE DES matières

Liste des abréviations	12
Edito de Madame la Présidente Huguette BELLO	18
Introduction	23
Chiffres-clé de l'ESRI	28

1. DIAGNOSTIC TERRITORIAL **32**

Généralités	33
1 - Dynamiques démographiques et socio-économiques	36
1.1 Un ralentissement de la croissance démographique prévu dans les prochaines années	37
1.2 Une baisse du vivier de recrutement dans l'enseignement supérieur.	38
1.3 Des jeunes hommes moins scolarisés	40
1.4 Un enjeu : l'élévation du niveau de qualification des jeunes	41
1.5 Une population des 30-34 ans de plus en plus qualifiée	42
1.6 Les filières stratégiques pour la région Réunion	44
1.7 L'évolution des emplois entre 2008 et 2018	46
1.8 Les besoins en recrutement en personnel qualifié	47
1.9 Focus sur l'emploi des cadres à La Réunion	48
2 - L'offre de formation d'enseignement supérieur de La Réunion	50
2.1 Territorialisation de l'offre de formation initiale	50
2.2 L'offre de formation continue à La Réunion	60
2.3 Analyse de l'offre de formation d'enseignement	62
2.4 Les effectifs en BUT	70
2.5 Les effectifs en Licence universitaire (hors parcours santé)	71

2.6 Les effectifs en Licence Professionnelle	72
2.7 Les effectifs en filière santé au niveau Licence	73
2.8 Les effectifs en Master	75
3- La réussite des étudiants réunionnais.	78
3.1 L'insertion professionnelle des étudiants	82
3.2 Les aides aux étudiants	82
3.3 L'engagement étudiant, le sport et la culture	84
4- La recherche universitaire et l'innovation à La Réunion	85
4.1 Unités de recherche et effectifs des personnels de recherche	85
4.2 Les parcours des chercheurs	86
4.3 L'écosystème Recherche et Innovation de La Réunion	89
4.4 Les programmes-cadres de l'Union européenne pour la recherche et l'innovation – H2020	89
5- Positionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la zone océan Indien	93
5.1 Les systèmes de l'enseignement supérieur dans le bassin du Sud-Ouest de l'océan Indien	93
5.2 L'ouverture de la recherche réunionnaise sur l'océan Indien	97
5.3 Positionnement de La Réunion en matière de Recherche et Innovation	99

2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLAN D'ACTIONS 102

Orientation Stratégique 1 – Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique	107
Les actions opérationnelles de l'Orientat	109
Grand Axe 1 : Compléter l'offre de formation	109
Action 1 : Accompagner les stratégies des établissements d'ES	109
Action 2 : Harmoniser l'offre de formation d'ES sur le territoire	110
Action 3 : Accueillir des formations d'excellence	111
Grand Axe 2 : Préparer les compétences pour accompagner les transitions	112
Action 4 : Promouvoir l'approche par compétence	112
Action 5 : Développer des modules de formation inter-établissements	113
Action 6 : Faciliter la rencontre formation-entreprise	114
Grand Axe 3 : Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique	115

Action 7 : Soutenir les actions de CSTI	115
Action 8 : Soutenir, valoriser et coordonner les structures d'accompagnement à l'innovation qui favorisent le transfert de connaissances de la recherche vers le monde économique et social	116
Action 9 : Pérenniser les modèles économiques des acteurs de l'accompagnement à l'innovation	117
Action 10 : Faciliter et encourager la mobilité des chercheurs vers le privé	118
Action 11 : Accompagner la professionnalisation des jeunes chercheurs .	119
Orientation Stratégique 2 – Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en garantissant la réussite de toutes et tous	120
Les actions opérationnelles de l'Orientation Stratégique 2	122
Grand Axe 4 : Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur	122
Action 12 : Concevoir et mettre en oeuvre la stratégie de développement de l'habitat étudiant	122
Action 13 : Déployer les services pour tous les étudiants	123
Action 14 : Créer une allocation étudiante ciblée	124
Grand Axe 5 : Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur	125
Action 15 : Généraliser le contrat de tutorat	125
Action 16 : Accompagner l'innovation pédagogique	126
Action 17 : Créer et structurer un réseau des ambassadeurs et des alumni	127
Grand Axe 6 : Assurer l'accès aux services de toutes et tous	128
Action 18 : Établir une cartographie des acteurs et des services pour les étudiants	128
Action 19 : Implanter 5 tiers-lieux d'ESR sur le territoire	129
Orientation Stratégique 3 – Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international	130
Les actions opérationnelles de l'Orientation Stratégique 3	132
Grand Axe 7 : Structurer l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation réunionnais tourné vers l'international	132
Action 20 : Soutenir les stratégies de coopération	132
Action 21 : Création de l'Université de l'Océan Indien	133
Grand Axe 8 : Accroître les mobilités	134
Action 22 : Construire une politique coordonnée et collaborative d'échanges dans l'océan Indien	134
Action 23 : Développer une politique de mobilité des chercheurs à l'international	135
Action 24 : Mobiliser la diaspora des chercheurs réunionnais dans l'accompagnement des doctorants et des docteurs	136

Grand Axe 9 : Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise	137
Action 25 : Soutien au développement de la recherche sur les questions de souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique	137
Action 26 : Accompagnement stratégique pour la recherche en LSHS	138
Action 27 : Créer les conditions favorables de l'excellence	139
Action 28 : Poursuivre la politique de contractualisation entre la Région Réunion et les opérateurs de la recherche	140
Orientation Stratégique 4 – Piloter l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation	141
Les actions opérationnelles de l'Orientation Stratégique 4	143
Grand Axe 10 : Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation	143
Action 29 : Articuler le SRESRI avec les stratégies régionales	143
Action 30 : Soutenir le développement de schémas locaux d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation	144
Action 31 : Rationaliser et optimiser les aides financières pour l'ESRI	144
Grand Axe 11 : Expérimenter, observer et évaluer	145
Action 32 : Créer un Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	145
Action 33 : Concevoir le programme de suivi et d'évaluation du SRESRI	145
Action 34 : Installer la gouvernance du SRESRI	146
Grand Axe 12 : Informer et promouvoir l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation réunionnais	146
Action 35 : Elaborer une stratégie de communication du SRESRI	146
Action 36 : Mettre en place une animation régionale des acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	147
Action 37 : Développer une stratégie internationale de promotion et de valorisation de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation réunionnais	147
Action 38 : Animer et coordonner la mise en oeuvre du SRESRI	148
CHRONOGRAMME DES ACTIONS 2025-2035	149

3. GOUVERNANCE DU SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION 151

1- Les membres fondateurs	153
2- Les missions de la gouvernance	153
3- L'organisation de la gouvernance	153
3.1 Le Comité Stratégique et de Pilotage	154
3.2 Le Comité Technique de Gouvernance	154
3.3 Les comités thématiques	155
3.4 L'instance consultative	156
3.5 L'Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation	156

ANNEXES 158

ANNEXE 1- Méthodologie de l'élaboration du SRESRI	159
ANNEXE 2- Bilan synthétique du SEFORRE	162
ANNEXE 3- Bilan de la concertation	167
1- Cadre légal	167
2- Déroulé de la concertation	167
3- Entretiens avec des personnes qualifiées	167
4- Recueil des contributions écrites via le questionnaire en ligne	170
5- Ateliers décentralisés dans les intercommunalités de l'île	171
6- Ateliers thématiques	172
7- Atelier citoyen (étudiants/lycéens)	174
ANNEXE 4- Liste des participants au SRESRI	176
ANNEXE 5- Tableaux des dispositifs d'aides enseignement supérieur, recherche et innovation	180
ANNEXE 6- Liste des illustrations du diagnostic territorial	186

BIBLIOGRAPHIE 188



LISTES DES Abréviations

ADIL	Agence Départementale d'Information sur le Logement
ADIR	Association pour le Développement Industriel de La Réunion
AES	Administration Economique et Sociale
AFD	Agence Française de Développement
AMI	Appel à Manifestation d'Intérêt
AMO	Assistance à Maîtrise d'Ouvrage
ANR	Agence Nationale de la Recherche
APC	Approche Par les Compétences
APEC	Association Pour l'Emploi des Cadres
ARR	Allocation Régionale de Recherche en doctorat
ARS	Agence Régionale de Santé
BAFA	Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur
BAFD	Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur
BCPST	Biologie, chimie, physique et sciences de la Terre
BIT	Bureau International du Travail
BIOST	BioSécurité en milieu tropical
BRGM	Bureau de Recherches Géologiques et Minières
BTS	Brevet de Technicien Supérieur
BTSA	Brevet de Technicien Supérieur Agricole
BUT	Bachelor Universitaire Technologique
CAP	Certificat d'Aptitude Professionnelle
CCIR	Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion
CEED	Centre d'Excellence et d'Essais Drone
CEROM	Comptes Economiques Rapides pour l'Outre-Mer
CHU	Centre Hospitalier Universitaire

CIFRE	Convention industrielle de formation par la recherche
CINOR	Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion
CIR	Crédit d'Impôt Recherche
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
CIRBAT	Centre d'Innovation et de Recherche du Bâti Tropical
CIREST	Communauté Intercommunale de la Réunion Est
CITEB	Centre technique de recherche et de valorisation des milieux aquatiques
CIUP	Cité International Universitaire de Paris
CIVIS	Communauté Intercommunale des Villes Solidaires
CMA	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CMQ	Campus des Métiers et des Qualifications
CNRS	Centre national de la recherche scientifique
COI	Commission de l'océan Indien
COMP	Contrat d'Objectifs, de Moyens et de Performances
COVID	Coronavirus Disease
CPER	Contrat Plan Etat-Région
CPES	Cycle préparatoire aux études supérieures
CPGE	Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles
CPRDFOP	Contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles
CPOI	Campus Professionnel de l'Océan Indien
CRI	Comité régional de l'Innovation
CRITT	Centre régional d'innovation et de transfert de technologie
CROUS	Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires
CRT	Centre de Ressources Technologiques
CSTI	Culture Scientifique, Technique et Industrielle
CVEC	Contribution à la vie étudiante et de campus
CYROI	Cyclotron Réunion Océan Indien
DAC	Direction des Affaires Culturelles
DESVE	Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante
DOM	Département d'Outre-Mer

LISTES DES Abréviations

DRARI	Délégation Régionale Académique à la Recherche et à l'Innovation
DRIT	Direction de la Recherche, de l'Innovation et des Technologies
DU	Diplôme Universitaire
DUT	Diplôme Universitaire Technologique
ECTS	European Credit Transfert and accumulation System
ED	Ecole Doctorale
EDT	Emploi du Temps
EGC	Ecole de Gestion et de Commerce
ENSA	École nationale supérieure d'architecture La Réunion
ES	Enseignement Supérieur
ESAR	Ecole Supérieure d'Art de La Réunion
ESIROI	École supérieure d'ingénieurs Réunion Océan Indien
ESPE	Ecoles supérieures du professorat et de l'éducation
ESRI	Enseignement Supérieur, Recherche, Innovation
ESS	Economie Sociale et Solidaire
EPCA	Etablissement public à caractère administratif.
EPCI	Etablissements publics de coopération intercommunale
EPIC	Établissement public à caractère industriel et commercial
EPST	Établissement public à caractère scientifique et technologique
ESS	Economie Sociale et Solidaire
ETP	Equivalent Temps Plein
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FEAMPA	Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture
FEDER	Fonds européen de développement régional
FSE	Fonds social européen

GFE	Groupe Formation Emploi
GPECT	Gestion prévisionnelle des emplois, compétences territoriales
IAE	Institut d'Administration des Entreprises
IFSI	Institut de formation en soin infirmier
IFREMER	Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer
ILOI	Institut de L'image de l'Océan Indien
INSEE	Institut national de la statistique et des études économiques
INSERM	Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale
INSPE	Institut national supérieur du professorat et de l'éducation
IORA	Indian Ocean Rim Association
IP	Insertion Professionnelle
IRD	Institut de recherche pour le développement
IRTS	Institut Régional du Travail Social
IUFM	Institut universitaire de formation des maîtres
IUT	Institut Universitaire Technologique
LARI	La Réunion Innovation (anc. ARI)
LAS	Licence Accès Santé
LP	Licence Professionnelle
LSH	Lettres Sciences Humaines
MCF	Maître de Conférence
MESRI	Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation
MSH-OI	Maison des Sciences de l'Homme de l'océan Indien
MP2I	Mathématiques, Physique, Informatique et Ingénierie
MPSI	Mathématiques, physique et sciences de l'ingénieur
NEET	Neither in employment nor in education or training
OCDE	Organisation de Coopération de Développements Economiques
OMNCG	Observation des milieux naturels et des changements globaux
ONR	Organismes Nationaux de Recherche
OSOI	Observatoire des sociétés de l'Océan indien
PASS	Parcours d'Accès Spécifique Santé

LISTES DES Abréviations

PEPITE	Pôle d'étudiants pour l'innovation, le transfert et l'entrepreneuriat
PCSI	Physique, Chimie et Sciences de l'Ingénieur
PIA	Programme d'investissements d'avenir
PRT	Projet de Recherche Technologique
PTSI	Physique, technologie et sciences de l'ingénieur
PU	Professeur des Universités
PUI	Pôle Universitaire d'Innovation
RDI	Recherche, Développement et Innovation
RNCP	Répertoire National des Certifications Professionnelles
RPC	Réunion Prospective Compétences
RUP	Région Ultrapériphérique
S3 ou S3/S5	Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un Développement Social et Soutenable
SAR	Schéma d'Aménagement Régional
SATT	Société d'Accélération du Transfert de Technologies
SEFORRE	Schéma régional de l'Enseignement et des Formations supérieures et de la Recherche de La Réunion
SHS	Sciences Humaines et Sociales
SIES	Système d'Information et des Etudes Statistiques
SISE	Système d'Information sur le Suivi de l'Etudiant
SLESR	Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de Recherche
SNR	Stratégie Nationale de Recherche
SRDEII	Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation
SREA	Schéma Régional des Enseignements Artistiques
SRESRI	Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

SRFSS	Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales
STAPS	Sciences et techniques des activités physiques et sportives
STRANES	Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur
STRATOM	Stratégie Territoriale pour les territoires d'Outre-Mer
STS	Sciences Technologies Santé
STS	Section de Technicien Supérieur
STVE	Schéma Territorial de la Vie Etudiante
TAAF	Terres Australes et Antarctiques Françaises
TO	Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest
TSI	Technologies et sciences industrielles
UCO	Université Catholique de l'OUEST
UE	Union européenne
UFR	Unité de Formation et de Recherche
UMR	Unité Mixte de Recherche
UR	Université de La Réunion
VALIOTECH	VALorisation de l'Innovation dans l'Océan indien pour la deepTECH
ZEE	Zone Economique Exclusive

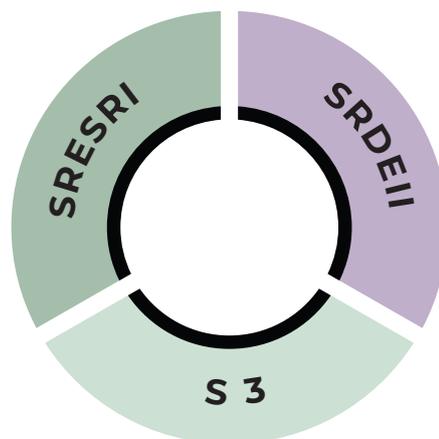
EDITO

DE MADAME LA PRESIDENTE HUGUETTE BELLO

A la fois terre de France et d'Europe dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, l'île de La Réunion sait faire preuve d'une formidable résilience, traversant toutes les crises climatiques et économiques.

Terre d'entreprises et d'innovations, La Réunion a prouvé tout au long de son histoire, depuis sa découverte, qu'elle était le creuset d'audaces majeures la conduisant sur la voie du progrès et de l'excellence. Riche de sa diversité et de ses compétences humaines qu'elle mobilise au service de son développement, elle entend se fixer un nouveau cap avec le SRESRI 2025-2035.

La Réunion doit aujourd'hui s'adapter à l'accélération des transitions démographiques, alimentaires, sanitaires, énergétiques et numériques. S'appuyant sur les atouts du territoire, le nouveau **Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) 2025-2035** a pour vocation de soutenir ces transformations économiques et sociales en cours, en se fondant principalement sur la **Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un Développement Social et Soutenable (S3)** et le **Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation** – La Nouvelle Economie La Réunion 2030 – (SRDEII). Stratégie très opérationnelle, pilotée par une gouvernance à la fois souple



Les principales stratégies régionales au service du développement du territoire

et partagée, la région Réunion organisera le jeu collectif pour mettre en synergie les acteurs publics et privés de l'enseignement supérieur, de la recherche, de l'innovation et du développement économique.

La Réunion veut prendre toute sa place dans la mise en œuvre et la cohérence des politiques publiques à la fois européenne et française. La Réunion veut se positionner comme leader en matière de formations supérieures, de recherche et d'innovation sur l'axe IndoPacifique. Parce que La Réunion est une terre de biodiversité, un territoire vivant pour la recherche sur l'environnement, le climat, les énergies renouvelables, elle doit être identifiée comme une région partenaire naturelle sur ses domaines d'excellence (agronomie, santé, géosciences, énergie, etc.) et ses segments de pointe (biodiversité, biologie fondamentale, recherche médicale, etc.).

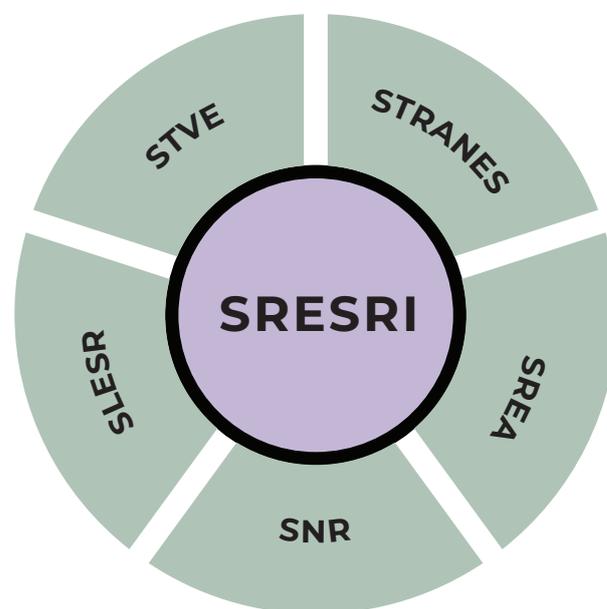
LE SRESRI, UN OUTIL PUISSANT DE TRANSITION DE L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE

Le SRESRI 2025-2035 définit et affirme les domaines d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation stratégiques puissants de notre territoire insulaire. Il doit provoquer ainsi toutes les opportunités et surmonter toutes les contraintes de demain. Ce futur, c'est **La Réunion des Savoirs et des Nouveaux Horizons**. Vision véritablement incarnée, le SRESRI est l'expression commune et inclusive pour une société réunionnaise où l'enseignement supérieur et la recherche sont des chemins d'émancipation, des sources de justice sociale, des moteurs d'innovation.

Le SRESRI délivre un message pour chaque jeune de notre île : « Vous avez un avenir ici ; Vous avez un avenir à construire, un avenir à rêver, un avenir qui commence aujourd'hui ».

Ce nouveau schéma fixe le cadre d'intervention pour les politiques publiques de soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation. Celui-ci permettra de concentrer les moyens sur l'humain dans les secteurs à

fort impact pour notre terre réunionnaise, notamment en termes d'attractivité et de transformation économiques. Le SRESRI est l'outil régional de mobilisation collective et de coordination des actions. Il saura être agile en se réinventant et en se réinterrogeant en permanence pour que les priorités définies en 2025 se déclinent concrètement tout au long des 10 prochaines années. Il devra dès lors intégrer et se mettre en cohérence avec le **Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) et le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP)** en cours de révision. Il en est de même d'autres plans ou schémas, comme par exemple le **Schéma Territorial de la Vie Etudiante (STVE)** sous le pilotage du Rectorat académique de La Réunion, les **Schémas Locaux d'Enseignement Supérieur et de la Recherche (SLESR)** sous le pilotage des collectivités infrarégionales, etc.



Le SRESRI est au cœur des stratégies régionales

Conscient que ce schéma repose sur de nombreux dispositifs d'aide et d'accompagnement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation sous toutes ses formes, il mobilise un large panel d'opérateurs sur le territoire. Un dispositif de suivi et d'évaluation apparaît nécessaire, afin d'en assurer le suivi en continu.

Ainsi, le SRESRI 2025-2035 est construit autour :

- De **4 Orientations Stratégiques** structurantes recouvrant des domaines dans lesquels la région Réunion va investir :



Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique



Favoriser les conditions d'accès à l'enseignement supérieur



Renforcer le rayonnement international de la recherche



Piloter l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation

- D'un accompagnement soutenu des transitions qui correspondent aux objectifs de souverainetés de la mandature régionale pour renforcer notre capacité de résilience :



Transition alimentaire



Transition sanitaire



Transition énergétique



Transition numérique

UNE INGÉNIERIE FINANCIÈRE CROISÉE

Le SRESRI représente le socle fondamental commun de la **Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un Développement Social et Soutenable** (S3) et du **Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation** – La Nouvelle Economie La Réunion 2030 – (SRDEII).

Le socle fondamental de financement du SRESRI est assuré au travers des documents cadres budgétaires pluriannuels tels que :

- Le Programme Opérationnel des fonds structurels européens FEDER-FSE+ 2021-2027 ;
- Le Contrat de Convergence et de Transformation 2024-2027 de La Réunion.

Ces programmations budgétaires seront renouvelées pour se décliner sur la période 2025-2035 voulue par la région Réunion et tous les opérateurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

D'autres financements viennent compléter ce socle :

- Les politiques européennes, tels que les programmes Horizon Europe, les politiques de coopération INTERREG, etc. ;
- Les politiques nationales, en déclinaison notamment du Programme des Investissements d'Avenir, de France 2030, etc. ;
- Les politiques régionales irriguant l'écosystème de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation couvrant le territoire ;
- Le soutien des collectivités territoriales réunionnaises et de leurs groupements.

UNE DÉMARCHE DE LARGE CONCERTATION ET DE CO-CONSTRUCTION

Tirant les enseignements de l'ancien **Schéma régional de l'Enseignement et des Formations supérieures et de la Recherche** portant sur la période 2017-2025 (SEFORRE), le nouveau SRESRI s'oriente vers les enjeux d'avenir stratégiques de La Réunion.

Le SRESRI 2025-2035 a réuni de nombreux acteurs qui ne se connaissaient pas forcément, permettant ainsi de collaborer et de partager un diagnostic et de co-construire ensemble les 4 Orientations Stratégiques déclinées en une quarantaine d'actions.

Cette démarche de concertation et de co-construction a bénéficié de l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage.

Nous avons pu réaliser :

- 5 Comités de Pilotage ;
- 4 Comités Techniques ;
- Plus de 30 entretiens semi-directifs ;
- 5 Plénières ou ateliers de concertation sur la phase du diagnostic ;
- 6 ateliers thématiques sur la phase de propositions d'actions ;
- 1 atelier participatif entièrement consacré aux publics étudiant et lycéen ;
- Près de 100 heures de travaux (hors rédaction du SRESRI) ;
- Près d'une centaine d'acteurs mobilisés ;
- Plus de 200 participants

UNE GOUVERNANCE RÉGIONALE PARTAGÉE

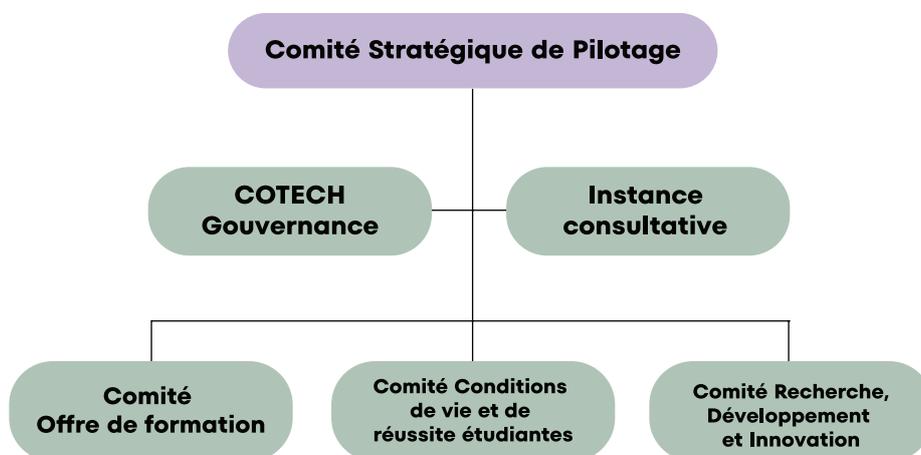
La région Réunion assume pleinement la responsabilité politique de l'élaboration, de l'adoption, de la mise en œuvre et du suivi du SRESRI et met en place une gouvernance partagée autour de 4 principales instances :

1. Le **Comité Stratégique de Pilotage**, co-présidé par l'Etat et la région Réunion, est l'instance décisionnelle et d'arbitrage ;

2. Le **Comité Technique de Gouvernance**, composé des services de l'Etat et de la région Réunion ainsi que des établissements d'enseignement supérieur et des opérateurs de recherche, est l'instance d'expertise et de conseil ;

3. 3 Collectifs ou **Comités thématiques** : Offre de formation et insertion professionnelle, Conditions de vie et de réussite des étudiants, Recherche, Développement et Innovation ;

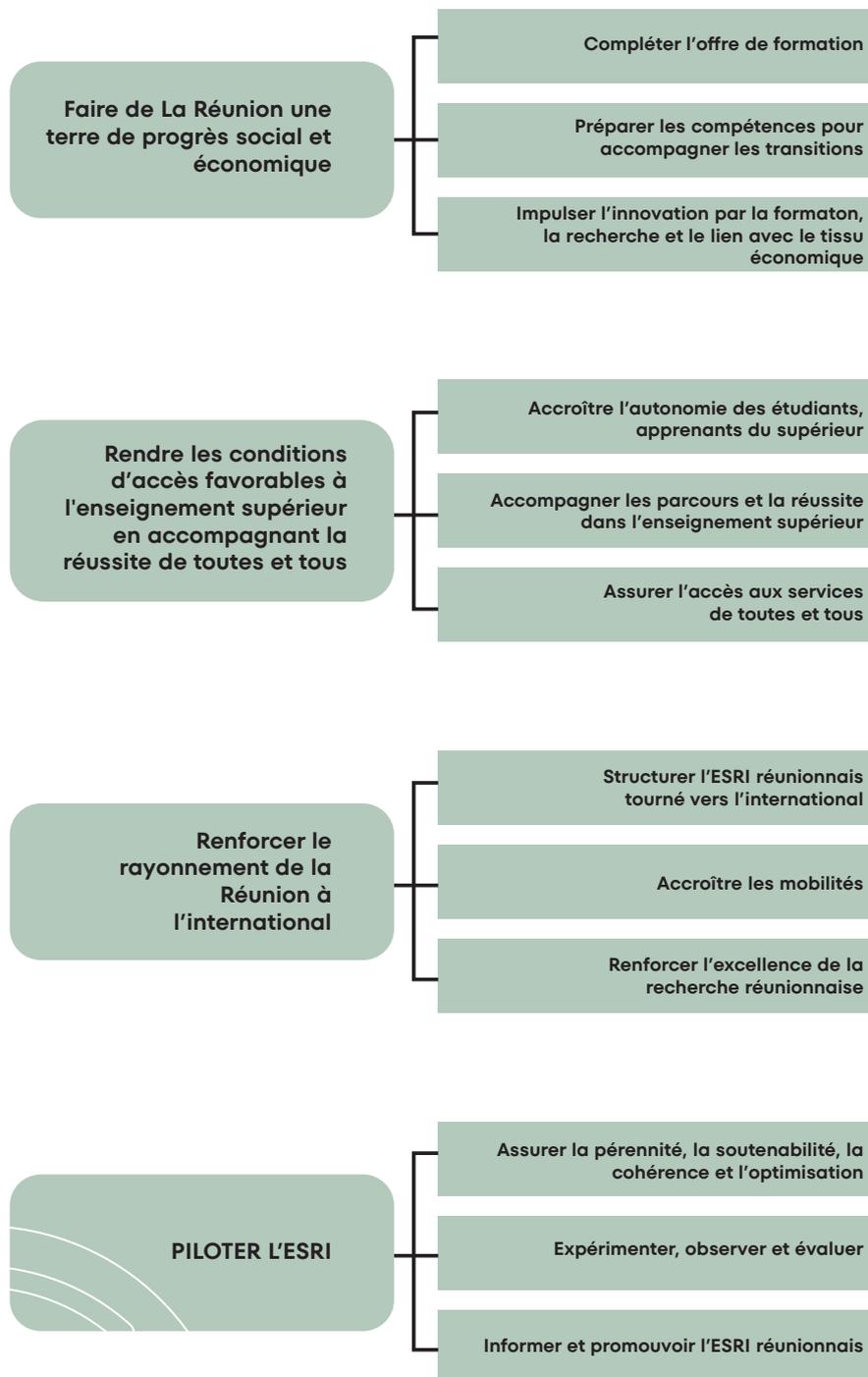
4. Une **instance consultative** composée de 3 collèges : Opérateurs d'ESRI, Collectivités territoriales et Etudiants rend un avis motivé sur les travaux des comités.



Le SRESRI 2025-2035 veut s'inscrire dans un héritage, une transmission, un espoir que nous offrons aux générations futures. C'est notre façon de leur dire : « Nous croyons en vous, nous croyons en vos talents, nous croyons en vos rêves ». Ce schéma est celui de toutes les Réunionnaises et de tous les Réunionnais.

Hugnette Bello

La Réunion des Savoirs et des Nouveaux Horizons



Arborescence du SRESRI 2025-2035

INTRODUCTION

LA PRÉSIDENTE HUGUETTE BELLO ENTEND INSCRIRE LA DÉMOCRATISATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET L'ÉLEVATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DE LA POPULATION RÉUNIONNAISE DANS UNE DYNAMIQUE DE PROGRÈS SOCIAL ET ÉCONOMIQUE RÉGIONALE.

A La Réunion, l'enseignement supérieur et la recherche nécessitent une attention particulièrement soutenue des politiques publiques. Sur un territoire qui compte 26 000 étudiants, plus d'un étudiant sur deux est boursier et plus de 80% des repas servis dans les CROUS sont vendus au tarif d'1€. Tout cela, dans un contexte de pénurie et de cherté des logements étudiants qui est une source supplémentaire d'anxiété pour des milliers de familles. L'origine sociale de la jeunesse réunionnaise demeure un facteur d'inégalités dans l'accès aux formations supérieures. Les étudiants issus d'une famille de cadres ou de professions intellectuelles s'inscrivent majoritairement dans les CPGE et les écoles de commerce/gestion, contrairement aux étudiants issus d'une famille d'ouvriers ou d'inactifs.

En 2025, les femmes représentent 50% des étudiants-entrepreneurs et 61% des étudiants inscrits à l'Université de La Réunion. Sur 236 doctorants, 57% sont des femmes. Toutefois, certaines formations et certains métiers paraissent encore difficiles d'accès, comme par exemple les postes d'ingénieur ou d'enseignant-chercheur, dont plus particulièrement le corps des professeurs des universités. Les femmes ont toute leur place dans l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation. Le grand prix de l'innovation i-PhD a été décerné en 2021 à une étudiante réunionnaise pour le projet Reef Pulse, une nouvelle méthode de monitoring des récifs coralliens par éco-acoustique. L'excellence scientifique a récemment récompensé Madame Hélène Teixeira qui a reçu le prix l'Oréal-Unesco en 2023 pour les femmes et la science pour son projet Comprendre les causes d'extinction des espèces animales pour préserver la biodiversité.

Le niveau de formation générale croît depuis quelques années, les sorties du système scolaire sans diplôme se sont réduites, les difficultés de lecture ont diminué. C'est la conjugaison de tous les efforts publics de l'Etat, de l'Europe et des Collectivités territoriales sur plusieurs décennies qui aura permis de telles avancées. Mais, les taux de réussite des étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur restent encore inférieurs aux moyennes nationales, surtout au niveau Licence. Les scolarités sont plus courtes à La Réunion et le taux des jeunes qui poursuivent leurs études est encore en-deçà de celui qu'on observe en moyenne dans l'Hexagone. 26% des 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation. Or, nous savons que les jeunes ont presque 5 fois plus de chances de trouver un emploi avec un diplôme du supérieur. **Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur n'est donc pas une option.**

LA COHÉRENCE DU SRESRI AVEC LA STRATÉGIE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Les données et les indicateurs économiques de La Réunion sont connus de tous : une faible structuration du tissu industriel, un solde commercial extérieur largement déficitaire, une inflation de plus de 5%, un PIB/habitant loin de la moyenne nationale, de forts taux de chômage et de précarité, l'éloignement géographique vis-à-vis de l'Hexagone, un marché économique étroit, etc. Pendant 3 siècles, le développement économique de l'île s'organise principalement autour des grandes cultures de rente à l'exportation (café, géranium, sucre, rhum). Une économie de comptoir s'installe durablement. Après la départementalisation, une politique de rattrapage et de modernisation en matière d'éducation, d'infrastructures, de logement, de santé et d'économie est conduite de manière soutenue par l'Etat et les Collectivités territoriales. Le tissu économique se constitue surtout des très petites entreprises et des groupes familiaux. Un renouvellement générationnel s'opère, des investisseurs prennent des participations au capital de plusieurs entreprises, une dimension internationale et d'innovations est amorcée. Le secteur public joue alors un rôle crucial d'autant plus qu'il a contribué à la formation d'une classe moyenne qui dispose généralement d'un pouvoir d'achat plus important que celui des salariés du secteur privé, ce qui favorise un développement économique tiré notamment par les services marchands.

Le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation

– La Nouvelle économie La Réunion 2030 (SRDEII) s'inscrit alors dans une démarche d'ouverture à de nouvelles voies de croissance pour faire de La Réunion un territoire dynamique, solidaire et écologique. L'enjeu de l'emploi reste particulièrement redoutable face à des inégalités sociales qui perdurent. Le développement économique régional doit être plus endogène et permettre de meilleures retombées pour les Réunionnais et le territoire. Les politiques publiques engagées ont la responsabilité d'accompagner notre jeunesse pour qu'elle soit mieux formée et soit prête à conduire les défis de demain. Il s'agit aussi de permettre aux Réunionnais partis se former et apprendre vers d'autres horizons de mieux revenir pour contribuer au développement de leur île par les connaissances et l'expérience acquises.

Depuis plusieurs années, La Réunion a décidé de valoriser son patrimoine et de mettre l'accent sur ses nombreux atouts. De par sa situation géographique et naturelle, elle veut en faire désormais une force scientifique irriguée par l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, afin d'être parfaitement transformée en actifs valorisables à La Réunion, pour les Réunionnais et pour La Réunion. Située dans un bassin propice à la formation des cyclones tropicaux, La Réunion est une île volcanique qui possède un patrimoine naturel et environnemental, à la fois terrestre et maritime, très riche avec un taux d'endémisme très élevé. Sa biodiversité marine est comparable aux autres îles de l'océan Indien. Encore dans un environnement francophone plus dense que dans les autres collectivités ultramarines, les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) procurent à la France et donc à La Réunion un vaste ensemble d'expérimentations scientifiques et économiques encore peu exploré.

Les politiques de développement économique mises en œuvre par l'État et les Collectivités territoriales doivent pouvoir se combiner davantage à l'esprit scientifique et entrepreneurial des Réunionnaises et des Réunionnais, notamment sur de nouvelles briques stratégiques qui répondront aux enjeux de demain : la filière bâti tropical, la filière canne, la diversification des cultures confrontées aux aléas climatiques réguliers, l'agro-industrie, le tourisme durable et responsable, le patrimoine naturel et culturel, l'économie bleue avec les filières de la bioéconomie et de l'énergie marine, l'économie verte, les filières des énergies renouvelables, de la protection de l'environnement et de la gestion des ressources, le numérique, la silver économie, la santé, l'industrie de l'audiovisuel, le sport, etc. La Réunion ne réussira que grâce à un dialogue territorial permanent, le développement de formations d'excellence, des stratégies d'établissements concertées, une coopération renforcée

entre les entreprises et la recherche. Nous pourrions alors enfin espérer **Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique.**

Malgré les contraintes budgétaires, la région Réunion consacre chaque année plus de 20M€ au secteur de l'enseignement supérieur et près de 100M€ à la recherche et à l'innovation au travers du Programme Opérationnel FEDER/FSE+ 2021-2027. L'offre de formation, la présence des organismes nationaux de recherche et l'installation de plateaux techniques de qualité tels que le cyclotron, l'observatoire volcanologique et sismologique ou encore le centre d'observation de la Terre, constituent un écosystème déterminant pour que La Réunion devienne chef de file scientifique de la France dans l'océan Indien. Mieux encore, notre territoire peut désormais capitaliser sur de nouveaux secteurs particulièrement porteurs, répondant à la fois aux enjeux locaux, s'inscrivant davantage dans une économie globalisée et reposant sur la Connaissance. Nous avons l'opportunité de créer ici les conditions pour d'une part, faire baisser le taux de chômage qui stagne autour des 18% et le taux de pauvreté de près de 36%, et pour d'autre part, soutenir la prospérité économique et sociale des Réunionnais dont le PIB de 23 445€/habitant reste encore trop éloigné de celui de la moyenne hexagonale.

LA RECHERCHE, DÉVELOPPEMENT ET INNOVATION (RDI) COMME FACTEUR-CLÉ DE LA NOUVELLE ECONOMIE

Certes, il est vrai que l'évaluation de la Stratégie de spécialisation intelligente (S3) a pointé un certain nombre de freins à lever pour opérer vers cette nouvelle économie réunionnaise : faible proportion de diplômés du supérieur mobilisable pour la RDI, tissu productif local d'entreprises de - de 10 salariés trop dominant, financements privés faibles, progression timide dans les activités scientifiques et techniques, délocalisation de certaines entreprises innovantes, secteurs d'intensité technologique peu représentés, difficulté territoriale de transformer l'effort de RDI en actifs valorisables, fragmentation thématique de l'effort de RDI, éparpillement des ressources, éclatement de l'effort de compétitivité et d'innovation, coopérations entre entreprises limitées, opportunités d'ouverture à l'international faibles. Pourtant, des efforts considérables ont été réalisés ces dernières années.

Il n'en demeure pas moins que le potentiel scientifique de La Réunion favorise actuellement de nombreuses

coopérations dans les domaines de l'agronomie, de la santé, des géosciences. La recherche réunionnaise profite d'une implantation d'observatoires atmosphérique, volcanologique, hydrographique et d'une station de surveillance de l'environnement par satellites et d'équipements d'excellence dans les domaines de l'énergie et de la santé qui nous distinguent des autres îles et pays du Sud-Ouest de l'océan Indien. Par ailleurs, des structures de transfert technologique sont particulièrement dynamiques dans les secteurs de l'agroalimentaire.

L'Université de La Réunion s'impose comme la pierre angulaire de la recherche régionale avec ses 2 écoles doctorales et des structures fédératives avec les organismes de recherche autour de 3 thématiques scientifiques régionales d'importance : l'Observatoire des sociétés de l'océan Indien, l'Observatoire des milieux naturels et des changements globaux et l'initiative Biosécurité en milieu tropical.

Présente dans un classement international thématique de Shanghai, l'Université de La Réunion tend à renforcer son excellence scientifique sur certaines spécialisations en biologie appliquée-écologie et en sciences de l'univers, d'où un indice d'impact particulièrement élevé en biologie fondamentale et en recherche médicale. Ce sont là des acquis qu'il nous faut développer encore davantage parce que la région Réunion veut **Renforcer le rayonnement du territoire à l'international.**

Les 3 thématiques scientifiques régionales ont été clairement identifiées à travers les 3 Domaines d'Intérêt Majeur de la

Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un Développement Social et Soutenable (S3) :

1. Adaptation des îles aux changements globaux ;
2. Transformations écologiques des systèmes insulaires ;
3. Empouvoirement des populations indianocéaniques.

Nous voyons bien que le potentiel scientifique et l'esprit entrepreneurial peuvent se combiner et capitaliser au travers de toutes les politiques européennes, nationales et régionales que l'on retrouve dans le SRDEII, la S3 et le SRESRI, la priorité étant désormais d'accélérer la transformation de la société réunionnaise en une Nouvelle Economie plus dynamique, plus compétitive, plus internationale, plus coopérative, inclusive et équitable.

Bâtir cette Nouvelle Economie La Réunion 2030 s'articule autour de cette ambition réunionnaise qui en a le potentiel, devenir le chef de file scientifique de l'océan Indien. Tous les acteurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation doivent être pleinement mobilisés pour : améliorer les taux de réussite des étudiants en Licence et en Master, accroître l'attractivité des carrières dans la recherche, élever le niveau de la mobilité entrante, faciliter les déplacements entre le Nord et le Sud de l'île, installer sur le territoire les centres de décision scientifiques, encourager la recherche privée, favoriser la production scientifique internationale, accompagner la structuration du tissu industriel, etc. .



UNIVERSITÉ

- **Biosecurite en milieu tropical** (adaptation et utilisation des plantes, gestion des risques et de developpement durable, rectis coralliens, economie circulaire, agro-biodiversite, pollution plastique, biodiversite cote, maladies infectieuses emergentes, etc.)
- **Milieux naturels et changements globaux** (érosion et submersion marine, prévention de demande d'énergie et de production renouvelable, etc.)
- **Sociétés de l'océan Indien** (questions de territoire, mobilité, risques et développement, pouvoirs et réseaux, etc.)

S3

- **Adaptation des îles aux changements globaux** (Dynamiques socio-écologiques, Economie bleue et gestion soutenable des socio-écosystèmes littoraux et marins, Résilience face aux risques climatiques, géologiques et anthropiques)
- **Transformations écologiques des systèmes insulaires** (Agro-produits, extraits naturels tropicaux et alimentation durable, Aménagement durable et bâti tropical, Déploiement des systèmes énergétiques décentralisés et décarbonés, Transition numérique)
- **Empouvoirement des populations indianocéaniques** (Santé durable, Sociétés créoles inclusives insulaires et post-coloniales)

SRDEII

- **Transformer le tissu économique pour une économie dynamique** (Fonds de retournement, Prêt à taux 0, Intelligence et sécurité économique, etc.)
- **Bâtir une économie plus coopérative, inclusive et équitable** (Favoriser l'accompagnement des ménages, Créer une banque de l'ESS, Créer une structure dédiée à l'économie circulaire et la gestion des déchets, etc.)
- **Soutenir les filières répondant aux ambitions du territoire** (Approfondir la structuration des filières d'excellence, Soutenir les filières émergentes, Souveraineté alimentaire, Créer un centre pour favoriser la qualité des opérations de construction et de rénovation, Solar Décathlon, Renforcer la connectivité maritime de l'île, etc.)
- **Rapprocher les mondes de la recherche et de l'entreprise, faciliter les innovations pour une économie plus compétitive** (Clarifier l'écosystème de l'innovation, Acculturation à l'innovation, Emergence de projets innovants, etc.)
- **Ouvrir l'économie réunionnaise vers de nouveaux horizons pour une insertion régionale réussie** (Désenclavements, Forum économique. Zones franches, etc.)

SRESRI

- **Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique** (Compléter l'offre de formation, Préparer les compétences pour accompagner les transitions, Renforcer les liens avec le tissu économique)
- **Favoriser les conditions d'accès à l'enseignement supérieur** (Accroître l'autonomie des étudiants, Accompagner les parcours et la réussite des étudiants, Assurer l'accès aux services)
- **Renforcer le rayonnement international de la recherche** (Structurer l'ESRI réunionnais tourné vers l'international. Accroître les mobilités, Renforcer l'excellence de la recherche à La Réunion)
- **Piloter l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation** (Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation, Expérimenter, observer et évaluer, Informer et promouvoir l'ESRI réunionnais)

Cohérence des stratégies régionales ESRI et de développement économique

UNE CONCERTATION ET UNE CO-CONSTRUCTION EN ÉTROITE COLLABORATION AVEC L'ÉTAT, LES ACTEURS ET LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Le présent Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation - La Réunion des Savoirs et des Nouveaux Horizons (SRESRI) constitue pour la région Réunion et tous les partenaires qui le souhaitent un cadre de référence sur la période 2025-2035, fixant ainsi les orientations stratégiques pour le développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en cohérence avec le STVE, le SRDEII, le CPRDFOP, le SAR, le SRFSS, les contrats d'établissements, les schémas locaux d'enseignement supérieur et de la recherche à venir, etc. Cette temporalité permet d'inscrire la réflexion au-delà du prochain Programme Opérationnel des fonds structurels européens FEDER-FSE+ et des politiques de coopération INTERREG ou encore du futur Contrat de Convergence et de Transformation de La Réunion. Les premières mesures du schéma se traduiront dès l'exercice budgétaire 2026.

La démarche globale d'élaboration du SRESRI s'est établie sur la base d'un diagnostic réalisé entre mai et novembre 2024 avec une trentaine d'entretiens semi-directifs auprès de personnalités qualifiées et notamment l'organisation de 5 ateliers dédiés aux problématiques ESRI du territoire répartis dans les 5 intercommunalités de l'île (St-Benoît pour la CIREST, St-Denis pour la CINOR, St-Paul pour le TO, St-Pierre pour la CIVIS et Le Tampon pour la CASUD). Une phase de concertation a ensuite été rythmée pendant tout le mois de novembre 2024 autour de l'organisation d'ateliers thématiques pour être force de propositions et d'actions à intégrer dans le SRESRI. Un atelier entièrement consacré à la parole des lycéens et des étudiants s'est déroulé sur toute la journée du 20 novembre 2024. Ajoutons enfin qu'un questionnaire ouvert à tous les publics a été mis en ligne entre octobre et décembre 2024. Le détail de cette concertation est mentionné en annexe.

Il est également à souligner la participation assidue à toutes les étapes d'élaboration du SRESRI de la communauté étudiante emmenée par son ambassadeur Yannick PERIA, artiste-peintre, ancien étudiant de l'École Supérieure d'Art de La Réunion. Il n'était pas concevable de rédiger un schéma stratégique qui s'adresse principalement aux étudiants réunionnais sans eux.

La nécessité de disposer d'une vision stratégique et de

pilotage concertée sur l'ensemble du territoire a fait émerger lors de la concertation l'opportunité de mettre en place une gouvernance propre au SRESRI. Lieu d'échanges et de discussions, cette gouvernance sera également force de propositions dans le respect de l'autonomie des institutions, de tous les établissements d'enseignement supérieur et des organismes de recherche. Elle fait l'objet d'une partie spécifique du présent schéma.

4 Orientations stratégiques et 12 objectifs déclinés en actions opérationnelles

Les orientations stratégiques du nouveau schéma s'inscrivent dans l'accélération des retombées économiques de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. La réussite des étudiants réunionnais conditionne toutes les ambitions du territoire en matière d'excellence de la recherche.

Des priorités nouvelles qui répondent aux projets régionaux sont mises en avant dans le domaine des souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique. Les transitions pour y parvenir nécessitent un dialogue et une synergie permanentes entre tous les acteurs et opérateurs intéressés, le renforcement de l'attractivité des talents, une information plus efficace de nos politiques et dispositifs d'aides, une connexion plus forte entre science et société réunionnaise.

Le schéma est ainsi structuré en 4 grandes orientations stratégiques :

ORIENTATION STRATEGIQUE 1 :

Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique

ORIENTATION STRATEGIQUE 2 :

Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en accompagnant la réussite des étudiants

ORIENTATION STRATEGIQUE 3 :

Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international

ORIENTATION STRATEGIQUE 4 :

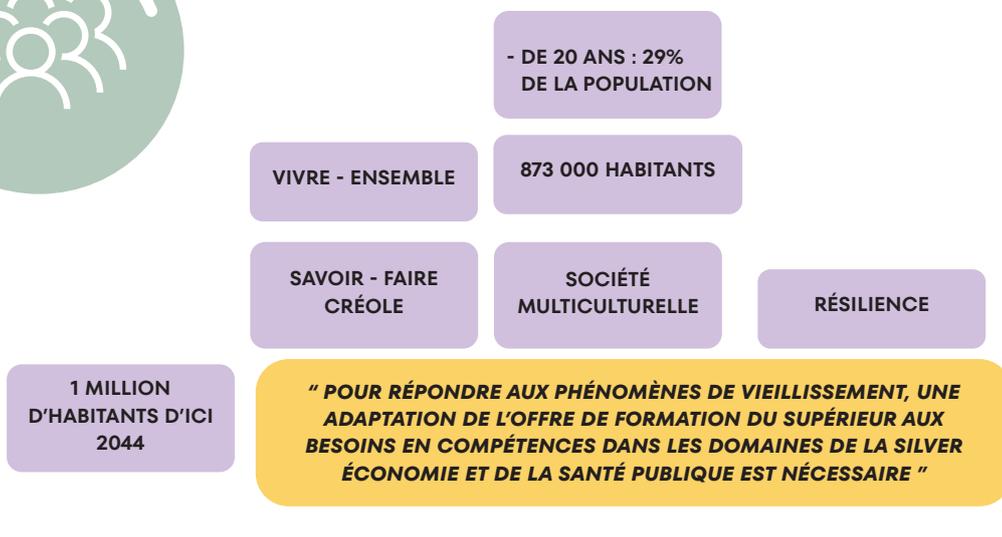
Piloter l'enseignement supérieur, la recherche et et innovation

Ces 4 orientations stratégiques, déclinés en 12 objectifs, se traduisent par **38** actions emblématiques qui seront développées durant la période d'exécution du schéma. Le contenu des différentes orientations stratégiques sera enrichi tout au long de sa mise en œuvre grâce à une gouvernance agile et fédératrice autour de 3 principaux niveaux d'instance (Comité Stratégique de Pilotage, COTECH Gouvernance, Comités thématiques) auxquels s'ajoute une instance filtre consultative. Des réunions régulières permettront au schéma de s'adapter avec souplesse et réactivité aux évolutions conjoncturelles et structurelles.

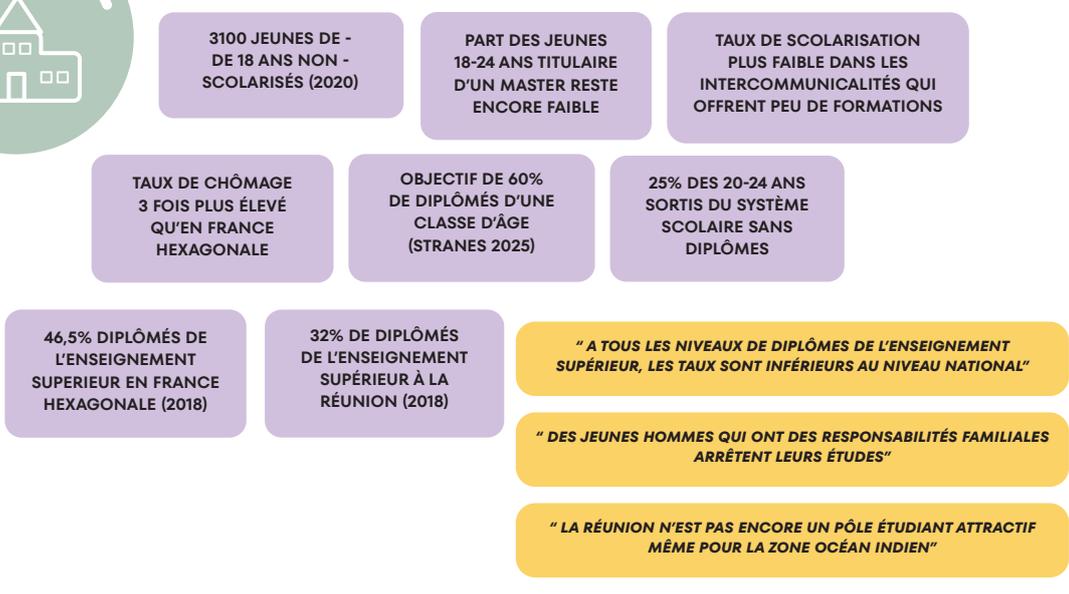
CHIFFRES-CLES DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



POPULATION REUNIONNAISE



SCOLARISATION REUNIONNAISE





EMPLOI REUNIONNAIS

277 450 EMPLOIS
EN 2021
(44% DANS LE PUBLIC)

HOTEL-RESTAURATION PEU
DÉVELOPPÉS SUR LA
CIREST ET LA CASUD

19% DE CHÔMAGE
À LA RÉUNION
(CONTRE 7,3%
EN FRANCE EN 2024)

600 EMPLOIS DANS LA
RECHERCHE & DÉVELOPPEMENT
SUR LA CINOR ET LA CIVIS

7500 ACTIFS
SUPPLÉMENTAIRES/AN

TAUX DE CHÔMAGE DE
26% POUR LES PERSONNES
SANS DIPLÔMES DU
SUPÉRIEUR

FORT POTENTIEL DE
RECRUTEMENT DANS
LES ACTIVITÉS
INFORMATIQUES,
D'INFORMATIONS ET
DE SERVICES

TAUX DE
CHÔMAGE DE 8%
POUR LES BAC+3

CRÉATION D'ENTREPRISE
DYNAMIQUE DANS LA
RESTAURATION, LE
COMMERCE, LES TRANSPORTS
ET L'HÉBERGEMENT



FORMATIONS A LA REUNION

PROFESSIONS
INTERMÉDIAIRES :
26%

1329 FORMATIONS
DANS 23 DOMAINES
ET SPÉCIALITÉS

DEMANDE FORTE DE
RECRUTEMENT DE
BAC+3 ET BAC+5

EMPLOYÉS : 34%

RECRUTEMENT DE
CADRES ET
D'INGÉNIEURS
PLUTÔT STABLE

219 CENTRES DE
FORMATION

EMPLOIS CADRES ET
PROFESSIONS
INTELLECTUELLES
SUPÉRIEURES : 12%

PROJET DU
CAMPUS EST

FORMATIONS PEU
DIVERSIFIÉES

PROJET DE L'UNIVERSITÉ
DE L'OcéAN INDIEN

BUT ET LP
PRINCIPALEMENT
LOCALISÉS À L'IUT
DE ST-PIERRE

FORMATION QUALIFIÉE
EXEMPLAIRE AU CHU

PROJET D'UN CAMPUS
FRANCO-INDIEN
(CONSORTIUM)

PROJET DE LA
MSH-OI

PROJET D'UN
INSTITUT DE
SANTÉ PUBLIQUE

PROJET D'UNE
ANTENNE IUT
SUR ST-PAUL

PROJET D'UN CENTRE
EN INFECTIOLOGIE

"LA TERRITORIALISATION DE L'OFFRE DE FORMATION EST UN ENJEU MAJEUR. LES DIFFICULTÉS DE MOBILITÉ ET DE LOGEMENTS DES ÉTUDIANTS INCITENT CES DERNIERS À S'ORIENTER VERS L'OFFRE DE FORMATION PRÉSENTE À PROXIMITÉ. DES STRATÉGIES D'ORIENTATION SOUS CONTRAINTE SONT DONC À L'ŒUVRE"



ÉTUDIANTS RÉUNIONNAIS

77% DES NÉO-BACHELIERS POURSUIVENT DES ÉTUDES SUPÉRIEURES

88% DES INSCRITS EN MASTER SUR LE SITE UR DE ST-DENIS

SUCCÈS DU DISPOSITIF DE TUTORAT EN FAC DE MÉDECINE DE L'UR

13 504 PLACES DISPONIBLES DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

25 000 ÉTUDIANTS

58% DES INSCRITS EN LICENCE

29% DES INSCRITS EN FILIÈRE DROIT

26% DES ÉTUDIANTS OBTIENNENT LEUR L3 EN 3 ANS

24% DES INSCRITS EN L1 DÉCROCHENT

27,5% DES ÉLÈVES DE CPGE ISSUS DE MILIEUX DÉFAVORISÉS

1% DES ÉTUDIANTS INSCRITS EN ÉCOLE DE COMMERCE, DE GESTION ET DE COMPTABILITÉ

CERTAINES FILIÈRES EN ST ET LSH ABSENTES DU SITE UR DU TAMPON

OBLIGATIONS FAMILIALES CONTRAIGNANTES

CONDITIONS SOCIALES DÉFAVORABLES

NIVEAU SCOLAIRE PLUS FAIBLE

"TRAVAILLER À LA RESTRUCTURATION DE L'OFFRE DE FORMATION EN BLOCS DE COMPÉTENCES"



LOGEMENT ÉTUDIANT

1309 PLACES AU CROUS

19% DE CHÔMAGE À LA RÉUNION (CONTRE 7,3% EN FRANCE EN 2024)

52,8% DES ÉTUDIANTS RÉUNIONNAIS SONT BOURSIERS

230 000 REPAS À 1 € SERVIS EN 2022

BEAUCOUP DE JEUNES RÉUNIONNAIS CHOISISSENT LEURS FORMATIONS SUPÉRIEURES EN FONCTION DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT À PROXIMITÉ DE LEUR RÉSIDENCE

MANQUE 900 LOGEMENTS (ESTIMATION CROUS)

84% DES BÉNÉFICIAIRES DU CROUS SONT BOURSIERS

LES ÉTUDIANTS DE L'ESAR ET L'ENSA-RÉUNION N'ONT PAS ACCÈS AUX SERVICES DE LA RESTAURATION COLLECTIVE, À LA BU, À LA MÉDECINE UNIVERSITAIRE, AUX ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE L'UR ALORS QU'ILS VERSENT LA CVEC



ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE

2189 PUBLICATIONS
EN 6 ANS

24% DES INSCRITS
EN L1 DÉCROCHENT

1/21 PROJETS ANR
ENTRE 2020 ET 2024
COORDONNÉ AU
NIVEAU DE LA RÉUNION

261 DOCTORANTS

LA REUNION : 1^{ÈRE}
RÉGION D'OUTRE-MER
DANS L'EFFORT DE
RECHERCHE &
DEVELOPPEMENT

UNIVERSITÉS DES SEYCHELLES,
MOZAMBIQUE ET AFRIQUE DU
SUD AXÉES SUR LE COMMERCE,
L'ADMINISTRATION, LE DROIT ET
LE GÉNIE CIVIL

40 THÈSES
SOUTENUES/AN

22 BREVETS
DÉPOSÉS

25 THÈSES SONT
FINANCÉES CHAQUE
ANNÉE PAR LA RÉGION
RÉUNION

INTERDISCIPLINARITÉ
À RENFORCER DANS
LA RECHERCHE

PUJ
VALIOTECH

UNIVERSITÉS DE LA ZONE
OCÉAN INDIEN OFFRENT
PLUTÔT DES FORMATIONS
DE NIVEAU LICENCE

MAÎTRISE DE
L'ANGLAIS À
RENFORCER

SUIVI DES JEUNES
DOCTEURS A
DÉVELOPPER PAR LES
ÉCOLES DOCTORALES
DE L'UR

ENTREPRENEURIAT
DÉCONNECTÉ DE LA
FORMATION DOCTORALE

SPÉCIALISATION DES UNIVERSITÉS DE
CAP TOWN, PRÉTORIA ET
JOHANNESBURG DANS
L'ENVIRONNEMENT, LES DROITS CIVIQUES,
LES DROITS DE L'HOMME, LES SCIENCES
POLITIQUES ET LE JOURNALISME

"FORMATION DOCTORALE PEU ADAPTÉE AUX ATTENTES DES DOCTORANTS"



INNOVATION REUNIONNAISE

50% DES BREVETS
RÉUNIONNAIS EN
COLLABORTION
INTERNATIONALE

14 BREVETS DÉPOSÉS EN
19 ANS (CONTRE 375
POUR LES ÎLES
CANARIES)

**"A LA RÉUNION, LES PRINCIPALES INSTITUTIONS DE RECHERCHE
COMME LE CIRAD, L'IRD ET L'UNIVERSITÉ DE LA RÉUNION SE
CONCENTRENT SURTOUT SUR LA RECHERCHE APPLIQUÉE EN LIEN
AVEC LES SPÉCIFICITÉS LOCALES (BIODIVERSITÉ, AGRICULTURE
TROPICALE, SANTÉ), MAIS CELA NE SE TRADUIT PAS DU TOUT SUR
DES BREVETS. IL Y A DES PUBLICATIONS, DES PROJETS DE
COLLABORATION, MAIS TRÈS PEU DE BREVETS"**



DIAGNOSTIC TERRITORIAL

GENERALITES

La Réunion est une île volcanique située dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, à l'Est de l'Afrique, et très éloigné de la France hexagonale, soit à 9 386 km de Paris, à savoir à près de 11h d'avion. Elle constitue à la fois un Département et une Région d'Outre-Mer (DROM) tout en étant Région Ultrapériphérique de l'Union européenne (RUP). D'une superficie de 2 512 km², l'île de La Réunion est située dans l'archipel des Mascareignes, à 172 km à l'Ouest-Sud-Ouest de l'île Maurice et à 679 km à l'Est-Sud-Est de Madagascar. Il s'agit d'une île volcanique créée par un point chaud. Le point culminant se situe à une altitude de 3 070 mètres au Piton des Neiges. L'île présente un relief escarpé travaillé par une érosion très marquée. Le Piton de la Fournaise (2 632 mètres), situé dans le Sud-Est de l'île, est un des volcans les plus actifs du monde. Bénéficiant d'un climat tropical d'alizé maritime et située sur la route des cyclones, La Réunion abrite un endémisme exceptionnel.

LA RÉUNION, PLACE STRATÉGIQUE DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE DANS L'OCÉAN INDIEN

La Réunion fait partie de l'archipel des Mascareignes qui rassemble également les îles Maurice et Rodrigues. Avec Mayotte, elle représente la France et l'Union européenne dans la zone de l'océan Indien. Avec l'île Maurice, Madagascar et les Comores, elle constitue un environnement francophone plus dense que dans les autres collectivités ultramarines. Malgré la faible surface des récifs coralliens, sa biodiversité marine est comparable aux autres îles de l'océan Indien. La Réunion est particulièrement vulnérable face aux changements climatiques (risque cyclonique, chocs de précipitations et de températures). Elle s'est engagée dans des travaux d'ampleur destinés à préserver l'environnement et la ressource en eau.

En matière de coopération scientifique, la Commission de l'océan Indien (COI) associe Madagascar, les Comores, l'île Maurice, les Seychelles et la France par l'intermédiaire de La Réunion. Elle construit une démarche prospective et stratégique, afin d'identifier les priorités thématiques communes et les potentiels de recherche correspondants. La Réunion a l'ambition et le potentiel pour devenir le chef de file scientifique de cette zone. Au Sud de l'océan Indien, l'ensemble des Terres australes s'étend des tropiques au pôle Sud et comprend les îles Éparses, les îles Australes et la terre Adélie. Ces territoires procurent à la France, outre une zone économique exclusive de 2,7 millions de km² riches en ressources marines, le privilège d'être le seul pays à disposer de stations scientifiques sur l'ensemble de cette zone. Les Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) sont dotées de l'autonomie administrative et financière.

Elles sont placées sous l'autorité d'un préfet qui est à la fois représentant de l'Etat et responsable de la collectivité. L'administrateur supérieur, basé à La Réunion (Saint-Pierre), rend compte devant un conseil consultatif composé de parlementaires, de hauts fonctionnaires et de personnalités qualifiées dont l'avis est obligatoirement requis en matière fiscale, budgétaire et environnementale.

Au titre des régions ultrapériphériques (RUP) de l'Union européenne, La Réunion bénéficie d'un financement spécifique visant un rattrapage économique rapide et s'est vu confier par l'Etat la gestion des fonds du Feder et d'une partie du FSE. La convention-cadre de gestion de programmation 2021-2027 des Fonds européens (Feder, FSE+, FEAMPA et FEADER) pour La Réunion a été signée en avril 2023 par les Collectivités, l'État et la Commission européenne.

DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET CONTRASTES TERRITORIAUX

En 2023, la population réunionnaise est estimée à 873 000 habitants (829 000 en 2010)¹. La Réunion reste un territoire jeune, 29,2 % de la population ayant moins de 20 ans (moyenne nationale : 23,3 %) même si la population vieillit et les plus de 75 ans, qui représentaient 3,2 % en 2009, représentent actuellement 5,5 % de la population. Le taux de natalité diminue mais reste supérieur à celui de la France hexagonale (15,7 % contre 10,6 % en 2022)².

La Réunion est le territoire ultramarin le plus peuplé et la 3e région la plus densément peuplée de France (347 hab/km²). La moitié de la population de l'île se retrouve sur les zones littorales, notamment autour des villes de Saint-Denis et Saint-Paul au Nord-Ouest, Saint-Pierre au Sud, et Saint-Benoît au Nord-Est.

La Réunion connaît une forte croissance démographique même si un ralentissement est observé depuis 2009, dû à la migration de jeunes qui quittent l'île pour poursuivre leurs études ou démarrer leur vie professionnelle. Les projections démographiques voient La Réunion dépasser le million d'habitants d'ici 2050.

¹ Source INSEE, L'essentiel sur La Réunion.

² Diagnostic territorial Région Réunion pour l'élaboration du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, JLER/IR2/SC, Novembre 2024, p.13 : « ...les naissances baissent en raison d'une mortalité infantile qui reste à un niveau élevé, deux fois plus élevés que dans l'Hexagone ».

INÉGALITÉS DE REVENUS ET PRÉCARITÉ, UN DÉFI SOCIAL

En 2021, 36 % des Réunionnais vivent sous le seuil hexagonal de pauvreté. La pauvreté reste beaucoup plus importante qu'en moyenne nationale (15 %). En effet, le déficit d'emplois reste préoccupant sur l'île. Pour autant, avoir un emploi ne suffit pas toujours pour éviter une situation de pauvreté. Les niveaux de vie restent plus faibles à La Réunion d'un bout à l'autre de l'échelle des revenus. La moitié des Réunionnais a un niveau de vie inférieur à 1 420 euros par mois, soit 26 % de moins qu'au niveau national.

Zonage	Revenu médian (en €)
France	23 000
Île-de-France	25 210
Auvergne-Rhône-Alpes	23 800
Provence Alpes Côte d'Azur	22 820
Grand Est	22 960
Pays de la Loire	23 050
Bretagne	23 240
Centre Val de Loire	22 780
La Réunion	17 070
Corse	22 390
Guadeloupe	15 770
Martinique	19 770
Guyane	10 990
Mayotte (en 2021)	3 140

ENTRE CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉSÉQUILIBRE EXTÉRIEUR

Comme dans beaucoup d'économies insulaires, le solde du commerce extérieur est largement déficitaire et s'est accentué en 2022 du fait de l'augmentation des importations. Le taux de couverture des importations par les exportations baisse de 0,3 point à 5,7 %. Le montant des importations est de 7,4 Md€, mais son poids rapporté au PIB de La Réunion (30 % en 2022) est relativement faible en comparaison avec celui d'autres économies insulaires de moins de 2 millions d'habitants (84 % à Chypre par exemple). La France hexagonale (55 % du total des produits importés) et les autres pays de l'Union européenne (13 %) sont les principales zones d'origine des importations réunionnaises. L'Allemagne représente 19 % de ce total UE hors France avec notamment l'exportation de véhicules de tourisme vers La Réunion. Plus de la moitié des exportations (58 % en 2022) est constituée de biens de consommations non durables et de produits de la pêche. La France est le principal client, suivi par la Chine et les États-Unis.

Les échanges extérieurs ont été marqués par la crise sanitaire mais reprennent en 2022. Les importations ont fortement augmenté (20 % entre 2021 et 2022) et les exportations ont progressé de 14 % (contre +29 % en 2021).

Avec un produit intérieur brut (PIB) de 21,7 milliards d'euros en 2022, La Réunion fait partie des régions françaises les moins créatrices de richesse. Elle a toutefois le PIB le plus élevé des départements d'Outre-mer (DOM). Les PIB par habitant et par emploi restent très inférieurs, respectivement de 9 100 euros et 15 900 euros, à ceux des régions de la France métropolitaine hors Île-de-France. Son PIB par habitant est supérieur à celui des territoires voisins de l'océan Indien, mais est inférieur à celui de la Guadeloupe et de la Martinique. En 2018, les services marchands constituaient la première

Zonage	PIB (en millions €)
Île-de-France	782 600
Auvergne-Rhône-Alpes	304 700
Provence Alpes Côte d'Azur	206 700
Grand Est	178 900
Pays de la Loire	137 100
Bretagne	115 200
Centre Val de Loire	80 000
La Réunion	21 700
Corse	10 300
Guadeloupe	9 900
Martinique	9 700
Guyane	4 600
Mayotte (en 2021)	3 100

source de création de richesses, avec 38,8% de la richesse produite, puis suivent les services non marchands (36,3 %). Les autres secteurs contribuent à hauteur de 11 % pour le commerce, 5,9 % pour le BTP, 4,6 % pour l'industrie, 1,6 % pour l'énergie et 1,8 % pour l'agriculture et la pêche. En 2021, La Réunion profite d'une dynamique économique malgré la crise sanitaire et dépasse son niveau d'avant la crise.

Le PIB réunionnais a progressé de 6,3 % en 10 ans. Le PIB par habitant était estimé à 23 445€ en 2021 ce qui représente 64 % du PIB par habitant national. Au niveau de la zone océan Indien (Seychelles, île Maurice, Afrique du sud), le PIB par habitant de La Réunion est l'un des plus élevés.

En 2022, La Réunion a accueilli 495 500 touristes extérieurs, soit une hausse de 97,5 % par rapport à 2021, un niveau proche de 2019, et une forte augmentation des recettes liées au tourisme (+117 % par rapport à 2021). En 2024, La Réunion a attiré 556 534 touristes, un record de fréquentation, mais les recettes touristiques ont baissé de 1,9% par rapport à 2023, s'établissant à 468,8 millions €.

RÉALITÉS DU MARCHÉ DU TRAVAIL RÉUNIONNAIS : UN DÉFI POUR LA JEUNESSE, LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En 2022, l'emploi augmente à La Réunion (+2,5 %) et atteint 334 200 emplois en fin d'année. Le secteur tertiaire regroupe 83 % des emplois, soit davantage qu'au niveau national. Notamment, le tertiaire non marchand est nettement plus représenté qu'au niveau national (39 % contre 30 %). À l'inverse, La Réunion est peu tournée vers l'industrie qui regroupe 7 % des emplois, contre 11 % au niveau national.

En 2023, 66 000 personnes sont au chômage au sens du Bureau international du travail à La Réunion, soit 19 % de la population active. Le taux de chômage reste en dessous de son niveau de 2019 (22 %) mais est encore très élevé en comparaison au niveau national (7,3 % en 2023).

Parmi les personnes en âge de travailler, seules 49 % occupent un emploi contre 66 % au niveau national. A contrario, les inactifs (hors étudiants et retraités) sont près de 2 fois plus nombreux (17 % des 15-64 ans contre 9 % au niveau national).

En 2021, 26 % des 15-29 ans ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation, soit 2 fois plus que dans l'Hexagone. Le diplôme joue un rôle clé dans l'obtention d'un emploi, rôle qui s'avère même plus déterminant qu'en Métropole. Une enquête sur l'insertion professionnelle menée en 2018 par l'Insee en partenariat avec l'Université de La Réunion a montré que, dépourvus de diplôme, seulement 13% des jeunes trouvent un emploi dans l'année alors que cette part double

pour les jeunes titulaires d'un CAP ou un BEP et triple pour les bacheliers. Avec un diplôme du supérieur, ils ont presque 5 fois plus de chance de trouver un emploi (61 %). Cette étude est confirmée par les chiffres du recensement de la population de 2020 qui montrent que près de la moitié des 15-64 ans sans diplôme est au chômage contre moins de 10 % des diplômés du supérieur.

SAVOIRS ET INNOVATIONS : UN LEVIER STRATÉGIQUE

À La Réunion, 39 % des habitants de 15 ans ou plus non scolarisés possèdent au minimum un diplôme de niveau bac. Seuls 22 % possèdent un diplôme de l'enseignement supérieur, une part bien moindre qu'au niveau national (33 %). À l'inverse, 41 % des habitants de La Réunion sont peu ou pas diplômés contre 26 % au niveau national. En 2021-2022, plus de 51 % des étudiants de La Réunion ont bénéficié d'une bourse sur critères sociaux (moyenne nationale de 25%), dont 24 % sont aux échelons 6 à 7 (France : 5 %).

AU NIVEAU DES FORMATIONS SUPÉRIEURES

Différents indicateurs montrent que le niveau de formation générale croît depuis quelques années. Entre 2009 et 2020, la part des diplômés de niveau supérieur a augmenté de 5 points pour représenter 23 % de l'ensemble de la population (32 % en moyenne en France). Si les scolarités courtes sont plus fréquentes que dans l'Hexagone et que seuls 70 % des jeunes de l'île poursuivent leurs études (83% dans l'Hexagone), les sorties du système scolaire sans diplôme se sont réduites. En 2022, les tests effectués lors de la Journée Défense et Citoyenneté indiquent que le nombre de jeunes en difficulté de lecture atteint 26 %, ce taux est le plus faible observé dans les territoires ultramarins. En 2022, les taux de réussite au bac, quelle que soit la voie du bac, sont proches de la moyenne nationale et les plus élevés des territoires d'Outre-Mer. Le bac général obtenu par les 5 100 bacheliers réunionnais représente 47 % des bacheliers. Cette part est en progression d'environ 4 points depuis 2018 au détriment des voies technologique et professionnelle. Le taux global de poursuite d'études des néo-bacheliers de la région (75,5 %) reste inférieur à celui de la moyenne nationale (78,6 %). Néanmoins, le taux de poursuite des néo-bacheliers vers l'université est de 10 points plus élevés qu'au niveau national. Une quinzaine de sites accueille des formations supérieures avec une grande majorité des étudiants sur 2 sites de l'Université de La Réunion : Saint-Denis, qui accueille 64 % des étudiants, et le pôle Saint-Pierre/Le Tampon avec 23 % des étudiants.

En 2022, avec 26 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur, La Réunion accueille 47 % des étudiants ultramarins. L'Université de La Réunion forme 71 % des

étudiants réunionnais et connaît une très forte croissance de sa population : +15,5 % entre 2018 et 2021. L'université affiche une volonté forte de collaboration et de mobilité régionale pour ses étudiants et enseignants-chercheurs avec la signature, en août 2023, d'un accord-cadre avec l'université nationale des Maldives. Les étudiants sont 61 % à suivre une formation de niveau Licence alors que la moyenne de la France se situe à 42 %. La part des étudiants en STS représente 17 % des étudiants pour une moyenne nationale observée de 9 %. Une formation d'ingénieurs accueille en 2022 une centaine d'étudiants. La part des étudiants inscrits en Master Meef représente 42,5 % des 2 552 étudiants inscrits en Master. En 2023, l'Université de La Réunion est accréditée à délivrer le diplôme de formation approfondie en sciences médicales à partir de la rentrée 2023-2024.

AU NIVEAU DE LA RECHERCHE

Le potentiel scientifique de La Réunion permet de nombreuses coopérations, notamment dans les domaines de l'agronomie, la santé ou les géosciences. La recherche réunionnaise profite d'une implantation d'observatoires atmosphérique, volcanologique ou hydrographique ainsi que d'une station de surveillance de l'environnement par satellites et d'équipements d'excellence dans le domaine de l'énergie (Durasol) et de la santé (cyclotron Cyroi). Elle bénéficie aussi de structures de transfert technologique dynamiques, notamment dans le domaine de l'agroalimentaire avec Qualitropic, seul pôle de compétitivité ultramarin. La Réunion compte 3 projets dans le cadre de l'appel à projet Plan innovation outre-mer, dans les domaines des Sciences de l'agronomie et de l'écologie et est lauréate d'un PUI.

Au niveau de l'université, des structures fédératives ont été mises en place avec les organismes de recherche et d'autres partenaires. Il s'agit de l'Observatoire des sociétés de l'océan Indien, de l'Observatoire des milieux naturels et des changements globaux et de l'initiative Biosécurité en milieu tropical. L'université abrite aussi 2 écoles doctorales. L'enquête Iperu souligne la spécialisation de l'Université de La Réunion en biologie appliquée-écologie et sciences de l'univers et révèle un indice d'impact élevé en biologie fondamentale et recherche médicale. L'Université de La Réunion est une des 2 seules universités ultramarines (avec l'université des Antilles) présentes dans un classement international thématique de Shanghai.

L'accord-cadre de coopération signé en avril 2024 entre l'ANR et la région Réunion vient soutenir le développement de la recherche et de l'innovation en lien avec la stratégie de spécialisation intelligente de La Réunion.

Conformément au cahier des charges, l'assistance à maîtrise d'ouvrage a réalisé un diagnostic académique, scientifique, social et économique du territoire. Il contribue à caractériser La Réunion au regard des dynamiques démographiques et socio-économiques ainsi qu'en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et de vie étudiante.

Afin d'identifier les spécificités potentielles du territoire, une analyse comparative des données quantitatives est réalisée à différentes échelles géographiques lorsque cela a été possible : France hexagonale, la Normandie, les RUP des Açores et des Canaries, les pays de la zone océan Indien identifiés INTERREG (Maurice, Madagascar, Comores, Seychelles, Maldives, Inde, Kenya, Australie, Mozambique, Tanzanie, Mayotte, Terres Antarctiques et Françaises), ainsi que la Polynésie Française et la Nouvelle-Calédonie.

Pour établir ce diagnostic, l'assistance à maîtrise d'ouvrage a engagé une recherche documentaire active qui a permis d'analyser une centaine de rapports, d'études et de synthèses. Une analyse statistique riche et variée a été réalisée à partir des sources d'information accessibles en open-data et celles transmises par les partenaires approchés. Plus de 45 entretiens ont été conduits auprès des acteurs de l'ESRI réunionnais.

1. Dynamiques démographiques et socio-économiques

En 2023, la population réunionnaise était estimée à 873 000 habitants³. Depuis 2013, elle augmente de 0,4 % par an, son rythme de croissance étant plus important qu'en France hexagonale (0,3%). Cependant, il est bien moindre que dans le passé. Si la croissance de la population réunionnaise est portée par un solde naturel positif⁴, celui-ci diminue sensiblement depuis 10 ans pour atteindre son niveau le plus faible depuis 1950. Comme le souligne l'INSEE, « le nombre de décès augmente, alors que les naissances repartent à la baisse ». La hausse du nombre de décès s'explique par le vieillissement de la population mais aussi par l'impact de la crise épidémique qui a accentué ce phénomène.

³ INSEE, *Forte hausse des décès et baisse des naissances malgré une fécondité toujours élevée-Bilan démographique 2022 et premiers mois 2023 à La Réunion*, Insee Flash Réunion, no 261, novembre 2023, p. 1.

⁴ Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et de décès.

1.1 UN RALENTISSEMENT DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE PRÉVU DANS LES PROCHAINES ANNÉES

Selon l'IEDOM (2023), les projections démographiques à l'horizon 2050 réalisées par l'INSEE en 2022 indiquent que La Réunion va voir tripler le nombre de personnes de plus de 75 ans.

Les naissances, quant à elles, diminuent à La Réunion, en raison d'une « mortalité infantile qui reste à un niveau élevé », « deux fois plus élevée que dans l'Hexagone » et témoigne « de conditions socio-économiques moins favorables sur l'île ». Malgré le vieillissement de sa population, La Réunion reste marquée par une proportion importante de jeunes, puisqu'en 2024, les moins de 20 ans représentent 29% de la population réunionnaise et les plus de 60 ans 21%⁵.

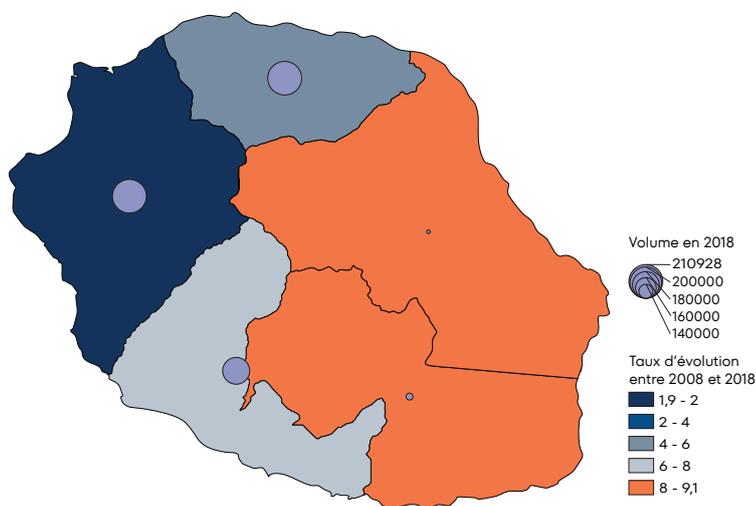
L'analyse territoriale montre d'une part, une concentration de la population à l'Ouest et au Nord et d'autre part, une plus faible croissance de la population à l'Ouest du territoire, inférieure à 2%, mais une forte croissance de la population à l'Est et au Sud. Les prévisions de l'INSEE à l'horizon 2050

insistent sur une croissance dynamique plus importante au Nord de l'île (+ 0,9% entre 2008 et 2050) et plus modérée dans le Sud et l'Est. Sur la même période, la population dans l'Ouest augmenterait 3 fois moins vite que sur le reste de l'île (+ 0,2%).

Avec ces dynamiques démographiques, l'INSEE table sur un dépassement du million d'habitants à La Réunion en 2044⁶. Le vieillissement de la population va soulever de nombreux défis pour répondre « aux besoins liés notamment à la perte d'autonomie ». Ces défis sont largement identifiés dans le SRDEII qui mise sur le développement des secteurs liés à la silver économie⁷.

Pour le système d'enseignement supérieur réunionnais, plusieurs constats s'imposent au regard des dynamiques démographiques observées. De manière générale, les acteurs soulignent le ralentissement de la croissance de la population qui, à terme, devrait réduire la pression enregistrée ces dernières années pour accueillir des jeunes de plus en plus nombreux dans l'enseignement supérieur. Ils témoignent « d'une démographie des jeunes qui atteint un plateau » avec « une baisse des effectifs dans les collèges » qui « mécaniquement se répercutera dans le supérieur ».

CARTE 1 : Taux d'évolution de la population des intercommunalités de La Réunion entre 2008 et 2018



Source : INSEE, RP2008 et RP2018.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

⁵ INSEE, Estimations de population.

⁶ Marylise DEHON, *Une population en hausse et vieillissante, malgré des naissances nombreuses*, Insee Analyses, Insee Analyses, n° 77, novembre 2022, p. 4.

⁷ Conseil Régional de La Réunion, Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation- La nouvelle économie-La Réunion 2030» (Conseil Régional de La Réunion, 2030), p. 48.

Tableau 1 : Évolution de la population au sein des intercommunalités de La Réunion et des territoires de comparaison entre 2008 et 2018

TERRITOIRE	Population en 2008	Poids au sein de la région en 2008	Population en 2018	Poids au sein de la région en 2018	TE 2018/2008 (en %)
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	168 353	20,8	181 704	21,2	7,9
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	118 224	14,6	128 965	15,1	9,1
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	117 205	14,5	126 877	14,8	8,3
Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	207 004	25,6	210 928	24,6	1,9
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	197 464	24,4	207 487	24,2	5,1
La Réunion	808 250	100	855 961	100	5,9
France	63 961 859		66 732 538		4,3

TE : Taux d'Evolution Source : INSEE, RP2008 et RP2018.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

1.2 UNE BAISSÉ DU VIVIER DE RECRUTÉMENT DANS L'ENSEIGNÉMENT SUPÉRIÉUR

La population des jeunes de moins de 18 ans constitue la tranche d'âge qui potentiellement accède aux études supérieures et celle des 18-24 ans, celle qui est en âge d'étudier. Ce sont donc 2 groupes de population particulièrement pertinents à étudier pour caractériser les opportunités de développement des systèmes d'enseignement supérieur et les éventuels viviers de recrutement des établissements de formation.

Entre 2008 et 2018, La Réunion connaît une décroissance de 5,6% de la population des moins de 18 ans. Cette intensité varie selon les intercommunalités et c'est le TO qui subit la

plus forte baisse, ce qui confirme les prévisions de l'INSEE. Néanmoins, c'est dans ce territoire que les moins de 18 ans sont les plus concentrés avec près de 56 000 jeunes en 2018, suivi de la CINOR et de la CIVIS.

Le DOOR établi dans le cadre de la révision du CPRDFOP confirme ces tendances, soulignant que la part des 15 ans et plus non-scolarisés et sans diplôme est passée de 62% en 1999 à 43% en 2019.

Tableau 2 : Evolution de la population des moins de 18 ans au sein des intercommunalités de La Réunion et des territoires de comparaison entre 2008 et 2018

TERRITOIRE	Population en 2008	Poids au sein de la région en 2008	Population en 2018	Poids au sein de la région en 2018	TE 2018/2008 (en %)
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	51 742	20,5	50 647	21,3	-2,1
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	36 120	14,3	35 361	14,9	-2,1
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	39 736	15,8	38 980	16,4	-1,9
Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	65 344	25,9	57 085	24,0	-12,6
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	59 117	23,5	55 887	23,5	-5,5
La Réunion	252 059	100,0	237 960	100,0	-5,6
France	14 228 424		14 504 229		1,9

En définitive, la population des 18-24 ans est concentrée au sein des intercommunalités où le maillage de l'offre de formation de l'enseignement supérieur est le plus développé : la CINOR, la CIVIS et le TO. Le TO connaît la plus forte baisse de la part des 18-24 ans depuis 2008 (-16,3%),

l'Est de la région qui rassemble 15% des 18-24 ans perd 6% des jeunes de cette tranche d'âge. La CINOR qui abrite la part la plus élevée des 18-24 ans (27,6%) a le taux d'évolution le plus faible.

Tableau 3 : Évolution de la population des 18-24 ans au sein des intercommunalités de La Réunion et des territoires de comparaison entre 2008 et 2018

TERRITOIRE	Population en 2008	Poids au sein de la région en 2008	Population en 2018	Poids au sein de la région en 2018	TE 2018/2008 (en %)
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	16 687	20,1	15 707	20,7	-5,9
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	11 769	14,1	10 854	14,3	-7,8
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	12 237	14,7	11 504	15,1	-6
Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	20 286	24,4	16 984	22,3	-16,3
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	22 219	26,7	20 955	27,6	-5,7
La Réunion	83 198	100,0	76 005	100,0	-8,6
France	5 677 413	6 824,0	5 363 313	7056,5	-5,5

TE : Taux d'Evolution Source : INSEE, RP2008 et RP2018.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

1.3 DES JEUNES HOMMES MOINS SCOLARISÉS

Le taux de scolarisation des jeunes réunionnais de 18 à 24 ans est plus faible que celui de l'Hexagone. En 2018, près de 39% de ces jeunes sont scolarisés contre 52% en France hexagonale. En 10 ans, ce taux de scolarisation est passé de 37% à 38,9% en lien avec le processus de diversification de l'offre de formation territoriale et la mise en œuvre d'une politique volontariste pour favoriser l'accès à l'enseignement supérieur. Les comparaisons territoriales montrent que le taux de scolarisation diffère selon les territoires. La CINOR est l'intercommunalité qui a un ratio relativement élevé (49,8%), proche de celui de l'Hexagone. En dehors du territoire de la CINOR, le taux de scolarisation est nettement plus faible : 32,1% pour le TO et 38,3% pour la CASUD. Dans les intercommunalités où l'offre de formation est encore peu développée, les taux de scolarisation sont plus faibles.

Dans une perspective de développement territorialisé de l'offre de formation, un déploiement sur l'ensemble de la région et notamment sur l'Est du territoire paraît pertinent, notamment si l'on s'appuie sur les caractéristiques de l'Est du territoire (pauvreté plus marquée, moindre accès à l'enseignement supérieur).

Les chiffres montrent que les jeunes filles ont un taux de scolarisation supérieur à celui des jeunes hommes de près de 5 points. Dans certains territoires, ce taux est très supérieur à celui des garçons, près de 10 points au sein de la CINOR.

Tableau 4 : Taux de scolarisation des 18-24 ans en 2018

TERRITOIRE	Population des 18-24 ans	Non scolarisés	Scolarisés	Taux de scolarisation (en %)	Taux de scolarisation Hommes	Taux de scolarisation Femmes
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	15 707	10 198	5 509	35,1	32,8	37,5
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	10 854	6 696	4 159	38,3	38,2	38,5
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	11 504	7 473	4 031	35	32,5	37,6
Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	16 984	11 533	5 451	32,1	30,1	34,2
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	20 955	10 513	10 442	49,8	36,0	54,2
La Réunion	76 005	46 413	29 592	38,9	36,0	41,9
France	5 363 313	2 567 647	2 795 665	52,1	48,9	55,4

Source : INSEE, RP2018.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

1.5 UNE POPULATION DES 30-34 ANS DE PLUS EN PLUS QUALIFIÉE

Dans le cadre de sa Stratégie Nationale d'Enseignement Supérieur (la StrANES), l'Etat s'est fixé l'objectif d'atteindre 60% d'une classe d'âge diplômée de l'enseignement supérieur à horizon 2025. En 2018, la part des 30-34 ans diplômée de l'enseignement supérieur était de 46,3% pour la France hexagonale et de seulement 32% pour La Réunion. Entre 2008 et 2018, un phénomène de rattrapage s'est opéré : la part des diplômés parmi les 30-34 ans a augmenté de plus de 8 points, ce qui est largement supérieur à l'évolution observée dans l'Hexagone sur la même période (5 points). Territorialement, la CINOR, le TO et la CIVIS sont les intercommunalités qui ont connu les plus fortes augmentations et qui concentrent le plus de diplômés de l'enseignement supérieur.

Cette dynamique est confirmée par les études de l'INSEE¹² qui apportent 2 enseignements pertinents pour le diagnostic :

- Les diplômés du supérieur sont peu mobiles en 2024 : parmi les 95 900 natifs diplômés ou étudiants du supérieur, 31% résident dans une autre région française ;
- Parmi les 23 100 étudiants du supérieur qui résident dans l'île, seuls 5 000 sont nés ailleurs (22 %).

L'attractivité de La Réunion pour les étudiants est un enjeu important pour le territoire. L'étude de l'INSEE (2016) note que « bien que l'offre de formation dans le supérieur se soit développée ces dernières années à La Réunion, l'île n'est pas encore un pôle étudiant attractif, même pour la zone océan Indien ». La distance géographique avec l'Hexagone explique en partie la plus faible attractivité du territoire.

Tableau 5 : Part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur

TERRITOIRE	2008	2018	Ecart en points entre les deux périodes
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	22,3	32,0	9,7
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	21,0	25,5	4,5
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	17,9	24,5	6,6
Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	24,0	34,1	10,0
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	29,8	39,9	10,1
La Réunion	23,8	32,4	8,6
France	41,4	46,3	5,0

Source : INSEE, RP2008 et RP2018.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

¹² Anne JONZO et Edouard FABRE, *La Réunion garde ses diplômés du supérieur*, Insee Analyses Réunion, n°13, mars 2016, p. 4.

Comme dans l'ensemble des territoires d'Outre-mer, La Réunion se caractérise par un taux de chômage structurellement supérieur à celui de l'Hexagone. Au 1er trimestre 2024, le taux de chômage¹⁵ au sens du BIT¹³ est de 19 % contre 7,3 % dans l'Hexagone, avec une tendance globalement à la hausse depuis 2020 alors que la tendance est baissière sur l'ensemble du territoire français. Depuis 2020, la population active réunionnaise augmente régulièrement, environ 7 500 actifs par an, pour atteindre 343 000 actifs en 2023¹⁴, portée par la hausse du nombre de personnes en emploi et également des personnes en situation de chômage. Le taux d'activité des 15-64 ans est d'environ 11 points inférieur au taux d'activité de l'Hexagone (62% en 2023, contre 73,9% dans l'Hexagone).

A La Réunion comme dans les autres DOM, les difficultés sur le marché du travail sont identifiées par une proportion plus importante de personnes dans le halo autour du chômage (au sens du BIT¹⁴). Les jeunes de 15 à 29 ans dans le halo autour du chômage sont estimés à 16 600 en 2021 d'après le DOOR. Les études du CEROM apportent des explications pertinentes à ce phénomène : étroitesse du marché du travail, inadéquation entre emplois proposés et niveau de formation¹⁷. La plus faible contribution des jeunes à l'accroissement de la population active explique en partie ces difficultés structurelles¹⁸. Pour ces derniers, en proportion moins ou peu qualifiés qu'en Hexagone, les retournements de conjonctures aggravent leur situation sur le marché du travail¹⁹.

La note de conjoncture du 3e trimestre 2023²⁰ de l'INSEE indique une dynamique légère de hausse de l'emploi dans le secteur privé comme dans le secteur public. Le secteur privé représente fin 2023 70% des emplois et a bénéficié d'une progression de près de 1% sur une année alors que la progression était de +4,1% en 2022. Si la progression a été en partie portée par l'accroissement de l'apprentissage grâce à France Relance, le nombre de contrats d'apprentissage a reculé en 2023.

En dehors de l'emploi salarié, La Réunion se caractérise par une vitalité de la création d'entreprise. Celle-ci est principalement alimentée par des entreprises créées sous le statut de la micro-entreprise - elles représentent environ la moitié des créations puisque la part des micro-entrepreneurs atteint 62%, une proportion proche de celle observée au niveau national (64%). La création de micro-entreprises concerne tous les secteurs d'activité, mais tout particulièrement le commerce, les transports, l'hébergement et la restauration.

Les diplômés de l'enseignement supérieur - quel que soit leur âge - sont nettement moins concernés par le chômage que les autres diplômés. Le taux de chômage des diplômés de bac+3 et + est de 8% contre 26% pour les personnes sans diplôme. Les comparaisons territoriales ne montrent pas de différence notable entre les différentes intercommunalités de l'île.

¹³ Personnes sans emploi en recherche active.

¹⁴ IEDOM La Réunion, 2023.

¹⁵ <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7637681>

¹⁶ Au sens du BIT, le chômage inclut les personnes sans emploi mais disponibles pour travailler. Le halo étend la définition aux personnes sans emploi mais non disponibles, disponibles mais ne cherchent pas d'emploi.

¹⁷ CEROM, *La Réunion dix ans après la crise de 2007-2008 Le chômage retrouve en 2018 son niveau d'avant-crise*, Note CEROM, novembre 2019, p. 6.

¹⁸ Edouard FABRE, Jannick RIVIERE, et David PERRAIN, *Emploi et chômage : le paradoxe réunionnais*, Note CEROM, septembre 2015, p. 6.

¹⁹ Zora MAZARI, *Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise*, Bref Cereq, no 283 (2011) : 4p.

²⁰ Florian RAGEOT et Isabelle RIVIERE, « Avec 1 100 emplois de plus au 3e trimestre, le rythme des créations d'emplois reste plus faible qu'en 2022 », Insee Conjoncture, no 30, janvier 2024, p. 4.

Tableau 6 : Taux de chômage territorialisé en 2024

	CIVIS	CASUD	CIREST	TCO	CINOR	La Réunion	France hexagone
Taux de chômage des jeunes de moins de 26 ans	17	15	19	17	17	17	16
Part des Demandeurs d'emploi selon le niveau de diplôme (%)							
< CAP-BEP	26	28	25	26	24	26	16
CAP-BEP	34	34	37	34	32	34	28
Baccalauréat	22	23	24	20	23	22	23
Bac + 2	9	8	8	9	10	9	13
>= Bac + 3	9	6	6	9	10	8	20

Source : France Travail

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

1.6 LES FILIÈRES STRATÉGIQUES POUR LA RÉGION RÉUNION

En 2023, la région Réunion a adopté son SRDEII La Nouvelle Economie La Réunion 2030, établissant ainsi une feuille de route claire et volontariste pour le développement économique. Pour certains acteurs, il s'agit de développer l'ensemble des maillons des chaînes de valeur au sein des secteurs prioritaires et/ou émergents. L'une des priorités est de « soutenir les filières répondant aux besoins du territoire », ce qui signifie accompagner les dynamiques de développement de filières réputées comme traditionnelles, telles que l'agriculture, le BTP et celles qui répondent aux enjeux futurs du territoire offrant notamment des potentiels d'innovation et de formation. Il s'agit des filières d'excellence suivantes :

- Numérique ;
- Agroalimentaire ;
- Bâti tropical ;
- Energies renouvelables ;
- Économie bleue ;
- Tourisme.

Pour celles-ci, des contrats de filières se mettent en place progressivement pour identifier « collectivement des solutions aux enjeux du territoire ou appréhender de nouveaux défis technologiques ».

D'autres filières sont considérées comme émergentes, il s'agit des filières suivantes :

- L'aéronautique ;
- L'économie du « care » ;
- Les industries culturelles et créatives ;
- Le sport et les industries sportives.

Enfin, une autre priorité du SRDEII concerne le développement

de l'économie sociale et solidaire (ESS) pour se diriger vers « une économie réunionnaise plus coopérative, plus inclusive et équitable ».

C'est dire que l'articulation entre les différents schémas régionaux s'interconnecte sur l'appui aux filières économiques stratégiques, comme le rappelle l'une des actions prioritaires mentionnée dans les Orientations Budgétaires de la Région en 2023 : « Développer l'enseignement supérieur et en particulier renforcer et diversifier les filières et les diplômes adaptés aux besoins du territoire (précisés par le SRDEII, le SRESRI et la S3/S5)²¹ ».

Le soutien aux actions en matière d'adéquation emploi-formation dans les filières prioritaires et émergentes est donc à développer. Peu de filières présentent des analyses de type GPECT permettant d'identifier les besoins quantitatifs en matière d'emploi, leurs niveaux (catégories socio-professionnelles) et la spécialité sectorielle. Ce manque est souligné par les acteurs du territoire notamment dès lors qu'il s'agit de penser le développement des certifications, des diplômes et des spécialités de formation. Les études par filière préconisent de manière générale de développer une offre de formation initiale et continue en adéquation avec leurs besoins, mais peinent à proposer des actions plus précises (diplômes du supérieur à développer par exemple).

²¹ Conseil Régional de La Réunion, Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation-La nouvelle économie-La Réunion 2030, P.31.

Tableau 7 : Différentes actions en matière d'adéquation formation-emploi préconisées par les acteurs par secteur d'activité

Filières	Entrepreneuriat	Formation	Attractivité / orientation	Recherche et innovation
Agro-alimentaire			<ul style="list-style-type: none"> Faire de l'agroalimentaire un secteur vecteur d'emploi 	
Bâti tropical ²²		<ul style="list-style-type: none"> Définir les formations nécessaires en adéquation avec les besoins du secteur du bâti (formation initiale et continue) Adapter le contenu des formations au contexte tropical (formation initiale et continue) 		<ul style="list-style-type: none"> Favoriser le transfert technologique : Faciliter la diffusion d'informations pour le passage de la R&D à l'industrialisation des innovations Soutenir financièrement la R&D comme appui à la diversification et la création de nouveaux produits et nouvelles offres de service. Promouvoir l'excellence locale en répondant à des AO nationaux adaptés aux DOM
Energies renouvelables		<ul style="list-style-type: none"> Développer l'offre de formation initiale Développer l'offre de formation professionnelle et continue 	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'attractivité de la filière photovoltaïque 	
Tourisme		<ul style="list-style-type: none"> Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique de l'île et sur l'innovation 		<ul style="list-style-type: none"> Agir sur la montée en compétences de l'écosystème touristique de l'île et sur l'innovation
Economie bleue		<ul style="list-style-type: none"> Harmoniser les GPEC S'appuyer sur l'observatoire (RPC) pour identifier les métiers en tension²³ Cartographier les passerelles possibles et vérifier la couverture des besoins par les formations professionnelles à La Réunion et dans l'Hexagone Développer des modules de formation initiale Développer le projet de Lycée de la Mer et lui conférer une dimension Océan Indien Colorer les diplômes pour permettre à des compétences sur les métiers en tension de s'exercer Déployer des modules courts complémentaires aux formations existantes Développer les formations en alternance 	<ul style="list-style-type: none"> Construire un bateau école et organiser des visites en entreprise pour les jeunes Déployer un plan de communication pour susciter les vocations auprès des jeunes 	<ul style="list-style-type: none"> Innovation et recherche – approfondissement des connaissances Lister et qualifier les financements disponibles Développer des moments d'échange Mettre à disposition des études réalisées par la région
Filière numérique ²⁴		<ul style="list-style-type: none"> Disposer d'une cartographie exhaustive de l'offre de formation au numérique Développer une méthodologie pour faire évoluer l'offre de formation à court/ moyen terme Développer l'alternance sur le territoire Adapter et compléter l'offre de formation/ateliers de sensibilisation aux usages numériques des entreprises 	<ul style="list-style-type: none"> Promouvoir l'offre de formation auprès des apprenants et des entreprises Créer un kit d'animation de la filière à destination des jeunes Investir les établissements scolaires et favoriser les grands événements Créer un kit entreprise pour l'accueil des stagiaires 	
Filière Aéronautique & Drones ²⁵		<ul style="list-style-type: none"> Renforcer les formations existantes avec formation post bac ou options ou parcours qualifiants spécifiques (mécanique/ maintenance/automatismes et informatiques des systèmes industriels – électricité/électrotechnique/électronique/ informatique-métallurgie et lère transformation des métaux-transformation des matériaux/plasturgie/composite – gestion des transports et logistiques associés – commerce) Flécher des parcours de mobilités qualifiantes pour accéder aux métiers de la filière Création d'un campus des métiers aériens aéronautiques (Service des transporteurs aériens, exploitation et services aéroportuaires, métiers de la maintenance, pilotage professionnel et privé) 	<ul style="list-style-type: none"> Créer une lisibilité de la filière pour les jeunes Développement d'une plateforme orientation au sein de l'Aérocampus 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'une destination de développement d'exploration spatiale Développement du CEED (Centre d'Excellence et d'Essais Drone)
ESS	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir l'entrepreneuriat féminin Identifier les freins et leviers à l'entrepreneuriat féminin Structurer les acteurs de l'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin) 	<ul style="list-style-type: none"> Structurer des cursus de formation professionnelle des acteurs de l'ESS notamment dans le domaine de la gestion financière (y compris les bénévoles), afin de viabiliser les structures et favoriser le développement d'emplois pérennes 	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser et promouvoir l'ESS (création de lieux de partage ouverts online ; campagne de communication locale ; salon de l'ESS ; définition d'un système de labélisation) 	

²² Agence Nexa, *Le livre vert du bâti tropical à La Réunion, Revue des savoir-faire réunionnais face aux défis à relever*, 2018.

²³ A partir du contrat de filière élaboré en 2023-2024.

²⁴ Conseil régional de La Réunion, *Le Pacte Numérique (Contrat de filière numérique)*, Feuille de route 2020-2023, 2020.

²⁵ https://elangroupe.eu/wp-content/uploads/2021/06/8pages-aerotech-pr3-ecr_16062021.pdf

1.7 L'ÉVOLUTION DES EMPLOIS ENTRE 2008 ET 2018

Sur les 277 450 emplois recensés en 2021, 44,1% sont dans le secteur de l'administration publique, l'enseignement, la santé et l'action sociale. Le second secteur, important en termes d'emplois, est le secteur du commerce, des transports et des services divers (39,4%). La répartition des emplois a peu évolué entre 2015 et 2021, mais elle a en revanche connu des évolutions entre 2008 et 2018. Ces 2 secteurs ont connu une croissance des emplois au-delà des 15%. Ils représentaient plus de 83 % des emplois à La Réunion en 2018. De manière intermédiaire, les industries manufacturières, industries extractives et autres industries connaissent une croissance modérée des emplois (près de 9%). Enfin, les secteurs de l'agriculture, de la sylviculture, de la pêche et de la construction ont connu une décroissance des emplois.

Les emplois sont concentrés sur la CINOR, le TO et la CIVIS. Dans les secteurs de l'administration publique, l'enseignement, la culture, la santé humaine et l'action sociale, 30% des emplois se trouvent sur la CINOR, 32% sur la CIVIS et 22% sur le TO. Dans les intercommunalités du Sud et sur la CIREST, l'emploi reste faible.

Dans les secteurs de l'administration publique, l'enseignement, la culture, la santé humaine et l'action sociale, ce sont les emplois dans l'hébergement médico-social et l'action sociale sans hébergement et ceux dans les activités pour la santé humaine qui ont le plus augmenté (respectivement 76% et 30%), confirmant la nécessité de soutenir le développement du « care » comme le souligne le SRDEII. Les emplois dans l'enseignement et l'administration publique marquent le pas avec une évolution modérée inférieure à 10%. Les emplois de l'administration publique sont particulièrement présents au sein de la CINOR, de la CIVIS et du TO. Les emplois de la santé et du social apparaissent largement moins bien représentés au sein de la CIREST et de la CASUD.

Le secteur du commerce, transport, services divers - en dehors de l'édition, l'audiovisuel et de la diffusion qui connaît une décroissance des emplois -, tous les autres secteurs connaissent une croissance entre 2008 et 2018.

Le secteur de la recherche-développement scientifique, même s'il représente moins de 600 emplois en volume et moins de 1% en proportion du secteur dans son ensemble, a connu une croissance des emplois de près de 95% entre 2008 et 2018. Les activités de Recherche & Développement sont concentrées sur la CINOR avec près de la moitié des emplois du secteur, et sur la CIVIS avec 32% des emplois.

Les activités informatiques et services d'information, représentant un peu plus d'1% des emplois, affichent un réel dynamisme avec près de 66% de croissance. Les emplois dans l'informatique et les services d'information sont majoritairement présents sur la CINOR (48%) et la CIVIS (16%).

L'hébergement, la restauration, les activités de services administratifs et de soutien aux entreprises sont 2 secteurs qui affichent une croissance des emplois et qui représentent une part importante des emplois sur le territoire réunionnais. Les emplois dans l'hébergement-restauration sont particulièrement présents sur les zones touristiques, mais moins présents sur la CIREST et la CASUD.

La croissance des emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures est particulièrement marquée sur le territoire. Entre 2015 et 2021, la croissance est de l'ordre de 25%. Cependant, les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures ne représentent que 12% des emplois. Les professions intermédiaires affichent une croissance de +13%, mais représentent 26% de l'ensemble des emplois. Si ces tendances se poursuivent, un soutien au développement de l'enseignement supérieur permettrait d'alimenter cette dynamique d'emplois. Le besoin en diplômés de niveau bac +3, 4 et 5 s'avère nécessaire puisque les cadres et professions intellectuelles supérieures sont encore peu représentés (12%) au sein du marché du travail, moins représentés que les professions intermédiaires (26%) et que les employés (34%). Les répartitions territoriales montrent de grandes différences dans la mesure où les emplois de cadres et professions intellectuelles supérieures sont peu représentés sur la CIREST et la CASUD (moins de 16% à elles seules). Si la CINOR concentre 39% des emplois de cadres en 2018, leur poids a baissé entre 2008 et 2018 au profit du TO et de la CIVIS. C'est le même constat pour l'emploi des professions intermédiaires.

1.8 LES BESOINS EN RECRUTEMENT EN PERSONNEL QUALIFIÉ

Chaque année, France Travail adresse à près de 2 millions d'établissements une enquête pour recueillir leurs besoins en recrutement (enquête Besoins de Mains d'œuvre, BMO²⁶). Entre 2016 et 2024, les projets de recrutement de professions intermédiaires sont plus importants en volume que ceux des cadres et ingénieurs. Pour les professions intermédiaires, les évolutions sont moins linéaires et après un pic enregistré en 2019 puis en 2023, les projets de recrutements atteignent progressivement le chiffre de 8 000.

En 2024, 39% des projets de recrutement de cadres et d'ingénieurs étaient prévus dans le bassin d'emploi de « Réunion Nord », 28% dans celui de « Réunion Ouest », 28% dans celui de « Réunion Sud » et seulement 4% dans celui de « Réunion Est ». A la même période, 31% des projets de recrutement de professions intermédiaires étaient prévus dans le bassin d'emploi « Réunion Sud », 29% dans le bassin « Réunion Nord », 22% dans celui de « Réunion Ouest », 18% dans celui de « Réunion Est ». Dans le bassin d'emploi « Réunion Nord », les projets de recrutements de cadres et d'ingénieurs représentent plus de 6% des projets dans leur ensemble. C'est le niveau le plus élevé à La Réunion. Dans le bassin d'emploi « Réunion Est », les projets de recrutements de professions intermédiaires sont en proportion relativement importants, près de 30% en 2024.



²⁶ Activités juridiques et comptables, banque et assurances, conseil en gestion des entreprises, activités informatiques, communication et médias, ingénierie R&D.

En 2024, parmi les cadres et ingénieurs, les professions faisant l'objet du plus grand nombre de projets de recrutement sont :

- Artistes, dont 32% de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Pharmaciens, dont 87% de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs et cheffes de chantier et conducteurs de travaux (cadres), dont 64% de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Médecins, dont la moitié de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes), dont 44% de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Psychologues et psychothérapeutes dont 59% de projets de recrutement jugés difficiles ;
- Technico-commerciaux, dont 54% de projets de recrutement jugés difficiles.

Les difficultés de recrutements des professions intermédiaires ont eu tendance à augmenter au cours des dernières années, et ce, pour l'ensemble des bassins d'emploi. C'est dans le bassin d'emploi « Réunion Sud » que ces difficultés sont les plus importantes en 2024, avec plus de 50% des projets de recrutements jugés difficiles, suivi du bassin « Réunion Nord » (42%). Le bassin d'emploi « Réunion Est » présente peu de difficultés de recrutement, mais également peu de projets de recrutement.

Parmi les professions intermédiaires, les projets de recrutement les plus importants en volume sont :

- Professionnels de l'animation socioculturelle, dont 38% de projets de recrutement difficiles ;
- Formateurs, dont 22% de projets de recrutement difficiles ;
- Infirmiers et sages-femmes, dont 24% de projets de recrutement difficiles ;
- Professionnels des spectacles, dont 16% de projets de recrutement difficiles ;
- Professionnels de l'action sociale, dont 59% de projets de recrutement difficiles ;
- Sportifs et animateurs sportifs, dont 43% de projets jugés difficiles ;
- Attachés commerciaux, dont 53% de projets jugés difficiles ;
- Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle, dont 85% de projets jugés difficiles ;
- Surveillants d'établissements scolaires et accompagnateurs des élèves en situation de handicap, dont 9% de projets difficiles ;
- Techniciens médicaux et préparateurs, dont 49% de projets jugés difficiles.

Chaque année, France Relance publie une liste de métiers porteurs qui a pour « finalité de guider la sélection des parcours de reconversion professionnelle dans le cadre du dispositif de Transitions collectives ».

En 2023, pour les emplois de cadre, les métiers porteurs étaient les suivants :

- Ingénieurs du bâtiment et des travaux publics, chefs de chantier et conducteurs de travaux (cadres) / Domoticiens ;
- Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) / DAF, contrôle de gestion, Data analyst, délégués à la protection de données, managers d'équipe ;
- Juristes ;
- Cadres des ressources humaines et du recrutement/ Ingénierie de la formation (e-learning, etc.), Développement RH (GPEC, etc.) ;
- Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique, chefs de projets informatiques/ cybersécurité, développement informatique, systèmes d'information ;
- Cadres des magasins / managers (secteur commerce). Pour les professions intermédiaires, les métiers porteurs étaient les suivants :
- Chefs de chantier, conducteurs de travaux (non cadres) ;
- Techniciens et agents de maîtrise de la maintenance et de l'environnement / QSE et QHSE (niche), maintenance dans l'industrie agroalimentaire, technicien de maintenance industrie ;
- Techniciens des services administratifs / gestionnaires de paie ;
- Techniciens des services comptables et financiers/ comptables en entreprise, collaborateurs en cabinet comptable ;
- Techniciens d'étude et de développement en informatique ;
- Techniciens de production, d'exploitation, d'installation et de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique/ techniciens Data Center ;
- Techniciens des assurances / gestionnaires courtage en assurance.

1.9 FOCUS SUR L'EMPLOI DES CADRES À LA RÉUNION

Les analyses régulières de l'emploi des cadres à La Réunion réalisées par l'APEC permettent de caractériser les spécificités du territoire en matière d'alimentation de la main d'œuvre très qualifiée au sein des entreprises locales. Le panorama général de l'emploi des cadres à La Réunion souligne un dynamisme certain post-COVID au sein d'une économie tertiaire tournée vers l'économie

locale²⁷. En 2021, les cadres sont 33% à travailler dans les services à forte valeur ajoutée²⁸, ce qui est 11 points de moins qu'en Hexagone. Ils sont aussi sous-représentés dans les activités industrielles. Près de 70% d'entre eux travaillent dans des structures de - de 250 salariés contre 49% sur l'Hexagone. Les cadres sont davantage sur des fonctions support, administratives, comptabilité et finance (25% contre 20% en moyenne hexagonale) et sont a contrario moins représentés chez les ingénieurs, les cadres d'étude R & D en informatique – chefs de projets informatiques. Enfin, les analyses de l'APEC soulignent malgré un niveau de formation en constante augmentation que celui-ci est en deçà de la moyenne hexagonale : 39% sont titulaires d'un bac +5 contre 54% sur l'Hexagone.

Les analyses de l'APEC mettent en évidence des difficultés de recrutement pour les entreprises qui s'expliquent, d'une part, par un manque de compétences disponibles au niveau local et d'autre part, par un marché de l'emploi cadre peu fluide. Sur le premier point, malgré une offre de formation initiale plus développée que dans les autres territoires ultramarins, elle est moins diversifiée que dans l'Hexagone. L'offre de formation supérieure initiale est plus centrée sur les formations universitaires et les cursus de Licence, ce qui « offre relativement peu d'opportunités d'accès à des diplômés d'ingénieurs ou encore à des doctorats ». Le diagnostic de l'APEC montre que « certaines entreprises font état d'un déficit, voire d'une absence de profils formés sur le territoire dans leur domaine d'activité, ce qui accentue les difficultés à recruter des cadres, notamment lorsque les profils jeunes diplômés sont visés ». Il s'agit principalement des entreprises ayant des besoins en compétences commerciales, en ingénierie ou dans le domaine de la santé. Les entreprises « relèvent une inadéquation structurelle entre leurs besoins en compétences cadres et celles disponibles localement » qui « se traduit par un manque de candidatures adaptées ».

Le manque de fluidité de l'emploi cadre est lié aux difficultés de mobilités, de déplacements des travailleurs et à un moindre recours au débauchage dans un contexte insulaire « où tout le monde se connaît ». Ces difficultés d'alimentation de la main d'œuvre très qualifiée aux besoins du territoire sont exacerbées par un solde migratoire des étudiants largement déficitaire, car « nombre de jeunes réunionnais quittent l'île pour accéder à des formations supérieures non disponibles sur le territoire ». Selon les entreprises, « les jeunes resteraient dans l'Hexagone a minima pour leur début de carrière professionnelle, ce qui occasionne un manque

de profils de jeunes diplômés sur le marché du travail local ». Au regard de ces éléments, plusieurs constats peuvent être dressés en ce qui concerne les orientations stratégiques du SRESRI 2025-2035 :

- Un développement de l'offre de formation au-delà du niveau bac +3 avec une diversification de l'offre aux niveaux bac +4 et 5 et le soutien au développement de nouvelles spécialités pour répondre aux besoins locaux sectoriels ;
- Un accroissement quantitatif des jeunes qui poursuivent au-delà du bac +3 pour alimenter les besoins en recrutement des entreprises locales, ce qui implique de créer les conditions favorables pour permettre aux jeunes de poursuivre dans l'ES : conditions de vie, autonomie, orientation et accompagnement dans les parcours ;
- Un accompagnement des nouveaux entrants sur le marché du travail via une plus forte immersion en entreprise comme le soutien aux périodes de stages ou le développement de l'alternance ;
- Un accompagnement à la mobilité de jeunes diplômés de l'enseignement supérieur formés dans l'Hexagone à occuper des emplois de cadres à La Réunion.

²⁷ APEC, *Attractivité des entreprises et emplois cadres à La Réunion*, Recrutement, Prévisions et processus, 2021).

²⁸ *Activités juridiques et comptables, banque et assurances, conseil en gestion des entreprises, activités informatiques, communication et médias, ingénierie R&D.*

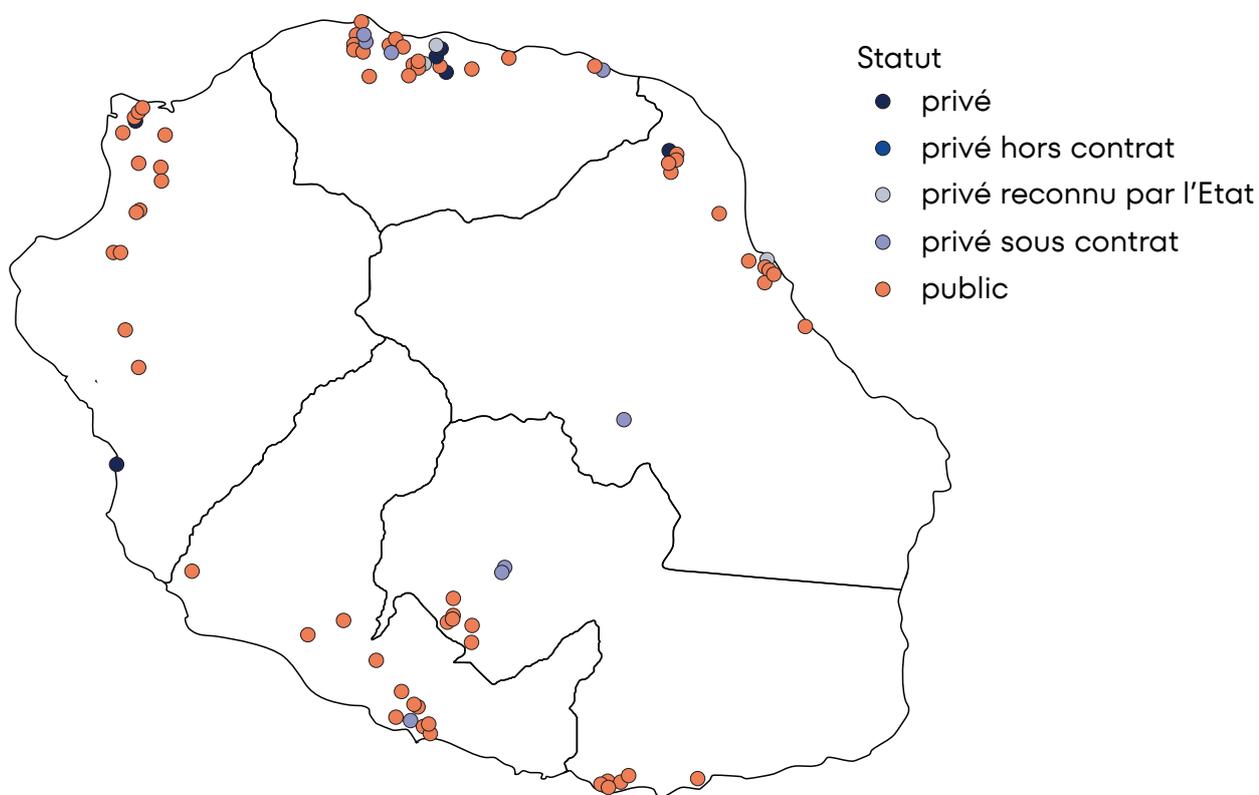
2. L'offre de formation d'enseignement supérieur de La Réunion

Il s'agit aussi bien d'apprécier la voie initiale et la voie continue dans l'offre de formation.

2.1 TERRITORIALISATION DE L'OFFRE DE FORMATION INITIALE

La carte ci-dessous présente le maillage géographique des établissements qui proposent au moins une action de formation initiale dans l'enseignement supérieur en 2024. Le secteur public représente 87% des structures d'enseignement supérieur, cette part est largement supérieure à celle de l'Hexagone (68%).

Carte 2 : Répartition des établissements d'enseignement selon leur statut sur le territoire



ONISEP

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et
Strasbourg Conseil, 2024

Tableau 8 : Structuration de l'offre de formation initiale d'enseignement supérieur à La Réunion en comparaison avec l'Hexagone

Niveau	France		La Réunion	
	Nombre d'actions de formation	En %	Nombre d'action de formations	En %
Bac +1	2 388	8,4	42	13,0
Bac +2	9 615	33,66	146	45,3
Bac +3	8 120	28,42	85	26,4
Bac +4	389	1,4	1	0,3
Bac +5 et plus	8 056	28,2	48	14,9
Statut				
Privé	3 686	12,9	4	1,2
Privé hors contrat	906	3,17		
Privé reconnu par l'Etat	1 578	5,5	12	3,7
Privé sous contrat	2 880	10,08	23	7,1
Public	19 518	68,32	283	87,9
Spécialités				
Agriculture, animaux	647	2,3	11	3,4
Armée, sécurité	139	0,5	1	0,3
Arts, culture, artisanat	2 176	7,6	6	1,9
Banque, assurances, immobilier	552	1,9	5	1,6
Commerce, marketing, vente	1 744	6,1	20	6,2
Construction, architecture, travaux publics	565	2,0	19	5,9
Environnement, énergies, propreté	939	3,3	13	4,0
Gestion des entreprises, comptabilité	4 787	16,8	61	18,9
Histoire-géographie, psychologie, sociologie	1 407	4,9	8	2,5
Hôtellerie-restauration, tourisme	658	2,3	7	2,2
Information-communication, audiovisuel	1 465	5,1	11	3,4
Informatique, Internet	1 672	5,9	16	5,0
Lettres, langues, enseignement	1 796	6,3	18	5,6
Logistique, transport	183	0,6	5	1,6
Matières premières, fabrication, industries	1 079	3,8	11	3,4
Mécanique	2 765	9,67	34	10,6
Santé, social, sport	2 514	8,8	36	11,2
Sciences	1 624	5,7	18	5,6
Economie, droit, politique	1 517	5,3	16	5,0
Electricité, électronique, robotique	339	1,12	6	1,9

Source : ONISEP

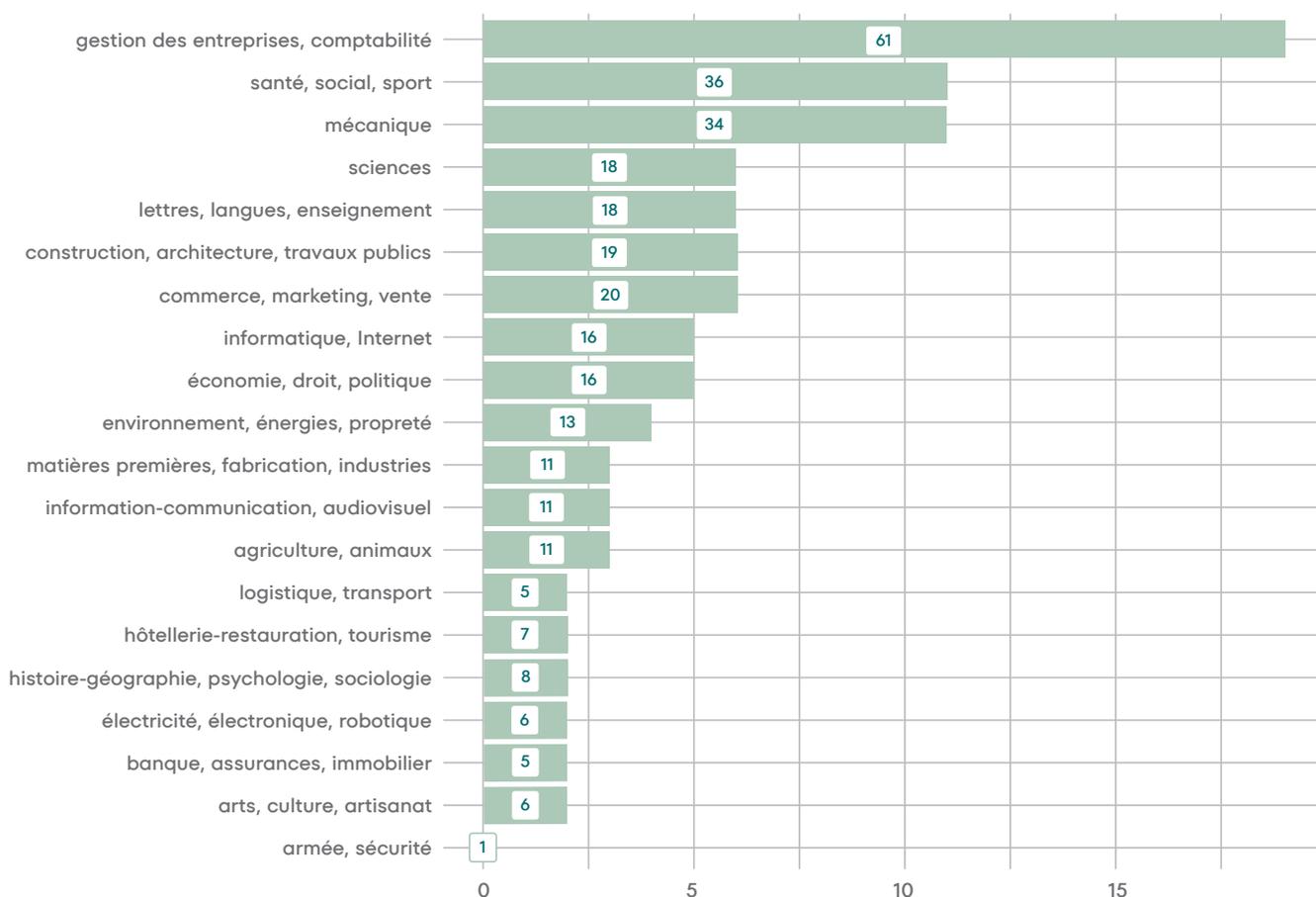
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

En 2024, à La Réunion, 322 actions de formations d'enseignement supérieur sont déployées sur le territoire. En termes de spécialités, si la construction, l'architecture, les travaux publics, la gestion des entreprises, la comptabilité, la santé, le social et le sport sont bien représentés, c'est moins le cas des arts, la culture, l'histoire-géographie, la psychologie et la sociologie.

Quelques constats synthétiques peuvent ainsi être appréhendés :

- Une forte présence des formations dans les domaines de la construction, l'architecture, les travaux publics en lien avec le secteur économique du BTP, marqueur du territoire ;
- Une surreprésentation des formations liées à la gestion des entreprises, du commerce et de la vente (24% de l'offre de l'enseignement supérieur) en lien avec le commerce-service considéré comme un autre marqueur du territoire ;
- Une importante présence des formations dans le domaine de la santé et du social en lien avec la présence du CHU, premier employeur réunionnais, et les problématiques démographiques (vieillesse de la population par exemple) ;
- Des filières encore peu présentes sur le territoire en lien avec les orientations stratégiques de développement économique (tourisme, logistique, transport dans les activités de l'économie bleue).

Figure 2 : Spécialités de formation des actions de formations initiales dispensées à La Réunion



Source : ONISEP

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

La structuration territoriale de l'offre de formation initiale (publique et privée) dans l'enseignement supérieur se caractérise par une polarisation de l'offre sur la CINOR avec la présence du campus dionysien de l'Université de La Réunion.

C'est sur ce territoire que se concentrent aussi les formations les plus élevées de l'enseignement supérieur, c'est-à-dire de niveau bac +3 et plus (40% des formations de niveau bac +3 +4, 60% des formations de niveau bac +5).

Tableau 9 : Actions de formations d'enseignement supérieur initiales à La Réunion en 2024

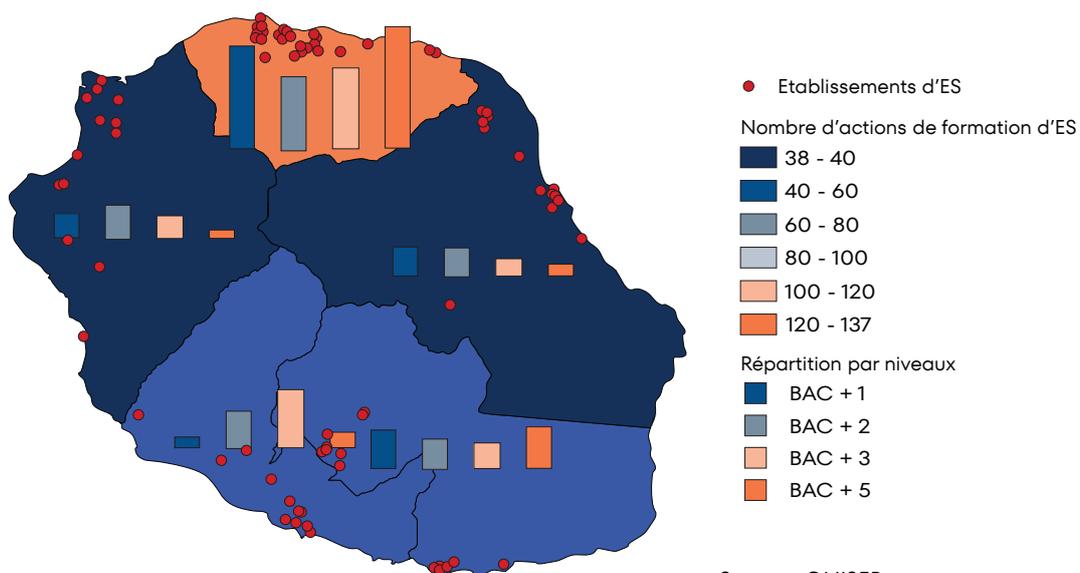
	<u>n</u>	%	BAC +1 (%)	BAC +2 (%)	BAC +3 (%)	BAC +5 (%)
Communauté Intercommunale des Villes Solidaires (CIVIS)	57	18	5	18	28	8
Communauté d'Agglomération du Sud de La Réunion (CASUD)	51	16	19	15	13	21
Communauté Intercommunale Réunion Est (CIREST)	38	12	14	14	8	6
Communauté Intercommunale du Nord de La Réunion (CINOR)	137	43	50	36	40	60
Communauté d'agglomération du Territoire de l'Ouest (TO)	39	12	12	16	11	4

Source : ONISEP

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

La CIREST est l'intercommunalité qui concentre le moins d'actions de formations, ce qui confirme la volonté de soutenir le développement d'un campus de formation dans cette partie de l'île.

Carte 3 : Répartition géographique des actions de formation d'enseignement supérieur initiales à La Réunion



Source : ONISEP

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

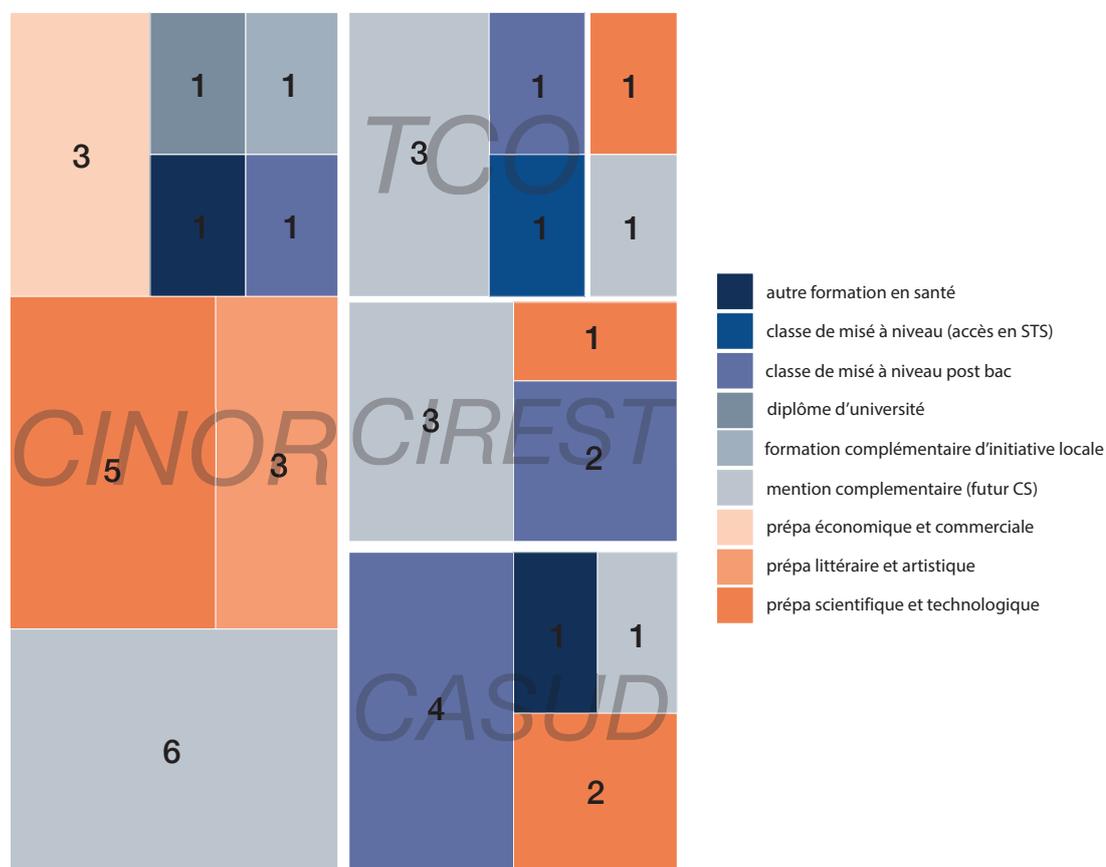
Au niveau bac +1, en 2024, l'offre de formation se répartit entre CPGE (15 actions de formation, soit 45% de l'offre à ce niveau), les mentions complémentaires (14 actions de formation, soit 33% de l'offre de formation à ce niveau) et les classes de mise à niveau (10 actions de formation, soit 21% de l'offre de formation à ce niveau). La plupart des CPGE est présente sur le territoire : littéraire et artistique, scientifique et technologique, économique et commerciale. Les formations les plus sélectives de l'enseignement supérieur post-bac sont donc proposées à La Réunion, ce qui n'est pas le cas

d'autres territoires d'Outre-mer (exemple de la Guyane) ou certains départements de l'Hexagone (exemple des Landes). Seul le TO ne dispose pas d'établissement comptant de CPGE. Il faut noter que certaines CPGE se sont démultipliées comme par exemple les CPGE-Véto-BCPST, CPGE-PCSI, CPGE-MPSI, CPGE-Lettres et Sciences sociales. D'autres formations post-bac sélectives sont proposées telles que des CPES au Tampon et à Saint-Denis visant « à favoriser l'égalité des chances, notamment à travers la diversité des profils, dans l'accès à un cycle d'enseignement supérieur ».²⁹



²⁹ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/fr/le-cycle-pluridisciplinaire-d-etudes-superieures-84197>

Figure 3 : Répartition des actions de formations de niveau bac +1 selon les territoires et les types de diplômes

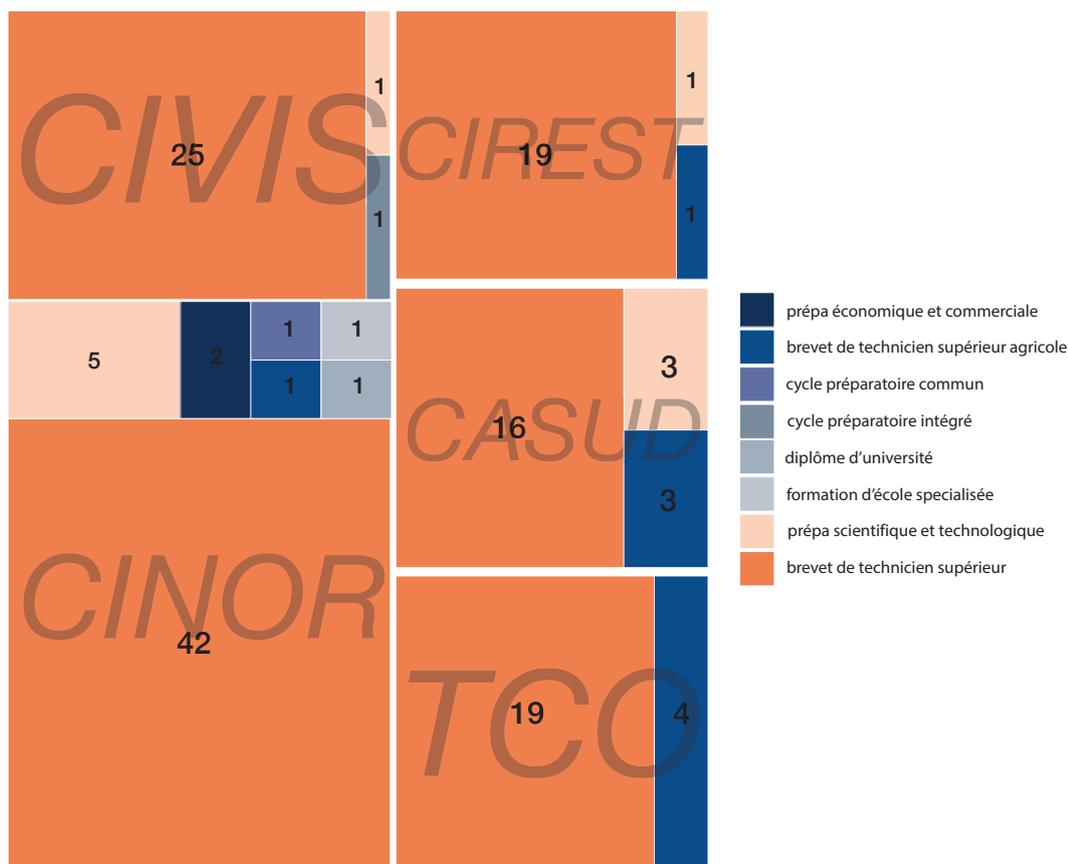


Source : ONISEP
 Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Au niveau bac + 2, l'offre de formation se polarise autour des BTS et des BTSA qui représente plus de 96% des actions de formations proposées à ce niveau-là répartis dans l'ensemble des intercommunalités de La Réunion. La CINOR regroupe 42 actions de formation de BTS contre 25 sur la CIVIS, 19

sur la CIREST, 19 sur le TO et 16 sur la CASUD. Ce maillage territorial offre de nombreuses possibilités pour les jeunes bacheliers généraux, technologiques et professionnels qui souhaitent poursuivre dans des formations supérieures professionnalisantes.

Figure 4 : Répartition des actions de formations de niveau bac +2 selon les territoires et les types de diplômes



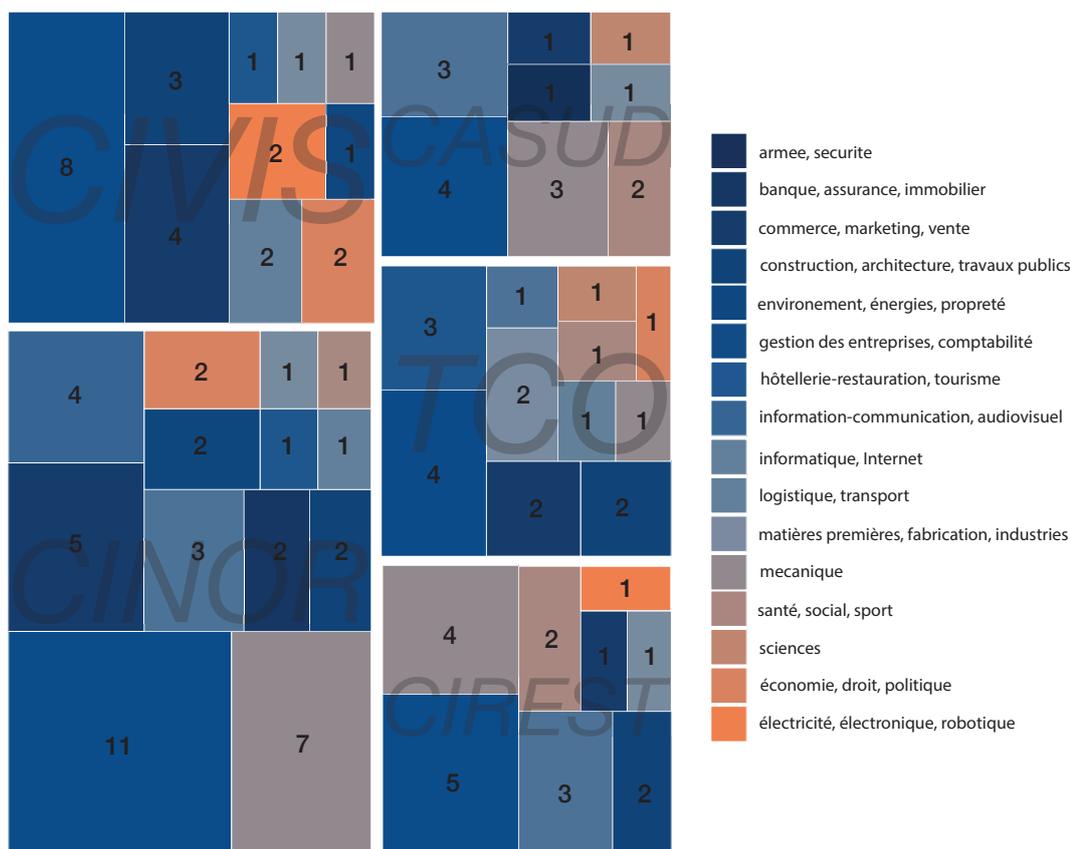
Source : ONISEP

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Les STS sont principalement développées dans les spécialités tertiaires, notamment le domaine de la gestion des entreprises, la comptabilité (32 actions de formation, soit 26% de l'offre de formation en STS), le commerce, le marketing, la vente (13 formations, soit 11% de l'offre de formation en STS) présentes sur l'ensemble des intercommunalités. Dans les spécialités industrielles, les sections les plus développées en STS sont la mécanique et la construction, l'architecture, les travaux publics.

Notons que dans le domaine du numérique, les sections de l'informatique et de l'internet sont présentes sur l'ensemble des intercommunalités, excepté le TO. Les sections de l'hôtellerie-restauration, tourisme, celles de la logistique et du transport ne sont pas très développées sur l'ensemble du territoire alors que les filières sont considérées comme porteuses.

Figure 5 : Répartition des actions de formations de niveau de STS selon les territoires et les spécialités de formation



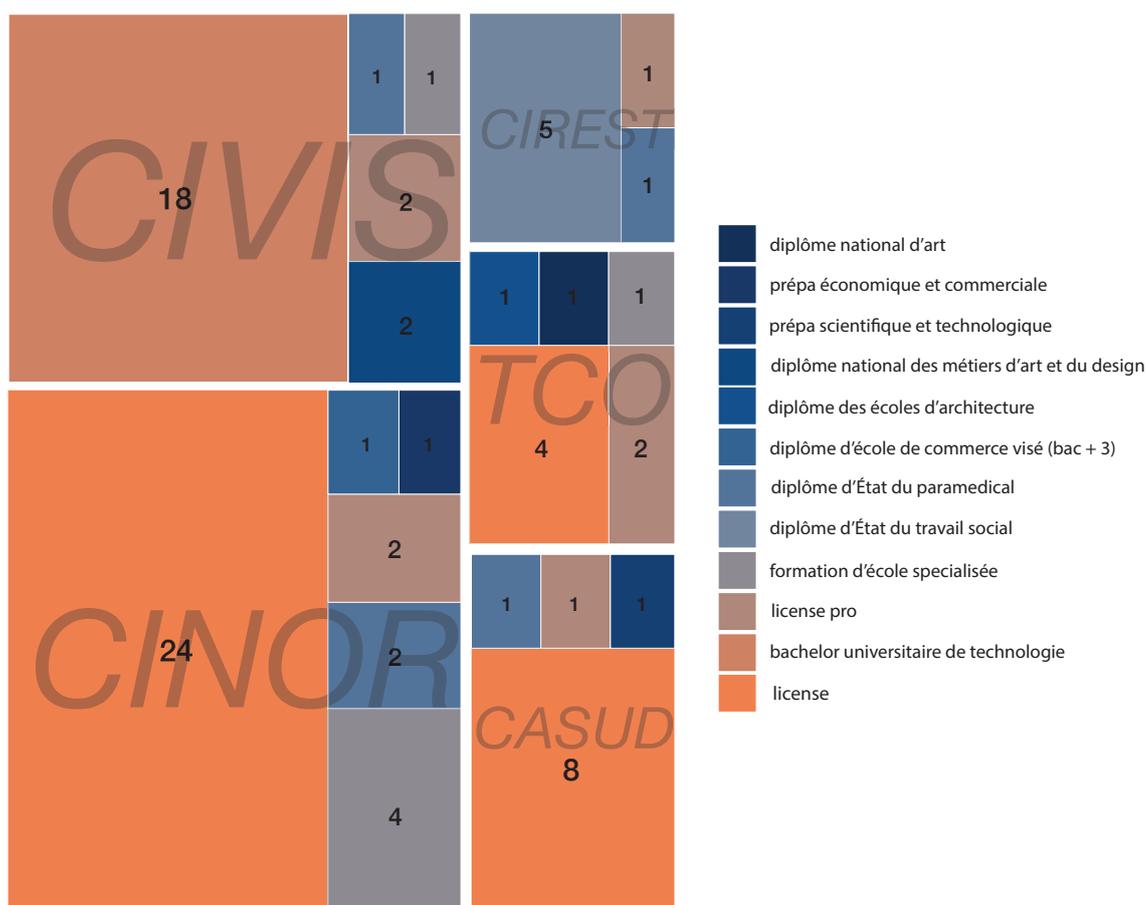
Source : ONISEP

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Au niveau bac +3, les actions de formation se concentrent autour des formations de Licence (42%), de BUT (21%), de Licence Professionnelle (10%) et les diplômes d'Etat du paramédical et du travail social. Les Licences universitaires sont dispensées sur les campus de l'Université de La Réunion à Saint-Denis et au Tampon, les BUT au sein de l'IUT de Saint-Pierre. Les Licences Professionnelles sont présentes dans l'ensemble des intercommunalités au sein de structures diverses (IUT, UR, lycées, UCO, IRTS, IAE).

Enfin, l'offre de formation dans les domaines de la santé et du social est déployée au sein de l'IRTS à Saint-Benoît, de l'IFSI de Saint-Denis et de Saint Pierre, l'Institut régional de formation en psychomotricité de Saint-Pierre, l'Institut régional de formation en ergothérapie de Saint-Denis et au Lycée polyvalent Marie Curie de Saint-Benoît.

Figure 6 : Répartition des actions de formations de niveau bac +3 selon les territoires et les types de diplômes

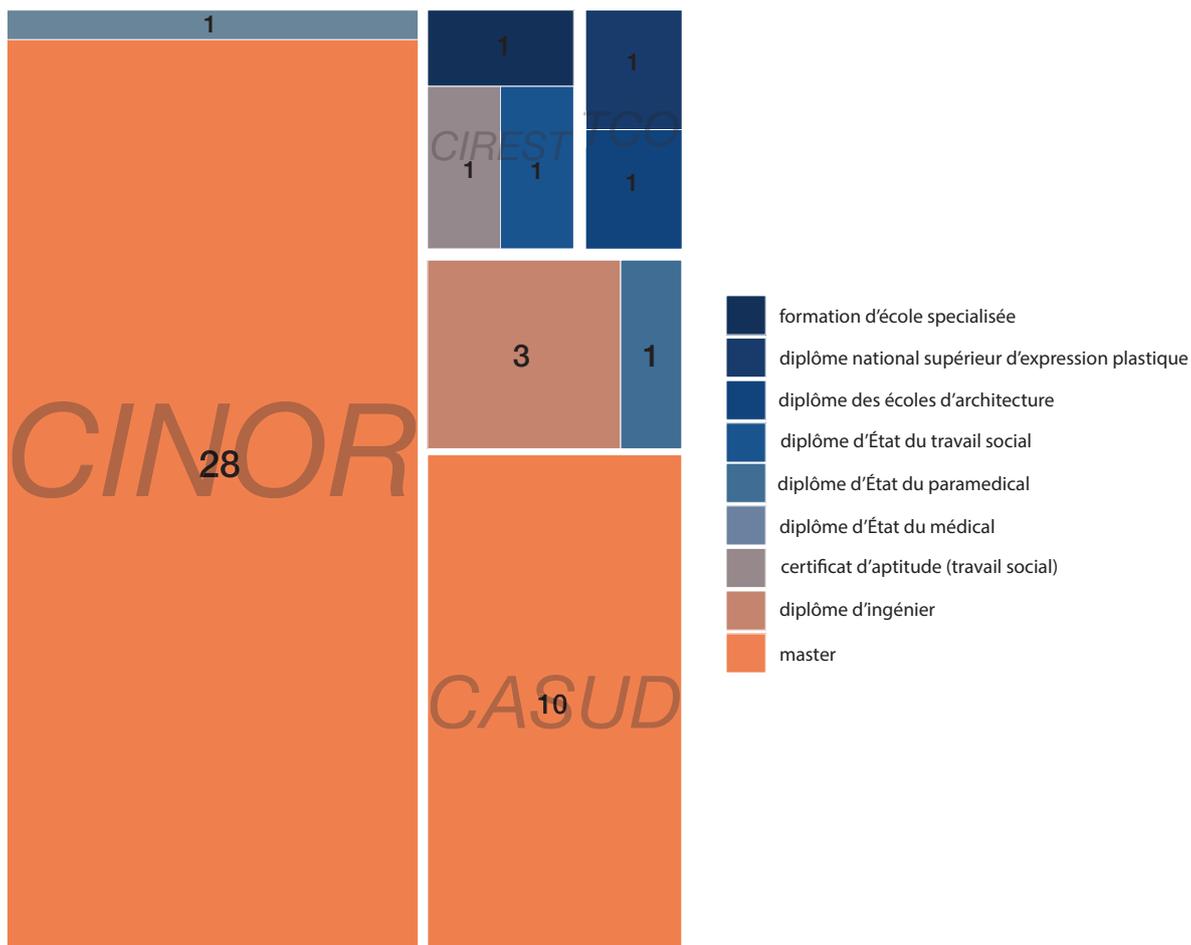


Source : ONISEP
 Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

L'offre de formation de niveau bac +5 se polarise autour des Masters du l'UR déployés sur les campus de Saint-Denis et du Tampon, des différentes structures spécialisées dans la santé et le social, l'école d'ingénieur ESIROI, l'École Supérieure d'Art de La Réunion et l'École Nationale Supérieure d'Architecture-

Réunion. L'ESIROI offre la possibilité d'être diplômé d'un titre d'ingénieur dans 3 domaines de spécialités : agroalimentaire, informatique, bâtiment et énergie.

Figure 7 : Répartition des actions de formations de niveau bac +5 selon les territoires et les types de diplômes



Source : ONISEP

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

2.2 L'OFFRE DE FORMATION CONTINUE À LA RÉUNION

Le Système d'Observation Partenarial (SYOP) de Réunion Prospective Compétences (RPC) permet de quantifier le nombre de places offertes en formation continue à La Réunion. En 2022, près de 17 000 places étaient offertes dans

des parcours de formation de niveaux 5, 6 et 7. Le tableau ci-dessous présente la répartition des parcours selon les différents Groupes Formation Emploi (GFE).

Tableau 10 : Nombre de places offerte de niveau 5 à 7 en formation continue à La Réunion en 2022 selon les principaux GFE

Groupes Formation Emploi (GFE)	Places offertes	Poids (%)
Agriculture	46	0
Appui à la production des industries	97	1
Autres professions, professions d'enseignement et de la magistrature	2 459	14
Bâtiment : gros œuvre, travaux publics	533	3
Bâtiment : gros œuvre, travaux publics	15	0
Commerce	1 993	12
Communication, médias	1 110	7
Création et production artistique	152	1
Electricité, énergie	12	0
Environnement, nettoyage, sécurité	92	1
Formation d'insertion	909	5
Gestion et traitement de l'information	6 787	40
Hôtellerie, tourisme, loisirs	342	2
Mécanique	227	1
Santé, social, soins personnels	1 080	6
Techniques graphiques, impression	374	3
Transformation des matériaux, procédés	363	3
Transport, logistique	388	2
Total	16 979	100

Dans le cadre du développement de la formation continue, La Réunion dispose de 219 centres de formation et d'apprentissage qui déploient 1 329 formations (tous niveaux confondus) dans 23 domaines de formation.

LA PRÉSENCE DES CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire dispose de 2 Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ). Ces dispositifs permettent de créer des alliances éducatives. C'est notamment l'ambition du rectorat qui souhaite « faire des campus des métiers et des qualifications un véritable outil d'offres de formations adaptées aux besoins des jeunes et des entreprises de leur champ professionnel » pour « promouvoir le rayonnement des campus des métiers et des qualifications et leur donner une visibilité ».

Le CMQ Management et Services numériques a pour finalité « d'améliorer l'employabilité et l'adaptabilité des apprenants » via :

- La valorisation des secteurs d'activités tertiaire et numérique ;
- Les propositions d'évolution de la carte des formations ;
- Une mise en réseau des acteurs ;
- Des réponses aux commandes des acteurs ;
- Un décloisonnement des parcours de formation ;
- Une lisibilité des parcours pour les élèves et les parents ;
- L'observation des besoins et des compétences ;
- Les mobilités.

Ce CMQ situé à Saint-Benoît regroupe les EPLE ayant au moins une formation du tertiaire (services aux entreprises), c'est-à-dire une douzaine de lycées, des opérateurs, associations, organismes de formation (AFDET Réunion, ARVISE Réunion, CARIF-OREF Réunion, GIP-FCIP, GRETA Réunion, GRETA Mayotte, AFDAR, CNAM Réunion), l'Université de La Réunion, des écoles d'informatique (ESRN-3IL, CCI-Réunion, EPITECH-SIPLON), des laboratoires de recherche (CEMOI, CRJ, ICARE-ESPE), des entreprises (Digital Réunion), les technopoles, les clusters et les organisations professionnelles (Digital Réunion, MEDEF Réunion, CPME Réunion, SICR, l'Ordre des avocats de Saint-Pierre et de Saint-Denis, l'Ordre des experts-comptables de Saint-Denis).

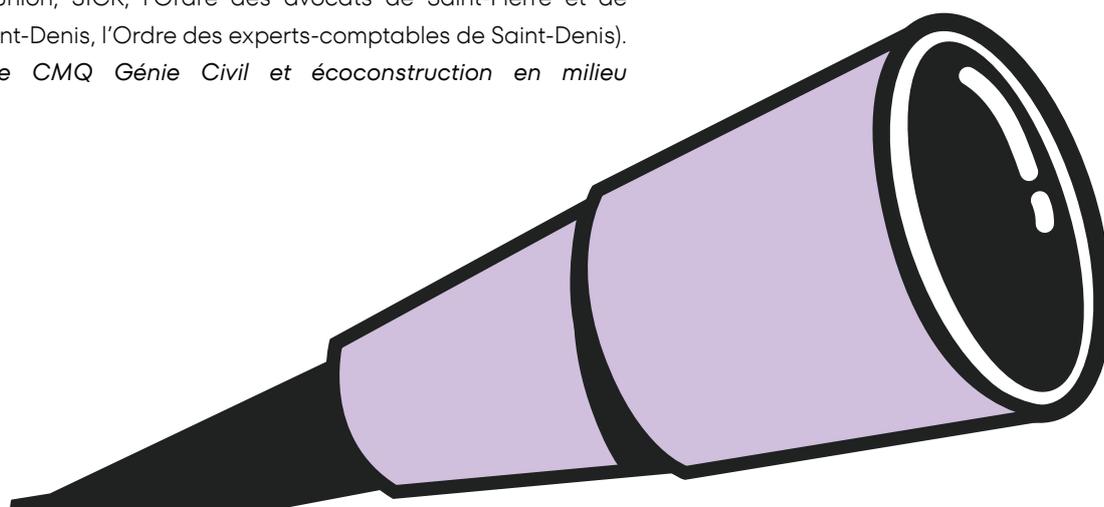
Le CMQ Génie Civil et écoconstruction en milieu

tropical a pour finalité de « valoriser le secteur d'activité du BTP autour d'un réseau d'acteurs de la formation, du monde économique et professionnel qui contribue au développement économique territorial, à l'insertion professionnelle et à la préservation de l'emploi ». Il répond aux attentes du territoire pour :

- Observer, analyser et évaluer les besoins dans l'adéquation emploi/formation, adapter la stratégie au territoire ;
- Travailler sur l'attractivité de la filière et accompagner l'entrepreneuriat des jeunes ;
- Faire connaître et favoriser les innovations (le secteur du BTP connaît une profonde mutation de ses pratiques) ;
- Accompagner les entreprises face aux difficultés de recrutement ;
- Faire bénéficier les publics fragilisés des opportunités d'accès à l'emploi et les aider dans leurs projets professionnels ;
- Mettre à disposition des apprenants un réseau économique pour faciliter leur insertion professionnelle ;
- Faire évoluer la pédagogie vers plus de mixité de parcours et adapter les formations (compétences des apprenants) aux besoins des entreprises.

Ce CMQ situé au Port regroupe des lycées, des CFA, des centres de formation, l'Université de La Réunion, l'IUT de Saint-Pierre, les écoles d'ingénieurs (ESIROI, ENSAM, CNAM), des laboratoires de recherche (PIMENT, CIRBAT, ORLAT, ENERGY-LAB), des entreprises du secteur du BTP et de l'énergie, des clusters et des organisations professionnelles (FRBTP, CAPEB, Constructys, ADIR, Ordre des architectes Réunion-Mayotte, Ordre des géomètres-experts).

Enfin, un CMQ Solidarités et bien-être est en cours d'élaboration.



2.3 ANALYSE DE L'OFFRE DE FORMATION D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Dans l'ensemble, l'offre de formation est considérée comme « diversifiée » par les acteurs institutionnels³⁰. Pourtant, certaines productions de l'INSEE soulignent « une offre de formation peu diversifiée » pour expliquer la faiblesse du niveau de qualification de la population réunionnaise. L'APEC souligne également que l'offre de formation d'enseignement supérieur est peu diversifiée au-delà du niveau Licence, ce qui offre moins d'opportunités de poursuite d'études vers le niveau bac +5. L'APEC souligne la faiblesse de l'offre de formation pour accéder au diplôme d'ingénieur alors que les besoins économiques du territoire sont importants. C'est dire qu'il y a une forte concentration de filières permettant d'accéder aux formations aux grandes écoles, telles que les CPGE, et il est fort à penser que de nombreux jeunes sont amenés à poursuivre leurs études en dehors de l'île.

La territorialisation de l'offre de formation de l'enseignement supérieur est un enjeu majeur à La Réunion. Les difficultés de mobilité et de logement des étudiants incitent ces derniers à s'orienter vers l'offre de formation présente à proximité. Des stratégies d'orientation sous contrainte sont donc à l'œuvre. Sur certains niveaux et pour certaines filières, l'offre de formation est alors largement déployée sur l'ensemble des intercommunalités. C'est notamment le cas des CPGE ou des STS. En considérant les problématiques de territorialisation de l'enseignement supérieur, pendant de nombreuses années, une des stratégies a consisté à démultiplier les formations et d'implanter la même filière sur les différents campus de l'île. Si cette stratégie avait pour ambition d'offrir de nombreuses opportunités de poursuite d'étude dans un contexte contraint de choix d'orientation des jeunes, elle semble être à l'arrêt pour se concentrer davantage autour du renforcement des sites existants :

- La vétusté de certains sites qui nécessitent des travaux de rénovation, notamment dans le cadre d'une adaptation des infrastructures aux enjeux climatiques et énergétiques ;
- Des infrastructures peu adaptées aux modalités d'organisation des cursus de formation : amphithéâtres, salles de cours trop petites pour accueillir les étudiants ;
- De manière générale, des sites universitaires peu adaptés aux évolutions futures de l'offre de formation :
- développement de nouvelles formations, mise en place d'innovations pédagogiques.

Encadré Focus 1 : Le projet de création d'un Campus Est de l'Université de La Réunion

En 2023, l'Université de La Réunion a commandité une AMO pour la création d'un Campus Est sur la ville de Saint-André. Commune de 60 000 habitants, elle dispose de 11 hectares sur le site du Colosse qu'elle souhaite dédier notamment à la création de ce site universitaire. A ce jour, la commune ne dispose pas d'une offre de formation d'enseignement supérieur étoffée. Parmi les atouts propices à ce développement, notons la présence d'un gymnase, d'un complexe sportif et d'un parc de loisir : le Parc du Colosse. Enfin, la ville est suffisamment bien desservie en termes de mobilité puisque reliée par transport routier individuel ou autobus (trajet 1h, gratuité pour les étudiants). L'AMO mise en œuvre a permis de réaliser un diagnostic territorial de l'offre de formation, de la recherche et de l'innovation. Le déploiement d'un campus universitaire à l'Est du territoire devrait être inscrit dans le prochain projet de site de l'Université de La Réunion.

³⁰ MESR, STRATOM La Réunion : Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation, p 12.

LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION DE L'OFFRE DE FORMATION DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

En dehors du projet de développement de l'enseignement supérieur, la phase de diagnostic a permis d'identifier plusieurs projets de développement de l'offre de formation sur le territoire.

Dans le secteur universitaire, l'offre de formation de l'IUT de Saint-Pierre doit s'enrichir de 2 nouvelles spécialités MT2E et G2I dans les 3 prochaines années. A plus long terme, l'implantation d'un campus à l'Ouest pourrait voir le jour. L'ESIROI, école d'ingénieur, a inscrit dans son projet stratégique d'établissement l'ouverture du titre d'ingénieur en informatique par la voie de l'apprentissage.

En médecine, les années futures seront marquées par la montée en charge de l'ensemble des cycles de formation au sein de l'Université de La Réunion. Le CHU a pour ambition de « construire une offre de formation adaptée aux besoins des professionnels et des projets d'établissements du territoire ». Il s'agit d'adapter l'offre de formation initiale et continue aux besoins du territoire en lien avec les métiers en tension.

Toujours dans le domaine de la santé, le projet d'un Institut de Santé Publique est depuis plusieurs années porté par plusieurs acteurs de l'ESRI. Quant au projet d'un Centre en Infectiologie autour du CyROI, il devrait bénéficier de fonds H2020-RUP et du FEDER pour le financement de ses infrastructures.

Le rectorat est sollicité pour programmer des ouvertures de formations. Une CPES classe d'approfondissement en arts plastiques (CAAP) est demandée au lycée Evariste de Parny, un BTS maintenance des véhicules option C pourrait voir le jour au lycée François de Mahy de Saint-Pierre tout comme un BTS commercialisation de solutions techniques au lycée Paul Langevin de Saint-Joseph.

Les organismes privés participent eux aussi au développement de l'offre de formation. L'UCO ouvre une Licence Professionnelle en sciences politiques en août 2025, Rubika des formations sur 5 ans dans les domaines de l'animation 2D, 3D, du jeu vidéo Game Art, du jeu vidéo Game Programming.

D'AUTRES PROJETS À DÉVELOPPER

Depuis de nombreuses années, les acteurs de l'ESRI réunionnais œuvrent au développement d'une Université de l'Océan Indien. Ce projet vise à donner davantage de visibilité aux acteurs de la zone en matière d'enseignement supérieur et de recherche. Il s'agit d'associer l'Université de La Réunion et le Centre Universitaire de formation et de Recherche de Mayotte, puis d'étendre les coopérations à d'autres territoires : Seychelles, Madagascar, Mozambique, Inde, Tanzanie, Kenya, Afrique du Sud.

De manière opérationnelle, l'objectif est de développer une offre de formation commune, « en particulier,

des deuxièmes et troisièmes cycles » largement manquants dans les pays limitrophes, de déployer une offre de formation continue et de favoriser les échanges d'enseignants.

L'Université de La Réunion, dans son contrat de site 2020-2025, avait misé sur la « création d'un campus européen inclusif intégrant des universités ultrapériphériques avec une offre de formation et de recherche ».

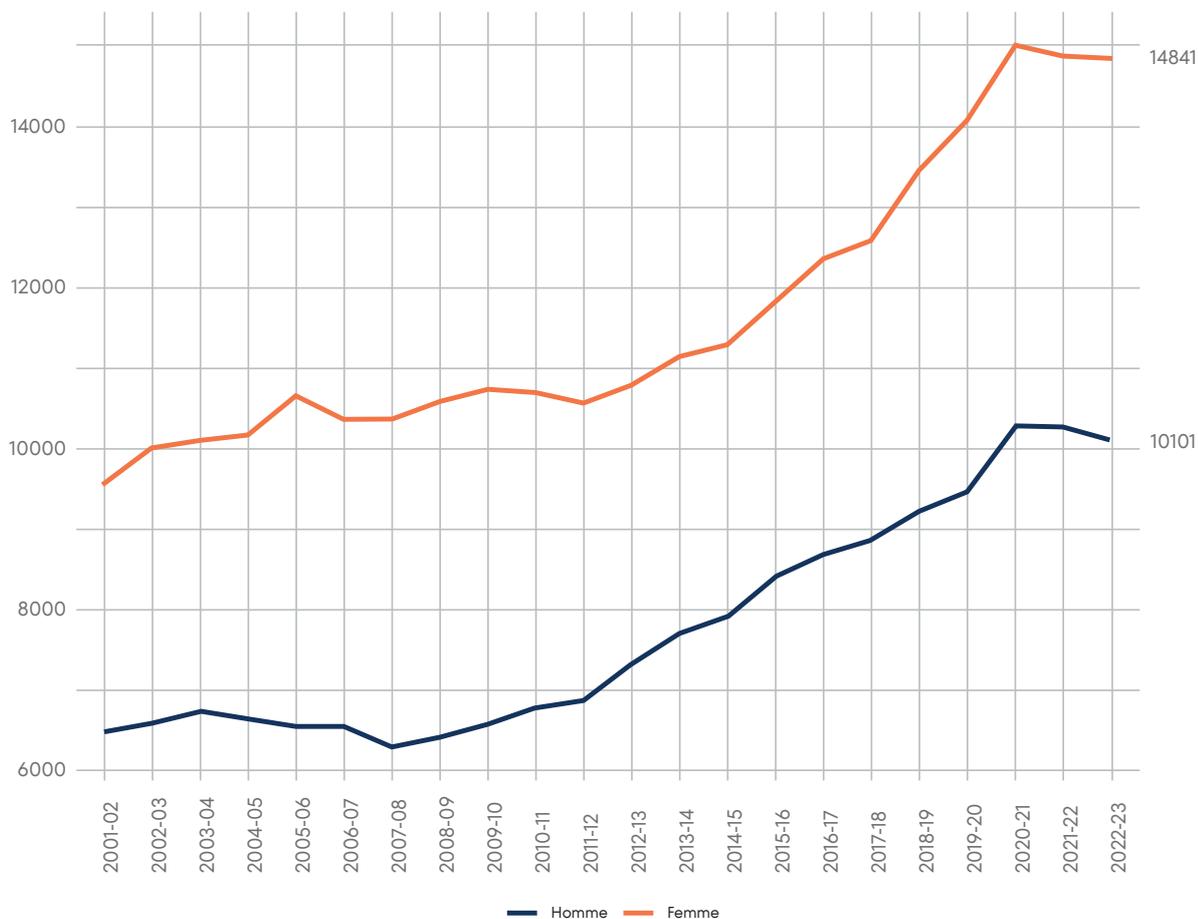
L'implantation d'une Maison des Sciences de l'Homme de l'Océan Indien est un projet porté par l'Université de La Réunion, figurant déjà dans son contrat de site 2020-2025. Il visait à « fédérer les compétences et les ressources scientifiques à l'échelle du bassin régional du Sud-Ouest de l'océan Indien » et « implanter un solide réseau de chercheurs en sciences humaines et sociales ». Pour ce faire, plusieurs jalons sont programmés : articulation des différents projets, renforcement des partenariats de recherche en SHS, augmentation des moyens récurrents des unités de recherche en SHS, adhésion au réseau des MSH et construction de la MSH-OI. Le projet de construction de la MSH-OI est donc porté par l'Université de La Réunion, la région Réunion et le CNRS.

UNE VUE D'ENSEMBLE : UNE FORTE AUGMENTATION DES EFFECTIFS AU DÉBUT DES ANNÉES 2010 POUR LA RÉUNION

A la rentrée 2022-23, les effectifs des inscrits dans l'enseignement supérieur réunionnais atteignent près de 25 000 étudiants. Ils ont augmenté de plus de 55% sur la période 2001-2023 (contre 30% dans l'Hexagone).

En 2022-2023, près de 15 000 filles sont inscrites dans l'enseignement supérieur contre 10 000 garçons. Les femmes représentent 60% des inscrits. Cette part est de 4 points supérieure à celle de l'Hexagone.

Figure 8 : Évolution des effectifs de l'ES selon le genre à La Réunion et l'hexagone entre 2001 et 2023



Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Le secteur privé de l'enseignement supérieur est faiblement implanté à La Réunion avec un peu plus de 1 800 étudiants à la rentrée 2022-23, soit 7% des effectifs réunionnais. A titre de comparaison, cette part s'élève à 22% pour le reste de l'Hexagone.

Le tableau ci-dessous confirme l'importance du secteur universitaire dans la structuration de l'ES. Il représente 72% des effectifs inscrits en 2022-23, ce qui est largement supérieur à la situation dans l'Hexagone. Les élèves de STS représentent à eux seuls 16% des étudiants contre 8% en Hexagone. Les écoles de commerce de gestion et comptabilité rassemblent moins de 1% des inscrits sur le territoire réunionnais.

Tableau 11 : Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2022-2023

Secteurs de l'enseignement supérieur	La Réunion		Hexagone	
	Effectifs	%	Effectifs	%
Autres écoles de spécialités diverses	38	0,2	62 351	2,3
Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE)	802	3,3	80 872	3,0
Ecoles de commerce, gestion et comptabilité	222	0,9	200 025	7,5
Etablissements d'enseignement universitaire privés	0	0,0	8 407	0,3
Sections de techniciens supérieurs (STS) et assimilés	3 992	16,5	224 448	8,4
Universités	17 404	72,0	1 686 076	62,8
Écoles paramédicales et sociales	1 460	6,0	143 689	5,4
Écoles supérieures art et culture	264	1,1	108 128	4,0
Autres formations d'ingénieurs			101 706	3,8
Grands établissements MENESR			43 725	1,6
Instituts nationaux polytechniques (INP)			4 148	0,2
Universités de technologie (UT)			10 018	0,4
Écoles juridiques et administratives			7706	0,3
Écoles normales supérieures (ENS)			2297	0,1

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

A LA RENTRÉE 2022-2023 :

- Les écoles paramédicales regroupaient 1 460 étudiants, soit 6% des effectifs du territoire ;
- Les STS regroupaient 3 992 étudiants, soit 16,5% des effectifs ;
- Les CPGE regroupaient 802 étudiants, soit 3% des effectifs ;
- Les écoles de commerce, gestion et comptabilité regroupaient 222 étudiants, soit moins de 1% des effectifs ;
- Les écoles supérieures art et culture regroupaient 264 étudiants, soit moins de 1% des effectifs ;
- L'Université de La Réunion enregistrait 17 404 étudiants, soit 72% des effectifs du territoire.

CELA NOUS AMÈNE AUX CONSTATS SUIVANTS :

- Les effectifs universitaires et de STS ont le plus augmenté ;
- Pour les autres secteurs de l'enseignement supérieur, les effectifs sont restés stables.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS SELON LES TERRITOIRES

L'évolution des effectifs des inscrits dans l'enseignement supérieur est fortement liée au maillage de l'offre de formation et à la présence ou non du secteur universitaire. Ce sont les intercommunalités de la CINOR, de la CASUD et de la CIVIS qui concentrent le plus d'étudiants du fait de l'existence des campus de l'Université de La Réunion à Saint-Denis, au Tampon et à Saint-Pierre. En 2022-2023, la CINOR concentre à elle seule plus de 16 600 étudiants, soit près de 67% des inscrits.

Derrière la CINOR, la CASUD représente près de 15% des effectifs étudiants et la CIVIS, près de 9%. Au fil des années, un certain rattrapage se met en place et les effectifs des étudiants augmentent dans les intercommunalités où ils étaient les moins élevés. Ainsi, sur la CIREST, le nombre d'étudiants a augmenté de 168% en 20 ans, passant d'un

peu moins de 500 étudiants à plus de 1 300. La CIVIS, par l'intermédiaire du pôle universitaire de Saint-Pierre, connaît une croissance importante de l'ordre de 130%. Le TO ne connaît pas les mêmes dynamiques : l'intercommunalité concentre le plus faible nombre d'étudiants avec un taux de croissance encore assez modeste.

Tableau 12 : Evolution des effectifs de l'ES selon les intercommunalités en 2001 et 2022

	2001-02		2022-23		TE
	<u>n</u>	%	<u>n</u>	%	
CASUD	2 184	13,65	3 684	14,77	68,68
CINOR	11 587	72,42	16 615	66,61	43,39
CIREST	484	3,03	1 301	5,22	168,80
CIVIS	970	6,06	2 221	8,90	128,97
TO	774	4,84	1 121	4,49	44,83

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024



ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INSCRITS EN STS

Les STS sont fortement représentées sur le territoire puisqu'elles représentent 37% des actions de formations initiales déployées dans l'enseignement supérieur avec près de 4 000 inscrits en 2022-23, soit 16,5% des effectifs étudiants. Une des caractéristiques de ces formations est l'accueil à presque égale proportion de femmes et d'hommes.

ÉVOLUTION DES EFFECTIFS INSCRITS EN CPGE

Avec plus de 800 inscrits en 1^{ère} et 2^e années de CPGE en 2022-23, soit 3% des effectifs, les classes préparatoires connaissent plutôt une stabilité des effectifs. Le taux de candidature en CPGE est plus faible à La Réunion qu'en Hexagone. En 2019, 64 places étaient vacantes, contre 81 en 2023.

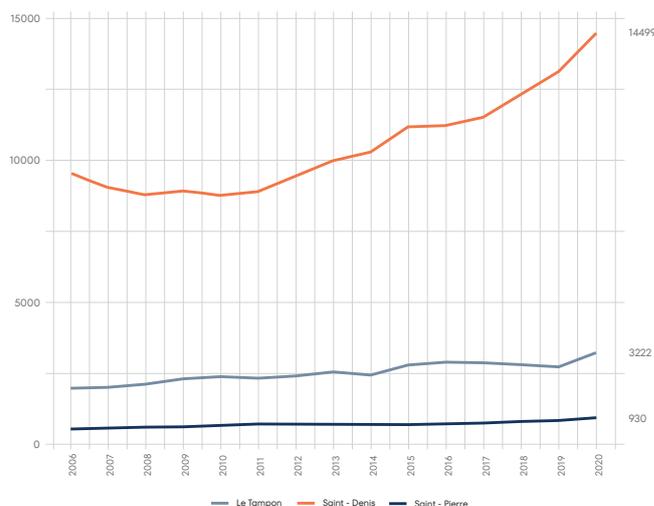
À La Réunion, les hommes accèdent plus que les femmes à ces formations sélectives qui, pour la plupart, donnent accès à des parcours d'études dans les grandes écoles, dont notamment les écoles d'ingénieurs. Ces résultats confirment d'ailleurs ceux de la recherche en sciences de l'éducation qui montrent qu'il existe des différences genrées liées notamment à des processus d'autocensure chez les femmes au moment d'accéder aux parcours et aux carrières scientifiques³¹. Aussi, les femmes sont plus représentées dans certaines filières dites scientifiques, comme la CPGE-BCPST, ce qui confirme les résultats enregistrés au niveau national et une préférence pour les SVT³².

VUE D'ENSEMBLE DU SECTEUR UNIVERSITAIRE

L'Université de La Réunion déploie son offre de formation au sein de 3 pôles, sur les campus du Moufia à Saint-Denis, au Tampon et à Saint Pierre. Créée dans les années 1970 sous la forme d'un centre universitaire qui dispensait des enseignements en Lettres, Sciences et Droit-Économie, elle est devenue université d'exercice en 1982. Au fil du temps, de nouvelles unités d'enseignement ont été créées : l'IAE en 1988, l'IUT en 1994 et l'UFR des Sciences de l'Homme et de l'Environnement en 2005. L'UFR Santé a été créée en 2010 et l'IUFM intégré à l'Université de La Réunion en 2008 pour devenir l'ESPE en 2013 puis INSPE en 2019.

En 2022, plus de 17 000 étudiants étaient inscrits. Entre 2006 et 2022 les effectifs de l'Université de La Réunion ont augmenté de plus de 45% contre 9% dans l'Hexagone. Ces données confirment le mouvement de massification avec un accueil important de néo-bacheliers. Le pôle de Saint-Denis a vu sa population estudiantine croître de près de 43%, ceux du Tampon et de Saint-Pierre respectivement de 52% et de 77%.

Figure 9 : Évolution des effectifs dans le secteur universitaire à La Réunion entre 2006 et 2022



Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

³¹ Marianne BLANCHARD, Sophie ORANGE et Arnaud PIERREL, Filles + sciences = une équation insoluble? enquête sur les classes préparatoires scientifiques, Collection du Cepremap 42, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2016; L'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, dans le système éducatif - Volume 3 – suite des n° 96 et 97, 2018, p. 146 ; Marie DURU-BELLAT, Annick KIEFFER et Roger DEPLEDGE, From the Baccalauréat to Higher Education in France : Shifting Inequalities, Population, English Edition, 2002 p. 63, no 1, 2008, 119-54 ; Roger ESTABLET, Subversion dans la reproduction scolaire, Revue Economique 1, 1988, pp. 71-91.

³² Christine FONTANINI, Qu'est-ce qui fait courir les filles vers la classe préparatoire scientifique Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre (BCPST) ?, Questions Vives 8, no 15 (s. d.).

Malgré les évolutions constatées au Tampon et à Saint-Pierre, le pôle de Saint-Denis accueillait encore en 2022 près de 78% des étudiants de l'Université de La Réunion contre 17% au Tampon et 5% à Saint-Pierre.

A La Réunion, les étudiants de Licence représentent 58% des inscrits en formation contre 43% dans l'Hexagone. Les inscrits en Master et en Doctorat représentent 16% contre plus de 21% en Hexagone. Entre 2006 et 2022, le nombre d'inscrits en Licence a fortement augmenté, passant de 8 779 à 12 842, soit une augmentation de 46%. Le niveau Master progresse fortement, passant de 2 897 inscrits en 2006 à 4 369 en 2022, soit une augmentation de 50%. Le niveau Doctorat a connu une décroissance des effectifs entre 2006 et 2022.

La polarisation de l'offre de formation universitaire s'explique par sa répartition selon les filières proposées sur les différents sites en fonction de la présence d'UFR et des niveaux de diplômes. La ville de Saint-Pierre se distingue par la présence unique de l'IUT qui propose des BUT et des LP, ce qui signifie que l'on peut le qualifier de Pôle professionnalisant de l'Université de La Réunion. Le campus du Tampon accueille 3 UFR et plus de 2 500 étudiants de Licence, ce qui représente plus de 85% des inscrits en formation sur ce site. Certaines filières ne sont pas présentes. Les niveaux les plus élevés de l'offre de formation universitaire sont concentrés sur Saint-Denis qui accueille 88% des inscrits en Master et 77% des inscrits en Doctorat. Dans certaines disciplines, les étudiants du Tampon doivent poursuivre leur parcours supérieur à Saint-Denis pour atteindre le niveau Master qui les intéresse.

Tableau 13 : Évolution des effectifs dans le secteur universitaire selon les intercommunalités et les diplômes en 2022

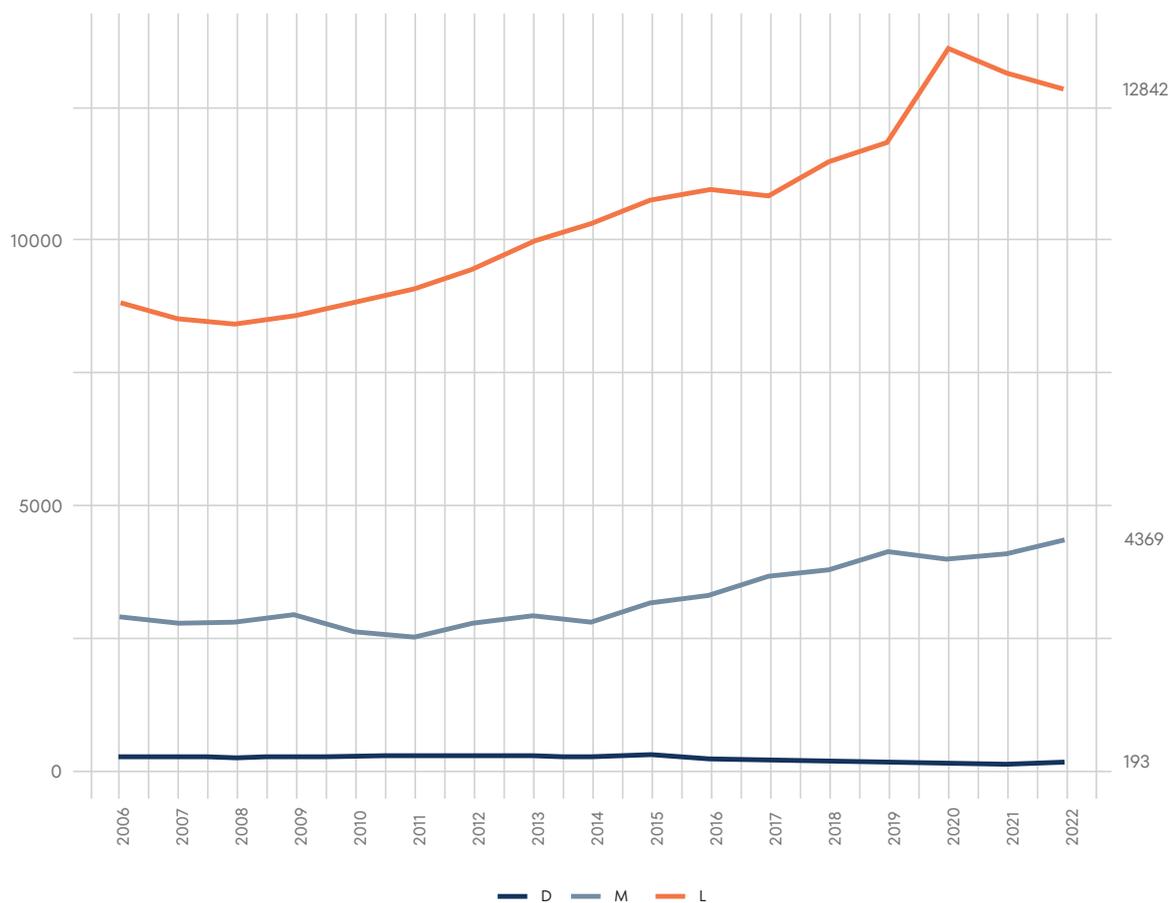
	Saint-Denis		Le Tampon		Saint-Pierre		La Réunion		Hexagone	
	N	%	N	%	N	%	N	%	N	%
PAREO et Dispositif rebond	324	2,4					324	1,9	1 302	0,1
Autres formations	830	6,1	44	1,5			874	5,0	157 780	8,8
Diplôme d'accès aux études universitaires	106	0,8					106	0,6	6 573	0,4
Diplôme inter-universitaire	321	2,4					321	1,8	9 354	0,5
Licence	7 602	56,1	2540	86,2			10 142	58,3	782 501	43,5
Licence Professionnelle	144	1,1	8	0,3	234	25,7	386	2,2	48 517	2,7
Master	2 289	16,9	309	10,5			2 598	14,9	322 093	17,9
Formations d'ingénieurs	149	1,1					149	0,9	97 911	5,4
Formations de santé	1 633	12,1					1 633	9,4	180 952	10,1
Doctorat	145	1,1	42	1,4			187	1,1	61 503	3,4
HDR	4	0,0	2	0,1			6	0,0	1 174	0,1
Post-DUT					1	0,1	1	0,0	942	0,1
Bachelor universitaire de technologie					677	74,2	677	3,9	107 019	6,0
Bachelor									422	0,0
CPGE									92	0,0
Capacité en droit									1 833	0,1
Diplôme universitaire de technologie									374	0,0
Formations d'IEP									16 781	0,9

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

En répartition, en 2022, les inscrits en formation dans les diplômes de niveau Licence représentent 74% des étudiants de l'Université de La Réunion, ceux de Master, 25% et ceux de Doctorat, 1%.

Figure 10 : Évolution des effectifs dans le secteur universitaire selon les niveaux de diplômes entre 2006 et 2022



Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

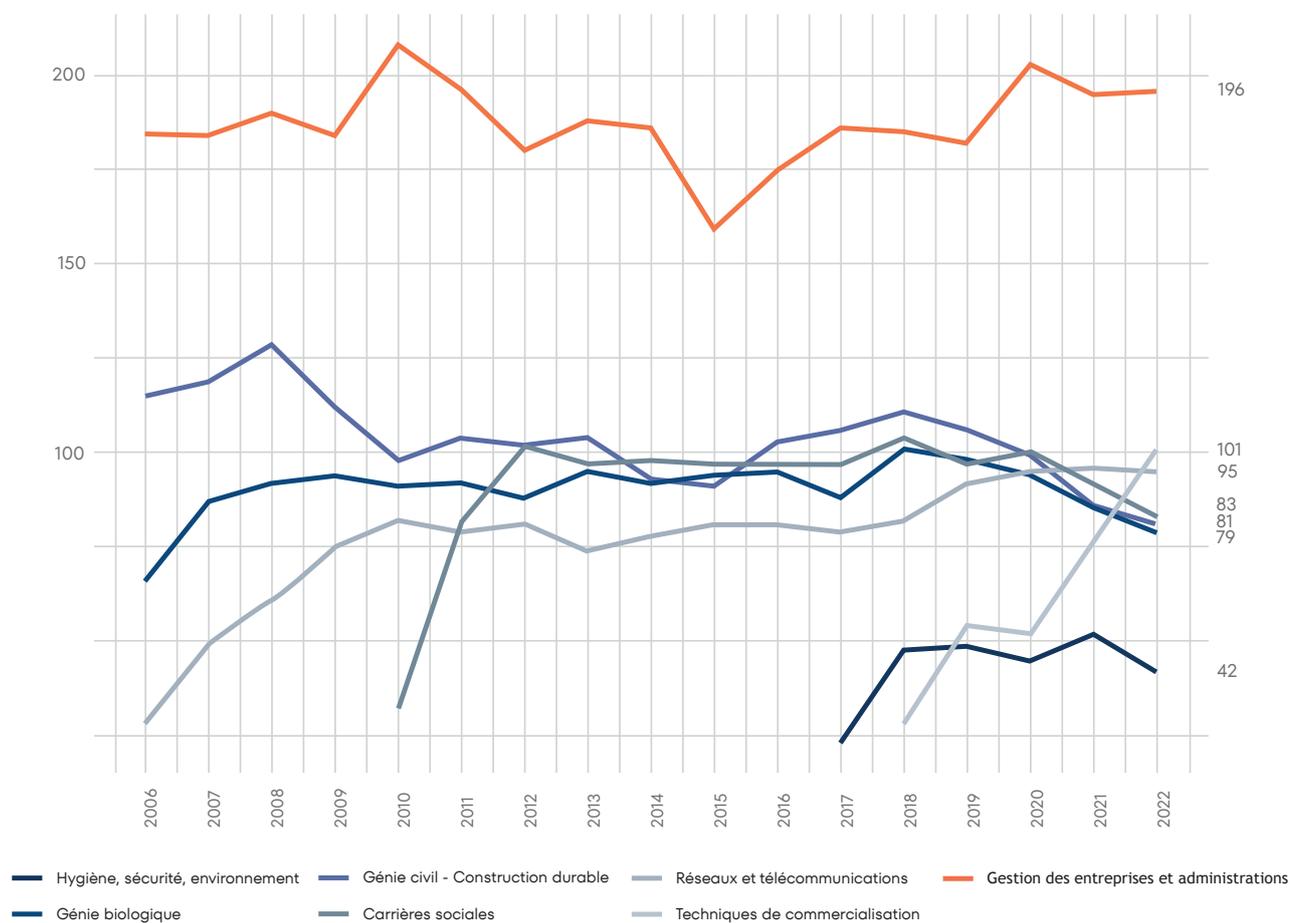
2.4 LES EFFECTIFS EN BUT

Avec 7 spécialités de BUT déclinées en 17 parcours, l'IUT de Saint-Pierre apparaît comme un IUT important. Comparativement à la moyenne hexagonale, les effectifs de BUT ont fortement augmenté depuis 2006 à La Réunion (72%). Ces formations sont particulièrement adaptées aux besoins du territoire en matière de développement des compétences et des qualifications puisqu'elles permettent de former des techniciens et professions intermédiaires. Il s'agit là de formations aux trajectoires scolaires relativement courtes, professionnalisantes et reconnues dans le cadre

national des certifications LMD avec de bonnes conditions d'insertion professionnelle³³.

En BUT, les filles sont plus nombreuses en 2022. Leur nombre a fortement augmenté à partir de 2013, rattrapant progressivement le nombre de garçons. Cette évolution est en partie liée à l'apparition de nouveaux parcours au sein de l'IUT, comme Hygiène, sécurité, environnement en 2017 et Techniques de commercialisation en 2018.

Figure 11 : Évolution des effectifs en DUT-BUT selon les spécialités à La Réunion entre 2006 et 2022



Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

³³ https://publication.enseignementsuprecherche.gouv.fr/eesr/FR/EESR17_ES_25/l_insertion_professionnelle_des_diplomes_2020_de_master_licence_professionnelle_lp_et_dut/

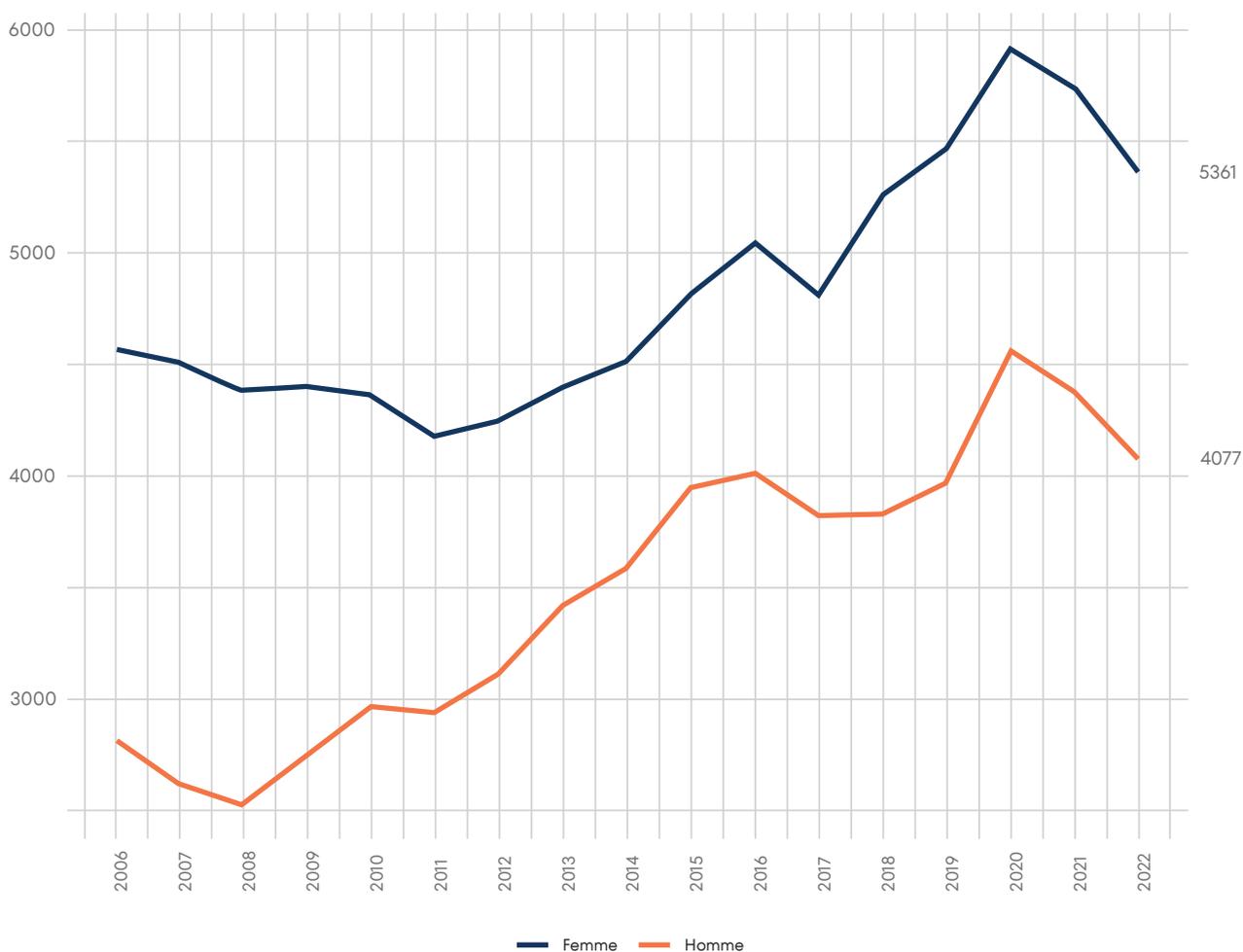
2.5 LES EFFECTIFS EN LICENCE UNIVERSITAIRE (HORS PARCOURS DE SANTÉ)

Les Licences universitaires (en dehors des disciplines de santé) accueillent plus de 10 000 étudiants à l'Université de La Réunion en 2022. Dans l'île, le nombre d'inscrits est passé de près de 7 500 à près de 9 500 étudiants, ce qui correspond à une augmentation de 26 %. Ces évolutions

sont semblables à celles observées en Hexagone.

En 2022, les hommes sont moins nombreux parmi les inscrits en Licence, représentant 43 % des effectifs contre 33% en 2006.

Figure 12 : Evolution des effectifs en licence selon le genre à La Réunion entre 2006 et 2022



Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Le site de Saint-Denis accueille la majorité des effectifs inscrits en Licence depuis de nombreuses années. A ce niveau de diplôme, l'importance du pôle dionysien a conservé sa position entre 2006 et 2022, restant à plus de 70%.

Les analyses par spécialité montrent des évolutions différentes :

- Les plus fortes augmentations en termes d'effectifs sont observées pour Sciences de la Vie et de la Terre (+387%), STAPS (+212%), Sciences fondamentales et applications (+144%). Viennent ensuite les Langues (+11%) et les Sciences humaines (+5%).

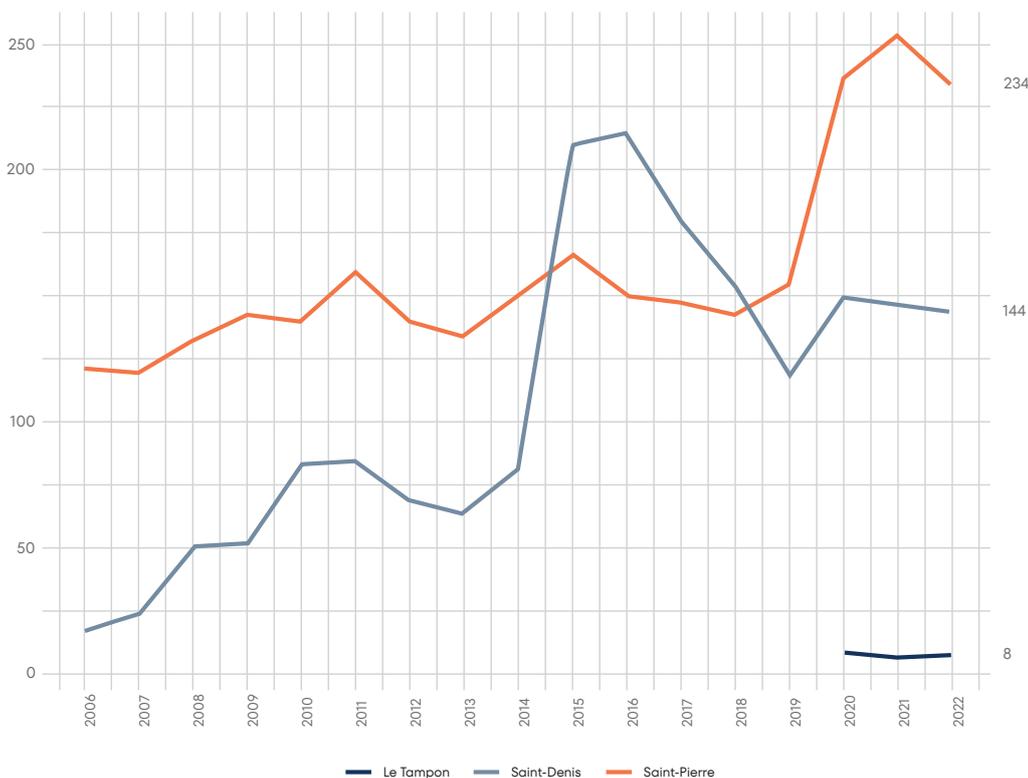
- Certaines spécialités sont en revanche en baisse et parfois fortement : les spécialités pluridisciplinaires de la science (-53%), les Lettres sciences du langage et art (-30%), le Droit sciences politiques (-2%).
- En 2022, les étudiants sont inscrits par ordre décroissant en Sciences humaines (1 600 inscrits), AES (1 330 inscrits), Langues (1 200 inscrits), STAPS (1160 inscrits), Droit sciences politiques (1 100 inscrits), Sciences fondamentales et applications (960 inscrits), Sciences de la Vie et de la Terre (910 inscrits), Spécialités pluridisciplinaires de la science (270 inscrits) et Lettres sciences du langage et art (260 inscrits).

2.6 LES EFFECTIFS EN LICENCE PROFESSIONNELLE

Le nombre d'inscrits en Licence Professionnelle (LP) a fortement augmenté entre 2006 et 2022 pour atteindre près de 386 étudiants en 2022. Avec une augmentation de 280%, la croissance est largement supérieure à celle observée dans l'Hexagone.

La répartition des effectifs en LP entre les différents sites de l'Université de La Réunion montre qu'ils sont principalement à l'IUT de Saint-Pierre. L'IUT concentre plus de 230 étudiants en LP en 2022 contre 144 à Saint-Denis. A noter qu'au Tampon, alors que l'offre de formation est fortement représentée avec 3 composantes, cette modalité de formation est sous-représentée avec seulement 8 inscrits en 2022.

Figure 13 : Evolution des effectifs en licence selon les sites à La Réunion entre 2006 et 2022



Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

La concentration de LP à Saint-Pierre confirme la spécificité du site comme pôle d'enseignement supérieur professionnalisant. A contrario, le site du Tampon apparaît comme un site plus généraliste puisque moins concerné par la présence de formations professionnalisantes.

A La Réunion, toujours en 2022, les LP accueillent à répartition égale des femmes et des hommes au sein des formations déployées à l'Université de La Réunion. Ces formations professionnalisantes présentent donc la caractéristique d'atteindre la parité en termes de genre.

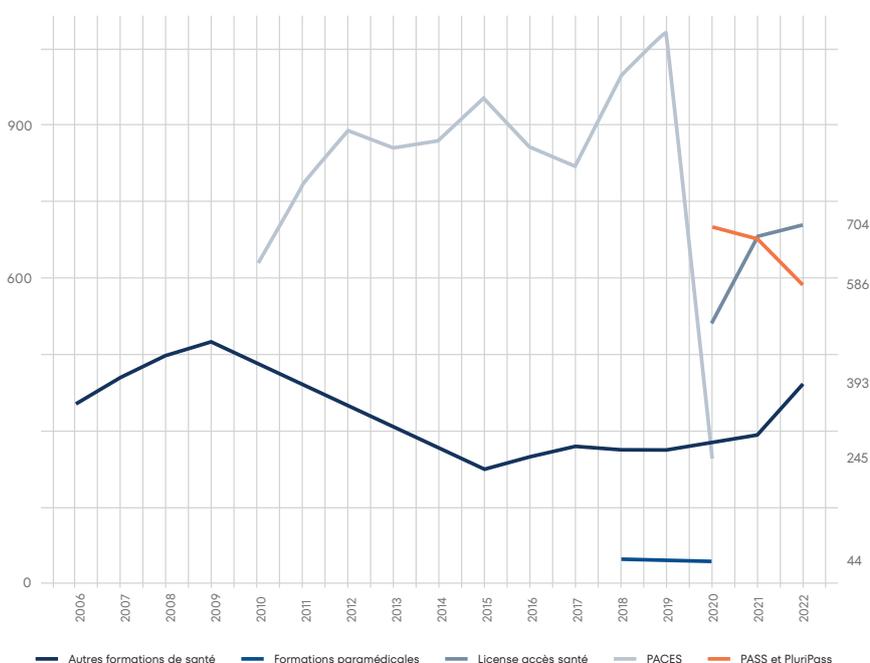
En termes de spécialités, en 2022, les LP de Sciences économiques et de gestion sont celles qui concentrent le plus d'étudiants en formation, soit près de 58% des effectifs à ce niveau. Viennent ensuite les LP en Sciences fondamentales et applications qui représentent 32%.

2.7 LES EFFECTIFS EN FILIÈRES DE SANTÉ AU NIVEAU LICENCE

Les filières de santé occupent une place importante dans l'offre de formation d'enseignement supérieur réunionnais.

Comme le souligne le projet d'enseignement et de formation du CHU pour la période 2022-2026, l'établissement « participe activement à la formation des étudiants en médecine, dès le premier cycle, jusqu'à l'internat, avec plus de 400 internes accueillis chaque année à La Réunion, dont 300 au CHU ». Le nombre d'inscrits dans les diplômes associés à la santé de niveau Licence a fortement augmenté entre 2006 et 2022, passant de 325 à plus de 1 680 étudiants, une augmentation supérieure à celle de l'Hexagone. Ces évolutions confirment l'importance du secteur de la santé dans l'économie réunionnaise et les besoins futurs en évolution des métiers et des compétences. Le secteur de la santé a été très impacté par les récentes réformes qualifiées « d'universitarisation des filières de la santé ». Des filières ont été créées comme les Licence Accès Santé et les PASS et PluriPASS. Ces 2 dernières formations ont respectivement accueilli plus de 700 étudiants et plus de 580 étudiants en 2022. La Licence Accès Santé connaît une forte croissance des effectifs depuis sa création au début des années 2020.

Figure 14 : Evolution des effectifs en santé de niveau L selon le diplôme à La Réunion entre 2006 et 2022

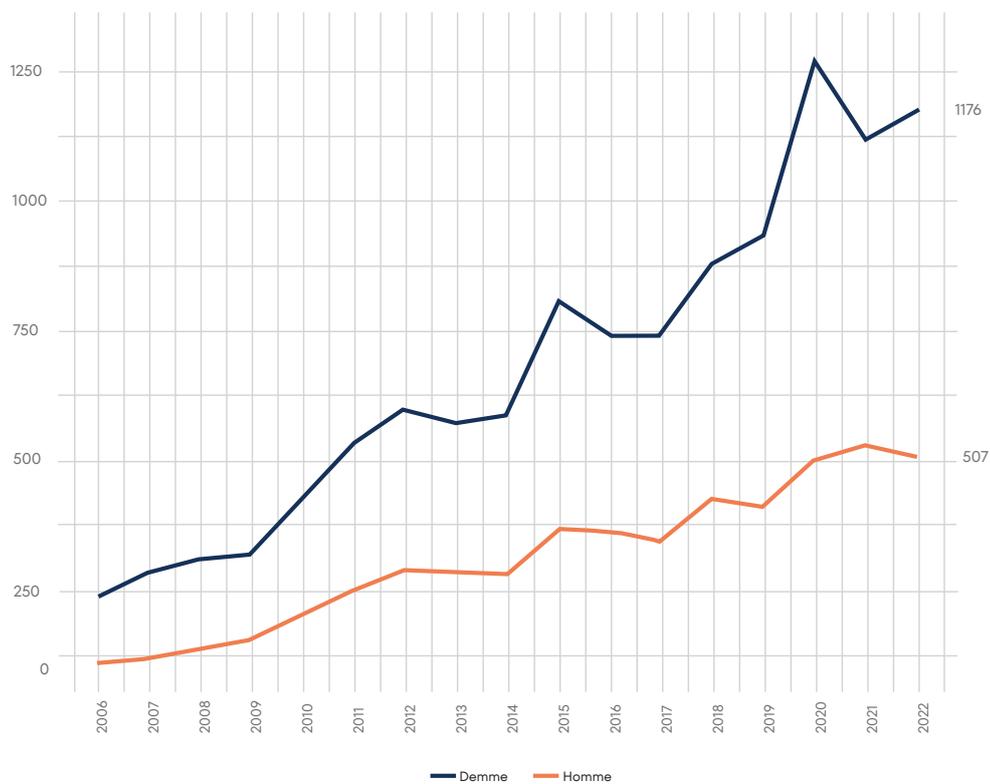


Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

A La Réunion comme dans l'Hexagone, les filières de santé accueillent beaucoup plus de filles que de garçons en formation de niveau Licence. En 2022, elles représentent 70% des inscrits.

Figure 15 : Evolution des effectifs en santé de niveau L selon le genre à La Réunion entre 2006 et 2022



Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES

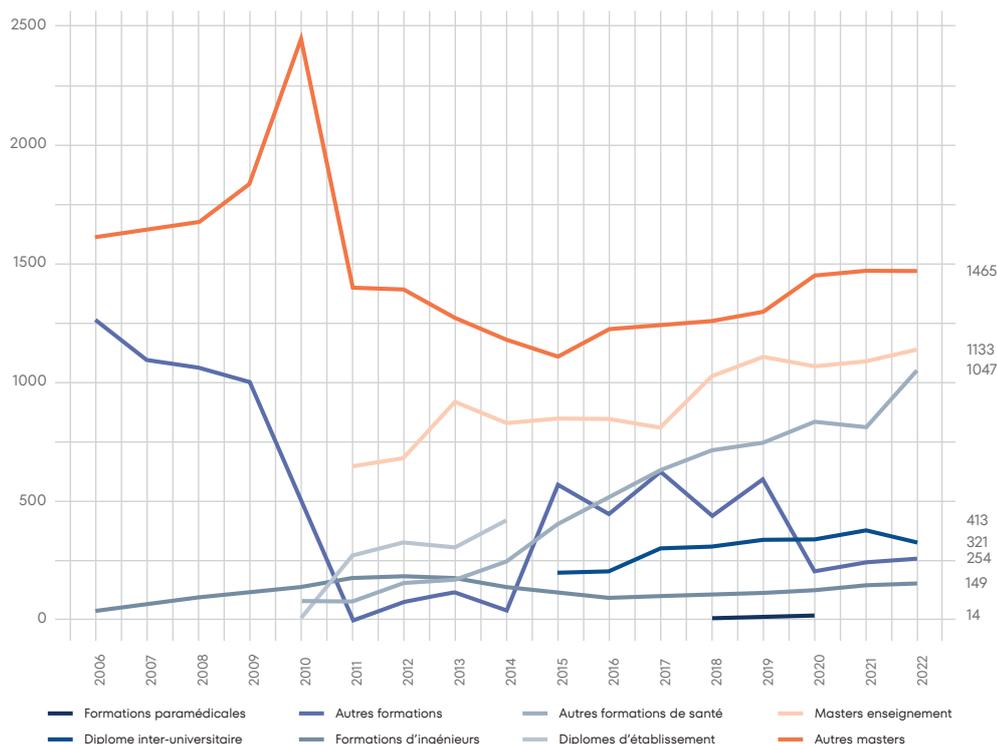
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

2.8 LES EFFECTIFS EN MASTER

Le niveau Master est moins développé en termes d'effectifs à La Réunion que dans l'Hexagone, mais affiche une nette progression de ses effectifs, principalement en Master enseignement et en Master santé. Entre 2008 et 2022, les

effectifs en Master enseignement ont augmenté de près de 70% et ceux en Master santé de 1 300% entre 2010 et 2022. Les inscrits de niveau Master en formation d'ingénieur connaissent une hausse régulière.

Figure 16 : Evolution des effectifs de niveau M selon le diplôme à La Réunion entre 2006 et 2022



Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

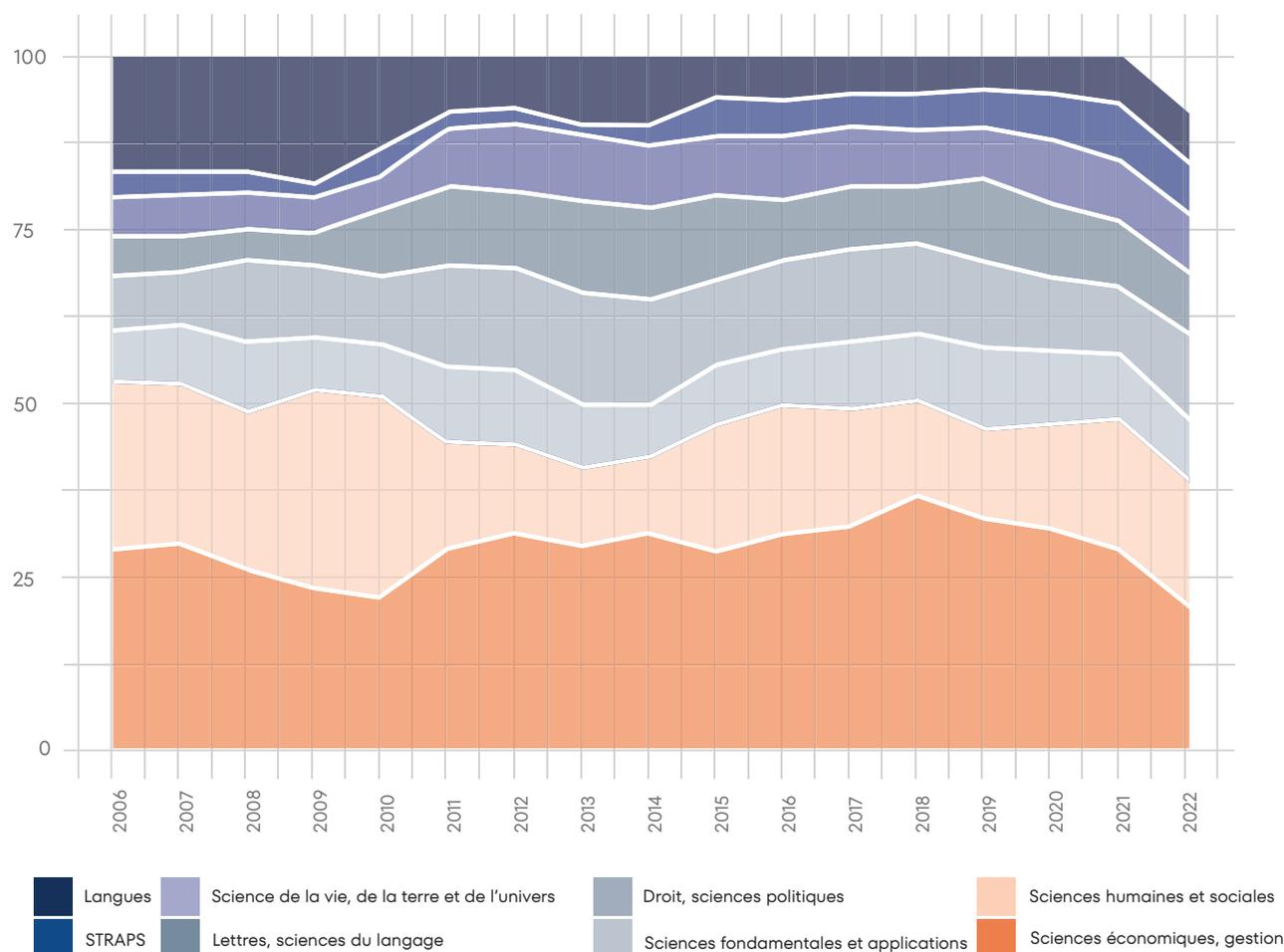
Le site universitaire de Saint-Denis accueille plus de 1 150 étudiants de niveau Master en 2022 contre un plus de 300 au Tampon.

Les inscrits en Master à Saint-Denis représentent 79% des étudiants de niveau Master. La part du pôle dionysien en Master s'atténue puisqu'il représentait près de 90% des effectifs au niveau Master en 2006.

Les femmes inscrites au niveau Master représentent 52% des effectifs, une proportion qui ne cesse d'augmenter.

En termes de spécialités, les inscrits en Sciences économiques et gestion représentent 21% des effectifs de niveau Master. Si cette spécialité est la plus importante, ses effectifs s'érodent au fil des années. Elle représentait 29% des effectifs en 2006. C'est aussi le cas pour la part des effectifs en Sciences Humaines et Sociales qui décroît, passant de 24 à 18%. Les disciplines de STAPS, de Droit Sciences politiques quant à elles connaissent une augmentation.

Figure 17 : Evolution des effectifs en M en répartition selon les spécialités à La Réunion entre 2006 et 2022



Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Tableau 14 : Volume et poids des inscrits selon la discipline SISE à l'UR en 2020

Discipline	L		M		D	
	n	%	n	%	n	%
Droit, sciences économiques, AES	4 219	29	687	17	28	17
Administration économique et sociale	1 929	13				
Droit, sciences politiques	1 162	8	214	5	21	12
Pluridisciplinaire droit, sciences politiques						
Sciences juridiques	1 162	8	210	5	21	12
Sciences politiques						
Pluridisciplinaire droit, sciences économiques, AES						
Sciences économiques, gestion	1 128	8	473	12	7	4
Pluridisciplinaire sciences économiques et gestion						
Sciences de gestion	494	3	273	7	2	1
Sciences économiques	16	0	200	5	5	3
Interdisciplinaire						
Lettres, langues et sciences humaines	4 000	28	1 899	47	61	36
Langues	1 629	11	78	2	3	2

Cultures et langues régionales	16	0				
Français, langue étrangère						
Langues et littératures étrangères	1 572	11	78	2	2	1
Langues étrangères appliquées	41	0				
Pluridisciplinaire langues						
Lettres, sciences du langage, arts	326	2	156	4	12	7
Arts						
Langues et littératures anciennes						
Langues et littératures françaises	326	2	40	1	3	2
Littérature générale et comparée						
Pluridisciplinaire lettres, sciences du langage, arts	95	1	8	0		
Sciences du langage, linguistique						
Pluridisciplinaire lettres, langues, sciences humaines	95	1	8	0		
Sciences humaines et sociales	1 950	13	1 657	41	46	27
Aménagement						
Archéologie, ethnologie, préhistoire						
Géographie						
Histoire	415	3	42	1	11	7
Philosophie, épistémologie						
Pluridisciplinaire sciences humaines et sociales						
Psychologie						
Sciences de l'éducation	136	1	1 398	35	7	4
Sciences de l'information et la communication	404	3	46	1	7	4
Sciences religieuses						
Sociologie, démographie	832	6				
Santé	1 607	11	887	22	1	1
Médecine	655	5	887	22	1	1
Odontologie						
Pharmacie						
Pluridisciplinaire santé	952	7				
Sciences et sciences de l'ingénieur	3 332	23	457	11	75	44
Pluridisciplinaire sciences	192	1				
Sciences de la vie, de la terre et de l'univers	1 332	9	136	3	48	28
Pluridisciplinaire sciences de la vie, de la santé, de la terre et de l'univers						
Sciences de la vie	1 266	9	116	3	48	28
Sciences de l'univers	66	0	20	0		
Sciences fondamentales et applications	1 808	13	321	8	27	16
Chimie	133	1	21	1	5	3
Électronique, génie électrique	67	0				
Formation générale aux métiers de l'ingénieur	38	0				
Génie civil	405	3	44	1	13	8
Génie des procédés						
Informatique	433	3	44	1	3	2
Mathématique et informatique						
Mathématiques	494	3	16	0	1	1
Mathématiques appliquées et sciences sociales	7	0				
Mécanique, génie mécanique	23	0				
Physique	112	1				
Physique et chimie						
Pluridisciplinaire sciences fondamentales et applications						
Technologie et sciences industrielles	96	1	164	4		
STAPS	1 305	9	89	2	4	2

3. La réussite des étudiants réunionnais dans l'enseignement supérieur

La réussite des étudiants est un sujet majeur de préoccupations, car les étudiants ont des taux de réussite plus faibles dans les formations de Licence universitaire qu'en Hexagone et cela, pour plusieurs raisons :

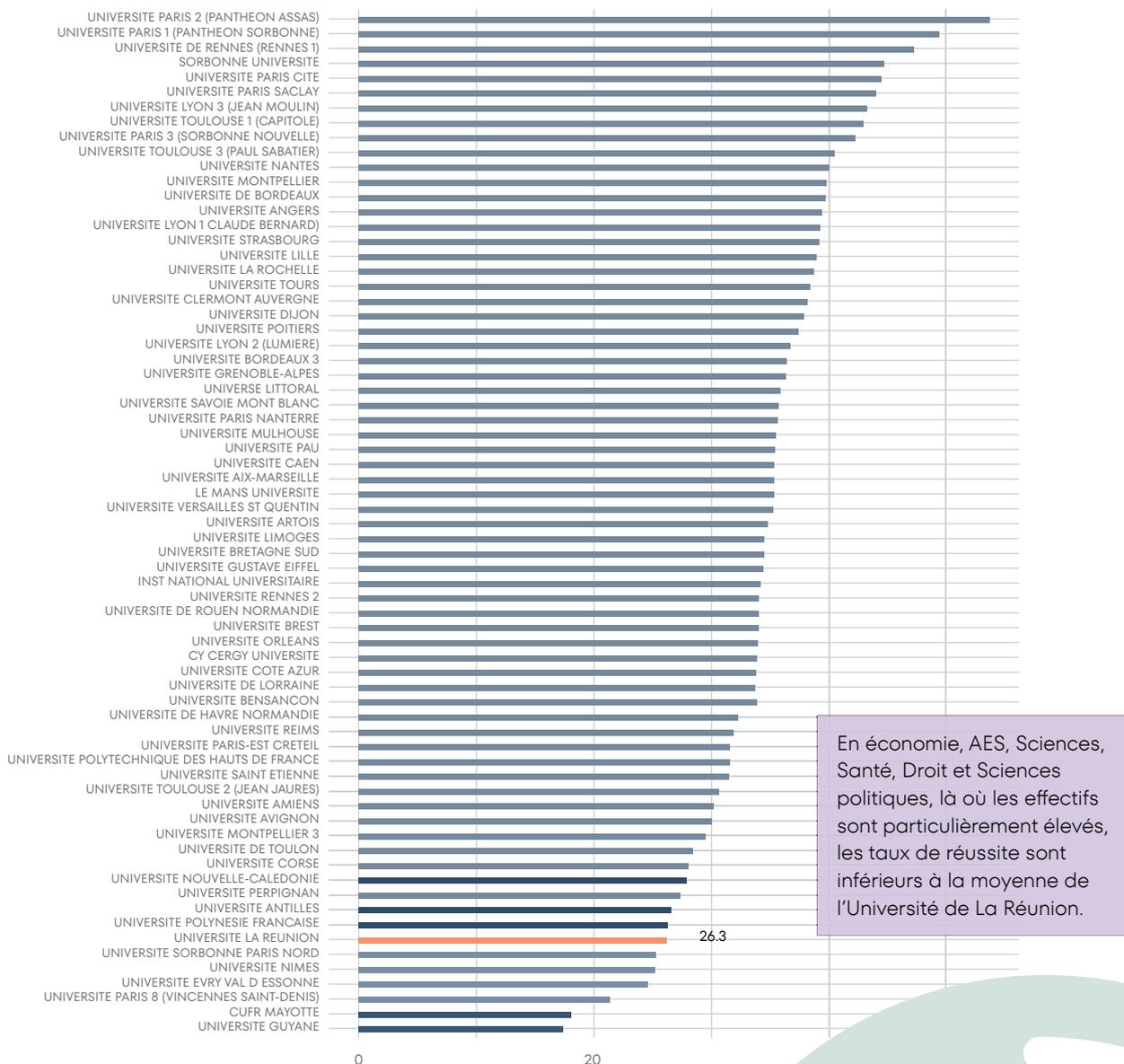
- La faiblesse du niveau scolaire des bacheliers qui ne maîtrisent pas les socles communs de connaissances nécessaires pour réussir dans les filières universitaires ;
- Des jeunes engagés dans l'enseignement supérieur qui plus qu'ailleurs sont concernés par des obligations familiales et doivent abandonner leurs études ;
- Des freins périphériques plus prégnants (conditions de vie dégradées) qui entravent les parcours de réussite à l'université ;

- Une part plus importante d'accueil de bacheliers professionnels à l'université qui ne sont pas acculturés et préparés aux études supérieures.

Au sein des STS, les entretiens réalisés pour le diagnostic mettent en évidence un taux d'abandon important des jeunes au cours des premiers semestres d'études. En matière d'orientation des plus jeunes, La Réunion se distingue par une poursuite d'études plus importante en CAP, ce qui limite les parcours baccalauréat professionnel-STS.

Le STRATOM 2022 le pointait déjà. L'échec des étudiants à l'université pose problème que ce soit au niveau Licence ou Master. Toutes disciplines confondues, le taux de réussite des néo-bacheliers en 3 ans est faible (26,3%³⁴). L'Université de La Réunion se classe parmi les établissements qui ont le plus faible taux de réussite en France, d'autres universités des DROM ayant des taux supérieurs.

Figure 18 : Taux de réussite des néo-bacheliers inscrits en 2019 qui n'ont pas changé de discipline entre la L1 et la L3

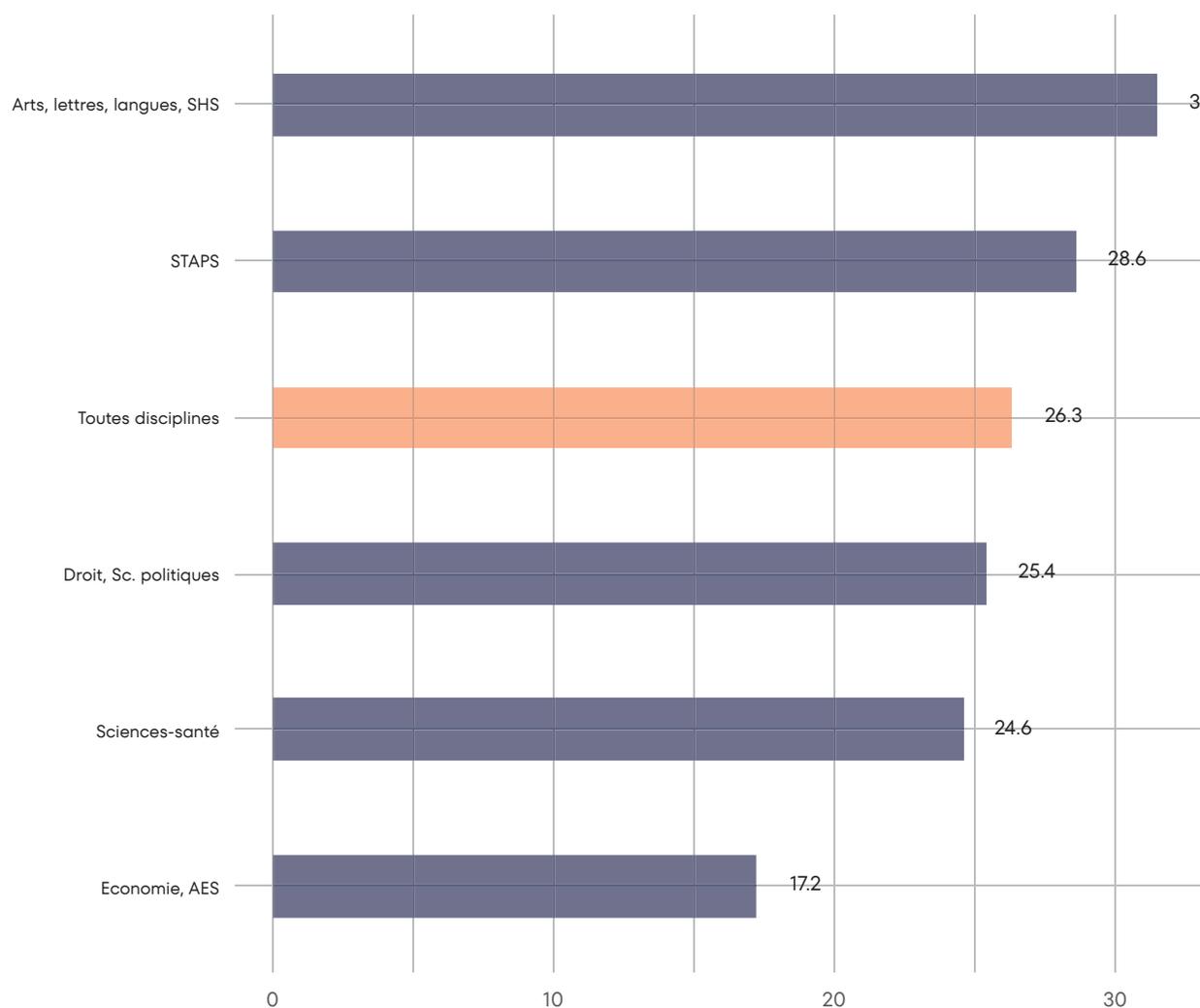


En économie, AES, Sciences, Santé, Droit et Sciences politiques, là où les effectifs sont particulièrement élevés, les taux de réussite sont inférieurs à la moyenne de l'Université de La Réunion.

Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.
 Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

³⁴ Il s'agit du taux de réussite simulé qui prend en compte les caractéristiques spécifiques des populations considérées.

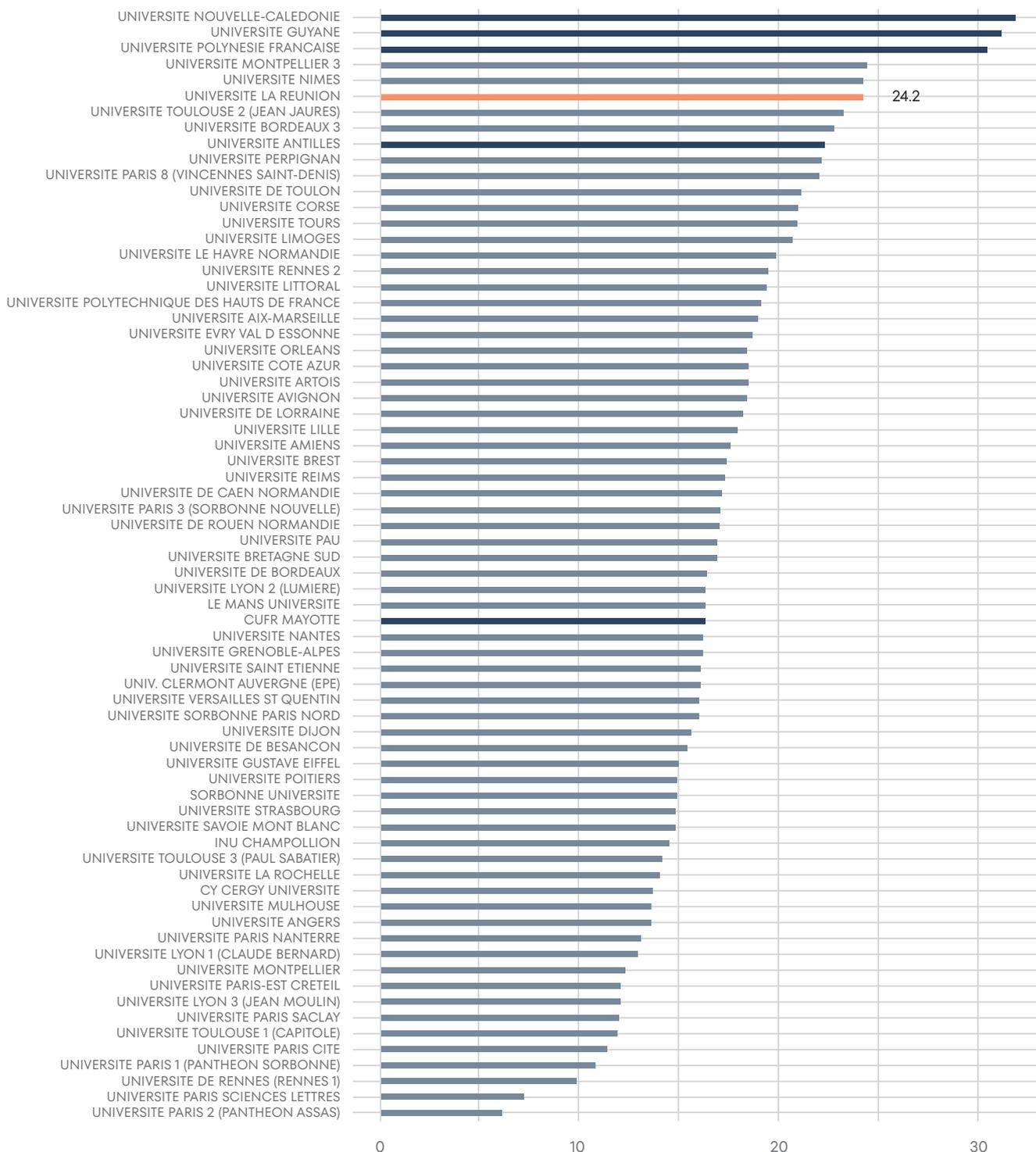
Figure 19 : Taux de réussite des néo-bacheliers inscrits en 2019 qui n'ont pas changé de discipline entre la L1 et la L3 par discipline à l'UR



Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches,
IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Les données du SIES permettent d'apprécier les parcours des étudiants et notamment le décrochage universitaire. Ainsi, toutes disciplines confondues, pour les néo-bacheliers inscrits en Licence en 2021, 24,2% d'entre eux étaient sortis de l'enseignement supérieur un an après leur entrée à l'Université de La Réunion. Ce taux de décrochage est l'un des plus importants.

Figure 20 : Taux de sortie en 2022 des néo-bacheliers inscrits en 2021



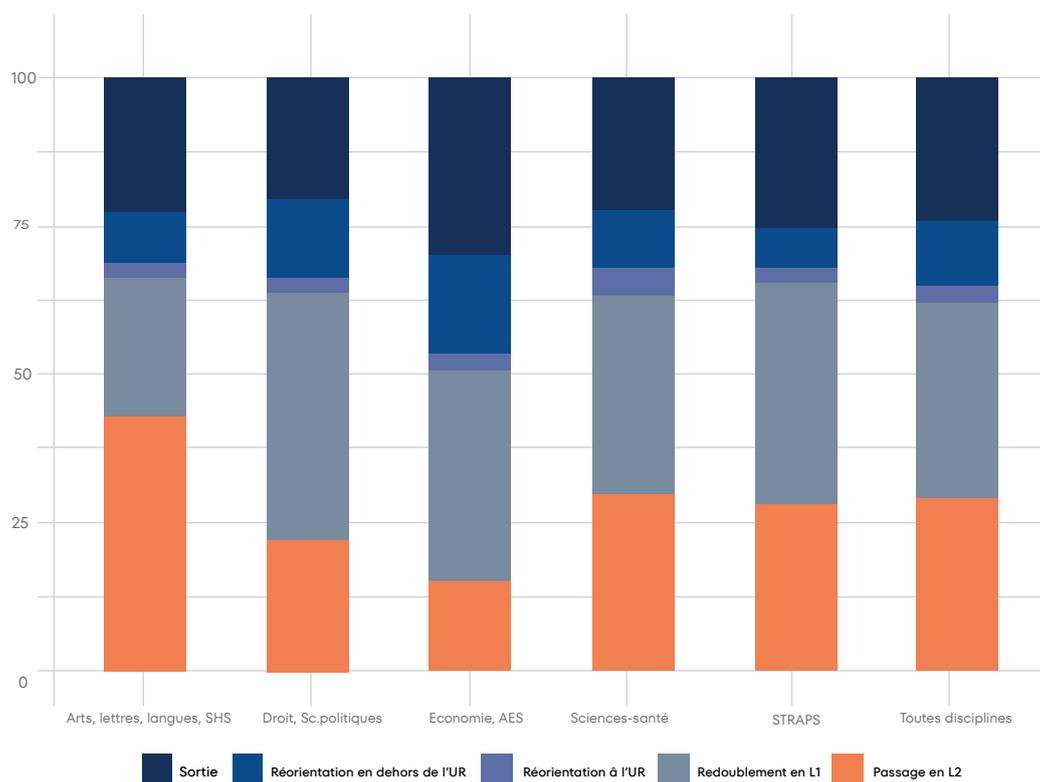
Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Par discipline, ces données suggèrent des taux de sortie bien plus importants dans la filière Economie et AES. Le Droit et Sciences politiques sont les filières qui ont le plus fort redoublement en L1. Enfin, près de 11% des étudiants qui ne réussissent pas s'orientent vers des cursus en dehors de l'unité d'enseignement, c'est en Economie et AES que ce taux est le plus important.

Enfin, les données brutes transmises par l'université qui ne sont pas présentées dans le diagnostic suggèrent plutôt une dégradation des taux de réussite au fil des années dans la plupart des disciplines considérées.

Figure 21 : Devenir en 2022 des neo-bacheliers inscrits en L1 de l'UR selon les disciplines



Source : MESRI – DGESIP/DGRI – SIES.

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

La plus forte orientation des bacheliers professionnels et des bacheliers technologiques vers l'Université de La Réunion peut en partie expliquer des taux de réussite moindres. Les résultats des données administratives soulignent une part plus importante de bacheliers professionnels en Licence à La Réunion que dans l'Hexagone. En Métropole, la part des bacheliers de la filière professionnelle en L1 s'élève à 4,6 % contre 12,9% à La Réunion. Leur part est beaucoup plus importante en AES, Sciences, économiques et gestion et en Lettres, sciences du langage et arts.

Pour accroître la réussite des étudiants à l'université, des parcours adaptés ont été mis en place par les équipes pédagogiques. En santé, l'expérimentation de contrats de tutorat entre des élèves de 2e ou 3e année ayant réussi et des élèves de 1ère année montre que le taux de réussite a augmenté et a même rattrapé celui des élèves ayant suivi des préparations privées. Cela étant, les acteurs regrettent le manque d'évaluation des dispositifs visant à améliorer la réussite des étudiants.

3.1 L'INSERTION PROFESSIONNELLE DES ÉTUDIANTS

A l'Université de La Réunion, les dispositifs de professionnalisation sont perfectibles : peu d'information sur l'insertion professionnelle des jeunes, manque de données de suivi de cohortes, etc. A noter que les dispositifs PEPITE et Doctoriales sont déployés sur le territoire.

Dans un contexte de précarisation des populations estudiantines et de détérioration de leurs conditions d'existence au moment de la pandémie mondiale de la COVID-19, leur bien-être est un axe majeur des politiques d'ESR tant au niveau national³⁵ que régional. Leurs conditions de vie sont une thématique de recherche en sciences sociales³⁶ et sont mobilisées pour expliquer les différences de parcours et de réussite dans l'enseignement supérieur.

La Réunion ne déroge pas à ces constats puisque :

- Il existe un consensus de la part des observateurs territoriaux sur le fait que les conditions de vie des étudiants réunionnais se sont dégradées ces dernières années. Elles sont dans leur ensemble plus précaires que celles de leurs homologues de l'Hexagone du fait d'une plus grande pauvreté de la population dans son ensemble et de facteurs endogènes aggravants : cherté de la vie liée à l'insularité, difficultés de mobilité, parc locatif restreint, présence de publics extrêmement vulnérables ;
- Les acteurs partagent l'idée selon laquelle les conditions de vie des étudiants expliquent en partie les différences de parcours et de réussite dans l'enseignement supérieur et donc que ces problématiques ne peuvent pas être déconnectées. Ces freins apparaissent plus importants pour les jeunes de La Réunion que ceux de l'Hexagone ;
- La communauté de l'ESR a depuis de nombreuses années engagé une politique volontariste d'amélioration des conditions de vie des étudiants. Le rectorat a élaboré un Schéma Territorial pour la Vie Etudiante³⁷ à partir d'un processus de concertation territoriale mis en place en 2023.

La problématique du logement est apparue centrale dans la phase de diagnostic pour le SRESRI et concerne l'ensemble des sites d'enseignement supérieur visités lors de la mission de terrain (Saint-Denis, Le Port, Le Tampon et Saint-Pierre). Les capacités d'absorption du territoire apparaissent limitées, l'offre locative à destination des jeunes est restreinte et les conditions de logement sont onéreuses pour une majorité d'étudiants avec peu ou pas de ressources.

Le CROUS est un acteur majeur en ce qui concerne le logement des étudiants proposant 1 354 logements³⁸ au sein de 9 résidences universitaires réparties sur le territoire.

En 2022, les résidences du CROUS accueillent 1 309 étudiants dont 84,33% de boursiers avec 595 primo-arrivants et 162 de nationalités étrangères avec une surreprésentation des Comores (26%) et de Madagascar (25%) suivies par l'Allemagne (7%), le Maroc (4%) et le Royaume-Uni (4%). Le taux d'occupation des logements est de 92%. Le manque est estimé à 900 logements. Des projets de constructions existent à Saint-Denis, mais les budgets sont très contraints. Pour financer ces nouvelles constructions, plusieurs pistes sont envisagées : avoir recours au prochain CPER, recourir à un emprunt via la Banque des territoires ou s'adosser à un bailleur social. Cette dernière piste suppose une répercussion sur l'augmentation des loyers. La voie FEDER est une option, ce qui signifie construire des logements dédiés à l'accueil d'étudiants internationaux. Il ressort du diagnostic un manque de dialogue structuré et pérennisé entre les acteurs du logement (CROUS, bailleurs sociaux, Collectivités territoriales, intercommunalités).

Les acteurs interrogés sont unanimes sur le fait d'assortir le développement de l'offre de formation à la programmation de construction de logements. A l'heure actuelle, il existe un manque de programmation, notamment dans le cas du développement d'un campus d'enseignement supérieur à l'Est du territoire et dans le cas du futur Campus au Port. Dans les 2 cas, les problématiques de logement et de restauration collective ne sont pas ou peu anticipées.

3.2 LES AIDES AUX ÉTUDIANTS

Comme le précise le STRATOM 2022, « En 2019-2020, 52,8% des étudiants de La Réunion ont bénéficié d'une bourse sur critères sociaux alors que la moyenne nationale n'est que de 27,6%, dont 24% aux échelons 6 à 7 (France : 5%). »

Selon les données du CROUS, à la rentrée 2020-2021, plus de 53 millions € d'aides financières ont été attribuées aux étudiants réunionnais.

Pour la bourse sur critères sociaux du MESR, 13 872 étudiants ont bénéficié de cette aide pour l'année 2023. En complément 656 étudiants ont bénéficié de l'aide au mérite (500 €). D'autres aides sont distribuées comme l'aide à la mobilité en Master qui « concerne les étudiants ayant obtenu une Licence dans une académie et effectuant un

³⁵ Jean-Michel JOLION, *Concertation sur la vie étudiante : conditions de vie, conditions d'études, conditions de réussite*, juin 202

³⁶ Xavier COLLET et Simon MACAIRE, *Vulnérabilités étudiantes : les chemins inattendus de la réussite*, Céreq Echanges 12, 2019.

³⁷ Académie de La Réunion, *Schéma territorial pour la vie étudiante*, 2023.

³⁸ CROUS Réunion-Mayotte, *Rapport d'activités 2022, 2023*.

Master dans une autre académie ». D'un montant de 1000 €, 30 bénéficiaires l'ont obtenu en 2021.

Le Département de La Réunion déploie lui aussi un système d'aides financières à destination des étudiants. Il se compose de :

- L'aide aux frais de scolarité pour le règlement des droits de scolarités supérieurs à 1000 € et concerne les parcours dits « d'excellence » à visée diplômante ;
- L'hébergement à la CIUP ;
- L'octroi de quelques bourses doctorales.

L'enveloppe globale du Département pour les étudiants s'élève à 18 millions €.

Selon le rapport d'activité de cette collectivité territoriale en 2022³⁹, plusieurs données :

- Un total d'étudiants boursiers de 11 390 dont 3 133 hors de La Réunion, soit 25% en mobilité ont touché l'aide ;
- 85 chambres à la CIUP (Paris) ont été réservées à des étudiants réunionnais ;
- 12 bourses doctorales dont les sujets sont en lien avec les compétences du Département.

LES MOBILITÉS

La mobilité sur l'île est une problématique aigüe à laquelle les acteurs de l'ESR et les étudiants n'échappent pas. Les jeunes éprouvent des difficultés pour se rendre sur les différents sites d'enseignement supérieur avec les transports publics. Cela affecte leurs choix d'orientation. Il semblerait même que certains choisissent le lieu de leurs études en fonction de la proximité de leur lieu de résidence. Enfin, les enseignants-chercheurs interrogés relèvent des problèmes d'organisation des cursus eu égard aux problèmes de mobilité, « les cours ne peuvent pas commencer très tôt ou finir très tard, car les étudiants doivent prendre les transports en commun ».

Le Schéma Territorial de la Vie Etudiante prévoit parmi ses actions celle qui consiste à rendre agile, renforcer et démultiplier l'offre de mobilité des étudiants entre leurs lieux de vie, leurs lieux d'études et les sites universitaires en adaptant les horaires de transport interurbains, inter-EPCI et en développant le covoiturage, les mobilités douces. A noter également les 5 priorités régionales issues des états généraux de la mobilité⁴⁰ :

- Repenser l'aménagement du territoire pour rendre accessibles tous les services de base à moins de 15 minutes associés à des pôles d'accès multimodaux ;
- Réaliser des projets structurants et innovants de transports collectifs et de marchandises ;
- Améliorer l'efficacité, la qualité et l'attractivité des réseaux de transports en commun tout en développant l'intermodalité ;

- Développer et sécuriser les déplacements en modes doux ou actifs ;
- Améliorer la gouvernance partagée en intégrant la participation citoyenne.

La problématique des mobilités étudiantes peut y être intégrée et l'on peut envisager par exemple le développement du covoiturage.

ACCÈS POUR TOUTES ET TOUS AUX SERVICES ÉTUDIANTS

Comme le Schéma Territorial de la Vie Etudiante le souligne, la problématique d'une plus grande démocratisation des services aux étudiants a été largement évoquée par les acteurs interrogés pendant la phase de diagnostic pour l'élaboration du SRESRI. Les étudiants n'ont pas tous le même accès à l'offre de services développée sur le territoire alors qu'ils contribuent comme ceux de l'Université de La Réunion à la CVEC. L'un des axes du Schéma Territorial de la Vie Etudiante est pourtant l'orientation bac -1 vers le bac +1 qui vise à « Offrir aux étudiants les mêmes services qu'aux étudiants de l'université ». Pour réaliser cet objectif, le schéma préconise de cartographier les étudiants « hors université » et de permettre aux étudiants d'avoir accès à tous les services estudiantins.

Certains acteurs de l'ES soulignent la nécessité de contractualiser avec les communes concernées pour permettre l'accès à des installations notamment sportives et accroître l'offre de services.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DES ÉTUDIANTS

Certains interlocuteurs de l'ES témoignent d'une santé dégradée des étudiants avec des problèmes tels que l'obésité, des maladies chroniques, le diabète. L'obésité et le manque d'exercice physique sont un handicap pour celles et ceux qui sont inscrits dans les filières sportives comme STAPS.

³⁹ <https://www.departement974.fr/sites/default/files/rapport-activites-2022-edite-en-2023.pdf>

⁴⁰ https://www.univ-reunion.fr/wp-content/uploads/2023/09/2023_DIRCOM_Action-de-lequipe-presidentielle-21_23_A4.pdf

L'accès à une offre de service de restauration de qualité est en lien avec le bien-être des étudiants. Le CROUS est un acteur majeur dans ce domaine. Il déploie 5 restaurants universitaires : 1 à Saint-Pierre, 1 au Tampon et 3 à Saint-Denis. Il propose une offre de service variée (Resto'U, brasserie, vente à emporter, cafet', distribution automatique) qui permet d'assurer :

- Près de 280 000 repas en 2022 ;
- Plus de 230 000 repas à 1 euro en 2022.

La mise en place du repas à 1 euro au moment de la pandémie mondiale a entraîné une hausse de la fréquentation des lieux de restauration. Cette mesure est difficile à assurer maintenant du fait de l'augmentation du prix des matières premières. Le territoire dispose également d'une épicerie solidaire développée par l'association Solidarité Etudiante Réunion. Il n'existe cependant aucun modèle économique pour déployer de telles structures sur d'autres sites d'enseignement supérieur.

3.3 L'ENGAGEMENT ÉTUDIANT, LE SPORT ET LA CULTURE

Les analyses réalisées par l'AMO permettent de dresser un panorama de l'existant notamment en ce qui concerne l'accès à la culture où le CROUS joue un rôle central. En effet, l'EPCA dispose d'un service culturel qui gère « plusieurs lieux

de campus entre Saint-Denis, Saint-Pierre et le Tampon ». Il existe 5 espaces d'expression (salles polyvalentes, de spectacle, de répétition, parvis extérieur) qui ont permis au cours de l'année 2022 de programmer 84 diffusions payantes ou gratuites. En moyenne, le ticket de spectacle est de 3,30 euros et le CROUS a alloué plus de 70 000 euros à la programmation culturelle. A noter que le CROUS reçoit le soutien financier des partenaires locaux (la région Réunion, la DAC, le Département et la ville de Saint-Denis) dans le cadre de la programmation au théâtre Vladimir Canter. Enfin, au-delà de l'organisation d'évènements, le CROUS soutient la création artistique et professionnelle au travers de résidences d'artistes dans la musique, le théâtre et la danse.

Les problématiques liées à l'activité sportive des étudiants soulignent la faiblesse des infrastructures sur les sites d'ES. Une partie des solutions est déjà identifiée et la communauté universitaire milite pour contractualiser avec les EPCI pour dédier des créneaux horaires aux étudiants sur leurs installations sportives.



4. La recherche universitaire et l'innovation à La Réunion

La recherche à l'Université de La Réunion est dynamique et reconnue au niveau international comme en témoigne son entrée récente dans le classement de Shangai, en particulier dans les domaines relatifs à la biodiversité, aux maladies tropicales et aux sciences environnementales. Selon les données de l'Université de La Réunion⁴¹, 2 189 publications scientifiques ont été publiées entre 2015 et 2021 avec une augmentation de 188% entre les 2 dates. L'université compte 22 brevets⁴², dont 11 en tant que propriétaire unique.

L'excellence scientifique est un axe majeur de la stratégie de l'Université de La Réunion. Dans le cadre de son contrat de site 2020-2025, l'axe 2 vise à « Consolider les pôles d'excellence scientifique autour de la durabilité (sciences de l'environnement et recherche en santé en articulation avec les sciences de l'Homme et de la société) ».

Deux objectifs sont intégrés à cet axe :

- Renforcer les dynamiques autour des pôles reconnus internationalement : il s'agit notamment de renforcer les unités de recherche, d'assurer la maintenance des plateformes de recherche et des plateaux scientifiques en intégrant les coûts complets dans les réponses aux appels à projets, dans les contrats avec les entreprises et de consolider le projet de plateforme de recherche visant à la compréhension des changements dans l'Indianocéanie ;
- Construire la Maison des Sciences de l'Homme de l'océan Indien : il s'agit notamment d'articuler l'actuelle fédération de recherche OSOI au projet de MSH-OI, de renforcer les partenariats de recherche en SHS autour de la durabilité, d'augmenter les moyens récurrents des unités de recherche en SHS par un modèle interne d'allocation des moyens repensé, d'adhérer au réseau des MSH et de lancer la construction de la MSH-OI.

4.1 UNITÉS DE RECHERCHE ET EFFECTIFS DES PERSONNELS DE RECHERCHE

La recherche académique est menée au sein de l'Université de La Réunion dans 21 unités de recherche, regroupées en 3 fédérations : BioST (BioSécurité en milieu tropical), OMNCG (Observation des milieux naturels et des changements globaux), OSOI (Observatoire des sociétés de l'océan Indien).

La population des personnels de recherche universitaire est scindée en 2 : les personnels permanents et non permanents. Les permanents comprennent les PU, MCF et enseignants du 2nd degré et arts et métiers. Les effectifs des personnels titulaires ont augmenté de 4% sur la période

considérée passant de 412 ETP en 2010 à 426 en 2021. Cette tendance n'est pas celle enregistrée dans l'Hexagone où les effectifs de personnels titulaires des établissements publics d'enseignement supérieur de recherche ont diminué.

Les écoles doctorales

Deux écoles doctorales sont présentes au sein de l'Université de La Réunion : l'école doctorale Sciences Humaines et Sociale (ED 541) et l'école doctorale Sciences Technologies et Santé. Ces 2 écoles sont nées du découpage en 2011 de l'ED interdisciplinaire de l'université.

L'ED SHS a pour mission « d'organiser la formation des doctorants et de les aider à préparer leur avenir professionnel »⁴³. Les moyens sont les suivants :

- Des enseignements interdisciplinaires destinés non seulement à assurer une formation épistémologique et méthodologique des doctorants en complément de celle acquise au sein des laboratoires, mais également à construire un esprit d'école ;
- Des enseignements professionnalisants permettant de mieux appréhender les problématiques des structures publiques et privées ;
- Un rapprochement des laboratoires, donc des doctorants, avec le monde socio-économique et la société civile ;
- La promotion d'une participation accrue des doctorants aux colloques et à des manifestations scientifiques ;
- La participation à l'organisation de journées et séminaires, notamment sous la forme de Doctoriales.

L'ED STS déploie des formations qui sont basées sur un choix de modules réalisé par le doctorant⁴⁴. Le doctorant doit valider 180 ECTS pour pouvoir soutenir sa thèse. Ce principe est le même dans l'ED SHS.

A partir des données ministérielles récoltées auprès des écoles doctorales⁴⁵, il est possible d'analyser les effectifs selon les catégories suivantes :

- Premiers inscrits ;
- Inscrits ;
- Soutenances de thèse.

⁴¹ https://www.univ-reunion.fr/wp-content/uploads/2023/09/2023_DIRCOM_Action-de-lequipe-presidentielle-21_23_A4.pdf

⁴² https://www.univ-reunion.fr/wp-content/uploads/2023/09/2023_DIRCOM_Action-de-lequipe-presidentielle-21_23_A4.pdf

⁴³ <https://www.univ-reunion.fr/recherche/doctorat/ecoles-doctorales/ecoles-doctorale-sciences-humaines-et-sociales-ed-541/>

⁴⁴ <https://www.univ-reunion.fr/recherche/doctorat/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-sciences-technologies-et-sante/>

⁴⁵ Ces données diffèrent de celles utilisées dans les précédentes sections



À La Réunion, en 2023, 261 doctorants étaient inscrits en thèse dans une des 2 écoles doctorales de l'université. Depuis 20 ans, les effectifs ont baissé de 12 %, ce qui est similaire aux évolutions enregistrées dans l'Hexagone. Cependant, les dynamiques locales sont moins linéaires, avec des périodes de croissance jusqu'en 2014, puis de décroissance plus ou moins soutenue après.

Globalement, depuis 20 ans, le nombre de premiers inscrits en thèse diminue. La décroissance a été plus importante à La Réunion (35%) que dans l'Hexagone (20%). Les dynamiques constatées confirment plusieurs résultats des recherches en sciences sociales, d'une part, une moindre attractivité du doctorat en raison des difficultés à intégrer le marché du travail et tout particulièrement des emplois permanents dans la recherche académique ou publique et d'autre part, un mouvement de professionnalisation déployé dans les écoles doctorales et l'obligation d'accéder à un financement de thèse, ce qui a réduit des opportunités de poursuite en doctorat.

Au cours des 20 dernières années, le nombre de soutenances a plutôt augmenté que ce soit à La Réunion ou dans l'Hexagone. À La Réunion, 40 thèses ont été soutenues en 2010 contre 47 en 2023, soit une augmentation de 17% supérieure à celle de l'Hexagone.

En 2023, les femmes représentent 55% des effectifs inscrits, 58% des effectifs de premiers inscrits et 49% des soutenances de thèses. Cependant, au cours de la période étudiée, leur surreprésentation a tendance à s'éroder.

En 2023, le nombre des doctorants inscrits dans une des 2 écoles doctorales est à peu près équivalent. En SHS, ils sont 127 contre 134 en STS. En SHS, les effectifs ont fortement diminué entre 2011 et 2023, passant de 272 inscrits à 127 en 2023, soit une baisse de plus de 50%. A contrario, en STS, le nombre de doctorants est passé de 104 à 127 entre 2011 et 2023. Les premières inscriptions en doctorat durant la période 2011-2023 baissent drastiquement en STS comme en SHS. En 2023, les premières inscriptions en doctorat étaient de 29 en STS et 24 en SHS quand elles étaient respectivement de 48 et 32 en 2011.

Enfin, en 2023, le nombre de soutenances de thèse est supérieur en STS comparativement aux SHS. Plus d'une trentaine de soutenances de thèse ont eu lieu en STS contre seulement 14 en SHS. Même si le mouvement n'est pas linéaire, les soutenances de thèse ont eu tendance à s'accroître en STS au cours de la période considérée.

Les données récoltées auprès des écoles doctorales détaillent les sources de financement de thèse des doctorants inscrits à l'UR. Ces informations sur les financements sont détaillées par année dont les modalités sont les suivantes :

- Aucun financement ;
- Non-renseigné ;
- Financement de l'État y compris les contrats doctoraux ;
- Les financements des Collectivités territoriales (dont principalement celui de la région Réunion) ;
- Les financements étrangers (Hors Europe) ;
- Les financements Europe ;
- Les CIFRE ;
- Les financements privés.

Les données pour La Réunion ne sont pas bien renseignées, car pour certaines années, la catégorie « non-renseigné » est très importante, voire concerne la totalité des financements comme pour l'année 2020. Néanmoins, l'analyse montre l'importance des financements doctoraux de type « Collectivités territoriales », avec 45% des financements en 2018 et 33% en 2023. Ces données confirment l'investissement de la région Réunion dans le financement de thèses au travers des Allocations Régionales de Recherche de doctorat (ARR).

4.2 LES PARCOURS DES CHERCHEURS

Les doctorants ont accès à différentes formes de professionnalisation, conformément aux décrets en vigueur relatifs au doctorat⁴⁶. De manière générale, ces informations montrent que leur encadrement et leur formation sont considérés comme « satisfaisant », avec des durées de thèse jugées comme « raisonnables, c'est-à-dire en 3 ou 4 ans ».

La plupart est concerné par un encadrement annuel sous forme de comités de suivi de thèse. Les doctorants connaissent globalement des expériences de formation grâce aux *Doctoriales* organisées par les écoles doctorales tous les 2 ans. Cependant, des efforts sont encore attendus, car par exemple, il « manque des formations sur l'innovation qui ne sont pas assez développées tout comme celles sur l'entrepreneuriat. Les doctoriales sont mises en place tous les deux ans ». Certains militent pour le développement d'une approche par compétences et leur formalisation dans les programmes de formation en doctorat, mais aussi aux niveaux de formation inférieurs, en Licence et en Master.

⁴⁶<https://www.univ-reunion.fr/recherche/doctorat/ecoles-doctorales/ecole-doctorale-sciences-technologies-et-sante/>

Récemment, dans le cadre de la mission d'encadrement et de professionnalisation des doctorants des écoles doctorales, de nouvelles initiatives ont été mises en place :

- Une 1ère cérémonie de remise des diplômes organisée à l'occasion des 40 ans de l'Université de La Réunion ;
- Le dispositif Ma Thèse en 180 secondes, la candidate régionale ayant même participé à la finale nationale.

La professionnalisation des doctorants concerne aussi leur recrutement et le financement de leur parcours de thèse. Les laboratoires éprouvent des difficultés à recruter les « meilleurs » qui « vont en prépa puis en école d'ingénieurs » et constatent qu'il existe « une forte déperdition ». Pour eux, s'ils arrivent « toujours à recruter », il est plus difficile de « recruter des Masters bien formés » qui n'ont pas par exemple des « lacunes rédactionnelles ».

L'attractivité du doctorat à l'Université de La Réunion est questionnée lors des entretiens qui permettent de recruter des « bons profils » :

- Difficultés pour attirer des profils issus de l'Hexagone et garder les meilleurs sur le territoire au moment d'entrer en thèse. Les expériences de thèse apparaissent moins valorisantes ici que dans l'Hexagone, l'isolement des chercheurs des réseaux de recherche sont souvent mis en avant ;
- Le moindre accès aux financements les plus sélectifs et les plus compétitifs comme ceux du CNRS et le faible volume de contrats doctoraux ;
- La moindre attractivité de certains financements de thèse notamment ceux de la Région financés grâce au FEDER qui sont des « bourses » et non pas des « contrats de travail » de type contrats doctoraux. Même si la rémunération mensuelle a été réévaluée récemment, elle reste inférieure aux autres financements, les délais de versement ne sont pas réguliers en raison des pièces justificatives à adresser de manière récurrente. Enfin, les docteurs bénéficiant de ce type de financement ne peuvent pas ouvrir de droits auprès de France Travail lorsqu'ils ne sont pas en emploi puisqu'il ne s'agit pas d'un contrat de travail.

Certains acteurs soulignent un fonctionnement à 2 vitesses dans les laboratoires avec une distinction entre les doctorants qui bénéficient de contrats doctoraux et ceux qui ont une allocation régionale de recherche. Néanmoins, pour beaucoup, l'allocation régionale permet de financer ces années de thèse et « de vivre correctement à La Réunion ».

Pour ce qui est du devenir professionnel, le manque d'information sur ce sujet est criant puisque les enquêtes ne sont pas administrées par les écoles doctorales. La difficulté de récolter les coordonnées des docteurs et l'inefficience des services de pilotage dédiés sont souvent mis en avant. Néanmoins, il faut souligner le manque d'opportunités sur le territoire pour intégrer les positions permanentes de la recherche académique et publique. De plus, l'intégration dans le secteur privé est difficile pour différentes raisons :

- La faible capacité du tissu local de la R&D à absorber les flux de docteurs ;
- La méconnaissance des employeurs dans les dispositifs permettant d'embaucher des chercheurs (CIR, Jeunes docteurs) ;
- Les compétences des docteurs peu valorisées auprès des entreprises ;
- La volonté des doctorants d'intégrer en priorité la recherche académique et publique.

L'entrepreneuriat au sein des formations doctorales est encore peu développé, du moins pas assez au regard des ambitions affichées par les différents plans structurants régionaux tels que le SRDEII, la S3 et le SEFORRE. Il y a nécessité de développer certaines compétences en amont du doctorat et de travailler à l'acculturation en entrepreneuriat dès la Licence, puis en Master.

Le manque d'opportunités pour les jeunes docteurs et les chercheurs est plus important à La Réunion que dans l'Hexagone. L'accès aux réseaux de recherche et l'intégration à des programmes de recherche sont ici bien plus difficiles, ce qui freine les évolutions de carrières. Il y a aussi beaucoup de difficultés à concourir aux appels d'offres internationaux en raison notamment :

- De la taille critique de certains laboratoires qui ne sont pas suffisamment « armés » en ressources humaines et qui sont pourtant un critère dans les jurys internationaux de sélection ;
- Du manque de temps et de moyens pour s'investir dans la gestion des projets internationaux.

Le faible accès des chercheurs aux positions les plus élevées de la recherche publique, et notamment au CNRS, témoignent des difficultés constatées sur le territoire.



4.3 L'ÉCOSYSTÈME RECHERCHE ET INNOVATION DE LA RÉUNION

Le SRDEII propose une description de l'écosystème RI dynamique d'organismes de soutien et de transfert technologique sur lequel « *la recherche réunionnaise peut s'appuyer* »⁴⁷. L'incubateur régional de la recherche publique porté par la Technopole a permis « d'accompagner environ 120 projets innovants depuis sa création en 2023 ». Une soixantaine d'entreprises innovantes ont ainsi vu le jour. La Technopole gère 2 parcs technologiques : Technor et Techsud. Dans cet écosystème, des centres technologiques assurent « une fonction d'interface et de transfert de technologies vers les acteurs privés » et « conduisent des activités de recherche appliquée ». Trois centres sont présents sur le territoire : le CRITT, le CIRBAT et le CITEB4.

Cependant, certains acteurs mettent en lumière les problématiques que connaît le territoire dans les activités de valorisation de la recherche et de transferts de technologies. Ils témoignent par exemple de la difficulté d'entrer en contact avec les chercheurs de l'Université de La Réunion, d'identifier leurs thématiques de recherche ou de les informer sur les opportunités en matière de transfert de technologie. La faiblesse du pilotage des parcours des chercheurs n'encourage pas le contact avec les post-doctorants qui potentiellement pourraient participer à ces démarches de valorisation et de transferts de technologie. Dans ce domaine, la mise en place des Lab'Tour au sein de l'université a permis d'informer les porteurs de projets innovants, les entreprises du territoire et les chercheurs pour développer de nouvelles collaborations.

Rappelons les orientations stratégiques du SEFORRE qui visaient à « mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux » grâce au « renforcement de la visibilité de l'appareil de recherche » et à la « définition et la mise en place d'un outil territorial de détection de projets de recherche à valoriser ». Si de tels objectifs méritent un suivi rigoureux pour s'assurer qu'ils soient bien opérationnels, le PUI VALIOTECH pourrait jouer un rôle moteur. En 2023, La Réunion a été lauréate de l'appel à candidature du programme initié dans le cadre de France Relance pour le développement du PUI à hauteur de 3 000 000€⁴⁸. Seule lauréate au sein des territoires d'Outre-mer, l'île de La Réunion disposera d'un outil à même de « favoriser l'innovation de rupture avec une signature ESS pour résoudre les défis du territoire en synergie avec tous les acteurs de l'écosystème ».

Le programme déployé sur la période 2023-2027 s'articule dès lors autour de 4 axes :

- La formation, notamment à travers le développement de modules portant sur l'entrepreneuriat ;
- La recherche partenariale, visant à déployer des services pour rapprocher l'entreprise de la recherche ;
- La création d'entreprises et le financement, afin de coordonner des parcours complets d'accompagnement adaptés aux différents publics ;
- La coordination et la gouvernance pour définir les modalités de pilotage stratégique et opérationnel du PUI.

Plusieurs sources d'information accessibles en open-data permettent de caractériser les sources de financements mobilisées par les acteurs de la RI sur le territoire.

4.4 LES PROGRAMMES-CADRES DE L'UE POUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION (PCRI) – H2020W

Les données disponibles apportent des informations sur les projets signés par la Commission et les subventions obtenues en novembre 2021. Les analyses montrent que les acteurs de La Réunion sont impliqués dans 22 projets, ce qui représente 0,2% des participations signées à l'échelle nationale. La région se classe en 13^e position devant la Corse et l'ensemble des territoires ultramarins. La Bourgogne-Franche-Comté, classée en 12^e position, a participé à 184 projets, soit 8 fois plus de projets. Le montant moyen des subventions des projets auxquels ont participé les chercheurs réunionnais s'établit à 131 149 €, ce qui est largement inférieur à la moyenne des régions hexagonales.

⁴⁷ Conseil régional de La Réunion, *Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation-La nouvelle économie-La Réunion 2030*, p. 22.

⁴⁸ <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2023-07/annexe—laur-ats-pui-pdf-28700.pdf>

Tableau 15 : Projets Pcri- Horizon 2020 signés depuis 2021 selon les régions

Région	Nombre de projets	Projets moyens / acteur	Subventions (en M€)	Subventions moyennes / projet (€)	Nombre d'acteurs uniques	Part en %
Île-de-France	4 878	4,0	3 667,5	751 837	1 229	42,2
Auvergne-Rhône-Alpes	1 613	3,1	1 157,5	717 608	515	14,0
Occitanie	1 236	3,7	752,0	608 446	335	10,7
Provence-Alpes-Côte d'Azur	930	3,5	465,3	500 307	268	8,0
Nouvelle-Aquitaine	674	2,8	359,9	533 969	238	5,8
Grand Est	458	2,7	220,5	481 455	167	4,0
Bretagne	436	2,4	206,9	474 472	181	3,8
Hauts-de-France	355	2,5	144,7	407 487	140	3,1
Pays de la Loire	346	2,2	136,1	393 483	159	3,0
Normandie	199	2,7	82,1	412 496	75	1,7
Centre-Val de Loire	196	3,1	76,0	387 970	64	1,7
Bourgogne-Franche-Comté	184	2,2	74,6	405 413	83	1,6
La Réunion	22	1,6	2,9	131 149	14	0,2
Corse	13	2,2	1,8	135 199	6	0,1
Guadeloupe	10	1,4	1,2	116 004	7	0,1
Martinique	7	0,9	1,1	161 027	8	0,1
Guyane	2	0,5	0,4	206 000	4	0,0
Mayotte	2	1,0	2,6	1 275 869	2	0,0

Source : MESR-DGESIP/DGRI-SIES-Département des outils d'aide à la décision –

Source : Commission européenne, E-Corda - H2020 proposals and applicants database (novembre 2021)
Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Au niveau local, en 2021, l'Université de La Réunion est impliquée dans 13 projets sur les 22 signés, soit 60% de l'ensemble. L'Agence régionale Nexa était impliquée dans 3 projets tandis que le CNRS, l'IRD, la région Réunion, Reuniwatt sont impliqués dans 2 projets chacun. A noter que ce dernier acteur bénéficie des moyens les plus importants (208 138 €). L'Université de La Réunion se présente comme acteur central des participations aux PCRI-Horizon 2020, bénéficiant de fonds moyens à hauteur d'un peu plus de 99 000 €. La répartition des projets selon les piliers et les programmes est détaillée ci-dessous :

PILIERES

- o Societal Changes : 11 ;
- o Science with and Society : 1 ;
- o Industrial leadership : 2 ;
- o Excellent science : 8 ;

PROGRAMMES

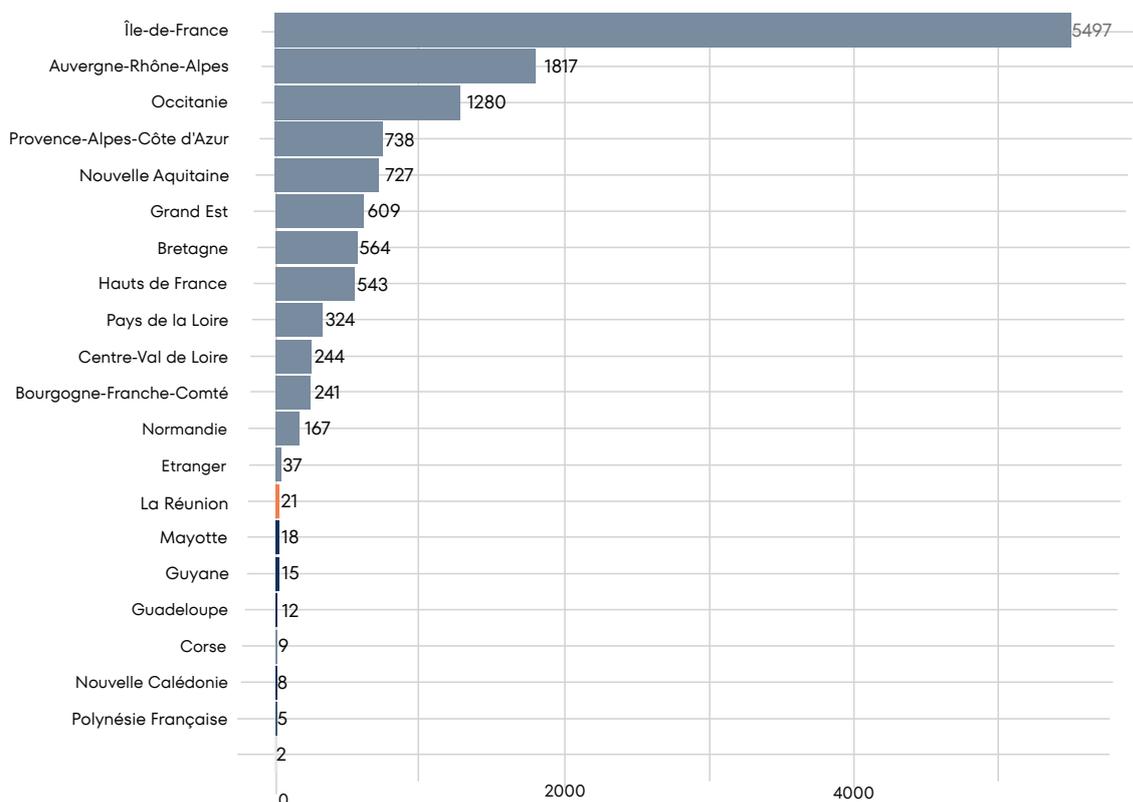
- o SWAFS – Science with and for Society : 1 ;
- o Space : 1 ;
- o SME – Innovation in SMEs : 1 ;
- o MSCA-Marie Skłodowska-Curie Actions : 4 ;
- o INFRA – Research infrastructures : 4 ;
- o Health – Health, demographic change and wellbeing : 1 ;
- o Food- Food security, sustainable agriculture and forestry, marine and maritime inland water research : 2 ;
- o ENV-Climate action, environment, resource efficiency and raw materials : 4 ;
- o Energy -Secure, clean and efficient gap : 4.

Selon les données disponibles auprès de l'Agence Nationale de la Recherche, on dénombre 21 projets ANR entre 2010 et 2024 à La Réunion. Sur ces 21 projets, seulement 1 a été coordonné au niveau local.

En 2024, le poids de La Réunion dans la participation des ANR est de moins de 2%. La figure ci-dessous présente la hiérarchie des régions en termes de participation à une ANR entre 2010 et 2024.

La Réunion se classe en 13^e position, 1^{ère} région des territoires d'Outre-mer en devançant la Corse. En revanche, elle est loin derrière la région Normandie, elle-même classée dernière des régions hexagonales.

Figure 22 : Hiérarchie des régions en termes de participation à un projet ANR



Source : ANR, Open data

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

Afin « de soutenir et de stimuler le développement de la recherche et l'innovation sur le territoire, de favoriser les synergies entre les dispositifs régionaux et nationaux de soutien à la recherche, d'encourager la prise de leadership de la recherche réunionnaise à l'échelle locale, nationale et internationale », un accord-cadre de coopération triennal sur 2024-27 a été signé entre l'ANR et la région Réunion⁴⁹. La déclinaison opérationnelle est la suivante :

- L'évaluation des projets de recherche déposés dans le cadre d'appels à projets régionaux ;
- L'abondement des projets lauréats par les instruments de financement de l'ANR ;
- Le partage de données sur la sélection des projets réunionnais grâce à data anr, la nouvelle plateforme interactive dédiée au partage de données ouvertes ;
- Une amélioration de la visibilité des outils de financement de la recherche réunionnaise via le portail appelsprojetsrecherche.fr ;
- Le cofinancement d'appels à projets régionaux thématiques ;
- Le suivi scientifique, administratif et financier des projets relevant des instruments de financement régionaux.

Une première action commune consiste à « s'appuyer sur l'expertise de l'Agence et son réseau de scientifiques indépendants pour l'évaluation scientifique des projets déposés aux 5 Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancés au titre des du programme FEDER/FSE+ 2021-2027 de la Région. ». A titre d'information, le tableau ci-dessous présente les projets ANR auxquels un organisme de recherche réunionnais a participé entre 2010 et 2024.

TABLEAU 16 : Projets anr de la reunion entre 2010 et 2024

EDITION	Projet.Acronyme	COORDINATION	Projet.Partenaire. Nom_organisme	Projet.Partenaire. Categorie_organisme
2024	COHORTES-MICROBIOMES	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2024	MONITOR	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2023	PRO-FAN Transfert Mise en œuvre	NON	Rectorat de l'Académie de La Réunion	608 446
2023	CARI	NON	Qualitropic	500 307
2022	FUTURISKS	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	FINE4CAST	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	EXEBIO	NON	Qualitropic	474 472
2022	TRANSVERSE	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	CONGRATS	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	RESILIENCE	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	Observation	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2022	INFORMATION	OUI	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2021	INFORMATION	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2021	X-MEM	NON	IMMERSIVE WAYS	135 199
2021	X-MEM	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2017	HILL	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2011	ECOTROPHELIA	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2011	DURASOL	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2010	CORAIL	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2010	AGRO	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP
2010	CVT Valorisation Sud	NON	Université de La Réunion	Universités, INSA et INP

Source : ANR, Open data

Traitements : Groupement JL, Etudes et Recherches, IR2 et Strasbourg Conseil, 2024

⁴⁹ <https://anr.fr/fr/actualites-de-lanr/details/news/impulser-un-nouvel-elan-a-la-recherche-reunionnaise-lambition-du-premier-partenariat-entre-la-reu/>

5. Positionnement de l'enseignement supérieur et de la recherche dans la zone océan Indien

La population étudiante réunionnaise compte environ 25 000 étudiants dont 19 000 au sein de l'Université de La Réunion, ce qui en fait une région où le poids de l'enseignement universitaire est particulièrement élevé. L'offre de formation est diversifiée jusqu'au doctorat dans les domaines d'études possibles.

5.1 LES SYSTÈMES D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DANS LE BASSIN SUD-OUEST DE L'OCÉAN INDIEN

Dans les pays de comparaison de l'océan Indien, La Réunion n'est pas le territoire le plus important en termes de nombre d'étudiants, mais elle offre un ratio nombre d'étudiants/taille de la population parmi les plus élevés, avant même les Canaries et Maurice. La Réunion apparaît comme offrant la diversification la plus large (beaucoup de pays voisins concentrent leur offre en Licence) et la plus structurée. Par rapport aux pays côtiers de l'Afrique de l'Est, l'enseignement supérieur réunionnais est plus largement diversifié. Parmi les pays africains de comparaison (Afrique du Sud, Kenya, Mozambique, Tanzanie), on observe un déficit d'enseignement en science et technologie.

Tableau 17 : Résultat du parangonnage en nombre d'étudiants en 2024

	Taille population	Nombre d'étudiants dans l'enseignement supérieur	Part de la population étudiante dans la population totale (%)
Canaries	2 236 000	79 023	3,53
Maurice	1 263 000	41 000	3,25
La Réunion	873 100	25 347	2,90
Guadeloupe	395 800	11 285	2,85
Martinique	366 900	9 536	2,60
Afrique du Sud	59 390 000	1 184 205	1,99
Guyane	312 000	5 461	1,75
Açores	236 000	2 726	1,16
Kenya	53 010 000	527 833	1,00
Seychelles	119 878	1 000	0,83
Comores	821 630	6 499	0,79
Mayotte	336 000	2 649	0,79
Mozambique	32 080 000	213 930	0,67
Madagascar	28 920 000	152 000	0,53
Tanzanie	63 590 000	201 531	0,32

Aux Comores, il existe une seule université publique, l'Université des Comores, avec environ 6 500 étudiants dont 84% au niveau Licence. Les infrastructures de l'enseignement supérieur y sont limitées et la qualité de l'enseignement souvent affectée par un manque de ressources et de personnel qualifié. De nombreux étudiants comoriens choisissent alors de poursuivre leurs études à l'étranger, principalement en France, à Madagascar ou dans d'autres pays comme le Maroc et la Turquie. Ils accèdent ainsi à des formations plus diversifiées et de meilleure qualité. Depuis une dizaine d'années, l'Université de La Réunion développe sa coopération avec l'Université des Comores sous la forme d'appui à l'ouverture de nouvelles formations diplômantes et d'allocations de recherche. Cette coopération se structure aujourd'hui autour d'un accord-cadre renouvelé pour la deuxième fois consécutive, en vigueur depuis le 21 mai 2019 et ce, pour la période 2019-2024.

Le système universitaire malgache compte environ 150 000 étudiants inscrits dans les différentes universités publiques (86% en Licence), telles que l'Université d'Antananarivo et ses autres branches régionales (Antsiranana, Fianarantsoa, Toamasina, Toliara, et Mahajanga). Toutefois, ce système fait face à des défis structurels importants, tels qu'un manque de ressources, une surpopulation dans les classes et des taux élevés d'échec scolaire. 42 % des étudiants réussissent à obtenir leur diplôme après leur admission. Deux établissements publics proposent des doubles diplômes. L'université d'Antananarivo offre avec l'université de Bordeaux un Master Etudes d'impacts environnementaux. Ce double diplôme existe depuis plus de 20 ans. L'INSCAE délivre également des doubles diplômes au niveau Master : avec l'IAE de Poitiers, 5 parcours de M2 sont possibles tandis qu'avec l'IAE de Lyon, 2 parcours sont proposés. Les doubles diplômes sont très peu présents dans l'enseignement supérieur privé. L'UCM (Université Catholique de Madagascar) propose une Licence en économie avec l'UCO (Université Catholique de l'Ouest) de La Réunion. Une expérience originale concerne un triple diplôme dans l'océan Indien en Master In Sustainable Business Management entre l'ISCAM (Institut Supérieur de la Communication, des Affaires et du Management) de Madagascar, l'IAE de l'Université de La Réunion et l'Université des Mascareignes à Maurice. Ce Master est donné en parallèle sur les 3 sites avec certains cours en mode hybride. Il existe également un Master en Génie civil délocalisé de l'Université de La Réunion à l'IST d'Antananarivo.

Les Seychelles enregistrent une population de 10 000 étudiants environ, dont 1/3 en cycle court et 57% en Licence. L'Université des Seychelles (UniSey), établie en 2009, accueille les étudiants sur ses 2 principaux campus, l'un à Anse Royale et

l'autre à Mont Fleuri. Plus de 40% des étudiants sont inscrits dans des formations en commerce, en administration et en droit. Près de 250 étudiants nationaux sont inscrits à l'étranger, en Amérique du Nord et en Europe.

Maurice a une population étudiante bien plus large avec environ 41 000 étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur répartis entre plusieurs institutions publiques et privées. L'Université de Maurice reste la plus grande institution d'enseignement supérieur, mais le pays a aussi développé un réseau de centres de formation professionnelle et un institut polytechnique. Polytechnics Mauritius Ltd (PML) est une institution établie en 2016 sous l'égide du Ministère de l'Éducation, des Ressources Humaines, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique qui s'est étendue à Rodrigues en 2021. Elle vise à répondre aux besoins du marché du travail en formant des professionnels qualifiés dans des domaines techniques et en fournissant des compétences de niveau intermédiaire, souvent au travers de programmes de formations spécialisées. Pour autant, 78% des étudiants sont inscrits dans un cursus de niveau Licence et seulement 10% suivent une formation de niveau Master. Maurice investit dans des partenariats avec des universités internationales. Elle mise sur une stratégie de mobilité et de partenariat international, permettant aux étudiants d'accéder à des programmes d'études de qualité via des branches de campus étrangers et des collaborations internationales, davantage que La Réunion dont le spectre de mobilité est davantage celui de l'Hexagone.

Sur le continent africain, le Mozambique offre un système d'enseignement supérieur accueillant près de 213 000 étudiants inscrits dans diverses institutions publiques et privées. Parmi les principales universités, l'Université Eduardo Mondlane (UEM) à Maputo reste la plus importante avec 35 000 étudiants environ en 2021. Le pays a vu une forte croissance de son système universitaire depuis les années 1990, passant de quelques milliers d'étudiants à plus de 100 000 dans les années 2010. Toutefois, cette expansion rapide a mis à l'épreuve les capacités de financement et les infrastructures, entraînant parfois des défis en matière de qualité de l'enseignement et d'accès équitable. 96% des étudiants sont inscrits dans une formation de niveau Licence, dont 1/3 en commerce, en administration et en droit et 1/3 dans le domaine de l'éducation. Le Mozambique a réussi à étendre son accès à l'enseignement supérieur à l'ensemble de ses provinces grâce au soutien des bailleurs internationaux, même si la qualité des infrastructures et les ressources restent un défi majeur en raison des contraintes budgétaires et du rythme de croissance rapide.

La Tanzanie est relativement comparable au Mozambique pour ce qui concerne la taille de sa population étudiante ainsi que la répartition par grand niveau de formation (88% des étudiants sont inscrits au niveau Licence). Comme le Mozambique, l'expansion de la population étudiante a été rapide. Le pays possède des universités publiques et privées. Les institutions principales incluent l'Université de Dar es Salaam et l'Université Sokoine de l'Agriculture.

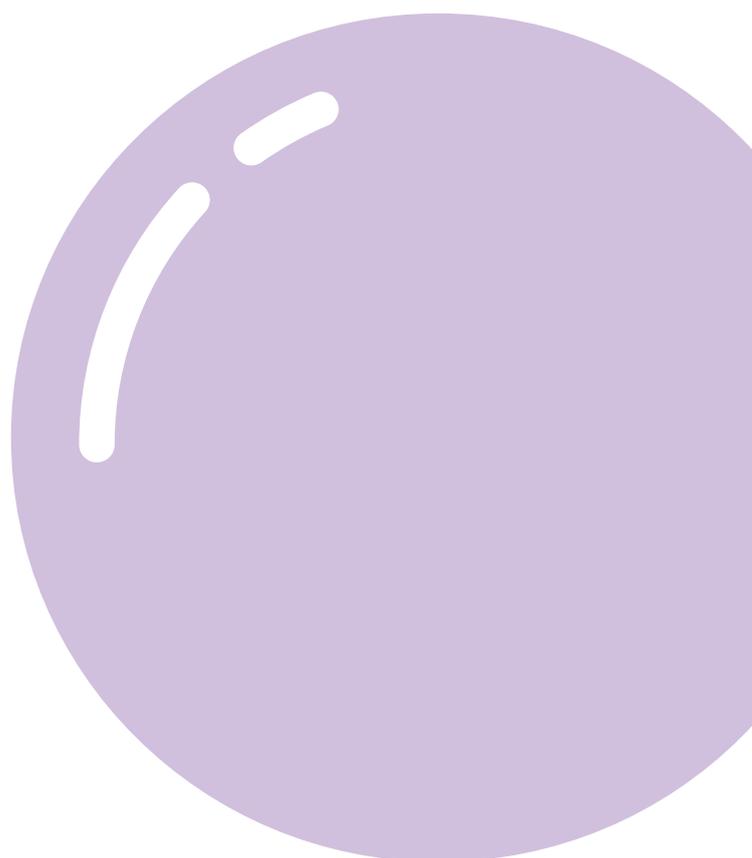
Le Kenya est également dans la même catégorie de pays avec une population étudiante très importante en volume (527 000 étudiants), mais faible relativement à la population totale (1%), majoritairement de niveau Licence (83%).

L'Afrique du Sud possède le système d'enseignement supérieur le plus développé d'Afrique avec près de 1 200 000 étudiants. L'offre en enseignement supérieur y est la plus diversifiée avec 30% d'étudiants en cycle court et plus de 60% en Licence. Près de 24 000 étudiants sont inscrits en doctorat. Les domaines d'études présentent une plus forte diversification, mais restent centrés sur le commerce, l'administration et le droit (20%), l'éducation (20%) et les sciences sociales, journalisme et information (17%). On compte dans le pays plus de 26 universités publiques et de nombreux établissements privés. Parmi les universités les plus importantes figurent l'Université de Pretoria, l'Université de Cape Town et l'Université de Witwatersrand connues pour leur recherche et leur influence à l'échelle continentale. L'Université de Prétoria est l'une des plus grandes universités d'Afrique du Sud, comptant plus de 50 000 étudiants. Elle est particulièrement réputée pour ses programmes en ingénierie, en agriculture, en droit et en sciences de la santé. L'université a développé plusieurs centres de recherche spécialisés, comme le Center for Human Rights qui joue un rôle clé dans la promotion des droits de l'Homme en Afrique. Cette université se distingue grâce à ses projets de recherche en collaboration avec des institutions internationales et locales. Par exemple, elle mène des études sur le changement climatique et la biodiversité en Afrique australe, contribuant ainsi à l'amélioration des politiques environnementales au niveau régional. L'Université de Cape Town est souvent classée parmi les meilleures universités d'Afrique dans les classements mondiaux, comme le QS World University Rankings et le Times Higher Education. Elle est réputée pour la qualité de son enseignement et de sa recherche dans des domaines variés, tels que la médecine, les sciences sociales, les sciences de l'ingénieur et les humanités. Elle abrite un centre de recherche sur les changements climatiques et leurs impacts sur le développement durable en Afrique. L'Université de Witwatersrand située à Johannesburg est un acteur qui pèse dans le secteur de la recherche en Afrique, notamment dans les sciences du vivant, les sciences de la

Terre et l'archéologie. Elle est connue pour ses découvertes majeures en paléanthropologie, notamment avec le site de fossiles de Sterkfontein, surnommé le "Berceau de l'humanité".

Au niveau des Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne, aux Canaries, la population étudiante est la plus importante et abrite plusieurs universités sur différentes îles. Les 2 principales universités, l'Université de La Laguna (ULL) et l'Université de Las Palmas de Gran Canaria (ULPGC), accueillent ensemble environ 60 000 étudiants. L'Université de Las Palmas de Gran Canaria, à elle seule, est la plus importante des Canaries en termes de nombre d'étudiants.

L'Université des Açores accueille quant à elle une population étudiante plus modeste d'environ 2 800 à 3 000 étudiants. L'université est répartie sur 3 campus (Ponta Delgada, Angra do Heroísmo et Horta), offrant des formations dans des domaines spécifiques à la région, notamment en sciences marines, en biologie et dans l'environnement.



Encadré Focus 2 : Comparaison de La Réunion selon la structure de l'ES

La population étudiante

❖ **Le taux de poursuite d'études après le baccalauréat est élevé à La Réunion:** la Région se classe en 3^e position après la Nouvelle-Calédonie (82%) et la Guadeloupe (76,4%). Le taux de poursuite d'études est similaire à celui de la Région Normandie

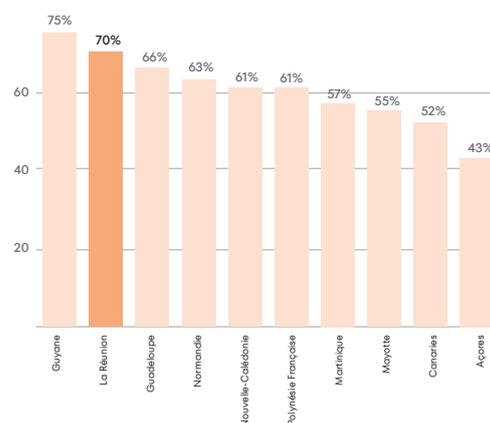
Poursuite d'études		
	Nombre de bacheliers	Taux de poursuite d'études
Nouvelle-Calédonie	2964	82
Guadeloupe	5629	76,4
La Réunion	10996	75,7
Normandie	35400	75,4
Martinique	4715	
Mayotte	4565	68,4
Guyane	3442	67,9
Polynésie Française	3200	33

Source: Strater et Stratom 2022, Insee Nouvelle-Calédonie 2022, ISPF 2016. Créé avec Datawrapper

❖ Lorsqu'ils poursuivent leurs études, les étudiants des DROM se dirigent majoritairement dans des établissements universitaires.

❖ La Réunion et la Guyane, deux régions marquées par le **poids de l'enseignement universitaire** (Réunion 70%, moyenne des DROM 66%, moyenne France métropolitaine 62%), contrairement à la Martinique, Canaries et Açores, où les étudiants sont davantage répartis dans des établissements non universitaires

Part des étudiants inscrits dans des établissements universitaires



Source: Strater et Stratom, 2022 Eurostat, open data. Créé avec Datawrapper

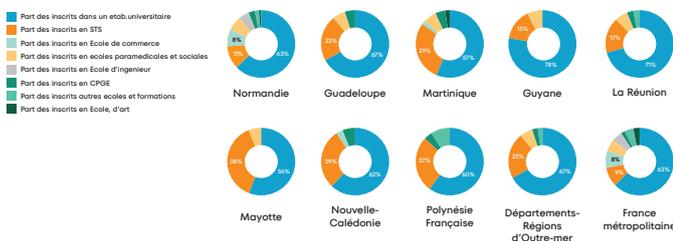
Les systèmes d'enseignement supérieur se distinguent selon la répartition des étudiants dans les niveaux de diplômes. Plus ces systèmes sont développés, plus les étudiants ont la possibilité de suivre des formations de niveau bac +5 et plus. A La Réunion et dans les autres DROM, le poids des enseignements de niveau bac +2 et bac +3 reste élevé, mais sans comparaison avec les pays de l'océan Indien et les pays africains de la côte orientale où la part des étudiants inscrits en cursus de niveau Licence représente l'écrasante majorité.

De fait, les enseignements de 3^e cycle sont absents ou quasiment des pays comparés (Maurice, Comores, Madagascar, Seychelles), conférant aux établissements d'enseignement supérieur réunionnais une capacité d'attractivité d'étudiants étrangers de la zone océan Indien.

Encadré Focus 3 : Population étudiante selon le type d'établissement

La population étudiante

Répartition des étudiants selon le type d'établissement, 2020-2021

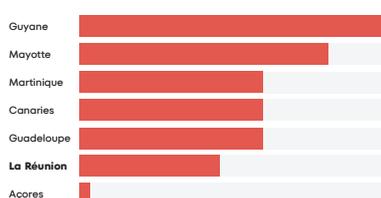


Source: Strater et Stratom. Créé avec Datawrapper

❖ **Part inférieure à la moyenne des DROM des inscrits en STS (17%),** mais supérieure à la Région Normandie et France métropolitaine

❖ **Faible part des inscrits en niveau Bac+2** comparativement aux autres régions de comparaison (sauf les Açores)

Part des inscrits niveau bac+2



Source: Eurostat Open Data. Créé avec Datawrapper

❖ **Moindre diversification de la répartition des inscriptions selon le type d'établissement à La Réunion comparativement à la Normandie et France métropolitaine**

❖ **Faible part d'étudiants inscrits dans les écoles d'ingénieur ou de commerce et gestion à La Réunion,** comme dans les autres DROM, comparativement à la Normandie

❖ **Part élevée de filles inscrites dans l'ES,** supérieure à la Normandie, Guadeloupe, Nouvelle-Calédonie et Polynésie Française

Part des filles inscrites dans l'enseignement supérieur

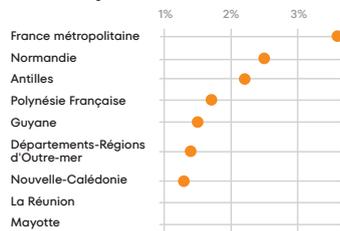
Normandie	55
Guadeloupe	58
Martinique	63
Guyane	64
La Réunion	60
Mayotte	65
Nouvelle-Calédonie et Polynésie française	61
France	56

Source: Strater et Stratom 2022. Créé avec Datawrapper

Encadré Focus 4 : Population étudiante selon le niveau

La population étudiante

Part des étudiants inscrits en 3ème cycle

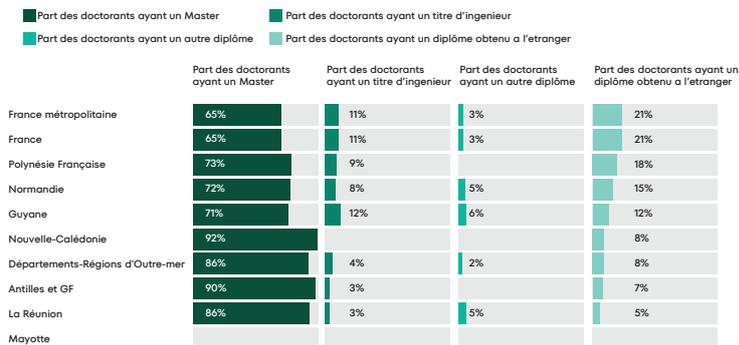


Source: Strater et Stratom 2022. Créé avec Datawrapper

- ❖ A la forte proportion d'étudiants dans des formations de niveau bac+2 et bac +3 à la Réunion s'oppose la **faiblesse du nombre d'étudiants en 3ème cycle**, en comparaison des DROM et de la Normandie, et un faible nombre de docteurs

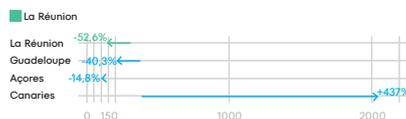
Région	nombre d'inscrits niveau D (2022)	Nombre de docteurs (2021)
Canaries	2040	1 875
Guadeloupe	212	
La Réunion	144	44
Açores	104	
Guyane	63	10
Antilles	28	
Normandie		365
Nouvelle-Calédonie		6
Polynésie Française		7

L'entrée en doctorat



Source: Strater et Stratom 2022. Créé avec Datawrapper

Evolution du nombre d'inscrits en doctorat entre 2013 et 2022



Source: Eurostat Open Data. Créé avec Datawrapper

- ❖ Entre 2013 et 2021, le nombre de doctorants à la Réunion a diminué de plus de moitié, alors qu'il a été multiplié par 5 environ aux Iles Canaries (augmentation de 437%)

- ❖ A la Réunion, les doctorants possèdent dans 86% des cas un Master, une part parmi les plus élevées des régions de comparaison, et proche de la part des doctorants des Antilles et Guyane.

La Réunion est également caractérisée par le **faible pourcentage de doctorants ayant un diplôme obtenu à l'étranger**, comparativement à la Guyane ouverte sur l'espace anglophone et lusophone, ainsi que la Polynésie ouverte sur l'espace pacifique.

5.2 L'OUVERTURE DE LA RECHERCHE RÉUNIONNAISE SUR L'OcéAN INDIEN

La France au travers de la région Réunion dispose d'une position stratégique dans l'océan Indien, que ce soit du point de vue géographique ou politique. En effet, La Réunion se trouve au carrefour des routes maritimes de l'Afrique et de l'Asie du Sud-Est, bénéficiant de sa proximité avec les îles voisines (Comores, Seychelles, Madagascar, Maurice), notamment en ce qui concerne son rôle dans la coopération et le développement. La Réunion est membre de la Commission Océan Indien (COI) qui rassemble Madagascar, Maurice, les Seychelles, les Comores et la France, ainsi que des membres ayant le statut d'observateur (Chine, Inde, Japon, Union européenne, Nations-Unies, l'Organisation internationale de la Francophonie et l'Ordre de Malte). Cette organisation vise à promouvoir la coopération dans des domaines tels que l'environnement, la sécurité alimentaire, la santé publique, la culture et le commerce, mais aussi la formation et la mobilité. Différents programmes sont en cours dans les domaines de la recherche agronomique (PrÉRAD-OI, plateforme régionale en recherche agronomique pour le développement), de la lutte contre le réchauffement climatique (AMCC+, Alliance mondiale de lutte contre le réchauffement climatique), sur l'économie bleue (EcoFish), en santé (Réseau SEGA-One Health, RSIE3 et RSIE 4, réseaux de surveillance et d'investigation épidémiologique) et sécurité alimentaire (SANOI, programme de sécurité alimentaire). Un nouveau programme sur la formation professionnelle et la mobilité des jeunes est en voie de développement.

Pour rappel, le plan de développement stratégique de la COI est bâti sur 4 axes :

• Axe 1 : Une Indianocéanie de paix, de résilience et de sécurité

- o 1.1 : Œuvrer à la résilience des populations et des écosystèmes en promouvant les biens publics régionaux ;
- o 1.2 : Promouvoir une gestion responsable des écosystèmes et des ressources naturelles ;
- o 1.3 : Promouvoir la stabilité et la sécurité en renforçant les capacités de prévention des risques, la gouvernance, le dialogue interétatique/interrégional et les moyens d'action ;

• Axe 2 : Une Indianocéanie de développement économique intégré, durable et innovant

- o 2.1 : Mettre en œuvre un agenda économique à travers des coopérations sur des chaînes de valeur régionale ;
- o 2.2: Renforcer la connectivité régionale et faciliter les échanges et la mobilité ;
- o 2.3 : Inscrire la coopération économique dans un mouvement de transition écologique énergétique ;

• Axe 3 : Une Indianocéanie d'épanouissement humain et inclusif

- o 3.1 : Développer un agenda d'épanouissement humain en investissant dans la santé, l'éducation, la formation, la recherche, la culture et en soutenant la mobilité ;
- o 3.2 : Promouvoir l'égalité homme-femme et soutenir l'autonomisation des femmes et des jeunes ;

• **Axe 4 : Une architecture institutionnelle et partenariale renforcée**

- o 4.1 : Disposer d'un instrument modernisé et efficace capable de porter une action durable et pérenne et de répondre aux enjeux régionaux et globaux en s'appuyant sur les expertises régionales ;
- o 4.2 : Consolider les partenariats existants et ouvrir les EM et la COI à une nouvelle ère partenariale avec des organisations et Etats tiers africains, de l'Indopacifique, insulaires et au-delà.

Le plan de développement stratégique de la COI entre en synergie avec la feuille de route de coopération régionale de La Réunion sous l'angle de l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation-Attractivité. Il s'agit d'élargir le champ de la coopération en passant à une approche IORA (Indian Ocean Rim Association) comprenant 23 Etats membres et 2,3 milliards d'habitants (dont la majeure partie est composée de jeunes). La Réunion pourrait s'appuyer sur ses forces : des moyens financiers disponibles, notamment les Fonds européens Interreg-OI, des partenariats avec les pays de la zone océan Indien établis de longue date.

Il a été identifié plusieurs axes à améliorer pour rendre ce positionnement possible comme par exemple, la priorisation stratégique des régions visées par la coopération, l'articulation entre coopération et enjeux économiques et éducatifs du territoire (insertion professionnelle, mobilité professionnelle), la coordination des acteurs (qui a pu conduire à l'échec à l'appel à projet du PIA Excellence Vague 3), l'amélioration continue par capitalisation d'expérience et évaluation.

Parmi les actions plébiscitées localement, citons : les bourses doctorales, les Doctoriales pour les doctorants en cotutelle de thèses (programme de coopération scientifique Réunion-Maurice), les groupes d'échanges professionnels (en santé, risques naturels, culture, enseignement agricole, sécurité).

Les programmes développés dans les années précédentes ont permis d'avoir des partenariats réussis avec une multitude de pays de la zone océan Indien.

Exemples de programmes bilatéraux :

- Comores : formations en santé par le CHU Réunion (financement AFD et mise en œuvre Expertise France) ;
- Mozambique : formations portuaires (financement Interreg) ;
- Maurice : programme national d'efficacité énergétique (financement UE et AFD), projet de coopération scientifique et technique au profit du Jardin des Pamplemousses impliquant le CIRBAT (financement Région et Interreg). Il existe également des programmes impliquant plusieurs pays, tels que :
- Le Programme Régional Environnement associant le CIRAD et porté par la COI ;

- Le Réseau SEGA soutenu par la COI ;
- QualiREG : dans le domaine de l'agro-alimentaire réunissant plus de 50 membres (La Réunion, Madagascar, Maurice, Comores, Mayotte, France hexagonale) ;
- VARUNA : dans le domaine de la biodiversité dans le Sud-Ouest de l'océan Indien (Comores, Madagascar, Maurice, Rodrigues, La Réunion, Mayotte, TAAF, Seychelles).

Le PUIVALIOTECH(2023-2027) veut contribuer au renforcement du positionnement régional de La Réunion en créant la « Deep Valley de l'Indopacifique » adossée à l'économie sociale et solidaire pour répondre aux enjeux du territoire.

Au sein de l'Université de La Réunion, plusieurs programmes et partenariats s'inscrivent dans le renforcement des liens entre formation et recherche en s'appuyant sur des appels à projets qui ont permis de fédérer des réseaux. Parmi ces programmes, le programme PeA (Partenariats Académiques Afrique-France) lancé en 2020, financé par l'AFD et soutenu par l'ANR, Campus France et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le PeA consiste à structurer la mise en réseau des communautés académiques africaines et françaises avec les acteurs de l'économie et de la société civile en France et en Afrique, notamment pour accroître l'accès des jeunes à l'emploi au travers de formations de qualité professionnalisantes et dans des secteurs prioritaires. L'Université de La Réunion est impliquée dans le PeA sur la 2e vague (2023-2027) au travers du projet TRANGA-Madagascar co-porté par l'Institut Supérieur de Technologie (IST) d'Antananarivo et l'Université de Bretagne Sud (UBS). Cela concerne des formations dans le domaine de l'énergie (production, efficacité et audit énergétiques). Avec Maurice, l'Université de La Réunion entend développer un projet avec l'Université des Mascareignes en santé publique, mais aussi en SHS en lien avec le programme Industries Culturelles et Créatives. Enfin, un consortium de 4 partenaires français (dont l'Université de La Réunion) et 4 partenaires indiens forment un Campus franco-indien en biotechnologie en matière de santé (plantes médicinales, Intelligence Artificielle appliquée aux données biomédicales). Ce projet en cours a été reconduit jusqu'en 2027 et a vocation à être pérennisé.

Au travers de la coopération régionale sur la zone Indopacifique, les enjeux de mobilité étudiante (entrante et sortante) et de reconnaissance des diplômes sont latents. D'autres freins à la mobilité étudiante sont identifiés, relevant pour beaucoup à un manque de communication et aux difficultés d'accès à l'information. L'intégration d'un guichet unique d'information au portail jeunes360.re pourrait être une action à soutenir.

L'Université de La Réunion a été particulièrement active sur les programmes de mobilité depuis 2016 avec une volonté de structurer son action internationale. Deux axes portaient sur l'ancrage de la culture de la mobilité (programme Réunion, Erasmus, programmes de mobilité bilatéraux avec l'Afrique soutenus par le Ministère des affaires étrangères) et sur la structuration de l'offre de formation avec les établissements d'enseignement supérieur sur la zone océan Indien (diplôme délocalisé, double diplôme, campus off-shore en santé, énergie, bâti tropical, génie civil). Grâce à cette politique active, l'Université de La Réunion reçoit à présent 5 000 candidatures d'étudiants de pays étrangers et la barre des 1 000 étudiants étrangers a été atteinte. La politique de mobilité s'est accompagnée d'une politique linguistique : soutien à l'enseignement de langues en lien avec les programmes de mobilité (Erasmus+), langues régionales de l'océan Indien (chinois avec l'Institut Confucius, coréen, japonais). Globalement, la stratégie internationale de l'Université de La Réunion s'inscrit dans l'objectif de développer sa visibilité grâce à des actions de lobbying pour intégrer des instances et des organisations au niveau international. Cette politique s'inscrit d'ailleurs bien dans les orientations nationales du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (Commission thématique de Campus France, Commission Afrique, Commission Indopacifique, Chaire Unesco Développement Durable).

5.3 POSITIONNEMENT DE LA RÉUNION EN MATIÈRE DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Parmi les indicateurs de positionnement en matière de recherche et d'innovation, la comparaison du nombre de brevets selon les régions permet de qualifier les stratégies déployées en la matière.

La production de brevets à La Réunion reste limitée par rapport à d'autres régions européennes (14 brevets entre 2000 et 2019), notamment en raison de la taille de son marché, de sa dépendance économique vis-à-vis de l'Hexagone et d'un tissu industriel relativement modeste, majoritairement constitué de petites entreprises. Les secteurs dominants sur l'île, comme l'agriculture et le tourisme, ne sont pas particulièrement axés sur la recherche et le développement technologique. Cependant, en comparaison des autres Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne, La Réunion se distingue comme étant l'une des 2 régions les plus innovantes, avec les Canaries. Néanmoins, La Réunion se situe à un niveau intermédiaire en termes de taux de collaborations internationales pour ses brevets. Entre 45% et 53% des brevets ont été déposés entre 2000 et 2019, résultats de collaborations internationales. Celles-ci sont majoritairement tournées vers l'Hexagone, car la plupart

des brevets internationaux impliquant des inventeurs de La Réunion sont co-déposés avec des institutions françaises. La Martinique et la Guyane présentent des taux plus élevés de collaborations internationales, avoisinant les 72%. Cela indique une forte dépendance à l'égard des partenariats internationaux pour le développement de leurs activités de brevetage.

Les Iles Canaries, autre région ultrapériphérique, produit des brevets en nombre bien plus important que La Réunion (375 entre 2000 et 2019) et avec des taux de collaboration plus faibles (autour de 25%) alors qu'elle est également géographiquement isolée. Cependant, les Canaries disposent d'une économie plus diversifiée et d'un tissu industriel plus développé que La Réunion. Ces îles bénéficient également de politiques plus robustes de soutien à la R&D, ce qui favorise la production de brevets. Notamment, les Canaries disposent d'un écosystème de recherche plus axé sur la technologie, notamment grâce à des initiatives dans les secteurs de l'énergie renouvelable (éolien et solaire), des biotechnologies marines et de l'astrophysique (comme l'Observatoire du Roque de los Muchachos). Ces secteurs ont un potentiel plus élevé pour la production de brevets, car ils sont souvent plus orientés vers le développement de solutions technologiques spécifiques.

A La Réunion, les principales institutions de recherche, comme le CIRAD, l'IRD et l'Université de La Réunion, se concentrent surtout sur la recherche appliquée en lien avec les spécificités locales, telles que la biodiversité, l'agriculture tropicale et la santé. Ces domaines, bien que porteurs de savoir-faire et de compétences, ne se traduisent pas toujours par des dépôts de brevets, mais plutôt par des publications scientifiques et des projets collaboratifs.

Malgré des initiatives de la Technopole de La Réunion et des parcs technologiques, le soutien à la création de brevets reste limité par rapport aux Canaries. Les Canaries ont mis en place des politiques d'innovation plus structurées avec des incubateurs, des clusters technologiques et des programmes de financement qui encouragent le dépôt de brevets. L'Agence Canarienne pour la Recherche, l'Innovation et la Société de l'Information (ACIISI) joue un rôle clé dans la promotion de l'innovation régionale. La création de l'Agence Régionale de l'Innovation devrait jouer un rôle d'accélérateur dans le soutien à la politique d'innovation en lien étroit avec la S3 et le SRDEII.

Aux Açores et à Madère, la production de brevets reste faible et est qualifiée de « en retard » dans l'ensemble des Régions Ultrapériphériques de l'Union européenne. Ces territoires se sont positionnés dans des secteurs plus traditionnels.

Sur la zone de l'océan Indien, malgré sa situation géographique stratégique, La Réunion collabore peu avec les pays voisins comme Madagascar, Maurice ou les Seychelles pour la production de brevets. C'est un

axe de développement souligné par l'OCDE, à savoir le renforcement de la coopération régionale pour accroître les transferts de connaissance et les synergies. Pour La Réunion, une meilleure intégration avec les pays de l'océan Indien pourrait permettre de diversifier ses collaborations et de renforcer son rôle de hub régional. Cela pourrait inclure des projets de recherche sur la santé, la biodiversité marine, la gestion des risques naturels ou les énergies renouvelables, ce qui contribuerait à attirer des partenariats internationaux.

Les îles Canaries montrent une dynamique différente en matière de collaboration internationale. Elles établissent plus de partenariats avec des pays européens autres que l'Espagne, comme l'Allemagne et le Royaume-Uni. Ces partenariats sont moins dépendants de leur lien avec leur pays métropolitain, ce qui confère aux Canaries une plus grande diversification de leurs sources de collaboration.

Enfin, on note la quasi-absence de collaboration entre RUP pour la production de brevets.







PARTIE 2

**ORIENTATIONS
STRATEGIQUES
ET PLAN D'ACTIIONS**

Depuis de nombreuses années, l'Etat a favorisé l'intensification des relations entre systèmes d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et les Collectivités territoriales en les inscrivant notamment dans un cadre réglementaire et législatif. Depuis 2013 et la loi Fioraso, les régions peuvent définir leur SRESRI, fixant ainsi leurs principes et leurs priorités d'intervention en lien avec les acteurs du territoire. La loi du 7 août 2015 reconnaît aux Régions le rôle de chef de file territorial en matière de politiques de soutien à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation, l'élaboration d'un SRESRI étant devenue obligatoire.

Adopter le SRESRI 2025-2035, La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons :

- Constitue pour la région Réunion un choix politique majeur, celui de faire valoir en concertation étroite avec ses partenaires scientifiques et universitaires et les collectivités infrarégionales, les besoins et les ambitions du territoire, d'apporter des contributions financières importantes sur des projets nécessaires au développement et au rayonnement de l'île et devenir ainsi un interlocuteur-clé de l'Etat ;
- Permet de renforcer l'articulation des stratégies des acteurs du système régional (collectivités, opérateurs d'ESRI autonomes, structures d'interface, etc.) et des dispositifs déployés en région issus des politiques européennes, nationales, régionales et locales ;
- Assure la cohérence avec les stratégies régionales concernées qu'orientent les financements (Nouvelle économie et S3/S5) ;
- Contribue à préparer les futurs outils programmatiques, tels que le Programme opérationnel (PO) et le Contrat de Projets État-Région (CPER) mobilisés pour soutenir financièrement la déclinaison opérationnelle des orientations du SRESRI et à faciliter l'émergence de candidatures dans le cadre de futurs appels à projets compétitifs nationaux, européens et internationaux.

La Collectivité régionale s'était dotée le 16 juin 2017 d'un Schéma régional de l'Enseignement et des Formations supérieures et de la Recherche (SEFORRE) articulé autour de 3

axes prioritaires et 10 actions :

- Axe 1 - Favoriser la réussite des étudiants ;
- Axe 2 - Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux du territoire ;
- Axe 3 - Accroître l'ouverture de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche, notamment dans la zone indianocéanique.

Le précédent schéma était inscrit dans une volonté de déployer une stratégie de valorisation des singularités du territoire et de positionner le système régional d'enseignement supérieur et de recherche comme centre d'excellence sur des axes différenciants ancrés dans l'identité tropicale et insulaire à l'instar du SRDEII et de la stratégie de spécialisation intelligente (S3).

La capacité d'un territoire à assurer son développement économique, à améliorer sa compétitivité et à innover dans tous les domaines dépend fortement des compétences de citoyens bien formés, de son capital humain, de la richesse de son potentiel scientifique et de la capacité des acteurs d'un territoire à collaborer (monde académique et monde socio-économique).

POUR SUIVRE ET RENOUVELER LA STRUCTURATION DE L'ESRI À LA RÉUNION

Pour les Collectivités territoriales et les intercommunalités, la présence d'un système d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation est un atout majeur puisqu'elle favorise leur rayonnement, leur développement économique, culturel et social. La présence, l'implantation, le développement d'établissements d'enseignement supérieur, de sites universitaires et scientifiques sont divers et multidimensionnels. Ce sont des effets directs et indirects qui sont visés dans les stratégies de soutien aux entités d'enseignement supérieur et de recherche. D'une part, leurs activités sont génératrices de richesses puisque les étudiants et personnels consomment des biens et services et soutiennent l'économie locale. D'autre part, l'enseignement supérieur agit comme un levier d'une politique territoriale de développement et d'innovation qui doit venir s'articuler au SRDEII. Un meilleur niveau de qualification de la population favorise l'attractivité du territoire et de ses pôles d'activités. D'autres facteurs indirects sont aussi à considérer dans la mesure où les activités d'enseignement supérieur et de recherche sont synonymes de dynamisme, d'excellence et de prestige. Ces représentations symboliques sont centrales dans le positionnement de La Réunion au sein de la compétition que mènent les régions aux niveaux national et européen pour révéler, attirer et garder les talents. Enfin, dans un monde en profondes mutations, la présence

d'un système d'ESRI dynamique et de compétences hautement qualifiées, interdisciplinaires, est une ressource mobilisable pour absorber et affronter les chocs liés aux transitions environnementales, numériques, digitales et sociétales.

L'ATTRACTIVITÉ ET LE DÉPLOIEMENT RÉGIONAL DE L'ESRI DE LA RÉUNION EN QUESTIONS

Aujourd'hui, la dynamique démographique se poursuit et les prévisions tablent sur un million d'habitants vers 2040. De plus, cette expansion démographique semble s'accompagner d'une élévation du niveau de diplôme dans la population et d'une diminution des sorties du système éducatif sans diplôme (INSEE, 2023). Certes, la population réunionnaise reste caractérisée par sa jeunesse – ce qui constitue en soi un enjeu social majeur – mais le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur augmente et la concurrence entre diplômés sur le marché du travail local s'intensifie. D'après les études de l'INSEE, 2021, ce sont notamment les diplômés de bac +5 pour lesquels l'augmentation est la plus significative dans les 10 ans passés, signe d'un élargissement de l'offre universitaire qui demeure cependant concentrée dans les spécialités d'économie-droit-gestion. Alors que le diagnostic du SEFORRE pointait un déficit de diplômés de l'enseignement supérieur, un rattrapage semble amorcé. Avec une hausse du nombre de diplômés sur le marché du travail, la question de leurs débouchés se pose d'autant, invitant à réfléchir aux perspectives de mobilité dans les territoires d'abord francophones les plus proches.

Ces préoccupations sont à mettre en lien avec à la fois l'orientation des bacheliers dans l'enseignement supérieur (orientation vers des filières en demande sur le territoire) et la structuration des réseaux de recherche dans la zone indianocéanique pour stimuler les perspectives des étudiants et des chercheurs. Dans le SEFORRE, il avait été souligné le manque d'attractivité de l'île pour des étudiants venant d'ailleurs et inversement, le départ de jeunes Réunionnais vers l'Hexagone pour poursuivre leurs études avec le risque qu'ils ne reviennent pas. Cependant, la diversification et le dynamisme de nouveaux réseaux d'enseignement supérieur semblent pouvoir être à même de ralentir cette tendance. Du côté de la réussite étudiante, qui demeure un cheval de bataille au niveau régional comme au niveau national, le rapport STRATOM de novembre 2024 pointe encore de faibles taux de réussite en Licence, en DUT et en Master.

La dynamique de l'espace de recherche est qualifiée quant à elle de positive malgré des faiblesses identifiées, telles que le manque d'investissement dans la recherche par les entreprises privées (due en partie à une faible industrialisation) et un déficit d'intégration dans des

réseaux européens et internationaux. Cependant, La Réunion concentre de nombreuses infrastructures de recherche publiques (CIRAD, IRD, IFREMER, etc.) et une inscription dans plusieurs projets du PIA, le développement de nouveaux établissements d'enseignement supérieur. Le territoire dispose d'une excellence scientifique dans quelques domaines bien identifiés notamment dans la santé.

Le SRESRI 2025-2035 a pour objectif de relever les défis économiques et environnementaux auxquels est confrontée notre économie insulaire et accompagner la politique de développement économique tournée vers 2030, en faisant face aux changements climatiques, en s'appuyant sur la biodiversité et les ressources naturelles ainsi que sur les ressources humaines, dont la jeunesse représente une part significative. L'économie de la connaissance, la silver économie, l'audiovisuel, le sport, la santé, l'économie bleue, l'économie circulaire sont autant de secteurs en devenir dont le SRESRI s'empare.

LES ENJEUX DU SRESRI 2025-2035

C'est à partir du diagnostic et des données issues des 5 plénières organisées sur tout le territoire que plusieurs enjeux ont été pleinement identifiés. Ces enjeux sont déclinés en 4 orientations stratégiques, 12 grands axes ou objectifs et pas moins de 38 actions. C'est ce qui constitue le SRESRI 2025-2035 de La Réunion et qui a fait consensus auprès des acteurs locaux membres du COPIL. Il s'agit de faire de notre territoire La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons.

Le diagnostic territorial effectué par l'assistance à maîtrise d'ouvrage a révélé un manque de données et d'études dans divers domaines, notamment en ce qui concerne les conditions d'insertion professionnelle des diplômés, les parcours académiques et les besoins des étudiants en matière de conditions de vie. Bien que des dispositifs aient été mis en place, il existe peu d'études permettant de mesurer leur impact réel par rapport aux objectifs fixés. Il devra donc être envisagé de lancer des études qualitatives et quantitatives au sein d'un Observatoire de l'ESRI pour piloter et mieux orienter les politiques publiques pour collecter et traiter des données territorialisées. Ces études pourront être diffusées auprès des acteurs de l'ESRI et de la population réunionnaise, via des outils adaptés (plateformes, réseaux sociaux, dispositifs d'information, etc.).

Le 1er enjeu qui fait l'objet de la Partie II du présent document concerne le développement social et économique durable du territoire grâce au renforcement de l'ESRI à l'horizon 2035. L'un des objectifs majeurs est de densifier le maillage territorial de l'offre de formation avec l'implantation

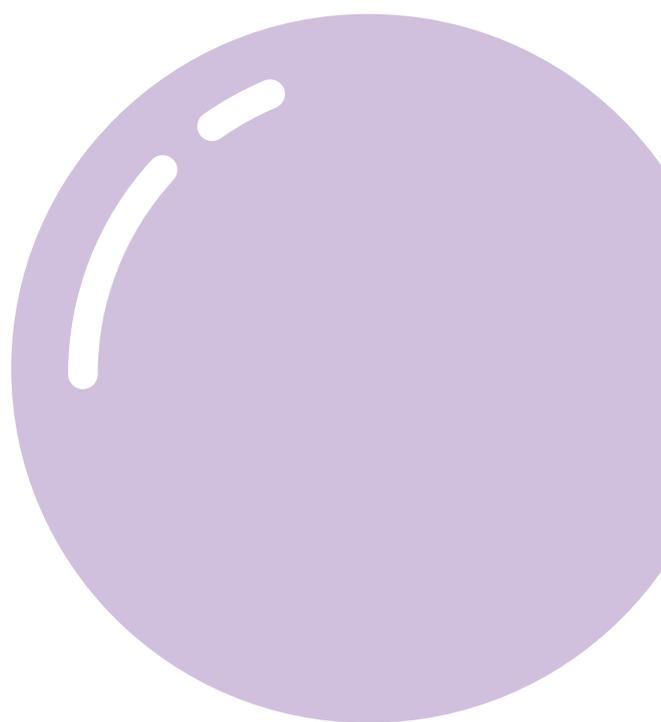
progressive de nouvelles formations professionnalisantes de niveaux 5 (STS) et 6 (BUT, Licences Professionnelles). À plus long terme, l'accent pourrait être mis sur le développement de formations de niveau 7 (Master) pour répondre aux besoins en cadres qualifiés. Le développement territorial des pôles d'enseignement supérieur devra se poursuivre en lien avec les filières prioritaires identifiées dans les plans stratégiques, dont principalement le SRDEII, La Nouvelle Economie La Réunion 2030. Des projets d'envergure, tels que la création du Colosse (Campus Est) et le développement de l'Université de l'Océan Indien, l'implantation de 5 tiers-lieux innovants, seront prioritaires. Le SRESRI 2025-2035, La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons, cherche également à améliorer l'employabilité des diplômés réunionnais en développant des compétences locales adaptées au marché du travail, en renforçant la professionnalisation et en favorisant l'entrepreneuriat. Enfin, il est essentiel de renforcer la collaboration entre les entreprises et le monde académique, notamment via le soutien au PUI (Pôle Universitaire de l'Innovation), l'extension de l'alternance et le développement des halles technologiques.

Le 2e enjeu développé dans la Partie II du présent document porte sur l'amélioration des conditions d'accès à l'enseignement supérieur pour tous, afin d'accompagner les parcours de réussite des étudiants réunionnais. L'un des objectifs prioritaires est d'améliorer leurs conditions de vie, notamment en augmentant l'offre de logements et en adoptant des modèles économiques viables. L'accès aux services culturels, sportifs, la restauration, la santé, la prévention des violences sexistes et sexuelles, la mobilité est également à améliorer et très certainement à assurer de toute urgence aux nombreux jeunes dont les établissements dans lesquels ils sont inscrits sont assujettis à la CVEC. À long terme, les acteurs locaux pourraient envisager la mise en place d'un revenu étudiant pour pallier la précarité, sujet qui est ressorti notamment lors de l'atelier que nous avons organisé dans le cadre de la concertation et exclusivement consacré à la parole des étudiants réunionnais. Par ailleurs, l'orientation vers et au sein de l'enseignement supérieur est à renforcer par des initiatives innovantes et adaptées. Le SRESRI 2025-2035 soutient également les efforts de la région académique pour favoriser l'accès des filles à l'enseignement supérieur et encourager la poursuite d'études des bacheliers professionnels et technologiques. Les parcours de réussite sont enfin à encourager grâce à une meilleure préparation des lycéens au tutorat entre pairs et à l'innovation pédagogique.

Le 3e enjeu développé dans la Partie II du présent document recouvre le renforcement du rayonnement international de La Réunion. D'ici 2035, il s'agira d'accompagner davantage

les acteurs dans le renforcement de la structuration de la recherche et de l'innovation en explorant des pistes nouvelles comme par exemple celle d'une fondation partenariale pour la création de l'Université de l'Océan Indien, la signature, le suivi et l'opérationnalisation des COMP (Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performances) et le soutien aux stratégies de coopération régionale, notamment la Stratégie de Recherche et Innovation de la Commission de l'Océan Indien (COI). Des actions complémentaires sont à prévoir pour accroître la mobilité internationale des étudiants, des doctorants et des chercheurs, contribuant ainsi au renforcement de l'attractivité de La Réunion auprès des chercheurs internationaux. Enfin, la promotion de l'excellence en recherche est au cœur des actions du SRESRI 2025-2035, notamment à travers l'organisation d'événements internationaux, le soutien aux pôles d'excellence locaux et la formation des chercheurs aux carrières d'excellence.

Le 4e enjeu que nous nous fixons collectivement de manière partenariale (développé dans les Parties II et III du présent document) concerne le pilotage de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) à La Réunion. Avec la mise en place de nombreux schémas régionaux par divers opérateurs au cours des dernières années, il ressort que la coordination et la structuration des actions déployées restent perfectibles. L'objectif est d'améliorer la cohérence et l'optimisation de ces actions, afin de garantir la pérennité de tout le système territorial. Le SRESRI s'articule avec les schémas existants et intégrera de nouveaux plans structurants pour le territoire d'ici 2035.



ARCHITECTURE DU SRESRI



Chacune des orientations stratégiques, chacun des grands axes et chacune des actions ont été présentés, discutés et affinés lors des instances des Comité Technique et Comité de Pilotage entre novembre 2024 et mars 2025. Ils sont les fruits d'une intense réflexion issue des ateliers de concertation réunissant l'ensemble des partenaires de l'ESRI à La Réunion qui a bien voulu être partie prenante au présent schéma régional.



ORIENTATION STRATEGIQUE 1

Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique

La région Réunion et les acteurs de l'ESRI déploient une stratégie ambitieuse pour répondre aux enjeux et aux défis qui se posent à l'ensemble de la population réunionnaise. L'élaboration et la mise en œuvre de schémas structurants pour notre territoire témoignent de cette volonté de préparer la population aux transitions sociales, climatiques, énergétiques et numériques qui bouleversent notre société créole.

Dans ce contexte, le renforcement et le soutien au développement de l'ESRI apparaît comme un moyen puissant d'atteindre ces objectifs et d'acculturer l'ensemble des acteurs à affronter ces changements. La hausse du niveau de qualification des jeunes via le renforcement de l'offre de formation, une meilleure adéquation des compétences aux besoins identifiés comme prioritaires, émergents par les acteurs socioéconomiques de l'île et la mise en œuvre de la politique Recherche et Innovation servent de fondamentaux dans le déploiement de la stratégie du SRESRI.

Les actions programmées par le SEFORRE de 2017 qui visaient au développement de l'offre de formation en lien avec les besoins du territoire ont manqué d'être pleinement opérationnelles. C'est sans doute la difficulté d'identifier les besoins et le manque d'étude de type GPECT qui ont conduit en partie à cette inertie dans le développement de l'offre de formation. De ce point de vue, le SRESRI s'inscrit dans une politique renouvelée avec la mise en place de contrats de filière prévus pour répondre aux besoins des acteurs socioéconomiques dans des secteurs jugés comme prioritaires ou émergents, notamment en compétences.

Le bilan du SEFORRE de 2017 souligne également que les actions relatives à l'amélioration, au renforcement et au développement des dispositifs d'orientation ont été partiellement réalisées au cours de ces dernières années. Certaines actions ont été mises en place par l'intermédiaire d'initiatives plus larges qui ne concernent pas spécifiquement le secteur de l'enseignement supérieur. Enfin, la mise en œuvre du SEFORRE de 2017 n'a pas été opérante en l'absence d'une gouvernance chargée d'assurer le suivi et l'évaluation des actions programmées.

11 actions ont été identifiées à travers 3 grands axes ou objectifs (Actions 1 à 11).

COMPLÉTER L'OFFRE DE FORMATION

Avec près de 25 000 étudiants inscrits en formation initiale dans l'enseignement supérieur, La Réunion connaît une croissance soutenue des effectifs depuis 20 ans (55% contre 30% en Hexagone). Massivement déployée par le public, l'offre de formation est diversifiée notamment au niveau Licence et concentrée au sein des 3 pôles où l'Université de La Réunion est implantée. Avec plus de 322 actions de formations de formation initiale, cette structuration propose de nombreuses perspectives de parcours aux jeunes jusqu'à bac + 3, mais nettement moins au-delà. Au regard des orientations que porte le SRESRI, l'évolution de l'offre de formation s'impose comme axe prioritaire. Si le territoire n'a pas vocation à proposer l'ensemble des formations de l'enseignement supérieur, il s'agira de la compléter, afin de favoriser des poursuites de parcours au-delà du bac + 3, d'offrir des spécialités pertinentes en lien avec les secteurs considérés comme émergents ou prioritaires. Pour réussir, la Région apportera son soutien aux stratégies des établissements d'enseignement supérieur, accompagnera le déploiement de formations sur les microrégions les moins pourvues et s'attachera à développer des formations d'excellence de niveau Master à l'Université de La Réunion, au sein des établissements existants ou en accompagnant de nouvelles implantations.

PRÉPARER LES COMPÉTENCES POUR ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

Préparer la jeunesse et l'ensemble de la population réunionnaise aux diverses transitions (climatique, numérique, énergétique, sociétale) est tout autant un axe prioritaire. C'est avant tout la transition entre les études et le marché du travail qu'il s'agit d'accompagner. A ce jour, le processus d'insertion professionnelle et sociale des étudiants apparaît plus complexe et difficile que sur d'autres territoires en Hexagone. Si les spécificités du territoire et les caractéristiques sociodémographiques des jeunes expliquent en partie les désajustements, leur professionnalisation et leur préparation à l'entrée sur le marché du travail sont à améliorer. De par son emplacement géographique unique, au cœur de l'océan indien, La Réunion offre d'immenses opportunités à sa population, sa jeunesse, aux apprenants et diplômés de l'enseignement supérieur. Les orientations stratégiques visant à soutenir plusieurs filières émergentes et prioritaires leur offriront de nouveaux et nombreux débouchés. Dans ce contexte vertueux, avec une vision renforcée du développement des compétences « transversales » (soft skills) qui peuvent être acquises notamment par la mobilité internationale ou par l'incitation à l'innovation ou à l'entrepreneuriat, il s'agit de veiller et d'accompagner à ce que les connaissances, les savoirs et les compétences acquis dans l'enseignement supérieur soient valorisables tant sur le marché du travail local, que

national voire international. Le développement de l'approche par compétences au sein des établissements, le déploiement de cursus inter-établissement sur des sujets d'ampleur et le renforcement de la rencontre formation-entreprise sont au centre des actions à mettre en œuvre.

IMPULSER L'INNOVATION PAR LA FORMATION, LA RECHERCHE ET LE LIEN AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE

Terre de recherche et d'innovation, La Réunion accompagne depuis de nombreuses années les acteurs socioéconomiques dans la création et le développement de projets à haute valeur ajoutée. Avec un écosystème déjà bien fourni et diversifié, le territoire dispose de nombreux acteurs chargés d'animer ce réseau. Cependant, au regard des défis de taille qui se posent au territoire, le tissu économique peine encore à accueillir et à déployer des activités de recherche au sein des entreprises qui sont en grande majorité de tailles réduites. Aussi, malgré la présence forte d'entités dédiées à

l'innovation et à la recherche soutenus par des fonds publics nationaux et européens, la structuration de l'écosystème reste à renforcer et les modèles économiques sont à pérenniser. A La Réunion, les opportunités d'emploi, de carrières des personnels formés à la recherche par la recherche sont donc encore restreintes. A l'Université de La Réunion, malgré le dynamisme de ses 2 écoles doctorales pour préparer les doctorants et les docteurs à tenir leur rôle dans la recherche publique, le secteur privé et plus largement dans la société, les actions nécessaires à la professionnalisation attendent d'être consolidés.

Enfin, l'enjeu du SRESRI est d'améliorer la culture scientifique, technologique et industrielle via une politique renouvelée, d'accompagner les chercheurs aux carrières dans le secteur privé, via notamment un renforcement des outils à disposition des écoles doctorales. L'évolution des structures de recherche et d'innovation vers des modèles de financements basés sur des partenariats public-privé est à privilégier.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 1 : FAIRE DE LA RÉUNION UNE TERRE DE PROGRÈS SOCIAL ET ÉCONOMIQUE

COMPLÉTER L'OFFRE DE FORMATION

ACTION 1 : ACCOMPAGNER LES STRATEGIES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

ACTION 2 : HARMONISER L'OFFRE DE FORMATION D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SUR LE TERRITOIRE

ACTION 3 : ACCUEILLIR DES FORMATIONS D'EXCELLENCE

PRÉPARER LES COMPÉTENCES POUR ACCOMPAGNER LES TRANSITIONS

ACTION 4 : PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPETENCES

ACTION 5 : DEVELOPPER DES MODULES DE FORMATION INTER-ETABLISSEMENTS

ACTION 6 : FACILITER LA RENCONTRE FORMATION-ENTREPRISE

IMPULSER L'INNOVATION PAR LA FORMATION, LA RECHERCHE ET LE LIEN AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE

ACTION 7 : SOUTENIR LES ACTIONS DE CSTI

ACTION 8 : SOUTENIR, VALORISER ET COORDONNER LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A L'INNOVATION QUI FAVORISENT LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES DE LA RECHERCHE VERS LE MONDE ECONOMIQUE ET SOCIAL

ACTION 9 : PERENNISER LES MODELES ECONOMIQUES DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'INNOVATION

ACTION 10 : FACILITER ET ENCOURAGER LA MOBILITE DES CHERCHEURS VERS LE SECTEUR PRIVE

ACTION 11 : ACCOMPAGNER LA PROFESSIONALISATION DES JEUNES CHERCHEURS

LES ACTIONS OPÉRATIONNELLES DE L'OS 1 DU SRESRI

ACTION 1 : ACCOMPAGNER LES STRATEGIES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	
Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 1	Compléter l'offre de formation
Description de l'action	<p>Avec plus de 230 actions de formation initiale, La Réunion dispose d'une offre de formation riche et variée. Avec 85% de l'offre de formation, les niveaux 5 et 6 proposent l'ensemble des cursus de formation postbac, qu'ils soient professionnalisants ou généralistes : L, LP, STS, CPGE et BUT. Au niveau bac + 5, l'offre de formation est moins riche malgré la présence de nombreux parcours proposés au sein de l'UR ainsi que par des établissements consulaires et privés. Si près de 90% de l'offre de formation initiale est pourvue par des établissements publics de formation d'enseignement supérieur, plusieurs établissements privés offrent des cursus en lien avec les besoins socio-économiques du territoire. De ce point de vue, les résultats du diagnostic ont montré que des cursus de formation sont à développer au regard des besoins prospectifs en recrutements et compétences dans les secteurs considérés comme émergents et prioritaires identifiés notamment par le SRDEII. De plus, les matériaux collectés montrent que l'offre de formation continue au sein des établissements d'enseignement supérieur reste encore peu développée. Enfin, le développement de l'offre de formation dans les domaines artistiques et les cursus menant aux métiers dans les industries culturelles pourront être soutenus dans les prochaines années.</p> <p>Dans ce contexte, le SRESRI a pour vocation d'accompagner les stratégies des établissements publics et privés dans le développement de leur offre de formation. Il s'agit aussi bien d'apporter l'ensemble des ressources nécessaires à l'analyse des besoins en formation au moment des montages de projets que de promouvoir les formations au sein de la politique d'orientation et d'information de la Région.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur, Région Académique
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'un recensement annuel des projets de formation au sein de la gouvernance du SRESRI ; 2. Actualisation d'une cartographie interactive de l'offre de formation existante ; 3. Réalisation et financement d'études d'opportunité pour le développement de formation au sein des établissements ; 4. Promotion du développement de l'offre de formation continue au sein des établissements d'enseignement supérieur.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : AMO 60K€ pour 3 études d'opportunité (20K€ par étude)
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de formations en formation initiale et continue ; Part de l'offre de niveau bac+5 dans l'ensemble de l'offre de formation ; Part de l'offre d'enseignement public ; Part de l'offre professionnelle de niveau supérieur dans l'ensemble de l'offre de formation.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Augmentation du nombre d'étudiants (Données SIES-UR, Région Académique, Enquête auprès des établissements) ; Augmentation du nombre de formations de niveau bac+5 ; Augmentation du nombre de formations de niveau bac+5 dans des domaines disciplinaires peu couverts ; Augmentation du nombre de formations dans les secteurs prioritaires de La Nouvelle Économie.</p>

ACTION 2 : HARMONISER L'OFFRE DE FORMATION D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SUR LE TERRITOIRE

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 1	Compléter l'offre de formation
Description de l'action	<p>L'écosystème de l'ESRI étant largement polarisé au sein de 3 microrégions, le déploiement territorial de l'offre de formation tant dans le public que le privé est un enjeu majeur du SRESRI. Avec la croissance démographique et les besoins socio-économiques importants qui en découlent, l'accès à l'enseignement supérieur doit pouvoir être assuré, ce qui induit une meilleure territorialisation de l'enseignement supérieur. Le diagnostic a montré que l'Est et l'Ouest de l'île sont bien moins dotés que le Nord et le Sud pour des raisons évidentes d'implantation historiques. C'est dans les microrégions de l'Est et de l'Ouest que des projets de développement de l'ESRI sont actuellement en gestation : Création du Campus du Colosse à Saint-André (Campus Est) et structuration du Campus Paul Vergès au Port autour des établissements supérieurs existants (ESAR, ENSA Réunion, ILOI).</p> <p>Dans ce contexte, il s'agit d'accompagner l'implantation d'établissements publics et privés ou d'étoffer l'offre de formation sur ces territoires en considérant aussi bien les stratégies des territoires, l'offre de formation existante, les besoins socio-économiques que les dynamiques de Recherche & Développement. Elle s'appuiera sur un dialogue renouvelé au sein de la gouvernance du SRESRI avec les acteurs de l'enseignement supérieur et les représentants des Collectivités territoriales concernées. Ce dialogue sera adossé aux Schémas locaux d'enseignement supérieur de recherche et d'innovation (SLESRI) lorsqu'ils existent et sera à articuler avec la concertation et création des tiers-lieux. Le futur Observatoire de l'ESRI apportera les éléments statistiques nécessaires pour structurer et orienter le dialogue territorial.</p>
Mise en œuvre de l'action	<p>Démarrage : 2025 Durée : Tout au long du SRESRI</p>
Pilotage	Région Réunion, Intercommunalités, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion, Université de La Réunion
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur, Région Académique, Collectivités territoriales
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'un dialogue territorial au sein de la gouvernance du SRESRI ; 2. Production d'éléments d'aide à la décision territorialisés dans le cadre de l'Observatoire de l'ESRI ; 3. Conception et accompagnement de projets de développement des campus existants ou de nouveaux campus ; 4. Structuration des campus Est et Ouest ; 5. Consolidation des campus existants (Nord et Sud).
Moyens humains et/ou financiers	<p>DESVE Fonctionnement : AMO 38K€ pour la création du Campus du Colosse ; Structuration du Campus Ouest Infrastructures : Implantation de campus</p>
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de formations en Formation Initiale et Formation Continue ; Projets territoriaux de développement de l'offre de formation ; Création d'un nouveau campus ; Extension et structuration de campus existants.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Accroissement du nombre d'étudiants selon les microrégions (Données SIES-UR, Région Académique, Enquête auprès des établissements) ; Réduction des différences territoriales : Part des inscrits, Part des formations.</p>

ACTION 3 : ACCUEILLIR DES FORMATIONS D'EXCELLENCE

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 1	Compléter l'offre de formation
Description de l'action	<p>En 2024-2025, 85% de l'offre de formation d'enseignement supérieur se concentre aux niveaux 5 et 6, c'est-à-dire au niveau Licence ou inférieur. Malgré la présence de Masters au sein même de l'Université, à l'IAE, à l'INSPE et à l'ESIROI, La Réunion est peu pourvue en termes de formations longues, prestigieuses et sélectives. En dehors de sa seule école d'ingénieurs, il n'y a pas d'établissements d'enseignement supérieur de type « grandes écoles » publiques. Toutefois, il existe quelques écoles supérieures privées menant à des niveaux 7, comme par exemple RUBIKA, l'EGC, l'UCO, EPITECH. Ici, l'objectif est d'élever le niveau de qualification des Réunionnais par la poursuite d'études vers des formations longues dont la qualité est reconnue. Selon les domaines de formation, les parcours d'études vers le niveau Master est souvent synonyme de mobilité en dehors de l'île, et principalement dans l'Hexagone. Si, depuis de nombreuses années, les acteurs locaux ont mis en place des dispositifs d'aide à la mobilité hors de La Réunion, cette mobilité reste encore limitée.</p> <p>Au regard du panorama de l'offre de formation, les acteurs soulignent la nécessité de développer une offre de formation de niveau supérieur et d'excellence sur le territoire, que ce soit en formation initiale ou continue. Des formations d'excellence avec label européen en santé qui manquent sur le territoire pourraient être envisagées dans cette action, de même que des formations d'excellence à la recherche pour les personnels d'appui, des formations en santé publique dans le cadre de la réflexion sur l'Institut de santé publique.</p> <p>Pour l'implantation d'établissements d'enseignement supérieur de type « grandes écoles », il s'agira de se rapprocher de ceux qui déploient une politique volontariste de développement de nouveaux sites ou sites délocalisés. Au regard des orientations de l'ensemble des partenaires de l'ESRI, les établissements qui déploient des cursus dans les spécialités de LSHS pourront être ciblés. Dans la perspective d'une ouverture internationale, une prospective d'établissements partenaires et de formations de haut niveau est attendue.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Université de La Réunion, Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion
Partenaires	Région Réunion, Etablissements d'Enseignement Supérieur, Région Académique, Collectivités territoriales
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'un recensement des projets de création de niveau Master au sein des établissements de formation ; 2. Financement d'AMO pour une étude prospective d'implantation de grandes écoles sur le territoire ; 3. Mise en place d'AMI pour l'ouverture d'une nouvelle offre de formation et la création de formations d'excellence dans le cadre de partenariats internationaux ; 4. Soutien aux projets de développement de formations de niveau Master et de formations d'excellence accessibles en formation continue.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : AMO de 10K€ pour l'étude prospective Infrastructures : Soutien financier aux projets de développement de formations de niveau Master (équipements salles, matériels, ressources pédagogiques, etc.)
Indicateurs de suivi	Vœux de poursuite d'études en Master à La Réunion ; Ratio nombre de places offertes et pourvues dans les Master existants ; Taux de réussite dans les Masters existants par rapport au taux d'inscription et poursuite des études vers le niveau Doctorat ou taux d'emploi des diplômés Projets de création de nouveaux cursus de niveau Master dans des domaines de formation non couverts ; Réalisation d'une étude prospective et de faisabilité pour l'implantation d'une grande école.
Indicateurs d'évaluation	Hausse du taux de poursuite d'études en Master à La Réunion ; Augmentation du nombre d'inscrits et de diplômés dans les formations de niveau Master (Données SIES-UR, Région Académique, Enquête auprès des établissements) ; Baisse des mobilités contraintes hors de La Réunion ; Implantation d'une grande école de niveau supérieur.

ACTION 4 : PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPETENCES

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 2	Préparer les compétences pour accompagner les transitions
Description de l'action	<p>L'insertion professionnelle des étudiants réunionnais est problématique avec des insertions variables selon les domaines de formation. Si la spécificité géographique de l'île, de son tissu économique et les caractéristiques sociodémographiques des jeunes expliquent en partie des difficultés d'intégration sur le marché du travail, leur accompagnement et leur préparation à l'insertion est à améliorer. La professionnalisation des cursus d'enseignement supérieur répond en partie à ces objectifs. La déclinaison de l'offre de formation d'enseignement supérieur en compétences participe à ce processus. La loi n°2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel impose aux établissements de réviser leurs fiches RNCP et que les référentiels soient constitués en blocs de compétences. Les fiches RNCP articulées autour de l'approche par compétences sont un levier pour accroître la lisibilité des compétences sur le marché du travail.</p> <p>L'approche par compétences soutenue par le ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation permet de mobiliser les données socio-économiques relatives à l'emploi, les professionnels, les acteurs socioéconomiques au sein des cursus de formation et de favoriser la mise en place d'un processus de concertation au sein de la communauté enseignante. Enfin, elle permet de réinterroger les pratiques pédagogiques des établissements de formation au regard des besoins en compétences attendues sur le marché du travail.</p> <p>L'action consistera à développer et renforcer l'approche APC dans les filières professionnelles ou à visée d'insertion (IUT, Licence professionnelle, Master) dans une étape expérimentale, avant une extension aux diplômes conduisant davantage à de la poursuite d'études (Licence). Elle s'appuiera sur l'expérience des acteurs de la formation en santé qui ont mis en place l'APC depuis plusieurs années.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 5 ans
Pilotage	Université de La Réunion, Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'une concertation sur l'APC dans l'enseignement supérieur ; 2. Financement d'AMO sur le déploiement expérimental de l'APC dans quelques cursus de formation professionnels (identification compétences métiers, accompagnement à la rédaction des référentiels, développement des compétences transversales, enquête métiers-compétences) ; 3. Prise en charge de formations à l'APC des responsables de filières, responsables pédagogiques ; 4. Extension de la démarche à l'ensemble de l'enseignement supérieur réunionnais.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : AMO : 90K€ pour le financement de 3 projets d'accompagnement pour la mise en œuvre de l'APC sur 5 ans ; AMO : 20K€ pour le suivi et le bilan de l'expérimentation de l'approche au sein de l'ESIROI
Indicateurs de suivi	Nombre de cursus/filières transformés en APC ; Nombre de fiches RNCP révisées ; Nombre de responsables de filières et responsables pédagogiques formés à l'APC.
Indicateurs d'évaluation	Amélioration de la correspondance entre compétences et métiers cibles des cursus transformés ; Amélioration de la perception et compréhension des diplômes par les employeurs ; Amélioration des conditions d'insertion professionnelle des étudiants réunionnais dans les cursus-filières accompagnés (données SIES, Enquête ad-hoc).

ACTION 5 : DEVELOPPER DES MODULES DE FORMATION INTER-ETABLISSEMENTS

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 2	Préparer les compétences pour accompagner les transitions
Description de l'action	<p>Au regard des ambitions portées par le SRESRI et des besoins socioéconomiques du territoire, de nombreux partenaires affirment vouloir mieux préparer les diplômés de l'enseignement supérieur aux défis sociétaux. Plusieurs thématiques sont identifiées : la connaissance des enjeux géopolitiques de la zone indopacifique, la maîtrise de l'IA générative et de ses enjeux, l'acculturation aux risques climatiques, l'entrepreneuriat. L'objectif est de doter les étudiants d'une culture commune solide. De plus, des cursus pourront être déployés pour favoriser l'ouverture des étudiants à la pratique artistique et aux activités culturelles.</p> <p>L'objectif de l'action est de créer et de mettre en place un cycle de formation fondé sur des modules de formation inter-établissements qui pourraient aboutir à une certification valorisable au moment de l'insertion professionnelle des jeunes. L'adossement à des expériences existantes est à privilégier avec, par exemple l'utilisation de micro-certificats ou open-badges, crédits ECTS, permettant d'attester et de certifier les compétences acquises grâce à ces modules. Des diplômes inter-universitaires ouverts à différentes catégories de professionnels pourront également être envisagés avec des universités de l'Hexagone et/ou de la zone océan Indien. Les modalités pédagogiques pourront être élaborées de manière itérative ; elles pourront privilégier des durées de formation courte et une interconnaissance entre les étudiants issus d'établissements divers.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : 3 ans
Pilotage	Rubika, Chambre de commerce et de l'Industrie de La Réunion, Epitech, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion, Institut de la Recherche pour le Développement
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur, Experts extérieurs à La Réunion, PUI VALIOTECH (entrepreneuriat), cellule CSTI de l'Université de La Réunion, Agence Française de Développement, Commission de l'Océan Indien, Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Ciblage des besoins et paramétrage par la gouvernance du SRESRI ; 2. Réalisation d'un parangonnage sur les modalités de certification et leur mise en œuvre opérationnelle ; 3. Choix et construction du cycle de formation et des modules de formation, détermination des modalités d'évaluation et de certification (open-badge, micro-certificats, crédits ECTS) ; 4. Mise en œuvre du cycle et des modules de formation ; 5. Evaluation des compétences acquises en formation et certification.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE (études des besoins, parangonnage, pilotage de l'opération) Fonctionnement : AMO : 5 000 € pour la réalisation d'un parangonnage ; AMO : 20K€ pour l'évaluation du dispositif
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de modules de formation mis en place ;</p> <p>Type de formation (enjeu traité, durée) ;</p> <p>Nombre d'enseignants-chercheurs impliqués ;</p> <p>Nombre de formateurs ;</p> <p>Nombre d'évaluations réalisées ;</p> <p>Nombre de certifications délivrées ;</p> <p>Nombre d'établissements participants (Part des inscrits/établissement).</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Hausse de la part du nombre d'étudiants formés sur l'ensemble des inscrits dans l'enseignement supérieur ;</p> <p>Utilisation des compétences acquises en formation (résultats de l'évaluation) ;</p> <p>Amélioration de la coopération inter-établissements d'enseignement supérieur ;</p> <p>Amélioration de l'intégration des enjeux de transition à l'ensemble des filières d'enseignement supérieur.</p>

ACTION 6 : FACILITER LA RENCONTRE FORMATION-ENTREPRISE

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 2	Préparer les compétences pour accompagner les transitions
Description de l'action	<p>Les spécificités du tissu économique local, largement composé de TPE et PME, expliquent les difficultés d'insertion professionnelle des jeunes diplômés réunionnais. Pour mieux préparer les compétences attendues par les entreprises, le développement des stages et de l'apprentissage en entreprise est considéré comme un levier pertinent, mais pas toujours efficace. En effet, lors de la concertation organisée dans le cadre de l'élaboration du SRESRI, il a été mis en exergue le manque de qualité des périodes de stages et d'apprentissage. Alors qu'au national, l'apprentissage apparaît relativement performatif, ce n'est pas forcément le cas pour La Réunion.</p> <p>L'action vise à renforcer, à coordonner et à organiser la rencontre formation-entreprise. Pour cela, il s'agit de faciliter l'accès aux stages et aux contrats d'apprentissage et ce, grâce à une plateforme collaborative dédiée pour les étudiants de l'enseignement supérieur et pour les lycéens de l'enseignement professionnel. Il s'avère également important d'instaurer un contrôle qualité des périodes de formation en entreprise (label stage/apprentissage) et de favoriser la coordination entre les établissements de formation pour l'organisation des périodes de stages. Il s'agit aussi de favoriser la possibilité de la réalisation des stages à l'international (financements Erasmus+) intégré dans le Programme de Formation concerné. Une plateforme et espaces d'échanges entre les responsables du bureau de stages des établissements de formation est une piste à suivre.</p>
Mise en œuvre de l'action	<p>Démarrage : 2026</p> <p>Durée : Tout au long du SRESRI</p>
Pilotage	Chambre de commerce et de l'industrie de La Réunion (Ecole de Gestion et de Commerce), Institut Régional du Travail Social
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur, Région Académique, Réunion Prospective Compétences, Acteurs socio-économiques (entreprises, associations, administrations publiques, intermédiaires de l'emploi, Collectivités territoriales)
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concertation pour la mise en œuvre d'une plateforme d'échanges formation-entreprise ; 2. Installation de la plateforme ; 3. Valorisation et promotion de l'apprentissage et des stages professionnels ; 4. Mise en place d'une étude spécifique sur l'insertion et le devenir professionnel des diplômés de l'ES avec un focus sur l'apprentissage et les stages.
Moyens humains et/ou financiers	<p>DESVE</p> <p>Réalisation d'une étude via l'Observatoire</p> <p>Fonctionnement : 2 000€ par an (animation plateforme) ; 15K€ (coût de la collecte enquête)</p>
Indicateurs de suivi	<p>Mise en place de la plateforme</p> <p>Nombre d'apprentis de l'enseignement supérieur</p> <p>Nombre de stagiaires</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Amélioration de l'encadrement des stages et de l'apprentissage ;</p> <p>Amélioration des conditions d'insertion professionnelle des étudiants réunionnais (données SIES, Enquête ad-hoc) ;</p> <p>Hausse du taux de qualification (RP-INSEE) ;</p> <p>Evolution de la satisfaction des apprentis et stagiaires.</p>

ACTION 7 : SOUTENIR LES ACTIONS DE CSTI

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 3	Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique
Description de l'action	<p>Les actions de CSTI sont un maillon essentiel pour acculturer et préparer la société aux enjeux de transformations numériques, sociétales, énergétiques et climatiques. Il s'agit de valoriser et de promouvoir les travaux scientifiques, les avancées technologiques et les innovations issues des structures réunionnaises. Pour les plus jeunes, ces actions peuvent renforcer leurs connaissances et faire naître des vocations pour alimenter le futur vivier de scientifiques dans l'île. La diffusion des avancées scientifiques au grand public participe à la professionnalisation des chercheurs.</p> <p>Si des structures chargées de diffuser la CSTI existent sur le territoire (Science Réunion, Service de la médiation scientifique de l'Université de La Réunion), leurs moyens et actions peuvent être renforcés dans le cadre de la mise en œuvre du SRESRI sur la base de la S3/S5 et des actions de financement de la CSTI du FEDER. Les réflexions menées lors des ateliers de concertation ont permis d'identifier des propositions qui peuvent être déployées à court, moyen et long terme : renforcement des actions de vulgarisation vers des publics ciblés, déploiement généralisé des actions de vulgarisation à l'ensemble des cursus, développement d'une stratégie CSTI davantage tournée vers les filières stratégiques, création d'un espace dédié à la médiation.</p> <p>En amont de leur mise en œuvre, les acteurs soulignent la nécessité de mettre en œuvre un pilotage des actions CSTI au niveau régional.</p>
Mise en œuvre de l'action	<p>Démarrage : 2027</p> <p>Durée : Tout au long du SRESRI</p>
Pilotage	Service de la médiation scientifique de l'Université de La Réunion, LaRI
Partenaires	Etablissements d'Enseignement Supérieur, Région Académique, Collectivités territoriales, associations locales, PUI VALIOTECH, Technopole, CSTI Science Réunion, Association Picadilly
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cartographie des actions de CSTI déployées à La Réunion ; 2. Mise en place d'un comité de pilotage régional de la CSTI ; 3. Évaluation des actions mises en place ; 4. Soutien aux actions de CSTI ; 5. Déploiement des actions CSTI au sein des futurs tiers-lieux dédiés à l'ES.
Moyens humains et/ou financiers	<p>DESVE/DRIT</p> <p>Fonctionnement : 5 000€ par an</p>
Indicateurs de suivi	<p>Nombre d'actions de CSTI mises en place, dont nombre d'actions dans les filières stratégiques ;</p> <p>Nombre de bénéficiaires concernés par les actions de CSTI ;</p> <p>Nombre d'établissements ayant intégré des actions de CSTI dans les cursus ;</p> <p>Nombre de réunions du comité de pilotage ;</p> <p>Nombre d'actions sur la vulgarisation scientifique.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Hausse du taux de poursuite d'études post-bac dans les filières scientifiques ;</p> <p>Augmentation du nombre de chercheurs réunionnais (SIES, Etat de l'emploi scientifique).</p>

ACTION 8 : SOUTENIR, VALORISER ET COORDONNER LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A L'INNOVATION QUI FAVORISENT LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES DE LA RECHERCHE VERS LE MONDE ECONOMIQUE ET SOCIAL

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 3	Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique
Description de l'action	<p>Les stratégies régionales en matière d'innovation (S5, SRDEII, SRESRI) se donnent l'objectif de favoriser la transformation de la production scientifique en avancées technologiques et en innovations, et de connecter plus fortement les entreprises à la recherche académique.</p> <p>Les acteurs de l'écosystème réunionnais de soutien à l'innovation poursuivent cet objectif de mise en relation des différents acteurs de l'écosystème recherche et innovation, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'incubateur de la recherche publique, porté par la Technopole de La Réunion accompagne des projets innovants issus de ou en lien avec la recherche publique ; - Le pôle de compétitivité Qualitropic, spécialisé dans la bioéconomie tropicale, accompagne les projets collaboratifs d'innovation et de R&D entre entreprises et laboratoires ; - les Centres de Ressources Technologiques (CRT, Label Etat) – CRITT, CIRBAT, CITEB – ont une fonction d'interface et de transfert de technologies vers les acteurs privés et conduisent des activités de recherche appliquée ; - le PUI Valiotech vise à accélérer l'innovation, soutenir le transfert technologique, et favoriser la collaboration entre la recherche et les entreprises ; - le Pôle de Protection des Plantes (3P) du CIRAD, qui est la plateforme technologique régionale d'appui aux entreprises et de recherche dans le domaine de l'agroalimentaire ; - le CYROI, qui est la plateforme technologique régionale d'appui aux entreprises et de recherche dans le domaine de la santé et des biotechnologies (et qui est aussi un CRT). <p>La structuration de cet écosystème en constante évolution est un enjeu permanent. La coordination des actions des différentes parties prenantes, sur le continuum entre la recherche et le monde économique qui créent de l'innovation doit être améliorée. La Réunion Innovation, dans sa fonction d'animation de la S3/S5, a ainsi pour rôle de coordonner les réseaux régionaux d'innovation thématiques (RRI) ainsi que les acteurs de l'accompagnement de l'innovation (COTECH « Accompagnement » du CRI).</p> <p>Les plateformes technologiques régionales d'appui aux entreprises et de recherche ou autres projets favorisant le transfert de technologies structurant en lien avec les priorités de la mandature régionale en matière de souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique doivent être soutenus ou créés et intégrés à l'écosystème.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion, LaRI
Partenaires	Université de La Réunion, Organismes de recherche, Membres fondateurs du PUI Valiotech, Technopole, Qualitropic, CRITT, CIRBAT, CYROI, CITEB, Collectivités territoriales, SPL Energies Réunion, représentants du monde économique (MEDEF, CPME, ADIR, etc.), Alveole
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien financier aux structures d'accompagnement à l'innovation et aux plateformes technologiques régionales d'appui aux entreprises et de recherche ; 2. Poursuite des objectifs fixés pour les acteurs financés par le FEDER, dans le cadre des Contrats/Conventions d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP) pluriannuelles signées avec la Région Recherche et Innovation ; 3. Animation des structures d'accompagnement à l'innovation pour favoriser le partage d'information, la coordination voire la mutualisation, via le COTECH Accompagnement du CRI et en lien avec La Réunion Innovation ; 4. Création d'une plateforme technologique régionale d'appui aux entreprises et de recherche dans le domaine de l'énergie, des énergies renouvelables et du bâti-tropical (Pôle Energie), dans une optique de partenariat entre la recherche, la formation et les acteurs économiques locaux ; 5. Renforcement des connaissances et compétences en matière de gestion de la propriété intellectuelle dans les organismes de recherche et les structures d'accompagnement à l'innovation
Moyens humains et/ou financiers	DRIT, DFRI, LaRI, PUI Valiotech, Technopole/Incubateur, SPL Energies Réunion, Université de La Réunion, Collectivités territoriales partenaires
Indicateurs de suivi	- Nombre de projets incubés issus de la recherche (indicateur PUI)
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> « Soutien des lieux d'innovation (hub, incubateur régional) » (Indicateur 4 de la S3/S5) - Nombre de structures d'accompagnement à l'innovation soutenues - Budget annuel correspondant au soutien des structures d'accompagnement à l'innovation - Type du soutien des structures d'accompagnement à l'innovation « L'innovation collaborative est stimulée » (Indicateur 8 de la S3/S5) - Nombre de projets collaboratifs d'innovation et de R&D - Typologie des projets collaboratifs d'innovation et de R&D

ACTION 9 : PERENNISER LES MODELES ECONOMIQUES DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'INNOVATION

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 3	Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique
Description de l'action	<p>Plusieurs acteurs de l'écosystème réunionnais de soutien à l'innovation poursuivent l'objectif de favoriser la transformation de la production scientifique en avancées technologiques et en innovations, et de connecter plus fortement les entreprises à la recherche académique. Il s'agit des plateformes technologiques régionales d'appui aux entreprises et de recherche, de l'Incubateur de la recherche publique porté par la Technopole, du Pôle de compétitivité, des Centres de Ressources Technologiques (CRT), du PUI Valiotech, etc. (cf. Action 8).</p> <p>Ces acteurs étant largement subventionnés sur des fonds publics nationaux et européens variables dans le temps, les modèles économiques de ces structures demandent à être pérennisés. Afin de les consolider, l'évolution du modèle de financement de ces structures vers davantage de ressources provenant des fonds privés est nécessaire.</p> <p>Les Conventions d'Objectifs, de Moyens et de Performance entre la Région et les structures d'accompagnement à l'innovation comprennent l'objectif « Renforcer la pérennité du pôle » basé notamment sur le développement de ressources privées. Il leur est ainsi demandé de déployer une offre de service (prestations) payantes.</p> <p>Il convient donc de poursuivre la pérennisation de modèles économiques diversifiés, favorisant la durabilité de leur fonctionnement dans l'avenir, au-delà des subventions publiques.</p> <p>L'implication du secteur privé dans les structures de recherche et d'innovation doit être favorisée avec le soutien des pouvoirs publics.</p> <p>Le partenariat public-privé (PPP) pourrait constituer une possibilité pour quelques nouveaux projets.</p> <p>La mutualisation des infrastructures et des équipements entre les partenaires de la recherche et avec les acteurs privés sera encouragée au travers des activités déployées.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion, LaRI
Partenaires	Représentants du monde économique (MEDEF, CPME, ADIR...), établissements bancaires, BPI, Technopole, CIRAD, Membres fondateurs du PUI Valiotech, Qualitropic, CRITT, CIRBAT, CYROI, CITEB, Village by CA
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Etude sur l'implication du monde économique et des entreprises dans les activités de recherche et d'innovation sur le territoire (état des lieux et perspectives) 2. Prospection de partenariats possibles entre les structures et le monde économique 3. Mise en place d'un partenariat public-privé pour un projet test identifié
Moyens humains et/ou financiers	DRIT Etude : 30 K€
Indicateurs de suivi	Nombre de partenariats créés
Indicateurs d'évaluation	Nombre de structures pérennisées

ACTION 10 : FACILITER ET ENCOURAGER LA MOBILITE DES CHERCHEURS VERS LE SECTEUR PRIVE

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 3	Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique
Description de l'action	<p>Il est difficile pour les chercheurs réunionnais de faire carrière dans le secteur privé ou d'élargir leurs perspectives professionnelles hors du secteur public de recherche. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat : un tissu économique peu propice aux recrutements des chercheurs, peu de structures de R&D au sein des entreprises, une méconnaissance des dispositifs permettant de recruter des chercheurs et un manque de professionnalisation orientée vers les entreprises. Partant de ce panorama, les actions déployées par le biais du SRESRI, en cohérence avec le plan d'action de la S3/S5, s'appuient en partie sur les dispositifs existants, notamment ceux déployés dans le cadre de la LPR. Il s'agira par exemple de favoriser le développement des CIFRE comme mode de financement des thèses. Pour les chercheurs, il s'agira d'appliquer les incitations au niveau national :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de cumul d'activité à temps partiel et de mise à disposition ; • Promotion de l'intéressement des personnels des EPST ; • Initier un dispositif financier incitatif au recrutement de docteurs par les entreprises
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 3 ans
Pilotage	Centre de coopération Internationale en Recherche Agronomique pour le Développement, LaRI, Technopole
Partenaires	Université de La Réunion, Organismes nationaux de la recherche, Membres fondateurs du PUI VALIOTECH, Représentants des secteurs économiques, Région Académique (DRARI), Association Pour l'Emploi des Cadres
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Valorisation du dispositif CIFRE ; 2. Actions de promotion des carrières des chercheurs en entreprise ; 3. Etude d'opportunité sur la mise en place d'un dispositif incitatif au recrutement des docteurs dans le secteur privé
Moyens humains et/ou financiers	DRIT Fonctionnement : 25 K€ par an (dispositif financier docteurs)
Indicateurs de suivi	Nombre de conventions CIFRE ; Nombre de forums R&D public-privé ; Volume financier engagé pour le recrutement de docteurs dans le secteur privé
Indicateurs d'évaluation	Hausse du nombre de chercheurs et de personnels hautement qualifiés en entreprises ; Hausse du nombre de docteurs intégrés dans les entreprises.

ACTION 11 : ACCOMPAGNER LA PROFESSIONALISATION DES JEUNES CHERCHEURS

Orientation stratégique 1	Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique
Grand axe 3	Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le lien avec le tissu économique
Description de l'action	<p>La professionnalisation des chercheurs est cruciale pour favoriser et assurer une meilleure intégration sur le marché du travail, que ce soit dans la recherche académique publique, le secteur privé, les administrations ou le secteur associatif. Les politiques nationales visent à promouvoir les carrières des chercheurs. Au regard des initiatives déployées en Hexagone, La Réunion doit pouvoir mieux s'emparer de l'existant. Si plusieurs dispositifs existent pour les doctorants (MT 180, Doctoriales, Modules de formation), les acteurs soulignent la nécessité de mettre en place d'autres initiatives notamment celles qui visent à former aux opportunités entrepreneuriales. Pour ce faire, il s'agit de mettre en place une cellule de pilotage chargées des actions à déployer dans les 2 écoles doctorales de l'Université de La Réunion. La création d'une « Maison du doctorat », transversale aux 2 écoles doctorales, est la première initiative à réaliser dans le cadre du SRESRI. Les missions des personnes responsables de l'animation de la cellule sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Administrer les enquêtes sur le devenir professionnel des docteurs ; • Programmer, animer les dispositifs et les initiatives de professionnalisation ; • Programmer des modules de formation disciplinaires et transversaux dans les écoles doctorales.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Université de La Réunion
Partenaires	Région Réunion, Organismes nationaux de la recherche, Membres fondateurs du PUI VALIOTECH, LaRI, Technopole, employeurs et entreprises du secteur privé
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Accompagnement à la création de la Maison du doctorat (technique, organisationnel, financier) ; 2. Création d'une Maison du doctorat ; 3. Conception et mise en œuvre d'un programme de formation disciplinaire et transversal ; 4. Création de partenariats avec le tissu économique local ; 5. Révision de l'enquête sur le devenir professionnel des docteurs ; 6. Réalisation d'étude sur le devenir professionnel des docteurs.
Moyens humains et/ou financiers	Fonctionnement : 40 K€ par an (financement d'un poste d'animation de la Maison du doctorat) ; 20 K€ par an (formation des doctorants) ; AMO : 15 K€ pour la conception du premier programme de formation
Indicateurs de suivi	Création de la Maison du doctorat ; Nombre de formations transversales conçues ; Nombre de formations transversales mises en œuvre ; Nombre de structures productives partenaires de la Maison du doctorat ; Ratio nombre de participants aux formations/nombre de doctorants ; Nombre de bénéficiaires des initiatives déployées au sein de la Maison du doctorat ; Nombre de docteurs en emploi par structure d'accueil sur le territoire.
Indicateurs d'évaluation	Hausse du taux d'intégration des docteurs (Enquête ad-hoc) ; Hausse du nombre de docteurs en entreprises (Enquête ad-hoc).

ORIENTATION STRATEGIQUE 2

Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en accompagnant la réussite des étudiants

Malgré une offre de formation d'enseignement supérieur fournie, l'accès égalitaire demeure une problématique centrale dès lors que l'objectif partagé vise à une hausse généralisée du niveau de qualification. Cependant, au-delà de l'offre de formation, c'est la capacité du territoire à assurer les conditions favorables à la poursuite d'études qui demeure une cible prioritaire du SRESRI 2025-2035. Le développement de l'enseignement supérieur dans les microrégions de l'île va de pair avec le déploiement de services à destination des étudiants et des apprenants, à savoir le logement, la mobilité, la santé, la culture, le sport, l'engagement associatif, la prise en compte des handicaps et la lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Ces facteurs permettent d'accroître leur autonomie et participent à leur émancipation et leur engagement citoyen. L'accès aux services étudiants est assurément un levier d'amélioration en termes de réussite des études puisqu'il s'agit d'encourager et de favoriser la poursuite de leurs parcours de formation. Ce constat partagé par l'ensemble des partenaires locaux souligne l'impérieuse nécessité de s'engager vers le développement de services adaptés aux besoins des apprenants.

8 actions ont été identifiées à travers 3 grands axes ou objectifs (Actions 12 à 19).

Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur

Favoriser l'autonomie pour toutes et tous est un défi majeur pour les actions à mettre en place dans le cadre de l'exécution du SRESRI. Cet objectif est d'autant plus déterminant que la jeunesse réunionnaise est particulièrement confrontée à des difficultés pour s'intégrer socialement et professionnellement sur le territoire. Les étudiants sont exposés à des disparités territoriales en matière d'accès à l'enseignement supérieur et aux services qui y sont associés. Les acteurs locaux l'ont effectivement bien conscientisé puisqu'ils le soulignent à travers les orientations qu'ils ont données assez récemment dans le Schéma Territorial de la Vie Etudiante dont les ateliers de concertation avaient été organisés par la région académique de La Réunion. La problématique du logement demeure une cause prioritaire qui doit bénéficier

d'une attention toute particulière dans l'île et ce, malgré un contexte national budgétaire contraint sinon dégradé. Il s'avère que ce sont les étudiants qui souffrent le plus d'un accès moindre au logement et du mal logement. Sur la base des projections démographiques et des nombreuses demandes de logement, il s'agit d'abord de mutualiser les services à l'échelle du territoire régional, afin de faciliter le déploiement des actions envisagées. Il s'agit à terme de veiller à la construction de logements et de mettre en place une allocation ciblée destinée d'abord aux étudiants les plus fragiles socialement.

Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur

La réussite des étudiants réunionnais est un enjeu majeur des politiques nationales et régionales conduites par les acteurs de l'ESRI. C'est d'autant plus important que La Réunion est composée de populations jeunes confrontées à des difficultés de précarité à la fois sociale et économique. Les étudiants doivent donc bénéficier de dispositifs capables d'encourager et de favoriser leur réussite dans l'enseignement supérieur. Ces dispositifs, principalement nationaux, visent à mieux passer le cap le plus difficile, surtout à La Réunion, des premières années universitaires. A l'échelle du SRESRI, il s'agit de s'appuyer davantage sur les pratiques qui ont favorisé le succès des étudiants et de les généraliser. Nous serons ainsi en capacité de mobiliser de nouvelles expériences et de les transformer en dispositifs efficaces, adaptés aux besoins des étudiants réunionnais. Le recours aux innovations pédagogiques et le développement massif d'un meilleur accompagnement individualisé de l'étudiant sont autant de pistes pertinentes pour encourager la réussite dans l'enseignement supérieur. D'autres actions encore permettront de la consolider, telles que le développement de l'engagement des ambassadeurs et des alumni réunionnais.

Assurer l'accès aux services de toutes et tous

Les disparités repérées au niveau des conditions d'accès aux services universitaires sont fonctions des disparités sociales et économiques spécifiques à chaque microrégion de l'île. Mais cela n'est pas tout puisqu'elles sont propres à certains types de cursus de formation au sein même des établissements et au régime d'inscription en formation soit initiale, soit continue. La et les acteurs locaux de l'ESRI l'ont rappelé à plusieurs reprises lors des ateliers organisés dans

le cadre de la concertation. Les actions du SRESRI visent à lutter contre de telles inégalités qui peuvent être ressenties par les populations comme de profondes injustices sociales.



ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : RENDRE LES CONDITIONS D'ACCÈS FAVORABLES À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN ACCOMPAGNANT LA RÉUSSITE DES ÉTUDIANTS

ACCROÎTRE L'AUTONOMIE DES ÉTUDIANTS ET APPRENANTS DU SUPÉRIEUR

ACTION 12 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT ETUDIANT

ACTION 13 : DEPLOYER LES SERVICES POUR TOUS LES ETUDIANTS

ACTION 14 : CREER UNE ALLOCATION ETUDIANTE CIBLEE

ACCOMPAGNER LES PARCOURS ET LA RÉUSSITE DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ACTION 15 : GENERALISER LE CONTRAT DE TUTORAT

ACTION 16 : ACCOMPAGNER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE

ACTION 17 : CREER ET STRUCTURER UN RESEAU DES AMBASSEDEURS ET DES ALUMNIS

ASSURER L'ACCÈS AUX SERVICES DE TOUTES ET TOUS

ACTION 18 : ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET DES SERVICES POUR LES ETUDIANTS

ACTION 19 : IMPLANTER 5 TIERS-LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE SUR LE TERRITOIRE

LES ACTIONS OPÉRATIONNELLES DE L'OS 2 DU SRESRI

ACTION 12 : CONCEVOIR ET METTRE EN ŒUVRE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT ETUDIANT	
Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en accompagnant la réussite des étudiants
Grand axe 4	Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur
Description de l'action	<p>En 2025, l'habitat étudiant reste toujours une problématique majeure à résoudre par les politiques nationales. Dans un contexte de fortes tensions sur l'accès au logement, les étudiants de toutes les régions de France hexagonale et d'Outre-mer sont les plus touchés. Les difficultés sont telles qu'ils sont les plus enclins à accepter des conditions de logements dégradés. A La Réunion, c'est une très forte pénurie de logements qui impacte les étudiants, avec des inégalités encore plus fortes selon les microrégions. Le diagnostic territorial a souligné un manque de dialogue entre les financeurs de logements étudiants.</p> <p>Le Schéma Territorial de la Vie Etudiante (STVE) adopté en 2024 prévoit la réalisation d'une cartographie du logement étudiant, le développement d'un label pour standardiser l'offre de logements étudiants et le développement de nouvelles formes d'habitat, comme par exemple le logement intergénérationnel ou encore la colocation. Dans ce cadre, la Région Réunion a commencé à élaborer un outil cartographique qui permet de localiser l'offre de logement sur le territoire.</p> <p>En articulation avec le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) en cours de révision, le SRESRI veut impulser les initiatives nécessaires à la création de logements étudiants sur les campus existants ou en projet (Campus de l'Est, Campus Paul Vergès, Campus de Saint-Pierre). Sa programmation sur 10 ans devrait être facilitateur.</p> <p>De manière opérationnelle, la création d'un guide ou la mobilisation d'un personnel dédié permettra à terme de faciliter les démarches des étudiants dans l'accès au logement. L'Observatoire de l'ESRI veillera à alimenter le pilotage de l'offre de logement sur le territoire réunionnais via la collecte d'informations dédiées.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion, Intercommunalités
Partenaires	CROUS, Collectivités territoriales, Région Académique, Université de La Réunion, établissements de formation, bailleurs sociaux, bailleurs privés, Préfecture de La Réunion (SGAR), Associations représentant les familles
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer et actualiser la cartographie existante ; 2. Ecrire la stratégie de l'habitat étudiant ; 3. Créer une conférence des financeurs du logement étudiant ; 4. Accompagner la création de nouveaux logements étudiants et développer l'accès à un habitat diversifié ; 5. Alimenter la création d'indicateurs sur l'habitat étudiant.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE (sur la cartographie) Fonctionnement : 2 000€ (conférence) ; AMO 10 K€ pour l'accompagnement d'une action de mise en œuvre d'habitat diversifié
Indicateurs de suivi	Création de l'Observatoire régional du logement ; Création du label logement étudiant ; Création d'une agence en charge de la labellisation du logement étudiant ; Nombre de logements, habitats créés ; Nombre de réunions de la conférence des financeurs de logement ; Nombre de participants aux réunions de la conférence des financeurs de logement.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du nombre d'étudiants logés ; Augmentation du nombre de logements avec label ; Diversification des logements ; Amélioration de la satisfaction des étudiants logés ; Réduction de la précarité étudiante en lien avec le logement ; Amélioration de la qualité des logements.

ACTION 13 : DEPLOYER LES SERVICES POUR TOUS LES ETUDIANTS

Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en accompagnant la réussite des étudiants
Grand axe 4	Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur
Description de l'action	<p>La diversité des statuts des étudiants, l'accès aux services du supérieur rend plus ou moins facile leur accès aux services du supérieur. Selon qu'ils soient étudiants en formation initiale, apprenants en formation continue, alternants ou élèves fonctionnaires, les services auxquels ils ont accès sont variables. Certains sont inscrits dans des établissements supérieurs, dans des établissements du secondaire ou des établissements scolaires dotés d'une offre de formation de niveau supérieur. Selon son statut, l'apprenant n'accède pas dans les mêmes conditions à l'offre de services qui lui est pourtant dédiée. D'ailleurs, les étudiants n'ont pas forcément les mêmes demandes ou besoins en la matière.</p> <p>Les étudiants en formation initiale inscrits à l'Université de La Réunion sont ceux qui bénéficient le plus de services. Pour ceux qui sont inscrits ailleurs qu'à l'Université de La Réunion, la situation est problématique puisqu'ils ne bénéficient, ou n'utilisent, pas ou peu de services alors qu'ils cotisent par le biais de la CVEC. A cela s'ajoutent des disparités d'accès et d'usages des services selon les microrégions.</p> <p>Le Schéma Territorial de la Vie Etudiante prévoit de cartographier l'ensemble des étudiants inscrits selon leur statut. Dans le cadre du SRESRI, il s'agit de renforcer le maillage des services étudiants sur les différentes microrégions, d'accompagner une meilleure mutualisation des ressources, d'appuyer les dispositifs existants dans les domaines liés à la vie étudiante : santé, culture, sport, restauration, logement, etc.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion, Intercommunalités
Partenaires	CROUS, Collectivités territoriales (Intercommunalités et mairies), Université de La Réunion, établissements de formation, associations diverses dont étudiantes (sportives, culturelles, etc.), CAF, SIP
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Améliorer, actualiser la cartographie des apprenants et des services par intercommunalité et par commune ; 2. Soutien au déploiement des services via une meilleure mutualisation des moyens et infrastructures, coordination et cohérence de l'offre de services ; 3. Mise en place d'une enquête longitudinale sur les conditions de vie ; 4. Renforcement des services existants (Pass culture), accès aux services (santé), mutualisation de services ; 5. Créations de nouveaux services.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE (sur la cartographie et enquête sur les besoins) Fonctionnement : 20 K€ (coût collecte enquête)
Indicateurs de suivi	Création de nouveaux services ; Nombre de bénéficiaires selon leur statut ; Nombre et type de services ouverts aux étudiants.
Indicateurs d'évaluation	Evolution de la satisfaction des apprenants (enquête sur les conditions de vie) ; Amélioration des conditions de vie étudiante ; Réduction des inégalités d'accès aux services étudiants.

ACTION 14 : CREER UNE ALLOCATION ETUDIANTE CIBLEE

Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en accompagnant la réussite des étudiants
Grand axe 4	Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur
Description de l'action	<p>La Région Réunion propose aux étudiants un ensemble de dispositifs d'aides financières pour soutenir la poursuite de leurs études, leurs parcours de réussite et leurs mobilités. Dans un souci d'une meilleure cohérence, d'une plus grande lisibilité et de justice sociale, il s'agit d'évaluer à la fois leur accès, leur pertinence, leur ciblage et leur efficacité. L'objectif consiste à l'optimisation des ressources allouées à de tels dispositifs.</p> <p>Le SRESRI représente l'opportunité de mener à bien leur évaluation en proposant une nouvelle ingénierie à ces aides qui devront être mieux adaptées au contexte local et actuel. Pour améliorer l'accès aux différentes aides financières, des pistes sont à explorer, comme par exemple la création d'un guichet. Au regard de la précarité du monde étudiant, il est envisagé à moyen ou long terme la mise en œuvre d'une allocation universelle étudiante qui viendrait remplacer l'ensemble des aides financières au travers d'un instrument financier unique et modulable. Cette allocation serait d'abord à destination des étudiants les plus modestes et/ou pour répondre à des besoins et enjeux spécifiques. Pour cela, des réflexions et des études doivent être menées comme pour définir les modalités du futur dispositif.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion, Université de La Réunion
Partenaires	CROUS, Intercommunalités, Collectivités territoriales, Région Académique, établissements de formation
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Cartographie des aides financières, ciblage et profil des bénéficiaires ; 2. Évaluation de l'accès, pertinence et efficacité des aides financières ; 3. Conception d'une nouvelle offre financière rationalisée ; 4. Création d'un guichet unique ; 5. Paramétrage d'une allocation étudiante (ciblage, conditions, durée, montant).
Moyens humains et/ou financiers	DESVE (sur la cartographie des aides et projet de création d'un guichet unique) Fonctionnement : Coût des aides financières (en fonction de l'étude de préfiguration) ; AMO : 20 K€ pour l'étude de préfiguration d'une allocation étudiante ; AMO : 30 K€ pour évaluation Infrastructures : Guichet unique au sein des lieux partagés
Indicateurs de suivi	<p>Cartographie des aides financières existantes (démarrage) ;</p> <p>Nombre et profil des bénéficiaires des aides financières existantes ;</p> <p>Cartographie des nouvelles aides financières ;</p> <p>Nombre et profil des bénéficiaires de la nouvelle offre d'aide financière ;</p> <p>Coût financier par type d'aide.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Amélioration du ciblage des aides financières ;</p> <p>Amélioration de l'efficacité des aides financières sur les objectifs recherchés (poursuite d'études, réussite).</p>

ACTION 15 : GENERALISER LE CONTRAT DE TUTORAT

Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en accompagnant la réussite des étudiants
Grand axe 5	Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur
Description de l'action	<p>La réussite des étudiants lors de leurs premières années est cruciale. Malgré la prise en compte de leurs difficultés, le taux d'échec en Licence est beaucoup plus important à La Réunion que dans l'Hexagone. Les acteurs de l'enseignement supérieur déploient donc des dispositifs et des initiatives visant à accroître leur réussite : accompagnement dans le processus d'orientation, parcours adaptés dans certains cursus de Licence, etc. L'UFR Santé a mis en œuvre son système de tutorat pour les cursus de PASS et LASS, reconnu pour sa qualité et agréé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur en raison notamment des résultats positifs atteints sur les taux d'admission.</p> <p>Le SRESRI vise à généraliser le contrat de tutorat à l'ensemble des cursus et filières de l'enseignement supérieur réunionnais en Licence (L2 et L3). Il pourra également soutenir le programme de tutorat pour les lycéens qui se destinent aux études en santé. L'action devra définir collectivement les modalités de mise en œuvre de ce dispositif et son périmètre d'opérationnalisation (cursus, filière, sa reconnaissance dans les cursus des étudiants tuteurs).</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : 3 ans
Pilotage	Université de La Réunion (UFR Santé)
Partenaires	Région Académique, établissements de formation, associations étudiantes
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étude de faisabilité pour la mise en place d'un contrat de tutorat dans les filières universitaires et non universitaires ; 2. Conception du contrat de tutorat et modalités d'engagement des partenaires, modalités de reconnaissance dans le parcours du tuteur ; 3. Déploiement progressif du contrat de tutorat ; 4. Evaluation de la mise en œuvre et de l'impact sur la réussite étudiante.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : Cout financier du contrat de tutorat actuel (30 K€ par an) ; AMO : 10 K€ pour l'étude de faisabilité ; AMO : 30 K€ pour évaluation
Indicateurs de suivi	Nombre de contrats de tutorat signés (déclinés par établissement tuteur et tuteuré, filière, année) ; Taux de passage à l'année supérieure ; Evolution du nombre de tuteurs et de bénéficiaires.
Indicateurs d'évaluation	Hausse du taux de réussite de la population des tuteurés (données administratives et évaluation); Le taux de réussite des tuteurés dépasse celui des tuteurés par des dispositifs privés.

ACTION 16 : ACCOMPAGNER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE

Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en accompagnant la réussite des étudiants
Grand axe 5	Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur
Description de l'action	<p>Dans un contexte d'accroissement du niveau de qualifications des jeunes, l'accès à l'enseignement supérieur est crucial pour les acteurs locaux. Toutefois, les difficultés en termes de mobilité et de logement freinent la poursuite d'études auprès de certains jeunes qui, pour une partie d'entre eux, préfèrent s'inscrire dans des formations les plus proches de chez eux. Ils ont donc opté pour une orientation contrainte. Des dispositifs à distance et d'accompagnement individualisé ont été mis en place pour offrir la possibilité à ceux qui sont les plus éloignés des études supérieures de suivre des formations à distance. C'est le cas du Campus Connecté implanté à Saint-Benoît.</p> <p>Dans le cadre de sa politique d'aide à la réussite en Licence, l'Université de La Réunion déploie des dispositifs d'accompagnement individualisé dans certains cursus considérés en tension au regard du nombre important d'étudiants accueillis et de leurs caractéristiques sociodémographiques et scolaires.</p> <p>Le SRESRI a pour vocation de soutenir les initiatives d'accompagnement individualisé et le déploiement d'outils issus de la ED-TECH au sein des établissements d'enseignement supérieur : Coaching en ligne, MOOC (Massive Open Online Course), Plateformes de mise en relation professeurs/élèves, Médias en ligne spécialisés dans l'éducation, Cours partagés en ligne, vidéos éducatives, quizz et tableaux interactifs (qui permettent aux étudiants d'apprendre à leur propre rythme et de manière autonome), Solutions de réalité virtuelle pour la formation du personnel enseignant, SPOC (Small Private Online Course ou « Cours en ligne en petit groupe »), LMS (Learning Management System ou « Systèmes de gestion de l'apprentissage »). Des initiatives telles que la formation par la simulation en développement dans les formations en santé pourront être également soutenues dans le cadre de cette action.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2030 Durée : 5 ans
Pilotage	Institut Régional du Travail Social, Campus connecté de Saint-Benoît, Epitech
Partenaires	Collectivités territoriales, Région Académique, Université de La Réunion, Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion, établissements de formation, opérateurs extérieurs de l'enseignement supérieur, Université Catholique de l'Ouest
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Diagnostic des besoins des établissements de formation au sein de la gouvernance du SRESRI; 2. Soutien à la mobilisation de dispositifs d'accompagnement individualisé (pérennisation du dispositif Campus Connecté de Saint-Benoît) ; 3. Mise en place de sessions d'information sur la ED-TECH ; 4. Accompagnement des responsables pédagogiques dans les établissements ; 5. Financement d'expériences
Moyens humains et/ou financiers	DESVE (diagnostic) Infrastructures : Campus connectés (au sein des lieux partagés), Matériels ED-TECH
Indicateurs de suivi	Nombre de jeunes accompagnés au sein du Campus Connecté de Saint-Benoît ; Nombre de dispositifs déployés dans les établissements de formation ; Nombre d'équipes pédagogiques accompagnées.
Indicateurs d'évaluation	Hausse du nombre d'inscrits par microrégion ; Hausse des taux de réussite en Licence ; Hausse du niveau de diplôme (RP-Insee).

ACTION 17 : CREER ET STRUCTURER UN RESEAU DES AMBASSADEURS ET DES ALUMNIS

Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en accompagnant la réussite des étudiants
Grand axe 5	Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur
Description de l'action	L'accompagnement individualisé des apprenants se présente comme un levier plébiscité auprès des acteurs de l'ESRI régional. La mobilisation des anciens étudiants diplômés des établissements supérieur de l'île est particulièrement soutenue dans le cadre du SRESRI. Les ambassadeurs et les alumni doivent pouvoir accompagner les étudiants réunionnais sur les questions d'engagement, de réussite et d'insertion professionnelle. Les acteurs régionaux de l'ESRI peuvent ainsi formaliser un réseau d'ambassadeurs et d'alumni. Il s'agit de réaliser d'abord un état des lieux des réseaux existants au sein des établissements d'enseignement supérieur, des associations, etc. L'étape suivante consiste à organiser ce réseau et à piloter ses activités et ses interventions. Une attention particulière est portée à la mobilisation de la diaspora réunionnaise.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2030 Durée : 5 ans
Pilotage	Ecole Supérieure d'Art de La Réunion, Associations étudiantes
Partenaires	Région Réunion, Collectivités territoriales, Région Académique, Université de La Réunion, établissements de formation, associations étudiantes
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'un panorama des initiatives existantes au sein des établissements d'ES ; 2. Conception d'un outil de mise en réseau et étude de faisabilité ; 3. Mise en place de l'outil de mise en réseau ; 4. Expérimentation de l'outil et ajustements ; 5. Programmation des activités.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : 1 000€ par an (maintenance de la plateforme) Infrastructures : Développement d'une plateforme
Indicateurs de suivi	Panorama ; Création de l'outil ; Nombre d'ambassadeurs et d'alumni ; Programmation des activités.
Indicateurs d'évaluation	Hausse de l'accès à l'enseignement supérieur parmi les familles modestes ; Amélioration du taux de réussite ; Évolution de l'engagement ; Amélioration de l'insertion professionnelle des diplômés.

ACTION 18 : ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET DES SERVICES POUR LES ETUDIANTS

Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en accompagnant la réussite des étudiants
Grand axe 6	Assurer l'accès aux services de toutes et tous
Description de l'action	Concernant les services universitaires proposés aux étudiants, le Schéma Territorial de la Vie Etudiante de 2024 a prévu d'en cartographier les initiatives et les dispositifs déployés sur tout le territoire. Le SRESRI prévoit d'identifier les acteurs et leurs actions et d'assurer l'actualisation régulière de ces données en s'appuyant sur l'Observatoire de l'ESRI. Le futur Observatoire de l'ESRI aura la charge de cette action dont le périmètre comprendrait les domaines suivants : la santé, la culture, le sport, la restauration, l'engagement étudiant, le logement, l'autonomie des apprenants de l'enseignement supérieur, l'orientation et l'insertion professionnelle. Au-delà de la cartographie, il s'agit surtout de conduire les réflexions autour de la création d'un outil capable de promouvoir les acteurs et leurs actions auprès des étudiants et du grand public.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : 2 ans
Pilotage	Région Réunion, CROUS, Région Académique
Partenaires	Collectivités territoriales, Université de La Réunion, établissements de formation, associations
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réalisation d'un panorama des acteurs et de leurs actions ; 2. Réflexions collectives autour d'un outil de diffusion de la cartographie ; 3. Mise en place de l'outil.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : 3 000€ Marché de prestation de service pour la création d'un outil numérique avec hébergement web pour la diffusion de tableaux de bord
Indicateurs de suivi	Création du panorama ; Mise en place de la concertation ; Mise en place et actualisation de l'outil.
Indicateurs d'évaluation	Evolution du nombre de bénéficiaires des services étudiants ; Evolution de la satisfaction des bénéficiaires des services étudiants.

ACTION 19 : IMPLANTER 5 TIERS-LIEUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE RECHERCHE SUR LE TERRITOIRE

Orientation stratégique 2	Rendre les conditions d'accès favorables à l'enseignement supérieur en accompagnant la réussite des étudiants
Grand axe 6	Assurer l'accès aux services de toutes et tous
Description de l'action	<p>Au regard des grandes difficultés d'accès des étudiants aux services qui leur sont dédiés sur le territoire, le développement d'une politique d'accompagnement particulièrement basé sur le principe « Aller vers l'enseignement supérieur » est fortement privilégié par le SRESRI. C'est tout l'enjeu de vouloir implanter des tiers-lieux d'enseignement supérieur et de recherche au sein des 5 microrégions ou intercommunalités. Ces espaces permettront de déployer des initiatives et des dispositifs capables de favoriser l'insertion professionnelle et l'interconnaissance des étudiants issus des différents établissements d'enseignement supérieur ainsi que des jeunes en formation professionnelle. Ces tiers-lieux ouverts aux professionnels via la présence d'espaces de coworking, de fablab, etc. faciliteront les rencontres entre étudiants et employeurs, autoentrepreneurs et indépendants. Lieux de formations, ils permettront de déployer des cursus inter-établissements. Ces espaces permettront également d'accueillir à la fois les étudiants, leurs associations et les acteurs qui déploient des services à destination des étudiants. Enfin, ces tiers-lieux pourront abriter des espaces pour la recherche et l'innovation.</p> <p>Dans le cadre de l'optimisation des moyens prônée au sein du SRESRI, ces espaces pourront voir le jour au sein de structures déjà existantes.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion, Intercommunalités, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion
Partenaires	Collectivités territoriales, Région Académique, Université de La Réunion, établissements de formation, associations, CROUS, La Réunion des tiers-lieux, Village by CA, Technopole, CPOI, Alveole
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réflexions autour de la conception des tiers-lieux et de leur modèle économique ; 2. Mise en place du processus de création ; 3. Conception, design, construction ; 4. Programme d'animation des tiers-lieux et création du comité d'animation régional.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DFP Fonctionnement : 250 K€ (5 concierges) Infrastructures : Implantation des 5 lieux partagés
Indicateurs de suivi	<p>Nombre de projets de tiers-lieux ;</p> <p>Taux d'achèvement des projets ;</p> <p>Nombre de partenaires par tiers-lieux ;</p> <p>Nombre de formations annuelles ;</p> <p>Nombre de bureaux / espaces loués.</p>
Indicateurs d'évaluation	<p>Evolution du nombre de bénéficiaires des tiers-lieux ;</p> <p>Hausse du nombre d'inscrits dans l'enseignement ;</p> <p>Amélioration du taux de réussite ;</p> <p>Amélioration de l'engagement associatif.</p>

ORIENTATION STRATEGIQUE 3

Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international

Le rayonnement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation réunionnais est un objectif pleinement assumé depuis de nombreuses années par l'ensemble des acteurs du territoire. La situation géostratégique de l'île de La Réunion, au cœur de l'océan Indien et à proximité du continent africain, en fait à la fois un défi et une contrainte. Alors que l'attachement politique et économique reste profondément ancré à la France hexagonale et à l'Union européenne, des stratégies de coopérations régionales et des partenariats internationaux se sont multipliés pour donner une dimension plus large au paysage de la recherche réunionnaise.

Le rayonnement de l'île passe ainsi par la valorisation certaine des productions et des avancées scientifiques des chercheurs réunionnais. Toutefois, la visibilité du système régional de recherche est encore aujourd'hui perfectible et nécessite d'être renforcée, y compris dans les secteurs d'excellence comme celui de la santé.

L'action inscrite dans le SEFORRE de 2017 qui visait à définir et à mettre en place un outil territorial de détection des projets de recherche à valoriser n'a pas encore été mis en place.

9 actions ont été identifiées à travers 3 grands axes ou objectifs (Actions 20 à 28).

Structurer l'ESRI réunionnais tourné vers l'international

Les objectifs d'un meilleur positionnement de La Réunion et d'un plus fort rayonnement auprès des pays qui composent la zone de l'océan Indien sont largement partagés par les acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche. Pour autant, les différentes stratégies en matière de coopération internationale apparaissent insuffisamment coordonnées. Il est vrai que les affaires étrangères sont du domaine régalien. La Commission de l'Océan Indien, le Pôle Excellence et Rayonnement de l'Université de La Réunion, la direction de la coopération du Conseil régional de La Réunion et l'IORA affichent pourtant bien des feuilles de route en matière de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de la formation à l'international. Le SRESRI se propose de contribuer à l'ouverture de l'ESRI réunionnais sur l'international dans une démarche de cohérence et de convergence de ces différentes stratégies en identifiant tout d'abord les actions en cours de réalisation et celles à venir, en assurant une visualisation d'ensemble et un suivi global, en mettant à la disposition de tous l'information disponible, en favorisant les rencontres et les collaborations

partenariales. Le SRESRI vise à faire aboutir notamment le projet d'envergure internationale d'une Université de l'Océan Indien. Il en va de l'insertion régionale de La Réunion dans son propre bassin géographique.

Accroître les mobilités

Pour les acteurs de l'ESRI réunionnais, la question des mobilités reste problématique pour bon nombre d'étudiants qui souhaitent réussir leurs études supérieures et même poursuivre sur des activités de recherche. L'ensemble des partenaires propose des dispositifs d'aides dont notamment des aides non-matérielles (cursus de préparation à la mobilité à l'Université de La Réunion), favorisant ainsi leurs mobilités. La conception des programmes de formation avec l'incitation à la mobilité (conception du calendrier du programme de manière à favoriser la mobilité à l'étranger, bonus sur la moyenne, nécessité de réalisation d'un stage à l'étranger, etc.) reste cruciale pour inciter les étudiants à participer à ces activités. La région Réunion joue ici un rôle volontariste important sur le territoire. Malgré un effort croissant, certains soulignent le manque de structuration de ces dispositifs et interrogent jusqu'à leur efficacité. Le SRESRI vise à harmoniser l'ensemble de ces initiatives, afin de pouvoir déployer une politique à la fois unifiée et coordonnée dans la zone de l'océan Indien. Au niveau de la recherche, l'objectif porté dans les prochaines années consiste à faire augmenter le nombre de mobilité à l'international en favorisant tout aussi bien les expériences transnationales des chercheurs réunionnais qu'étrangers. La diaspora réunionnaise a un rôle déterminant à jouer pour constituer un réseau solide et crédible.

Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise

Le rayonnement et l'attractivité de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (ESRI) à La Réunion reposent sur le renforcement de l'excellence scientifique locale. Cela implique à la fois la consolidation des domaines de recherche porteurs pour le territoire, autour des souverainetés sanitaires, énergétiques, alimentaires et numériques notamment.

La région Réunion est compétente en matière de développement économique et pilote la politique régionale de recherche et d'innovation. Elle est également autorité de gestion du Programme Européen FEDER-FSE+ 2021-2027. Dans ce cadre, la région a adopté en septembre 2022 le plan d'actions de sa Stratégie de Spécialisation Intelligente Sociale et Soutenable (S5) qui structure les priorités en matière de recherche et d'innovation. La S5 permet de définir une stratégie de développement économique fondée sur les

spécificités régionales et des priorités thématiques claires, articulées autour de 3 domaines d'intérêts majeurs et de 9 feuilles de route.

Cette stratégie vise à accroître l'attractivité du territoire pour les chercheurs, renforcer les capacités locales en matière de recherche et d'innovation, favoriser les transferts de connaissances et générer des impacts concrets sur le tissu économique et social réunionnais. Cette stratégie est établie en cohérence avec le SRDEII actualisé en 2022 sous le nom de « Nouvelle Économie », et est utilement complétée par le présent SRESRI.

La « Nouvelle Économie » fixe les grandes orientations de développement du territoire à l'horizon 2030 : soutien au dynamisme entrepreneurial, structuration des filières clés, coopération et inclusion économique, insertion internationale, croissance équilibrée et surtout valorisation de la recherche et de l'innovation pour une économie plus compétitive.

Ce cadre stratégique général oriente les porteurs de projets, afin qu'ils présentent des travaux de qualité avec une ambition scientifique claire, un impact territorial avéré et une organisation efficiente.

De même, le développement de la recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sociales (LSHS) est soutenu pour renforcer l'approche transversale de la S5, en lien avec les enjeux sociétaux contemporains.

En parallèle, la Région déploie un programme ambitieux de formation des talents réunionnais, afin de doter les équipes locales des compétences nécessaires aux standards internationaux tout en renforçant les synergies entre les plateformes technologiques d'accompagnement des entreprises et de recherche (comme le CYROI, le 3P ou encore la plateforme énergies renouvelables et bâti tropical) et l'espace régional indianocéanique.

Enfin, au-delà de son rôle d'autorité de gestion des fonds européens, la région Réunion soutient activement les programmes et projets de recherche qui participent à la production de connaissances et à l'élévation des capacités locales. La région Réunion, au travers de ses schémas cadres, incarne une vision stratégique intégrée, partagée et de long terme, propice à l'émergence d'un territoire innovant, durable, inclusif et résilient face aux défis du changement global. La structuration de l'écosystème, amorcée récemment par la région Réunion avec les opérateurs de recherche, doit être poursuivie et amplifiée.

ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : RENFORCER LE RAYONNEMENT DE LA RÉUNION À L'INTERNATIONAL

STRUCTURER L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION REUNIONNAIS TOURNE VERS L'INTERNATIONAL

ACTION 20 : SOUTENIR LES
STRATEGIES DE COOPERATION

ACTION 21 : CREATION DE
L'UNIVERSITE DE L'OCEAN INDIEN

ACCROÎTRE LES MOBILITES

ACTION 22 : DEPLOYER UNE
POLITIQUE COORDONNEE ET
COLLABORATIVE D'ECHANGES
DANS L'OCEAN INDIEN

ACTION 23 : DEVELOPPER UNE
POLITIQUE DE MOBILITE DES
CHERCHEURS A L'INTERNATIONAL

ACTION 24 : MOBILISER LA
DIASPORA DES CHERCHEURS
REUNIONNAIS DANS
L'ACCOMPAGNEMENT DES
DOCTORANTS ET DES DOCTEURS

RENFORCER L'EXCELLENCE DE LA RECHERCHE RÉUNIONNAISE

ACTION 25 : SOUTIEN AU
DEVELOPPEMENT DE LA
RECHERCHE SUR LES QUESTIONS
DE SOUVERAINETES ALIMENTAIRE,
SANITAIRE, ENERGETIQUE ET
NUMERIQUE

ACTION 26 : ACCOMPAGNEMENT
STRATEGIQUE POUR LA
RECHERCHE EN LSHS

ACTION 27 : CREER LES
CONDITIONS FAVORABLES DE
L'EXCELLENCE

ACTION 28 : POURSUIVRE LA
POLITIQUE DE CONTRACTUALISATION
ENTRE LA REGION REUNION ET LES
OPERATEURS DE LA RECHERCHE

LES ACTIONS OPÉRATIONNELLES DE L'OS 3 DU SRESRI

ACTION 20 : SOUTENIR LES STRATEGIES DE COOPERATION	
Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 7	Structurer l'ESRI réunionnais tourné vers l'international
Description de l'action	<p>Le rayonnement à l'international de La Réunion est un objectif partagé par l'ensemble des partenaires de l'ESRI. Malgré la diversité des dispositifs et initiatives en la matière, les stratégies locales sont encore peu coordonnées. Dans ce contexte, le SRESRI a pour vocation de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et actualiser les stratégies mises en œuvre par les partenaires de l'ESRI ; • Soutenir le déploiement des stratégies de coopération, notamment les stratégies d'appui à la francophonie ; • Assurer la coordination, la rencontre et la collaboration des partenaires de l'ESRI sur les stratégies de coopération internationale au sein de la gouvernance du SRESRI.
Mise en œuvre de l'action	<p>Démarrage : 2025 Durée : Tout au long du SRESRI</p>
Pilotage	Région Réunion, Préfecture de Région (Mission diplomatique)
Partenaires	Région Académique, Université de La Réunion, établissements de formation, Commission de l'Océan Indien, Organismes nationaux de la recherche, IORA, Agence Française de Développement, Ministère des Affaires Etrangères, établissements-partenaires ESRI à l'international, France Volontaires, France Education Internationale, Ambassadeurs de la zone océan Indien, CyROI, Représentation de l'Institut de la Recherche pour le Développement à l'Union-européenne, Représentation RUP à l'Union-européenne, DRAAREIC
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. État des lieux des stratégies de coopération sur la base du diagnostic réalisé ; 2. Veille au sein de la gouvernance du SRESRI ; 3. Animation et coordination au sein de la gouvernance du SRESRI ; 4. Soutien au déploiement de la feuille de route de la Direction de la Coopération régionale (Région Réunion) et des actions des partenaires.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT/Coopération régionale
Indicateurs de suivi	Nombre de réunions mis en place au sein de la gouvernance du SRESRI
Indicateurs d'évaluation	<p>Augmentation des partenariats ES ; Augmentation des partenariats recherche ; Amélioration de la coordination et convergence des stratégies de coopération régionales et internationales.</p>

ACTION 21 : CREATION DE L'UNIVERSITE DE L'OCEAN INDIEN

Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 7	Structurer l'ESRI réunionnais tourné vers l'international
Description de l'action	<p>Dans un contexte de concurrence accrue entre les établissements d'enseignement supérieur sur la zone indopacifique, la structuration de l'ESRI est un enjeu important pour les acteurs réunionnais. A l'instar de ce qui est promu aux niveaux européen et national avec le développement des universités européennes qui se fédèrent en réseau, la création d'une Université de l'Océan Indien (UOI) est l'un des objectifs majeurs du SRESRI. Cette structuration permettra de fédérer et d'associer plusieurs établissements de la zone indopacifique en proposant aux étudiants des parcours à l'étranger avec plusieurs cours dispensés dans plusieurs langues. La perspective envisagée est de faire de l'Université de l'Océan Indien un lieu d'innovation pédagogique et d'excellence dans tout son bassin géographique. Pour cela, il s'agit de décliner les différentes étapes de sa mise en place telles qu'elles ont été dessinées par les partenaires de l'ESRI :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Constituer le conseil d'administration de l'UOI ; • Définir les statuts de l'université ; • Constituer le conseil académique de l'UOI ; • Définir les orientations scientifiques, l'offre de formation et les projets de recherche sur un plan pluriannuel. <p>Une première étape dans la création de l'UOI est de réunir les acteurs de la zone océan Indien pour mettre en perspective le projet de l'Université de l'Océan Indien, puis de proposer un portefeuille de formation bilingues aux étudiants de Master et de Doctorat.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : 3 ans
Pilotage	Région Réunion, Université de La Réunion, Institut de la Recherche pour le Développement, Universités de la zone océan Indien
Partenaires	Collectivités territoriales, établissements de formation, Commission de l'Océan Indien, Organismes nationaux de la recherche, IORA, Agence Française de Développement, Ministère des Affaires Etrangères, établissements-partenaires ESRI à l'international, CyROI
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Echanges bilatéraux avec les pays de la COI ; 2. Atelier régional pour la conception du projet de l'Université de l'Océan Indien ; 3. Mise en place des différentes étapes de création de l'Université de l'Océan Indien ; 4. Structuration de l'Université de l'Océan Indien.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT/Coopération régionale Fonctionnement : 50 K€ (déplacements, formations bilingues) ; AMO : 35 K€ (structuration)
Indicateurs de suivi	Mise en œuvre des différentes étapes ; Création des formations ; Structuration de l'UOI ; Nombre de pays / universités du réseau ; Nombre d'étudiants inscrits.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation de l'offre de formation ; Augmentation des mobilités régionales

ACTION 22 : CONSTRUIRE UNE POLITIQUE COORDONNEE ET COLLABORATIVE D'ECHANGES DANS L'OCEAN INDIEN

Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 8	Accroître les mobilités
Description de l'action	<p>Avec une offre de formation relativement bien fournie mais contrainte par son périmètre géographique, La Réunion développe une politique active pour que les jeunes puissent étudier dans l'Hexagone (partenariats avec des établissements de l'Hexagone, aides financières facilitant les départs) et, dans une moindre mesure, sur la zone océan Indien ou indopacifique. Dans ce contexte, de nombreux dispositifs ont été mis en place pour promouvoir la mobilité des publics de l'ESRI dont notamment les étudiants. En lien avec le développement de l'Université de l'Océan Indien, l'enjeu est de rendre possible et attractive la mobilité hors Réunion et hors Hexagone, c'est-à-dire davantage tournée vers sa zone géographique la plus proche : océan Indien, voire la zone indopacifique.</p> <p>L'ambition portée par le SRESRI est de déployer une politique unifiée, en cohérence avec les stratégies en vigueur, coordonnée de mobilité et d'échanges dans l'océan Indien, afin de permettre à l'ensemble des publics de l'ESRI de connaître des expériences internationales. Les initiatives concerneront les étudiants, les enseignants-chercheurs, les doctorants et les professionnels. Pour mener à bien ce projet, il s'agit de réaliser une cartographie des dispositifs existants, de mener si besoin des évaluations et, sur la base de ces éléments, de procéder à une optimisation des fonds.</p> <p>Les réflexions et actions pour la mobilité sortante pourraient se combiner avec des actions pour la mobilité entrante.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2030 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion, Préfecture de Région, Département, Université de La Réunion, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion
Partenaires	Région Académique, établissements de formation, Commission de l'Océan Indien, Organismes nationaux de la recherche, IORA, Agence Française de Développement, Ministère des Affaires Etrangères, établissements-partenaires ESRI à l'international, CNRS, Institut français
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réalisation d'une cartographie des dispositifs existants ; 2. Réalisation d'un bilan des dispositifs ; 3. Participation aux événements de promotion de l'offre de formations à La Réunion dans les pays de la zone océan Indien ; 4. Paramétrage des aides en lien avec les stratégies de coopération internationale et la préfiguration de l'UOI.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT/Coopération régionale Fonctionnement : AMO : 30 K€ pour un bilan évaluatif
Indicateurs de suivi	Nombre et caractéristiques des dispositifs ; Nombre de bénéficiaires ; Taux de recours par aide à la mobilité.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation de la mobilité régionale de tous les publics cibles

ACTION 23 : DEVELOPPER UNE POLITIQUE DE MOBILITE DES CHERCHEURS A L'INTERNATIONAL

Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 8	Accroître les mobilités
Description de l'action	Le rayonnement de l'ESRI réunionnais passe par une politique de mobilité de ses chercheurs au cours des différentes étapes de leurs carrières. Dans le cadre du SRESRI, il s'agit d'accompagner d'une part, les doctorants à intégrer des structures de recherche à l'étranger pour réaliser leur postdoctorat et d'autre part, les chercheurs expérimentés à connaître des mobilités de recherche au cours de séjours de recherche plus ou moins courts. Dans une perspective d'accroissement de l'attractivité du système ESRI, il est important de favoriser et d'accompagner l'accueil des chercheurs au sein des laboratoires locaux. Il s'agit de mettre en place des mesures incitatives visant à valoriser l'écosystème de recherche réunionnais. La mobilisation d'aides à l'installation, déjà existantes, et/ou la création de nouvelles seront à l'étude. Enfin, les services d'accueil pourraient aider les proches des chercheurs à s'intégrer socialement et professionnellement sur le territoire.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 3 ans
Pilotage	Organismes nationaux de la recherche
Partenaires	Etablissements de formation, Commission de l'Océan Indien, IORA, Agence Française de Développement, Ministère des Affaires Etrangères, établissements-partenaires ESRI à l'international, LaRI
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réalisation d'une cartographie des dispositifs existants ; 2. Renforcement ou création d'aides pour les doctorants ; 3. Renforcement ou création d'une politique d'aide à l'installation des chercheurs.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT Fonctionnement : Coût des aides financières
Indicateurs de suivi	Réalisation de la cartographie ; Nombre de bénéficiaires par type d'aide et nationalité ; Taux de recours aux aides ; Nombre de publications issues des projets de mobilité ; Nombre de projets de recherche issus des projets de mobilité.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du nombre de chercheurs réunionnais en mobilité ; Augmentation du nombre de chercheurs étrangers accueillis au sein des structures de recherche réunionnaises ; Augmentation du nombre de projets de recherche internationaux incluant des chercheurs réunionnais.

ACTION 24 : MOBILISER LA DIASPORA DES CHERCHEURS REUNIONNAIS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES DOCTORANTS ET DES DOCTEURS

Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 8	Accroître les mobilités
Description de l'action	L'ensemble des acteurs locaux de l'ESRI souligne l'importance de renforcer l'accompagnement des doctorants et des docteurs réunionnais dans les débuts de leurs carrières professionnelles. Dans le cadre du SRESRI, il s'agit de s'appuyer sur la diaspora des chercheurs réunionnais pour aider les jeunes chercheurs. Ainsi, pourront-ils participer au processus de professionnalisation mis en place au travers de Maison du Doctorat en participant notamment à des modules de formation ou à des masterclass. Ils pourront aussi faire profiter de leur expérience via la mise en œuvre de sessions de mentorat-tutorat. Enfin, les chercheurs de la diaspora réunionnaise pourront mobiliser leur réseau dans le cadre de l'accompagnement des doctorants et des docteurs.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion, Université de La Réunion (écoles doctorales), Organismes nationaux de la recherche
Partenaires	Etablissements de formation, Commission de l'Océan Indien, IORA, Ministère des Affaires Etrangères, établissements partenaires ESRI à l'international, LaRI, Agence Française de Développement, CyROI, Membre de l'OIM Madagascar, Réunionnais du Monde, ICM, Noutzidées
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Création d'une base de coordonnées de la diaspora des chercheurs réunionnais ; 2. Création d'une plateforme de mise en réseau ; 3. Définition de l'intervention des chercheurs de la diaspora au sein du programme de formation des doctorants et des docteurs, y compris dans la Maison du Doctorat ; 4. Programme d'activités annuel.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : 20 K€ par an pour la mobilité des chercheurs hors Réunion ; 3 000€ pour la création de la plateforme ; 1 000€ par an pour l'hébergement de la plateforme
Indicateurs de suivi	Nombre de chercheurs de la diaspora mobilisés ; Mise en place de la plateforme ; Nombre d'interventions dans les programmes de formations.
Indicateurs d'évaluation	Amélioration du devenir professionnel des doctorants et des docteurs

ACTION 25 : SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LES QUESTIONS DE SOUVERAINETES ALIMENTAIRE, SANITAIRE, ENERGETIQUE ET NUMERIQUE

Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 9	Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise
Description de l'action	<p>Les actions mises en œuvre dans le SRESRI visent à soutenir la recherche dans les domaines considérés comme prioritaires et émergents pour la région Réunion et à favoriser les conditions d'une meilleure intégration professionnelle. Au regard de ces objectifs, la création de Chaires de Professeur Junior (CPJ) permettrait de recruter de jeunes scientifiques sur un contrat de droit public permettant d'accéder à l'issue d'une période maximale de 6 ans à une titularisation dans un corps de Professeur d'Université ou de directeur de recherche. Ainsi, ce dispositif vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rajeunir l'entrée dans la carrière : il s'agit de recruter à un moment plus proche de la thèse ; • Laisser plus de place aux disciplines émergentes ; • Donner une part centrale au projet de recherche, sortir des logiques disciplinaires et mieux prendre en compte la diversité des mérites des candidats ; • Réduire la précarité des années de postdoctorat. <p>Le SRESRI propose notamment d'accompagner la création de plusieurs Chaires de Professeur Junior dans des domaines de recherche liés aux souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique. Les échanges et la mobilité entre Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM) et/ou entre Régions Ultrapériphériques de l'Union-européenne doivent pouvoir être favorisés. Les spécificités régionales du changement climatique via les Groupements Régionaux d'Experts sur le Climat (GREC) seront prises en compte. Il s'agit de veiller à ce qu'un nombre suffisant de thèses porte sur de telles thématiques d'intérêt régional. Les Allocations Régionales de Recherche (ARR) et les postdocs peuvent fortement y contribuer.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 3 ans
Pilotage	Université de La Réunion, Région Réunion
Partenaires	Collectivités territoriales, établissements de formation, MENESRI, Organismes nationaux de la recherche, Département de La Réunion
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conception du dispositif – conventions de partenariats UR-ONR ; 2. Sélection du périmètre de recherche et nombre de chaires ; 3. Création de 2 CPJ ; 4. Mise en place d'une procédure de recrutement.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT Fonctionnement : 400 K€ en moyenne sur 3 ans (2 CPJ)
Indicateurs de suivi	Création de 2 chaires ; Nombre de docteurs recrutés ; Nombre de titularisations.
Indicateurs d'évaluation	Amélioration du devenir professionnel des doctorants et des docteurs réunionnais

ACTION 26 : ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE POUR LA RECHERCHE EN LSHS

Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 9	Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise
Description de l'action	Le panorama de l'offre de formation d'ES et la structuration de la recherche à La Réunion montrent que les LSHS sont les disciplines les moins représentées sur le territoire. A l'Université de La Réunion, certaines spécialités de LSHS sont même absentes de la carte des formations et la poursuite au-delà du niveau Licence n'est simplement pas possible. Les laboratoires de recherche de LSHS ne bénéficient pas du label UMR contrairement aux autres en sciences formelles et du vivant. Pourtant, La Réunion accorde une place importante aux disciplines des LSHS dans sa stratégie de spécialisation S3/S5 au travers du Domaine d'Intérêt Majeur : « Empouvoirement des populations Indianocéaniques ». Ce domaine vise bien à analyser des particularités de la population réunionnaise et à identifier les vulnérabilités sociales et sanitaires qui questionnent la durabilité du modèle de développement réunionnais actuel. Au regard de ces objectifs, il s'agit de favoriser le développement des LSHS sur le territoire, dont l'étape centrale est l'implantation de la Maison des Sociétés de l'Océan Indien (MS-OI).
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2030 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Université de La Réunion, MENESRI, Organismes nationaux de la recherche, Muséum National d'Histoire Naturelle
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Panorama de l'offre de formation en LSHS sur la base du diagnostic réalisé ; 2. Étude de faisabilité et sélection d'un modèle de fonctionnement de la MS-OI ; 3. Soutien à la création, au fonctionnement et à l'animation de la MS-OI.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT
Indicateurs de suivi	Création de nouveaux cursus de formation en LSHS ; Création de la MS-OI ; Nombre de laboratoires labellisés UMR ; Nombre de personnels de recherche.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du nombre d'inscrits en LSHS ; Amélioration des indicateurs de production scientifiques (projets, publications, etc.).



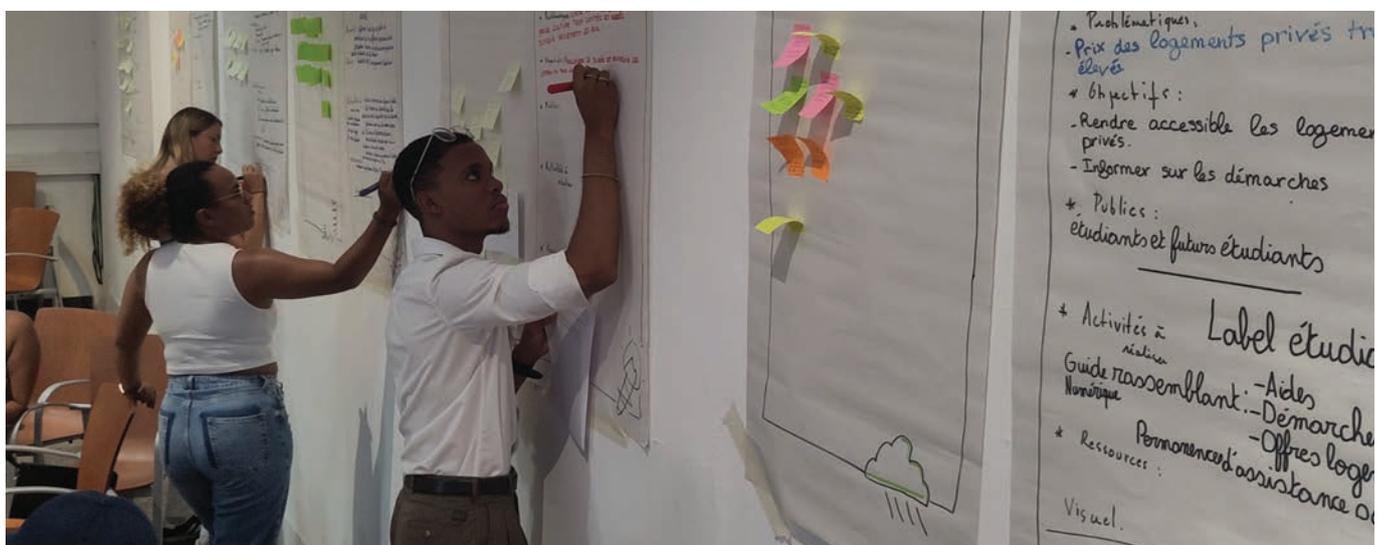
ACTION 27 : CREER LES CONDITIONS FAVORABLES DE L'EXCELLENCE

Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 9	Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise
Description de l'action	La professionnalisation des équipes de recherche est un enjeu crucial pour les acteurs de l'ESRI puisqu'il s'agit de concourir à l'accès aux projets de recherche nationaux, internationaux et à leurs financements notamment européens. La montée en compétences des personnels dans les fonctions supports s'avère nécessaire au moyen d'un processus de formation qui leur permettrait de mieux gérer les projets de recherche d'envergure internationale. Dans le cadre du SRESRI, il s'agit d'accompagner le déploiement d'un programme de formation visant à préparer les personnels de recherche aux prérequis de l'excellence scientifique de niveau international. L'ensemble des formations repose aussi bien sur l'académisme que sur la recherche en entreprise. Il s'appuiera sur des dispositifs existants. Ce programme destiné à accompagner les futurs talents mobilisera des chercheurs de la diaspora réunionnaise, sera dispensé en langue étrangère et sera adossé au programme de formation de la Maison du Doctorat. Il pourra accompagner en particulier les doctorants bénéficiant d'une allocation régionale de recherche (ARR).
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : 3 ans
Pilotage	Université de La Réunion, Organismes nationaux de la recherche, Région Réunion
Partenaires	LaRI, Technopole
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Réflexions autour du développement d'un programme de talents ; 2. Lancement d'une AMO ; 3. Mise en œuvre d'une première cohorte de formation ; 4. Évaluation de la politique expérimentale des talents.
Moyens humains et/ou financiers	Programme de formation ; Nombre de chercheurs et personnels formés ; Nombre et types de financements européens obtenus.
Indicateurs de suivi	Programme de formation ; Nombre de chercheurs et personnels formés ; Nombre et type ds de financements européens obtenus.
Indicateurs d'évaluation	Augmentation du nombre de projets de recherche à financement européen au sein des laboratoires ; Augmentation du nombre de projets de recherche dont le leader est un laboratoire de recherche réunionnais ; Augmentation du nombre de publications à comité de lecture.



ACTION 28 : POURSUIVRE LA POLITIQUE DE CONTRACTUALISATION ENTRE LA REGION REUNION ET LES OPERATEURS DE LA RECHERCHE

Orientation stratégique 3	Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international
Grand axe 9	Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise
Description de l'action	<p>Dans un contexte budgétaire national contraint, face à l'enjeu de résilience locale en réponse aux crises et au positionnement stratégique de La Réunion, la Collectivité régionale a initié depuis 2022 une politique de pilotage territorial, afin de faire converger les priorités de développement économique et de progrès social ainsi que les investissements de recherche, notamment les organismes nationaux de recherche présents sur le territoire qui bénéficient de Fonds européens. Il s'agit de formaliser les modalités de partenariat dans le cadre d'objectifs partagés entre les 2 parties au travers des Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance (COMP). Ces instruments de pilotage et de priorisation de l'action publique régionale doivent faire bénéficier notre territoire de moyens humains et financiers amplifiés (effet levier) dans les domaines stratégiques pour l'avenir (notamment les priorités en matière de souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique).</p> <p>Il s'agit d'accompagner durablement les opérateurs à travers des programmes pluriannuels plus propices à un ancrage et une consolidation de capacités de recherche sur des thématiques prioritaires pour La Réunion.</p> <p>Cette politique de contractualisation s'inscrit dans le cadre du SRESRI, dont la gouvernance en assurera le pilotage et le suivi. A terme, il est attendu une coordination, une convergence améliorée, et une performance accrue des moyens en direction de la recherche, notamment au travers de l'usage des Fonds européens.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 5 ans
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Université de La Réunion, MENESRI, Organismes nationaux de la recherche
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réunions de partenariats avec les ONR et l'UR sur la base d'un diagnostic partagé des relations partenariales ; 2. Projets de COMP ; 3. Signature de COMP avec l'ensemble des partenaires ESRI.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT
Indicateurs de suivi	Nombre de COMP signés
Indicateurs d'évaluation	Augmentation de la performance des stratégies de développement économique, social et sociétal du territoire



ORIENTATION STRATÉGIQUE 4

PILOTER L'ESRI

Le diagnostic réalisé dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) a mis en évidence les difficultés de récolter, de traiter et de partager informations et données territorialisées sur la structuration de l'ESRI ainsi que sur la pertinence et l'efficacité des actions portées par les acteurs locaux. Ce constat mis en lumière par plusieurs rapports récents apparaît comme un obstacle au pilotage de tout l'écosystème réunionnais. Le SRESRI 2025-2035, La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons a pour ambition d'améliorer ces aspects à l'aide d'actions claires visant à faciliter la décision dans un souci de cohérence et d'efficacité.

9 actions ont été identifiées à travers 3 grands axes ou objectifs (Actions 29 à 37).

ASSURER LA PÉRENNITÉ, LA SOUTENABILITÉ, LA COHÉRENCE ET L'OPTIMISATION

Le SRESRI fait partie d'un ensemble de schémas stratégiques régionaux dont certains, comme le SRDEII, ont récemment été révisés tandis que d'autres sont encore en cours d'élaboration, tels que le CPRDFOP, le SREA, le SRFSS, le SAR. L'intérêt pour la région Réunion est d'en maîtriser la cohérence et de veiller à leur convergence. C'est ce qui justifie l'une des missions portée par le SRESRI, à savoir se doter d'une gouvernance partagée pour mener à bien une veille régulière et vigilante des actions des différents schémas ayant un lien direct ou indirect avec le SRESRI. La gouvernance du SRESRI assurera la coordination des feuilles de route dans un effort constant en matière de cohérence et de soutenabilité des actions du SRESRI, avec une analyse systématique de l'existant précédée éventuellement d'une évaluation. Il s'agit de privilégier des actions territorialisées innovantes, pertinentes et efficaces.

EXPÉRIMENTER, OBSERVER ET ÉVALUER

Le pilotage de l'action publique régionale est intimement lié à la capacité de la Région, en lien étroit avec ses partenaires locaux et en lien avec l'Observatoire régional Emploi-Formation (RPC), à produire des données utiles en matière d'ESRI et à suivre la déclinaison des actions du SRESRI. Instrument de guidage, il veillera à l'atteinte des objectifs fixés à travers les nombreuses mais nécessaires actions du SRESRI. Il s'agit de rassembler dans un système d'information les données existantes et d'en assurer la capacité d'actualisation et d'évolution, de poser et de traiter des problématiques identifiées mais non mesurées, de concevoir des outils d'observation innovants et pédagogiques, d'élaborer une charte qualité des données assemblées ou collectées, etc. L'évaluation du SRESRI conçue dès le démarrage de sa mise en œuvre conditionne son succès au travers de sa gouvernance.

INFORMER ET PROMOUVOIR L'ESRI RÉUNIONNAIS

La communication sur l'offre de formation supérieure, l'accès des jeunes aux études, leur réussite et leur insertion professionnelle sont autant d'éléments qui, s'ils étaient diffusés de manière plus adaptée à l'ensemble de la population réunionnaise, permettraient de transformer et d'améliorer les processus d'orientation vers l'enseignement supérieur. Communiquer également sur le lancement et l'achèvement de projets structurants contribuerait au rayonnement de l'ESRI réunionnais auprès de la population et de la diaspora réunionnaise puisqu'il s'agit de promouvoir de nouvelles opportunités à destination des jeunes, des entreprises et des personnels de l'enseignement supérieur et de la recherche. Communiquer sur les actions réussies du SRESRI est aujourd'hui, à l'ère du numérique, nécessaire.

ORIENTATION STRATÉGIQUE 4 : PILOTER L'ESRI

ASSURER LA PÉRENNITÉ, LA SOUTENABILITÉ, LA COHÉRENCE ET L'OPTIMISATION

ACTION 29 : ARTICULER LE SRESRI AVEC LES STRATEGIES REGIONALES

ACTION 30 : SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE SLESRI

ACTION 31: RATIONALISER ET OPTIMISER LES AIDES FINANCIERES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

EXPÉRIMENTER, OBSERVER ET ÉVALUER

ACTION 32: CRÉER UN OBSERVATOIRE DE L'ESRI

ACTION 33 : CONCEVOIR LE PROGRAMME DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU SRESRI

ACTION 34 : INSTALLER LA GOUVERNANCE DU SRESRI

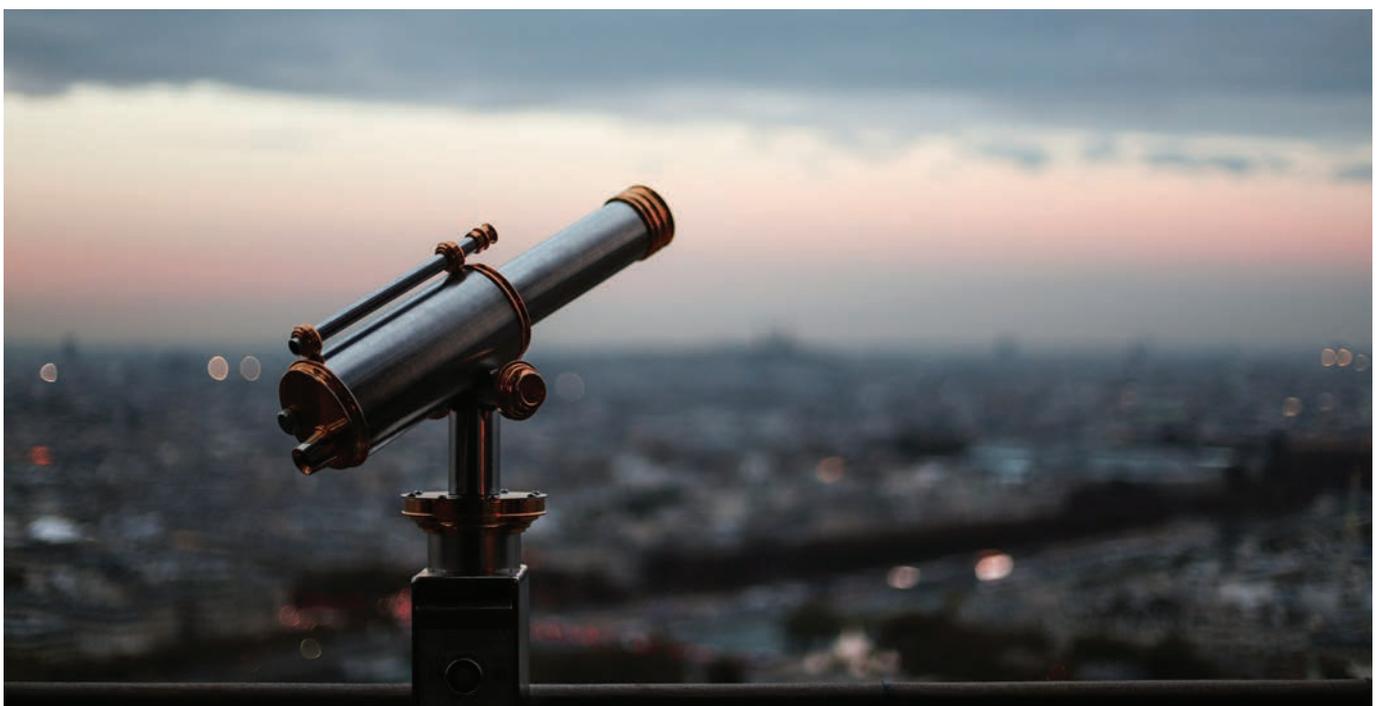
INFORMER ET PROMOUVOIR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION RÉUNIONNAIS

ACTION 35: ELABORER UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DU SRESRI

ACTION 36: METTRE EN PLACE UNE ANIMATION REGIONALE DES ACTEURS ESRI

ACTION 37: DEVELOPPER UNE STRATEGIE INTERNATIONALE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DE L'ESRI REUNIONNAIS

ACTION 38: ANIMER ET COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU SRESRI



LES ACTIONS OPÉRATIONNELLES DE L'OS 4 DU SRESRI

ACTION 29 : ARTICULER LE SRESRI AVEC LES STRATEGIES REGIONALES	
Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 10	Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation
Description de l'action	L'élaboration du SRESRI repose sur une articulation forte aux plans structurants définis et mis en œuvre par la région Réunion. Le diagnostic réalisé et les propositions associées reposent en grande partie sur une analyse fine du SRDEII, de la S3/S5 pour stratégie de spécialisation intelligente sociale et soutenable, du Schéma Territorial de la Vie Etudiante, etc. Les stratégies nationales ont également été prises en compte, notamment celle portant sur la stratégie de la France dans l'Indopacifique. Le SRESRI comporte enfin 2 volets, l'un en lien avec le CPRDFOP et l'autre avec le SAR. La gouvernance du SRESRI veillera à la cohérence des actions mises en œuvre au regard des projets structurants adoptés et leur actualisation au fil de nouvelles élaborations au cours de la période 2025-2035.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Partenaires de l'ESRI réunis au sein de la gouvernance
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	1. Participation du secrétariat du SRESRI à l'élaboration de schémas locaux ; 2. Veiller à la bonne articulation des schémas au SRESRI ; 3. Activités de veille, actualisation des actions.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE
Indicateurs de suivi	Nombre de participations du secrétariat du SRESRI à l'élaboration de nouveaux schémas locaux
Indicateurs d'évaluation	Amélioration de la performance globale des actions pour l'ESRI



ACTION 30 : SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE SCHEMAS LOCAUX D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE RECHERCHE ET D'INNOVATION

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 10	Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation
Description de l'action	<p>L'ambition du SRESRI porte sur le développement de l'enseignement supérieur dans les 5 microrégions qui composent La Réunion. Dans un certain sens, il constitue un outil d'aménagement du territoire. Face aux inégalités territoriales constatées, les intercommunalités et les communes ont un rôle moteur à jouer et ce, d'autant plus qu'elles disposent des compétences idoines. Ainsi, les SLESRI et les feuilles de routes qui leur sont associées permettraient de soutenir leurs projets de développement et d'attractivité ESRI. Lors de la concertation dans le cadre de l'élaboration du SRESRI, les Collectivités territoriales et les intercommunalités ont adhéré au processus de co-construction du schéma régional. Certaines d'entre elles ont prévu de se doter prochainement d'un SLESRI. Dans un souci de cohérence des politiques publiques, le SRESRI propose d'y contribuer par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La prise en charge d'une partie de leur financement ; • La mise à disposition de données collectées à travers le diagnostic territorial réalisé et/ou par l'Observatoire de l'ESRI; • La participation à l'élaboration de SLESRI.
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion, Intercommunalités
Partenaires	Collectivités territoriales
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soutien à l'élaboration de SLESRI sur les intercommunalités intéressées ; 2. Mission prospective pour le développement de SLESRI sur les autres territoires ; 3. Participation à l'élaboration des SLESRI (comités de pilotage, ateliers de concertation).
Moyens humains et/ou financiers	DESVE Fonctionnement : 75 K€ sur 5 ans pour 5 SLESRI
Indicateurs de suivi	Participation du secrétariat du SRESRI à l'élaboration de nouveaux schémas régionaux ; Nombre de schémas élaborés.
Indicateurs d'évaluation	Déclinaison territoriale du SRESRI ; Amélioration de l'offre de formation par le développement de formations et/ou campus ; Augmentation des synergies recherche et innovation avec les entreprises locales.

ACTION 31 : RATIONALISER ET OPTIMISER LES AIDES FINANCIERES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, LA RECHERCHE ET L'INNOVATION

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 10	Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation
Description de l'action	<p>Le diagnostic régional réalisé a souligné la pluralité des aides déployées dans l'ESRI réunionnais notamment dans le domaine des mobilités des étudiants, des personnels et des chercheurs et dans celui du soutien à l'innovation sur le territoire. A partir de ce premier état des lieux, le SRESRI devra répertorier et actualiser l'ensemble des fonds alloués dans l'ESRI. A terme, il s'agit de procéder à une analyse des publics concernés et les objectifs portés par ces financements. Une étude spécifique portant sur la rationalisation et l'optimisation des aides financières sera ensuite conduite par l'Observatoire de l'ESRI qui s'appuiera sur la mise en œuvre d'études et d'évaluation programmées.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion, Région Académique (DRARI), Département de La Réunion
Partenaires	Partenaires de l'ESRI réunis au sein de la gouvernance du SRESRI
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Veille et actualisation du tableau des aides financières en matière d'ESRI ; 2. Mise en place d'un audit-étude ; 3. Mise en place d'une concertation sur la rationalisation et l'optimisation des aides ; 4. Fusion, création, soutien aux aides financières de l'ESRI.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT/Directions FEDER Région
Indicateurs de suivi	Actualisation du tableau des aides ; Mise en place de l'étude ; Création, fusion de nouvelles aides.
Indicateurs d'évaluation	Evolution des moyens alloués au regard des objectifs assignés ; Réduction des inégalités d'accès aux aides.

ACTION 32 : CREER UN OBSERVATOIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 11	Expérimenter, observer et évaluer
Description de l'action	<p>Le manque de données en termes de réussite étudiante, d'insertion professionnelle, de gestion des carrières des enseignants-chercheurs et le manque de pilotage des actions stratégiques des établissements d'enseignement supérieur ne permettent pas d'objectiver efficacement la performance et la structuration de l'ESRI réunionnais. Dans certains cas, si les données existent, elles apparaissent incomplètes et peu mobilisables, surtout les données consolidées de la recherche et de l'innovation. Dans le champ de l'innovation, les sources d'information sont éclatées dans les différentes locales. Il n'existe pas de système d'information global de l'ESRI réunionnais.</p> <p>Les membres du COPIL, lors de l'élaboration du SRESRI, ont souligné la nécessité de créer un Observatoire de l'ESRI chargé de structurer l'ensemble des sources d'informations disponibles sur le territoire et de déployer d'autres dispositifs d'observation. Une enquête sur les conditions de vie des étudiants pourrait par exemple être mise en place. De manière opérationnelle, il s'agira de mettre en place un système structuré de bases de données ouvertes et inter-opérables. La gouvernance du SRESRI validera les orientations stratégiques de l'Observatoire de l'ESRI.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 2 ans
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Partenaires de l'ESRI réunis au sein de la gouvernance du SRESRI
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étude de faisabilité de l'Observatoire ; 2. Création de l'Observatoire et sa charte qualité ; 3. Création d'un système d'information permettant de monitorer les actions du SRESRI ; 4. Élaboration d'un programme d'activité annuel de publications.
Moyens humains et/ou financiers	Fonctionnement : AMO : 200 K€ pour la conception et l'accompagnement à la création de l'Observatoire
Indicateurs de suivi	Création de l'Observatoire ; Création du système d'information ; Mise en place de nouveaux dispositifs d'observation ; Programme et charte éditoriale.
Indicateurs d'évaluation	Amélioration du pilotage de l'ESRI

ACTION 33 : CONCEVOIR LE PROGRAMME DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU SRESRI

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 11	Expérimenter, observer et évaluer
Description de l'action	<p>Au-delà de la création d'un système harmonisé et structuré des sources d'information, l'Observatoire de l'ESRI aura la charge d'accompagner la gouvernance du SRESRI dans le suivi et l'évaluation de l'ensemble des actions programmées à l'horizon 2035.</p> <p>Dans ce contexte, il s'agit tout d'abord de concevoir le programme de suivi et d'évaluation du SRESRI. Pour ce faire, l'Observatoire pourra s'appuyer sur l'ensemble des indicateurs de suivi identifiés dans les fiches-actions du SRESRI. La programmation suivra le chronogramme des actions livré avec le SRESRI. Enfin, l'Observatoire de l'ESRI veillera au déploiement de ses propres études et évaluations au cours de la période considérée. Les productions de l'Observatoire alimenteront les réflexions de l'ensemble des instances de la gouvernance du SRESRI.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 2 ans
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Partenaires de l'ESRI réunis au sein de la gouvernance du SRESRI
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conception du programme de suivi et d'évaluation ; 2. Mise en place d'études et d'évaluations.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT
Indicateurs de suivi	Programme de suivi et d'évaluation ; Réalisation d'études et d'évaluations.
Indicateurs d'évaluation	Amélioration du pilotage de l'ESRI ; Amélioration de la connaissance de l'ESRI.

ACTION 34 : INSTALLER LA GOUVERNANCE DU SRESRI

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 11	Expérimenter, observer et évaluer
Description de l'action	<p>Suite au diagnostic régional réalisé, le SRESRI sert de document d'orientation des partenaires locaux de l'ESRI pour les actions nécessaires à la démocratisation des formations supérieures et à l'élévation du niveau de qualification de la population réunionnaise à l'horizon 2035. Il appartient à la gouvernance d'établir une programmation séquencée sur 10 ans pour préparer La Réunion de 2050. Le Comité Stratégique de Pilotage (CSP) issu du COFIL du SRESRI veille à l'atteinte de ces objectifs. Il est assisté d'un comité technique de gouvernance. 3 comités thématiques assurent selon le sujet concerné le rôle de suivi et d'actualisation des actions du SRESRI.</p> <p>La gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation assure 3 missions :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une mission stratégique : se saisit de l'ensemble des questions liées à l'ESRI, veille à la cohérence des plans, programmes et schémas (S3, SRDEII, CPRDFOP, SRFSS, SAR, SREA, futurs SLESRI, etc.) ainsi qu'à l'articulation entre les cadres de financement. - Une mission technique : assure le suivi du SRESRI et de ses différents plans d'actions. - Une mission de coordination et de concertation avec les acteurs : s'appuie sur les éclairages des acteurs. <p>La gouvernance du SRESRI pourra notamment s'appuyer sur le futur Observatoire de l'ESRI.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : 6 mois
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Région académique, Collectivités territoriales, établissements d'enseignement supérieur, opérateurs nationaux de recherche
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Charte d'engagement des membres fondateurs de la gouvernance ; 2. Installation de la gouvernance ; 3. Mise en place des instances de la gouvernance ; 4. Elaboration des feuilles de route du SRESRI ; 5. Animation des instances de la gouvernance.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/DRIT
Indicateurs de suivi	<ol style="list-style-type: none"> 1. Signature de la charte d'engagement des fondateurs de la gouvernance ; 2. Installation de la gouvernance ; 3. Réunions des instances de la gouvernance ; 4. Rapport annuel d'activités.
Indicateurs d'évaluation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions des instances de la gouvernance ; - Nombre d'actions du SRESRI réalisées ; - Nombre d'actions de communication diffusées.

ACTION 35 : ELABORER UNE STRATEGIE DE COMMUNICATION DU SRESRI

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 12	Informier et promouvoir l'ESRI réunionnais
Description de l'action	<p>La mise en œuvre du SRESRI 2025-2035, La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons doit s'appuyer sur une stratégie de communication visant à toucher l'ensemble de la population réunionnaise. Les données de l'Observatoire permettront d'alimenter la politique de communication au travers du suivi de la réalisation des actions. Dès lors, la stratégie visera tout particulièrement la diffusion à partir de médias classiques, des plateformes digitales et des relais physiques (espaces d'information, futurs tiers-lieux, etc.). Enfin, la diffusion des informations en différentes langues sera encouragée.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : 3 ans
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Médias réunionnais, partenaires et acteurs de l'ESRI, population réunionnaise
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en place d'une réflexion sur la stratégie de communication du SRESRI au sein de la gouvernance ; 2. Déploiement de la stratégie de communication ; 3. Evaluation de la stratégie d'évaluation.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/Direction de la communication de la région Réunion
Indicateurs de suivi	Nombre de supports, médias mobilisés ; Nombre de publics touchés.
Indicateurs d'évaluation	Meilleure connaissance de l'ESRI réunionnais

ACTION 36 : METTRE EN PLACE UNE ANIMATION REGIONALE DES ACTEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 12	Informier et promouvoir l'ESRI réunionnais
Description de l'action	<p>La gouvernance du SRESRI est chargée de mettre en place une animation régionale. Pour ce faire, elle veillera à la création d'espaces dédiés à l'ensemble des acteurs réunionnais et diffusera ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats des actions du SRESRI ; • Les résultats des études et des évaluations réalisées dans ce cadre. <p>Un cycle de conférences relatif aux questions de l'ESRI réunionnais verra le jour tout comme la création d'une plateforme d'échanges virtuelles. Enfin, la diffusion en langues étrangères des informations au sein de ces espaces sera privilégiée.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2026 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Partenaires et acteurs de l'ESRI, population réunionnais
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réflexions sur l'animation régionale des acteurs de l'ESRI au sein de la gouvernance ; 2. Mise en place du programme d'animation ; 3. Création d'une plateforme virtuelle.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/Direction de la communication de la région Réunion Fonctionnement : 5 000€ par an (organisation)
Indicateurs de suivi	Mise en place de la programmation ; Mise en place de la plateforme ; Evolution du nombre d'événements.
Indicateurs d'évaluation	Meilleure connaissance de l'ESRI réunionnais

ACTION 37 : DEVELOPPER UNE STRATEGIE INTERNATIONALE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DE L'ESRI REUNIONNAIS

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Grand axe 12	Informier et promouvoir l'ESRI réunionnais
Description de l'action	<p>Au regard de la stratégie internationale de rayonnement de l'ESRI promu au sein du SRESRI, la mise en œuvre d'une stratégie de promotion et de valorisation au-delà du territoire réunionnais est à déterminer. Dans ce contexte, une réflexion sera menée tout comme la possibilité de diffusion en langues étrangères.</p>
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2027 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion
Partenaires	Partenaires et acteurs de l'ESRI, territoires d'ESRI hors réunion et leurs acteurs
Principales étapes de mise en œuvre et leur échéance	<ol style="list-style-type: none"> 1. Réflexions sur le développement de la stratégie internationale au sein de la gouvernance du SRESRI ; 2. Mise en place de la stratégie.
Moyens humains et/ou financiers	DESVE/Direction de la communication de la région Réunion
Indicateurs de suivi	Mise en place de la stratégie
Indicateurs d'évaluation	Evolution du nombre d'étudiants étrangers inscrits à La Réunion ; Evolution du nombre de personnels étrangers ESRI installés à La Réunion.

ACTION 38 : ANIMER ET COORDONNER LA MISE EN ŒUVRE DU SRESRI

Orientation stratégique 4	Piloter l'ESRI
Description de l'action	La mise en œuvre du SRESRI nécessite le recrutement de personnels au sein de l'Observatoire de l'ESRI
Mise en œuvre de l'action	Démarrage : 2025 Durée : Tout au long du SRESRI
Pilotage	Région Réunion



CHRONOGRAMME DES ACTIONS 2025-2035

	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	2032	2033	2034	2035
ACTION 1 : ACCOMPAGNER LES STRATEGIES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR											
ACTION 2 : HARMONISER L'OFFRE DE FORMATION D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR SUR LE TERRITOIRE											
ACTION 3 : ACCUEILLIR DES FORMATIONS D'EXCELLENCE											
ACTION 4 : PROMOUVOIR L'APPROCHE PAR COMPETENCES											
ACTION 5 : DEVELOPPER DES MODULES DE FORMATION INTER-ETABLISSEMENTS											
ACTION 6 : FACILITER LA RENCONTRE FORMATION-ENTREPRISE											
ACTION 7 : SOUTENIR LES ACTIONS DE CSTI											
MONDE ECONOMIQUE ET SOCIAL											
ACTION 8 : SOUTENIR, VALORISER ET COORDONNER LES STRUCTURES D'ACCOMPAGNEMENT A L'INNOVATION QUI FAVORISENT LE TRANSFERT DE CONNAISSANCES DE LA RECHERCHE VERS LE											
ACTION 9 : PERENNISER LES MODELES ECONOMIQUES DES ACTEURS DE L'ACCOMPAGNEMENT A L'INNOVATION											
ACTION 10 : FACILITER ET ENCOURAGER LA MOBILITE DES CHERCHEURS VERS LE SECTEUR PRIVE											
ACTION 11 : ACCOMPAGNER LA PROFESSIONALISATION DES JEUNES CHERCHEURS											
ACTION 12 : CONCEVOIR ET METTRE EN OEUVRE LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DE L'HABITAT ETUDIANT											
ACTION 13 : DEPLOYER LES SERVICES POUR TOUS LES ETUDIANTS											
ACTION 14 : CREER UNE ALLOCATION ETUDIANTE CIBLEE											
ACTION 15 : GENERALISER LE CONTRAT DE TUTORAT											
ACTION 16 : ACCOMPAGNER L'INNOVATION PEDAGOGIQUE											
ACTION 17 : CREER ET STRUCTURER UN RESEAU DES AMBASSEURS ET DES ALUMNIS											
ACTION 18 : ETABLIR UNE CARTOGRAPHIE DES ACTEURS ET DES SERVICES POUR LES ETUDIANTS											
ACTION 19 : IMPLANTER 5 SITES PARTAGÉS INNOVANTS SUR LE TERRITOIRE											
ACTION 20 : SOUTENIR LES STRATEGIES DE COOPERATION											
ACTION 21 : CREATION DE L'UNIVERSITE DE L'OCEAN INDIEN											
ACTION 22 : DEPLOYER UNE POLITIQUE UNIFIEE, COORDONNEE ET D'ECHANGES DANS L'OCEAN INDIEN											
ACTION 23 : DEVELOPPER UNE POLITIQUE DE MOBILITE DES CHERCHEURS A L'INTERNATIONAL											
ACTION 24 : MOBILISER LA DIASPORA DES CHERCHEURS REUNIONNAIS DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES DOCTORANTS ET DES DOCTEURS											
ACTION 25 : SOUTIEN AU DEVELOPPEMENT DE LA RECHERCHE SUR LES QUESTIONS DE SOUVERAINETES ALIMENTAIRE, SANITAIRE, ENERGETIQUE ET NUMERIQUE											
ACTION 26 : ACCOMPAGNEMENT STRATEGIQUE POUR LA RECHERCHE EN LSHS											
ACTION 27 : CREER LES CONDITIONS FAVORABLES DE L'EXCELLENCE											
ACTION 28 : POURSUIVRE LA POLITIQUE DE CONTRACTUALISATION ENTRE LA REGION REUNION ET LES OPERATEURS DE LA RECHERCHE											
ACTION 29 : ARTICULER LE SRESRI AVEC LES STRATEGIES REGIONALES											
ACTION 30 : SOUTENIR LE DEVELOPPEMENT DE SLESRI											
ACTION 31 : RATIONALISER ET OPTIMISER LES AIDES FINANCIERES POUR L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR LA RECHERCHE ET L'INNOVATION											
ACTION 32 : CRÉER UN OBSERVATOIRE DE L'ESRI											
ACTION 33 : CONCEVOIR LE PROGRAMME DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DU SRESRI											
ACTION 34 : INSTALLER LA GOUVERNANCE DU SRESRI											
ACTION 35 : INFORMER ET PROMOUVOIR L'ESRI REUNIONNAIS											
ACTION 36 : METTRE EN PLACE UNE ANIMATION REGIONALE DE L'ESRI											
ACTION 37 : DEVELOPPER UNE STRATEGIE INTERNATIONALE DE PROMOTION ET DE VALORISATION DE L'ESRI REUNIONNAIS											
ACTION 38 : ANIMER ET COORDONNER LA MISE EN OEUVRE DU SRESRI											





PARTIE 3

**GOUVERNANCE
DU SRESRI**

Les travaux d'élaboration du Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) ont été officiellement lancés le 5 septembre 2024 par Madame Huguette BELLO, Présidente de la Région Réunion, et Monsieur Pierre-François MOURIER, Recteur de la Région Académique de La Réunion, en présence de Monsieur Jean-Pierre CHABRIAT, Conseiller régional délégué à l'Enseignement Supérieur, à la Recherche et à la Transition Energétique.

Le SRESRI sert de document d'orientation pour les actions nécessaires à la démocratisation des formations supérieures et à l'élévation du niveau de qualification de la population réunionnaise à l'horizon 2035.

Le diagnostic réalisé entre les mois de juillet et d'octobre 2024 a permis de mettre en lumière les problématiques suivantes :

- 1/ 70% de l'offre de formation de niveau inférieur à Bac+3 et 15% de Bac+5 et + ;
- 2/ Polarisation de l'offre de formation au Nord dont 60% de formations Bac+5 et + ;
- 3/ Présence plus importante de bacheliers professionnels en L1 universitaire ;
- 4/ Trop faible réussite encore dans les filières « massives » de l'Université et trop fort taux d'abandon ;
- 5/ Retard sur les dispositifs de professionnalisation dans les cursus de formation ;
- 6/ Précarisation croissante des étudiants depuis la COVID-19 ;
- 7/ Freins encore trop importants en termes de logement et de mobilité dans le parcours de réussite étudiant ;
- 8/ Manque d'appétence pour des carrières de jeunes chercheurs.

Pour rappel, le SRESRI 2025-2035 – La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons se fonde sur 4 Orientations Stratégiques et 12 Grands Axes :

4 Orientations Stratégiques :

- 1/ Faire de La Réunion une terre de progrès social et économique ;
- 2/ Rendre favorables les conditions d'accès à l'enseignement supérieur pour toutes et tous ;
- 3/ Renforcer le rayonnement de La Réunion à l'international ;
- 4/ Piloter l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

12 GRANDS AXES OU OBJECTIFS :

- 1/ Compléter l'offre de formation (stratégies des établissements, SLESR, plus de Masters) ;
- 2/ Préparer les compétences pour accompagner les transitions (blocs de compétences, modules de formations inter-établissement, rencontres formation-entreprise renforcées) ;
- 3/ Impulser l'innovation par la formation, la recherche et le tissu économique (CSTI, instruments de coordination pour le transfert des connaissances, mobilité des chercheurs dans le privé, professionnalisation des jeunes chercheurs) ;
- 4/ Accroître l'autonomie des étudiants et apprenants du supérieur (habitat étudiant, services aux étudiants, revenu universel étudiant) ;
- 5/ Accompagner les parcours et la réussite dans l'enseignement supérieur (contrat de tutorat, innovations pédagogiques, réseau régional des ambassadeurs et des alumni) ;
- 6/ Assurer l'accès aux services de tous (5 tiers-lieux) ;
- 7/ Structurer l'ESRI réunionnais tourné vers l'international (stratégies de coopération, UOI) ;
- 8/ Accroître les mobilités (échanges mobilités OI, diaspora réunionnaise) ;
- 9/ Renforcer l'excellence de la recherche réunionnaise (souverainetés alimentaire, sanitaire, énergétique et numérique, MSH-OI, programme de formation des talents, COMP avec les ONR) ;
- 10/ Assurer la pérennité, la soutenabilité, la cohérence et l'optimisation de l'ESRI (stratégies régionales, SLESR, rationalisation et mutualisation des aides financières) ;
- 11/ Expérimenter, observer et évaluer l'ESRI (Observatoire SRESRI, suivi et évaluation du SRESRI, gouvernance du SRESRI) ;
- 12/ Informer et promouvoir l'ESRI réunionnais (stratégie de communication du SRESRI, animation régionale des acteurs ESRI, stratégie internationale de promotion et de valorisation de l'ESRI réunionnais).

Il appartient à la gouvernance d'établir une programmation séquencée sur 10 ans pour préparer La Réunion de 2050. Le Comité Stratégique de Pilotage (CSP) veille à l'atteinte de ces objectifs.

1. LES MEMBRES FONDATEURS

La gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation tient lieu des compétences légales des établissements d'enseignement supérieur, des organismes de recherche, des Collectivités territoriales et des établissements publics de coopération intercommunale prévues notamment à l'article L. 214-2 du Code de l'éducation.

Si la région Réunion assure la mission d'élaboration du SRESRI, cela induit pour son efficacité la création et la mise en place d'une gouvernance. C'est dans ce cadre que l'Etat et la Région Réunion s'inscrivent pour déployer et suivre les actions inscrites dans le schéma.

Ainsi, il apparaît fondamental que l'Etat et la Région Réunion co-président la gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les Collectivités territoriales et leurs groupements qui accueillent des sites universitaires ou des établissements de recherche sont également associés à l'élaboration des différents documents stratégiques de la politique de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Cette gouvernance permet de faciliter en responsabilité les discussions, la concertation et les échanges entre les acteurs du territoire. Elle permet la convergence et la cohérence de positions et points de vue de l'ensemble des parties prenantes.

Il est primordial que les acteurs décisionnels de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation puissent se retrouver au sein de cette instance pour échanger et positionner l'île de La Réunion dans la trajectoire d'élévation du niveau de qualification et de recherche internationale sur l'axe Indopacifique.

2. LES MISSIONS DE LA GOUVERNANCE

La gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation assure 3 missions :

Une mission stratégique :

La gouvernance se saisit de l'ensemble des questions liées à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation. Elle veille sur ces différents volets à la cohérence des plans,

programmes et schémas (SRESRI, SLESRI, S3-S5, SRDEII, CPRDFOP, SRFSS, SAR, SREA, etc.) ainsi qu'à l'articulation entre les cadres de financement.

La gouvernance assure le lien avec les instances nationales pour être à jour des évolutions législatives et proposer des adaptations pour répondre au contexte réunionnais.

Une mission technique :

La gouvernance assure le suivi du SRESRI et de ses différents plans d'actions.

Une mission de coordination et de concertation avec les acteurs :

Les membres de la gouvernance peuvent s'appuyer sur les éclairages des acteurs publics et privés du territoire et/ou hors du territoire. Elle échange auprès des instances représentatives du monde économique et institutionnel sur les objectifs du SRESRI et de ses plans d'actions sur le territoire de La Réunion.

La gouvernance s'appuiera notamment sur le futur Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

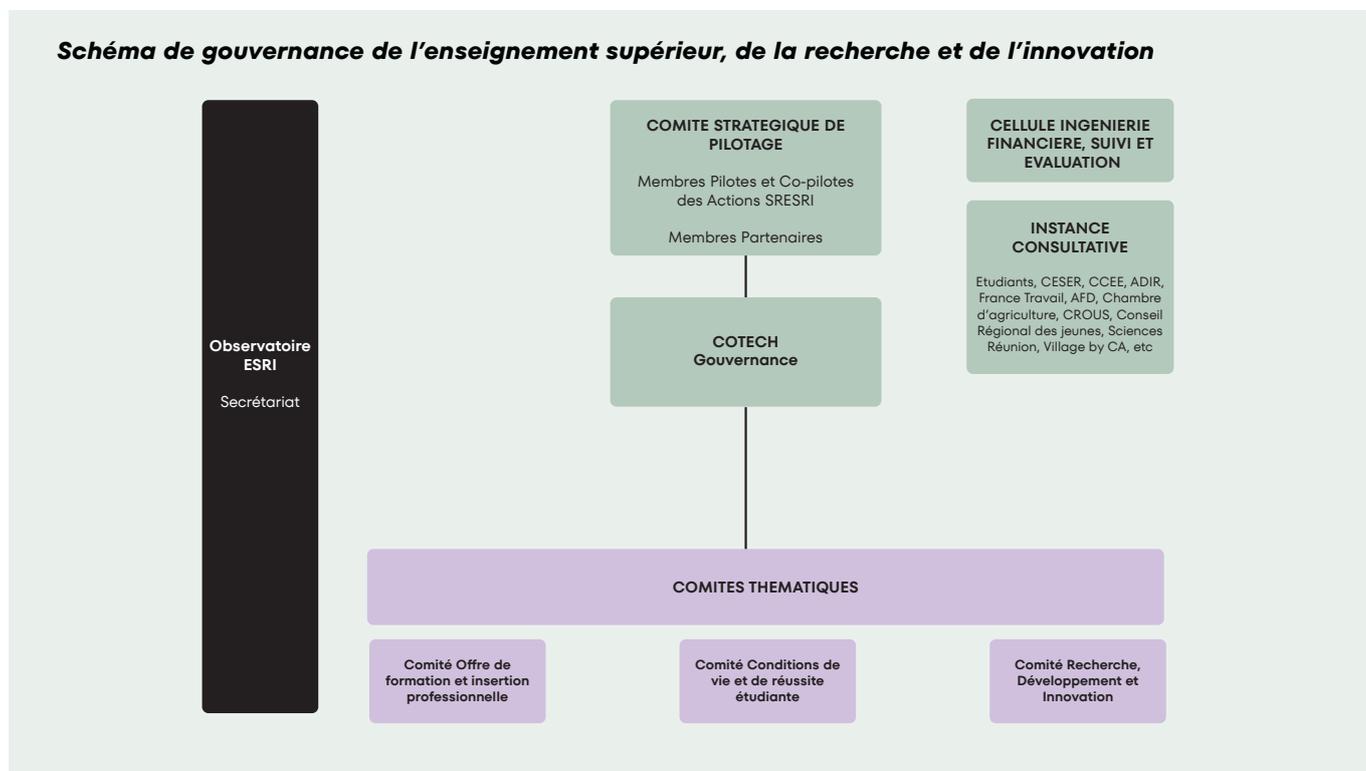
3. L'ORGANISATION DE LA GOUVERNANCE

La gouvernance est formée des instances suivantes :

- Un Comité Stratégique de Pilotage : organe stratégique et décisionnel ;
- Un COTECH Gouvernance : organe technique et de conseil auprès du Comité Stratégique de Pilotage, organe de coordination des instances de la gouvernance ;
- 3 comités thématiques : organes d'appui au Comité Stratégique de Pilotage pour décliner de manière opérationnelle les actions du SRESRI ;
- Une instance consultative : organe de consultation sur l'opérationnalité des actions du SRESRI ;
- Une instance d'expertise : organe d'appui à la Gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (composé notamment de l'Observatoire de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation et d'une cellule spécifique à l'ingénierie financière, au suivi et à l'évaluation des actions du SRESRI).

L'Observatoire de l'Enseignement Supérieur, de Recherche et d'Innovation a en charge le secrétariat et l'animation de la Gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Schéma de gouvernance de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation



3.1 Le Comité Stratégique de Pilotage

Organe stratégique

Membres pilotes et co-pilotes du SRESRI : Région Réunion, Préfecture de Région, Région académique, Université de La Réunion, Département de La Réunion, Intercommunalités, CROUS, Centre Hospitalier Universitaire, Ecole Supérieure d'Art de La Réunion, Chambre de Commerce et d'Industrie de La Réunion, IRTS, La Réunion Innovation, Organismes nationaux de recherche (IRD, CIRAD, etc.), Rubika, Technopole, Campus connecté de Saint-Benoît, EPITECH.

Membres partenaires du SRESRI : Organismes nationaux de Recherche, OVPF, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture Réunion, Institut de L'image de l'Océan Indien, Technopole, CyROI, etc.

Animation et secrétariat : Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

L'État est représenté par le Rectorat Académique de La Réunion et l'Université de La Réunion.

Fonctions principales : Assure les compétences relatives à l'élaboration du SRESRI au titre de la loi ; Fixe les orientations annuelles et le cadre de fonctionnement de chaque comité thématique ; Consulte les comités et l'instance consultative et prend en considération leurs avis ;

2 rencontres /an au minimum

3.2 Le Comité Technique de Gouvernance

Organe technique et de conseil auprès du Comité Stratégique de Pilotage

Organe technique en relation avec les comités thématiques qui peuvent le mobiliser pour des compléments d'informations en lien avec leur feuille de route ou des sollicitations ponctuelles venant des acteurs privés et publics du territoire

Membres permanents : Région Réunion (Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante, Direction de la Recherche et de l'Innovation, Direction des Affaires Economiques, Direction de la Formation Professionnelle, Direction de l'Education et de la Vie Lycéenne), État (services du Rectorat, services de l'Université de La Réunion, services du CROUS)

Membres selon les besoins techniques : Université de La Réunion (Laboratoires universitaires, Ecoles doctorales de l'Université de La Réunion, Direction des Relations Internationales, etc.), Ecole Nationale Supérieure d'Architecture La Réunion, Rubika, EGC, EPITECH, Université Catholique de l'Ouest, Collectivités territoriales et leurs groupements (services et directions concernés), etc.

Animation et secrétariat : Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

Fonctions principales : Prépare les décisions du CSP ; assiste les comités thématiques dans leurs travaux ; Assure le suivi de la programmation du SRESRI et de ses orientations annuellement ; Veille à la cohérence des différents documents avec le SRESRI.

Se réunit autant de fois que nécessaire

3.3 Les comités thématiques

Organes de déclinaison des orientations transmises par le CSP

Organes de déclinaison des orientations et des actions du SRESRI et des autres programmes, projets enseignement supérieur, recherche et innovation sur le territoire auprès des acteurs publics et privés

Organes d'échanges et de discussions entre les acteurs du territoire pour les remonter au Comité Stratégique de Pilotage via le COTECH Gouvernance

3 comités thématiques opérationnels :

1/ Offre de formation et Insertion Professionnelle;

2/ Conditions de vie et de réussite étudiante;

3/ Recherche, Développement et Innovation;

Membres permanents : Pilote et Co-pilote + soutien de l'Observatoire de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation pour l'animation

Comités thématiques	Pilotes	Co-pilotes	Soutien technique
Comité Comité Diplomanou (Offre de formation et insertion professionnelle)	Voir Pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	Voir Co-pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	Chefs de projets SRESRI, CPRDFOP, SRDEII, SREA
Comité Lotonomi (Conditions de vie et de réussite)	Voir Pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	Voir Co-pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	Région académique
Comité In Domin po La Réunion (Recherche et innovation)	Voir Pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	Voir Co-pilote(s) identifié(s) dans la ou les Fiches-Actions du SRESRI	LARI

Les pilotes et copilotes définissent les formats de réunions, les membres invités et réunissent les partenaires du territoire a minima une fois par an.

Partenaires : Les établissements d'enseignement supérieur et organismes de recherche, les laboratoires universitaires, les clusters, les incubateurs, les technopoles, les start-ups, les entreprises, les organismes interprofessionnels, les associations, les institutionnels, les groupements, etc. en lien avec la thématique traitée au sein du comité.

Fonction principale : Rédige une feuille de route partagée avec le CSP et l'ensemble des partenaires du comité thématique.

• **Comité Diplomanou (Offre de formation et Insertion Professionnelle) :**

- Accompagne les stratégies des établissements d'enseignement supérieur en lien avec le monde de l'entreprise ;
- Anime les rencontres formation-entreprise ;
- Instaure et maintient le dialogue territorial pour le déploiement et le développement de l'offre de formation ;
- Accompagne la professionnalisation des chercheurs

• **Comité Lotonomi étudiante (Conditions de vie et de réussite) :**

- Encourage et facilite la politique de l'habitat étudiant ;
- Déploie des services de réussite et d'autonomie pour tous les étudiants ;
- Comité In Domin po La Réunion (Recherche, Développement et Innovation) :
- Soutient les stratégies de coopération et de mobilité des étudiants en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation ;
- Suit la politique de contractualisation entre la région Réunion et les opérateurs de la recherche (COMP, etc.) ;
- Soutient des actions de CSTI

3.4 L'instance consultative

Organe de consultation de la gouvernance mobilisable sur sollicitation du CSP avant décision

Membres permanents : Etudiants, Collectivités territoriales et leurs groupements concernés par l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, CESER, CCEE, ADIR, France Travail, experts, le monde de la recherche et de l'innovation, Sciences Réunion, TEMERGIE, Chambre d'agriculture, Conseil Régional des Jeunes, AFD, Village by CA

Animation : Etat et Région Réunion

Fonction principale : Débat et rend des avis au comité stratégique de pilotage sur tous les sujets relatifs à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation ayant un impact sur le territoire.

Se réunit au moins une fois/an sur l'initiative de l'Etat et/ou de la Région Réunion

3.5 L'Observatoire de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Organe de supports techniques (apport d'études spécifiques, de suivi des indicateurs en lien avec le SRESRI et d'autres documents stratégiques)

Fonctions principales : Soutient les besoins techniques du COTECH Gouvernance et des comités thématiques ; Suit les indicateurs de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (via notamment les Contrats d'Objectifs, de Moyens et de Performance) qui contribuent aux orientations et aux actions du SRESRI.





ANNEXES

ANNEXE 1 – METHODOLOGIE DE L'ELABORATION DU SRESRI 2035

ANNEXE 2 – BILAN SYNTHETIQUE DU SEFORRE

ANNEXE 3 – BILAN DE LA CONCERTATION

ANNEXE 4 – LISTE DES PARTICIPANTS AU SRESRI

ANNEXE 5 – TABLEAUX DES DISPOSITIFS D'AIDES ESRI

ANNEXE 6 – LISTE DES ILLUSTRATIONS DU DIAGNOSTIC

ANNEXE 1

METHODOLOGIE DE

L'ELABORATION DU SRESRI

L'article L. 214-2 du Code de l'éducation dispose que :

« La Région coordonne, sous réserve des missions de l'Etat et dans le cadre de la stratégie nationale de recherche, les initiatives territoriales visant à développer et diffuser la culture scientifique, technique et industrielle, notamment auprès des jeunes publics, et participe à leur financement. L'Etat transfère aux Régions les crédits qu'il accordait à ces initiatives ».

« Dans le respect des stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche, la Région élabore, en concertation avec les Collectivités territoriales et leurs groupements compétents, un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ce schéma vise à définir des orientations partagées entre la Région et les autres collectivités territoriales et établissements publics de coopération intercommunale et des priorités d'interventions. Il précise les opérations que la Région soutient. Ce schéma inclut un volet relatif à l'intervention des établissements d'enseignement supérieur au titre de la formation professionnelle continue, en cohérence avec le contrat de plan régional de développement des formations et de l'orientation professionnelles mentionné à l'article L. 214-13. Il inclut un volet relatif aux enjeux de la lutte contre le changement climatique et de la transition écologique, en cohérence avec le schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires mentionné à l'article L. 4251-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les Collectivités territoriales et les établissements publics de coopération intercommunale qui accueillent des sites universitaires ou des établissements de recherche sont associés à l'élaboration du schéma régional. Les orientations des schémas d'enseignement supérieur et de recherche et des schémas de développement universitaire définis par les communes, les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, les pôles métropolitains et les départements prennent en compte les orientations du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

La région fixe les objectifs des programmes pluriannuels d'intérêt régional en matière de recherche et détermine les investissements qui y concourent. Les orientations du schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de

l'innovation sont prises en compte par les autres schémas établis par la région en matière de formation, d'innovation et de développement économique ».

La Collectivité régionale s'est dotée le 16 juin 2017 d'un Schéma régional de l'Enseignement et des Formations supérieures et de la Recherche (SEFORRE) qui était articulé autour de 3 axes prioritaires :

1. Favoriser la réussite des étudiants ;
2. Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux du territoire ;
3. Accroître l'ouverture de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche.

Il s'agit, 6 ans après, d'en dresser le bilan dans le cadre du nouveau Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI). La réussite des étudiants réunionnais reste une priorité majeure pour la Collectivité régionale ainsi que pour tout l'appareil régional de l'enseignement supérieur et de la recherche, dont l'action gagnerait à être encore plus lisible, visible et efficiente.

L'un des objectifs du SRESRI 2025-2035 La Réunion des savoirs et des nouveaux horizons est de co-construire des pistes nouvelles ou expérimentées ailleurs, en France hexagonale, en Europe, en Outre-mer et dans l'Indopacifique, pour mieux assurer l'autonomie et l'épanouissement des étudiants au sein de leurs établissements.

Le nouveau Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) est élaboré à l'issue d'une consultation que la région Réunion a souhaité la plus large possible en tenant compte des objectifs politiques de la nouvelle mandature régionale validés par la population réunionnaise. Ce schéma est le fruit d'une large concertation avec l'Etat, les Collectivités territoriales, les acteurs académiques, les organismes de recherche et le monde économique. Les contributions des étudiants eux-mêmes se sont avérées indispensables pour donner une dimension forte et légitime au présent SRESRI.

Conformément à la législation en vigueur, il est essentiel que le SRESRI s'inscrive dans le respect des stratégies nationales et qu'il constitue en même temps une pierre d'appui à la fois au Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation intitulé La Nouvelle Economie, La Réunion 2030 (SRDEII), à la Stratégie de Spécialisation Intelligente pour un développement Social et Soutenable (S3), au Schéma Territorial de la Vie Etudiante piloté par le rectorat de La Réunion et le futur Contrat de

Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

La coopération régionale est également un axe fort de la mandature régionale. A ce titre, la région Réunion souhaite accentuer son rôle et sa place dans le bassin indopacifique. L'Indopacifique est une zone essentielle pour le développement des établissements d'enseignement français, la mobilité étudiante et les coopérations de recherche et d'innovation. La relance des stratégies d'attractivité universitaire est devenue primordiale pour le dynamisme de l'Indopacifique. Les établissements français présents dans la zone indopacifique représentent un levier d'influence important au travers notamment des universités de La Réunion, de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie française et des campus délocalisés d'établissements français comme l'école de mode ESMOD (Corée du Sud Indonésie, Japon), l'école 42 (Australie, Japon, Malaisie, Thaïlande), l'école Cordon Bleu (13 implantations en Asie-Océanie), l'école Vatel (9 campus en Asie et 5 dans l'océan Indien). Dans cet environnement concurrentiel, la France dispose d'un réseau d'organismes de recherche important : CNRS, l'Institut Pasteur, l'INSERM, l'IFREMER, l'IRD, le CIRAD, etc. qui ont noué des partenariats et qui disposent déjà d'une expertise dans les domaines notamment de la santé et de l'environnement.

L'un des enjeux consiste bien à développer l'influence de la France et de La Réunion à travers le renforcement de ses coopérations scientifiques avec les partenaires stratégiques de la zone sur des thématiques prioritaires comme la santé, l'énergie, l'environnement, le spatial et l'industrie 4.0.

Par conséquent, il était opportun de disposer de données tangibles concernant à la fois les budgets et les indicateurs consacrés à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation dans les pays cibles de la zone indopacifique. Il s'agit pour les formations de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation du territoire de mieux se projeter et jouer pleinement son rôle de chef de file scientifique dans l'espace indopacifique.

L'enjeu majeur du SRESRI est de pouvoir se projeter à l'horizon 2050 en se concentrant sur cette période déterminante 2025-2035, afin de transformer le territoire en une île moderne à haute qualité de vie. Il s'agit d'anticiper La Réunion du million d'habitants.

La région Réunion a souhaité s'appuyer sur une assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'accompagner dans l'élaboration de cet exercice, en se fixant comme objectif d'élaborer le

nouveau Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation pour septembre 2024. Or, le calendrier et l'actualité politique nationaux sont venus tout bousculer, ce qui explique l'adoption du SRESRI de La Réunion au cours du 1er semestre 2025.

Le diagnostic académique, scientifique, social et économique dont l'essentiel est inclus dans le présent document contribue à caractériser le territoire de La Réunion d'une part, au regard des dynamiques démographiques et socio-économiques et d'autre part, en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et de vie étudiante. Afin d'identifier les spécificités potentielles du territoire, une analyse comparative des données quantitatives a été réalisée à différentes échelles géographiques lorsque cela a été possible : l'Hexagone, la région Normandie, les RUP des Açores et des Canaries, les pays de la zone océan Indien identifiés INTERREG (Maurice, Madagascar, Comores, Seychelles, Maldives, Inde, Kenya, Australie, Mozambique, Tanzanie, Mayotte, Terres Australes et Antarctiques Françaises, la Polynésie Française et la Nouvelle-Calédonie).

Pour établir cet état des lieux, l'assistance à maîtrise d'ouvrage a engagé une recherche documentaire active qui a permis d'analyser une centaine de rapports, d'études et de synthèses. Une analyse statistique riche et variée a été réalisée à partir des sources d'information accessibles en open-data et celles transmises par les partenaires approchés. Plus de 45 entretiens ont été conduits auprès des acteurs de l'ESRI réunionnais. En complément, le diagnostic a été enrichi par des échanges menés :

- Avec les personnels de l'Université de La Réunion dès juillet 2024 ;
- Avec les partenaires de l'ESRI réunis en 4 COmités TECHniques et 5 COmités de PIlotage ;
- Avec les partenaires de l'ESRI réunis en plénières, organisées du 8 au 11 octobre 2024 au sein des 5 intercommunalités de La Réunion, rassemblant plus de 70 acteurs du territoire.

RAPPEL DES ELEMENTS DE MISSION DE L'AMO :

ETAPE 1 :

RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC ACADÉMIQUE, SCIENTIFIQUE, SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

- Réaliser le bilan du Schéma régional de l'Enseignement et des Formations supérieures et de la Recherche (SEFORRE) de 2017 ;
- Collecter et traiter les données nécessaires au diagnostic ;
- Réaliser une analyse comparative avec les régions cibles à partir des références et indicateurs clefs figurant dans le STRATOM ;
- Réaliser un benchmark de SRESRI ou document équivalent avec les régions cibles ;
- Organiser et animer des ateliers de concertation sur le territoire pour le diagnostic ;
- Elaborer le diagnostic régional.

ETAPE 2 :

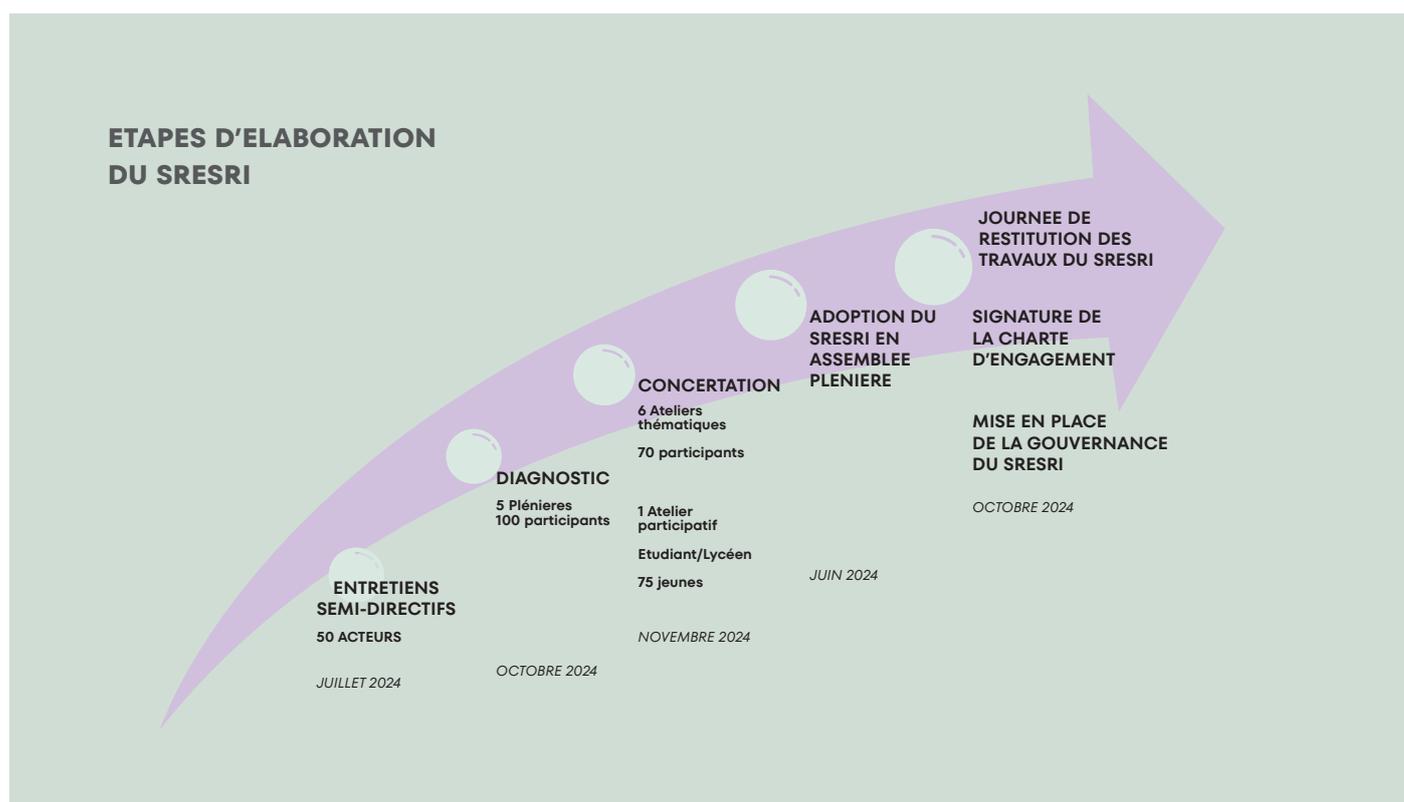
PRÉPARATION ET MISE EN ŒUVRE DE LA CONCERTATION

- Produire un tableau récapitulatif et exhaustif des dispositifs d'aides proposés par les opérateurs d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation sur le territoire ;
- Identifier en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation les objectifs et le plan d'actions du futur SRESRI.

ETAPE3:

RÉDACTION DU SRESRI

- Rédiger les fiches actions du SRESRI ;
- Rédiger un volet relatif à l'intervention des établissements d'enseignement supérieur au titre de la formation professionnelle continue en cohérence avec le CPRDFOP ;
- Rédiger un volet relatif aux enjeux de la lutte contre le changement climatique et de la transition écologique en cohérence avec le schéma d'aménagement régional de La Réunion.



ANNEXE 2

BILAN SYNTHETIQUE DU SEFORRE

Le SEFORRE élaboré en 2016 et adopté en assemblée plénière du Conseil régional de La Réunion le 16 juin 2017 s'est structuré, grâce aux travaux d'un diagnostic, d'une phase de concertation et d'information, autour de 3 axes prioritaires :

- Le 1er axe est celui de la réussite étudiante ;
- Le 2e axe consiste à soutenir le modèle de développement de La Réunion fondé sur les principes de la société de la connaissance en mobilisant pleinement l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche ;
- Le 3e axe a trait à l'ouverture internationale du territoire, notamment sur la zone indianocéanique.

Chacun des enjeux a été décliné en objectifs et leviers, ces derniers ayant fait l'objet de fiches dédiées précisant les éléments d'opérationnalisation.

La mise en œuvre du SEFORRE nécessitait la mise en place et le fonctionnement d'une gouvernance qui devait être « coordonnée par le service enseignement supérieur et recherche de la Région Réunion ». Ce service avait pour « tâche de veiller à la bonne exécution des actions et à collecter l'ensemble des données permettant d'assurer une évaluation in itinere ». En complément, « un comité stratégique composé de la Région, du Rectorat et du DAAF, du DRRT, de l'Université de La Réunion et de NEXA » devait se réunir une fois par an, « afin de faire le point sur l'avancée des actions du schéma et de définir le programme de travail pour l'année à venir ». Enfin, une conférence régionale de l'enseignement supérieur et de la recherche devait se réunir « à mi-parcours et au terme du schéma, afin de communiquer sur le bilan des actions menées ».

L'opérationnalisation s'appuyait sur des dispositifs existants et des actions spécifiques déclinées en 10 fiches actions structurées de la manière suivante :

- Contexte ;
- Description ;
- Enjeux ;
- Cibles ;
- Résultats attendus ;
- Synergies ;
- Pilotage ;
- Principales étapes de mise en œuvre ;
- Calendrier ;
- Indicateurs/éléments d'évaluation.

TABLEAU 2 : SYNTHÈSE DU SEFORRE

Orientations	Objectifs	Leviers	Dispositifs mobilisés	Actions créées
Favoriser la réussite des étudiants	Accompagner les étudiants dans la construction et la réalisation de leur parcours de formation	Eclairer les choix d'orientation des jeunes réunionnais	Service Public Régional d'Orientation (SPRO)	Mise en synergie des outils et dispositifs d'information et d'orientation sur l'enseignement et les formations supérieures (Fiche-action 1)
		Soutenir et accompagner la mobilité étudiante au service d'un continuum bac-3/bac+3 amélioré		Coordination de la politique de soutien à la mobilité étudiante (Fiche-action 2)
		Améliorer les conditions d'étude et de vie des étudiants	CPER 2015-2020 PO FEDER 2014-2020	Mise en synergie des outils et dispositifs d'information et d'orientation sur l'enseignement et les formations supérieures (Fiche-action 1) Améliorer les conditions d'études et de vie des étudiants (Fiche-action 3) Création d'un service mobile d'information et de promotion des dispositifs de soutien à l'enseignement supérieur (Fiche-action 4)
	Diversifier l'offre de formation supérieure sur le territoire réunionnais	Ouverture de nouvelles formations	PIA3 CPER SRDEII	
Mobiliser l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux de la Réunion	Développer les compétences et l'employabilité des étudiants réunionnais en lien avec les filières stratégiques du territoire	Renforcer et articuler les lieux de concertation dans une vision prospective de la relation emploi-formation	CREFOP GPEC Territoriales Comités S3	Appui à la création de formations en lien avec les besoins du territoire (Fiche-action 5)
		Développer l'offre de formation et les innovations pédagogiques	CPER PO FEDER PIA3 SRDEII	Appui à la création de formations en lien avec les besoins du territoire (Fiche-action 5)
	S'appuyer sur la recherche pour comprendre et relever les défis du territoire	Soutenir les activités de recherche en lien avec les axes stratégiques du territoire	PO FEDER	Renforcer la visibilité de l'appareil régional de recherche (Fiche-action 6)
	Optimiser l'impact territorial des activités de valorisation et de transfert	Structurer le dispositif régional de soutien, de diffusion et de valorisation de la recherche	PO FEDER PIA3 SRDEII	Définition et mise en place d'un outil territorial de détection de projets de recherche à valoriser (Fiche-action 7) Appui aux démarches entrepreneuriales des étudiants et doctorants (Fiche-action 8)
Accroître l'ouverture internationale de l'appareil régional d'enseignement supérieur et de recherche	Développer un espace indianocéanique de l'enseignement supérieur et de la recherche	Faciliter la mobilité étudiante au sein de l'océan Indien	PO FEDER	Création d'un programme de soutien à la mobilité étudiante à l'échelle de l'océan Indien (Fiche action 9)
	Renforcer l'intégration des acteurs réunionnais dans les réseaux nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et de la recherche	Développer une stratégie commune de marketing territorial	PO FEDER SRDEII	Définition d'une stratégie internationale de l'enseignement supérieur et de la recherche (Fiche-action 10)

Bilan général de la mise en œuvre du SEFORRE

Dans le cadre de l'assistance à maîtrise d'ouvrage, une partie du diagnostic réalisée durant la phase 1 visait à produire un bilan des actions mises en œuvre depuis la mise en place du SEFORRE en 2017. L'objectif de la méthode est de produire un DLI de la politique de soutien de l'ESRI. Ce travail repose sur la collecte de matériaux principalement via des entretiens semi-directifs, l'exploitation de données statistiques et une analyse documentaire des matériaux fournis.

Le bilan général de la mise en œuvre du SEFORRE est caractérisé en partie par une absence de mise en œuvre opérationnelle des actions élaborées collectivement en 2016. En effet, les actions mises en place étaient adossées à des initiatives et des dispositifs indépendants du SEFORRE.

Alors que la région Réunion apparaissait comme la cheffe de file de l'opérationnalisation du schéma, celui-ci n'a pas été déployé sur le territoire.

Les acteurs interrogés au terme du diagnostic, dont notamment ceux qui ont participé aux réflexions du SEFORRE, ont unanimement souligné le fait que le SEFORRE n'a pas été mis en place depuis son adoption en 2017. Comme ils l'ont signalé, cette situation se caractérise par :

- Des activités au sein des actions qui n'ont pas été mises en place ;
- Une absence de mise en place d'outils permettant de suivre l'évolution des actions du SEFORRE ;
- Une absence des instances de suivi.

En effet, le comité stratégique de suivi du SEFORRE n'a pas été installé, le suivi de la mise en place du schéma n'a pas été effectif.

Plusieurs raisons expliquent ce manque d'opérationnalisation du SEFORRE. Les divers entretiens menés avec la DESVE de la région Réunion mettent en exergue l'inexistence d'un service dédié, d'une équipe capable de déployer les actions au moment du déploiement du SEFORRE. Enfin, dans la méthodologie de rédaction du SEFORRE, la question des moyens alloués aux opérations n'a pas été pensée, ce qui a fortement limité la réalisation du schéma. Ce dernier point a été souvent mis en exergue par certains acteurs interrogés lors de la phase de diagnostic. Il ne concernerait pas uniquement le SEFORRE, mais plus largement l'ensemble des plans structurants de la région Réunion.

En résumé :

- Certaines actions et leurs activités n'ont pas été réalisées ;
- Le suivi des actions n'a pas été opérant ;
- Il n'existe pas de matériaux permettant d'objectiver l'action de la Région dans la mise en place du SEFORRE.

BILAN DE L'ACTION 1 :

Le site « Portail Jeunes 360 » a été lancé en 2022 sous l'impulsion de la région Réunion. Il regroupe l'ensemble des informations sur les dispositifs destinés aux jeunes de 15 à 30 ans en matière :

- D'emploi ;
- D'orientation ;
- D'engagement ;
- De divertissement ;
- De formation ;
- De Handicap.

Le site offre un accès aux informations en matière d'orientation, dont notamment sur :

- Les possibilités d'études dans l'Hexagone ;
- L'accès au guide « Orient'à Nou : cap vers un métier » ;
- La formation professionnelle et ses dispositifs d'accompagnement.

Le déploiement de ce site et de l'ensemble des dispositifs d'orientation répertoriés dans le diagnostic souligne plutôt l'opérationnalisation de l'action telle qu'elle a été pensée au moment du SEFORRE. Cependant, son bilan ne peut pas être réalisé puisque :

- Aucune enquête annuelle auprès des visiteurs n'a été réalisée, du moins rien n'a été communiqué à l'assistance à maîtrise d'ouvrage ;
- Aucun tableau de bord n'a été communiqué à l'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Il ressort des entretiens réalisés auprès des acteurs locaux que, d'une part, l'orientation par défaut reste prégnante sur le territoire et d'autre part, la proximité des formations du lieu de résidence des étudiants est souvent un facteur déterminant. Rien ne nous permet d'objectiver ces phénomènes puisqu'il n'y pas eu d'analyse sur le continuum « bac -3/bac +3 » comme programmé dans les activités prévues de l'action 1.

BILAN DE L'ACTION 2 :

La question de la mobilité des étudiants est au cœur de la politique ESRI de la région Réunion. En juillet 2024, il a été initié une campagne d'information sur les possibilités de mobilité sur l'Hexagone et à l'étranger, dont le Québec. Cette initiative consigne l'ensemble des dispositifs d'aide à la mobilité, ce qui pose les bases d'une politique coordonnée de soutien

à la mobilité. C'est dire qu'une « définition des outils et dispositifs existants de soutien à la mobilité » a été réalisée sinon amorcée. Cependant, l'analyse des comportements et des déterminants de la mobilité manque.

Globalement, si les dispositifs sont répertoriés, chaque acteur développe sa propre stratégie : Université de La Réunion, Département de La Réunion, etc.

A ce stade de la mission, aucune information ne nous a été communiquée sur :

- Le bilan financier de la politique de soutien à la mobilité ;
- Les caractéristiques des bénéficiaires de la politique de soutien à la mobilité.

Aussi, il n'existe pas de dispositifs permettant d'observer la réussite des étudiants accompagnés, ce qui ne permet pas non plus d'évaluer les actions mises en œuvre.

BILAN DE L'ACTION 3 :

Les activités prévues au sein de cette action n'ont apparemment pas été activées au moment de la mise en œuvre du SEFORRE. Les ateliers de design de service n'ont par exemple pas été déployés de manière annuelle.

Dans le cadre du CPER 2015-2020, aucune initiative ne visait à renforcer les conditions de vie des étudiants ni le logement. Par-contre, le contrat de convergence et de transformation 2024-2027 prévoit d'améliorer les conditions de vie étudiante au travers du « développement de l'offre de logement social étudiant » érigé comme priorité. En 2023, le Schéma Territorial de la Vie Etudiante a été élaboré collectivement avec l'ensemble des acteurs. Enfin, si aucune enquête de satisfaction ne permet d'évaluer le bilan des actions, les entretiens qualitatifs menés dans le cadre du diagnostic pour le SRESRI 2025 soulignent une dégradation des conditions de vie étudiante dans l'île et même une certaine précarisation pour nombre d'entre eux.

BILAN DE L'ACTION 4 :

Depuis plusieurs années, la caravane de la jeunesse « D'Jeuns Tour » pilotée par la Cité des Métiers se déplace dans les différents quartiers de l'île pour que les Réunionnais ciblés puissent « découvrir et être orientés vers des offres d'emploi et différentes formations disponibles ». Cette caravane est composée de plusieurs stands partenaires dans les domaines de l'orientation et de l'insertion professionnelle.

Aucune information n'a été transmise à l'assistance à maîtrise d'ouvrage concernant le suivi de cette action, comme par exemple un tableau de bord indiquant le nombre de visites, le nombre de personnes informées et tout ce qui est relatif à la réalisation d'une enquête de satisfaction sur place.

A noter que l'IUT a développé ce type d'initiative via la mise

en place de la « caravane de l'IUT » qui part à la rencontre des lycéens au 4 coins de l'île.

BILAN DE L'ACTION 5 :

Les activités de cette action ont été déployées au travers du SRDEII et non pas du SEFORRE. Si de nombreuses initiatives visent à accroître l'adéquation formation-emploi dans les secteurs identifiés via le développement d'actions d'information, peu vise à définir le développement d'une offre de formation future en lien avec les besoins socio-économiques. L'offre de formation dans le domaine de la santé s'est fortement développée ces dernières années avec le déploiement progressif des différents cycles de formation de médecine à l'université.

En termes d'indicateurs et d'éléments d'évaluation, très peu d'éléments permet de juger de l'évolution de la carte des formations. Enfin, il n'existe pas de dispositifs de suivi de cohortes à La Réunion.

BILAN DE L'ACTION 6 :

Au regard des différentes activités énoncées, le bilan de cette action apparaît plutôt mitigé. Les problématiques du territoire sont indéniablement intégrées dans les programmes de recherche des laboratoires, notamment dans les domaines de la santé. En ce qui concerne la capitalisation et la diffusion des savoirs produits vers le tissu productif, on peut avancer qu'il y a une faiblesse des collaborations entre recherche et entreprise. Dans ce cadre, l'intégration des chercheurs dans la sphère privée productive reste limitée parce que le tissu économique n'est simplement pas en capacité de les accueillir. Ainsi, très peu d'entreprises locales sont dotées de département de R&D ou de moyens à même de mobiliser les dispositifs visant à renforcer l'intégration des chercheurs dans les entreprises.

BILAN DE L'ACTION 7 :

Cette action n'a pas été mise en place ces dernières années. Cependant, la mise en œuvre du futur PUI dont l'Université de La Réunion a été lauréate dans le cadre de l'appel à projet France 2030 est vouée à jouer le rôle prévu dans cette action. La région Réunion est partie prenante de ce dispositif qui vise à favoriser l'acculturation, la valorisation des plateformes et le développement du living lab.

BILAN DE L'ACTION 8 :

Au-delà des dispositifs nationaux de type PEPITE ou Doctoriales pour les doctorants, aucune information ni aucun élément de suivi n'a été apporté dans ce domaine à l'assistance à maîtrise d'ouvrage. En ce qui concerne les doctorants, notons la difficulté pour eux d'embrasser des carrières entrepreneuriales.

BILAN DE L'ACTION 9 :

Cette action n'a pas été mise en œuvre à la suite du SEFORRE.

BILAN DE L'ACTION 10 :

Cette action n'a pas été mise en œuvre à la suite du SEFORRE.



ANNEXE 3

BILAN DE LA CONCERTATION

1. LE CADRE LÉGAL

Dans le prolongement des assises de l'enseignement supérieur et de la recherche organisées en 2012 à l'échelle nationale et territoriale, le Code de l'éducation a inscrit la nécessité pour chaque région d'élaborer un Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI). Cette responsabilité est confirmée par la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles du 27 janvier 2014 qui octroie à la région la compétence de chef de file des politiques de soutien à l'enseignement supérieur et à la recherche, mais aussi à l'aménagement et au développement durable du territoire, à la protection de la biodiversité, au climat, à la qualité de l'air et à l'énergie, au développement économique, à l'innovation, à l'internationalisation des entreprises, à l'intermodalité et à la complémentarité entre les modes de transport.

Pour rappel, l'article L.214-2 du Code de l'éducation dispose en effet que la région coordonne sous réserve des missions de l'Etat dans le cadre de la stratégie nationale de la recherche les initiatives territoriales en matière de développement et de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle. Dans le respect des stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche, la région élabore en concertation avec les Collectivités territoriales et leurs groupements un SRESRI qui :

- Vise à définir les orientations partagées entre la Région et les autres collectivités ;
- Définit des priorités d'intervention ;
- Précise les opérations soutenues par la Région.

L'exercice d'élaboration du SRESRI a été réalisé, contrairement à l'ancien schéma régional de l'enseignement et des formations supérieures et de la recherche (SEFORRE), en plusieurs phases assurant une large concertation des acteurs du territoire, afin de mieux dégager les priorités d'intervention ainsi que les orientations stratégiques partagées avec le Département et les établissements publics de coopération intercommunale accueillant des établissements universitaires ou de recherche.

Il est vrai que le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) n'a pas de caractère prescriptif, mais le Code de l'éducation précise que les orientations du SRESRI sont prises en compte par les autres schémas établis par la région en matière de formation, d'innovation et de développement économique.

Il précise également que les orientations des schémas d'enseignement supérieur et de recherche et des schémas de développement universitaire définis par les communes, les intercommunalités et le Département prennent en compte les orientations du SRESRI. Enfin, les volets du SRESRI en matière de formation professionnelle continue et d'enjeux de lutte contre le changement climatique et de la transition écologique incitent à leur cohérence avec le Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) et le Schéma d'Aménagement Régional (SAR), en cours de révision.

2. DÉROULÉ DE LA CONCERTATION

La région Réunion a fait le choix d'organiser une large consultation avec l'Etat, les Collectivités territoriales, leurs groupements, les établissements d'enseignement supérieur, les organismes de recherche, le monde économique, les étudiants, etc.

Cette concertation s'est déroulée sur la base d'un diagnostic territorial effectué par l'assistance à maîtrise d'ouvrage, afin d'une part, d'identifier les problématiques en matière d'enseignement supérieur, de recherche et d'innovation et d'autre part, de coconstruire des propositions d'actions ciblées. Celles-ci ont fait l'objet des travaux du Comité Technique et du Comité de Pilotage du SRESRI.

La concertation a débuté en mai 2024 pour s'achever en novembre suivant. Elle s'est appuyée sur des entretiens semi-directifs conduits par l'assistance à maîtrise d'ouvrage, des ateliers décentralisés dans chacune des 5 microrégions de l'île (à savoir, les intercommunalités suivantes : CINOR, CIREST, CASUD, CIVIS, TO), des ateliers thématiques et un atelier entièrement ciblé lycéens/étudiants. Un questionnaire en ligne a également été mis à la disposition de tous publics.

3. ENTRETIENS AVEC DES PERSONNALITÉS QUALIFIÉES

Sur la base d'une lettre de mission de la région Réunion, l'assistance à maîtrise d'ouvrage a réalisé une trentaine d'entretiens auprès d'institutions et d'acteurs dont les profils ont été jugés particulièrement pertinents pour répondre à la dimension prospective souhaitée et pour collecter des données et des informations pouvant alimenter la préparation de toute la phase de concertation. Le but consistait à définir les orientations opérationnelles qui seraient déclinées dans le SRESRI.

Les personnalités auditionnées sont les suivantes :

TYPE DE PARTENAIRE	Fonction	Prénom/nom	Phase
Région Réunion	Elu ESR et transition écologique	Jean-Pierre CHABRIAT	Diagnostic
Région Réunion	DGA DHS	Nadine CAROUPANIN	Diagnostic
Région Réunion	DGA DHS	Anaëlle BRILLARD (référente SRESRI)	Diagnostic
Région Réunion	DGA Economie	Sébastien MAS (Chef de projet SRDEII)	Diagnostic
Région Réunion	Direction de la Formation Professionnelle (DFP) et Orientation	Aude BAULIN (Cheffe de projet du CPRDFOP)	Diagnostic et rédaction
Région Réunion	Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)	Hanifah LOCATE (Dir)	Diagnostic
Région Réunion	Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI)	Prisca GRONDIN (Resp. Innovation)	Diagnostic
Région Réunion	Directeur Coopération régionale	Bruno LORION	Diagnostic et rédaction
Région Réunion	Responsable du service animation Interreg Ocean indien	Thais ABOUT	Diagnostic
Région Réunion		Laurence Canabady	Diagnostic
Rectorat	IA-DAASEN (ES)	Sandrine INGREMEAU	Diagnostic et rédaction
Université de la Réunion-Administration	Président de l'UR	Jacques COMBY (Adm. Prov.)	Diagnostic
Université de la Réunion-Administration	Président du Conseil Académique	Gilles LAJOIE	Diagnostic
Université de la Réunion-Administration	VP Recherche et Valorisation	Patrick MAVINGUI	Diagnostic
Université de la Réunion-Administration	VP Europe internationale Coopération régionale	Anne-Françoise ZATTARA	Diagnostic
Université de la Réunion-Facultés	UFR LETTRES-SCIENCES HUMAINES	Mylène LEBON-EYQUIEM	Diagnostic
Université de la Réunion-Facultés	UFR SCIENCES DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT	Jean-Philippe PRAENE	Diagnostic
Université de la Réunion-ESIROI	Directeur	François Garde	Diagnostic
Université de la Réunion-ESIROI	Vice-Directeur	Khalid Addi	Diagnostic
Université de la Réunion-Institutions et autres organismes	Institut Universitaire de Technologie (IUT)	Richard LORION	Diagnostic
Université de la Réunion-Institutions et autres organismes	TECHNOPOLE	Laurent GABORIAU (Dir)	Diagnostic et rédaction
Université de la Réunion-Laboratoires universitaires	Diabète athérombose et Thérapies Réunion Océan Indien (DETROI)	Olivier MEILHAC	Diagnostic et rédaction
Université de la Réunion-Ecoles Doctorales	SCIENCES TECHNOLOGIES SANTE	Alain BASTIDE	Diagnostic
Université	Université Catholique Ouest La Réunion	Gilles Rheillac	Diagnostic
ECOLE ET FORMATIONS	Ecole Supérieure d'Art (ESAR)	Julien CADORET	Diagnostic et rédaction
ECOLE ET FORMATIONS	Institut de L'Image Océan Indien (ILOI)	Alain SERAPHINE	Diagnostic
ECOLE ET FORMATIONS	RUBIKA Réunion	Alexandre COL	Diagnostic
ECOLE ET FORMATIONS	CCI Pôle Formations	Marie-Claude DE MUNARI	Diagnostic
Collectivités territoriales	CIVIS	Marie Quinot	Diagnostic + rédaction
Collectivités territoriales	CIVIS	Jean-Louis Maillot	Diagnostic
Collectivités territoriale	TCO	Wladimir BORIC	Diagnostic
Collectivités territoriale	TCO	Jismy Souprayenmestry	Diagnostic
Acteurs Formation-Emploi	Réunion Prospective Compétences (RPC) (CARIF OREF)	David RIVIERE	Diagnostic
Acteurs Formation-Emploi	Association Pour l'Emploi des Cadres (APEC)	Indira CAMALON	Diagnostic
Organismes de Recherche	Centre Hospitalier Universitaire (CHU)	Lionel CALENGE	Diagnostic
Organismes de Recherche	Centre National de Recherche Scientifique (CNRS)	Jean-Pierre CAMMAS (Réfèrent)	Diagnostic et rédaction
Comité Régional de l'Innovation	Sciences Réunion	Philippe LASSOEUR	Diagnostic

TYPE DE PARTENAIRE	Fonction	Prénom/nom	Phase
Chambres consulaires et fédérations	Chambre de Commerce et de l'Industrie (CCIR)	Pierrick ROBERT	Diagnostic
Département	Département Education	Oudard	Diagnostic
Région Réunion	Chargée de mission affaires européennes	Candida Aldehuelo	Diagnostic
CROUS de la Réunion	Directeur Général	Pierre-Olivier Sempere	Diagnostic et rédaction
Université de la Réunion- Institutions et autres organismes	Institut Universitaire de Technologie (IUT)	Olivier Marc	Diagnostic
Université de la Réunion- Administration	VP-Mission Réussite	M. Viale	Diagnostic
Université de la Réunion-STAPS	Résponsable parcours adapté L	Mme Hallai	Diagnostic
Rectorat	DRAFPIC	M. Brault	Diagnostic
Rectorat	DRAIO	M. Muller	Diagnostic et rédaction
AFD	AFD	Monique Turpin	Diagnostic
AFD	AFD	Bertrand Foucault	Diagnostic
Syndicat du sucre	Responsable affaires exterieures	Violette Assati	Diagnostic
Agence Régionale de l'Innovation	Directeur de l'ARI	Jérôme Nassibou	Diagnostic et rédaction
IRTS	ARFIS OI - IRTS LA REUNION - ANTENNE DE MAYOTTE - CREA OI	GAUTRON NATHALIE	Diagnostic et rédaction
IRTS	Responsable de Pôle	Muriel ISSOUFALY	Rédaction
EMAP	Ecole des Métiers à Accompagnement de la Personne (EMAP)	Odile SORRES	Diagnostic
Département	Département Education	Bruno OUDARD	Diagnostic
Association	Sciences Réunion	Philippe Lassoour	Diagnostic
Région Réunion	Direction du Développement Culturel et Sportif	Marthe TOVAR	Diagnostic
Région Réunion	DGA	Patrick GUILLAUMIN	Rédaction
Région Réunion	Directrice Aménagement du Territoire	Elsa Masse	Rédaction
IRD	Directrice de recherche	Laurence TIBERE	Rédaction
Ensa-La Réunion	Directeur par intérim	Pierre Rosier	Rédaction
Région Réunion	Elue Innovation	Maya Cesari	Rédaction
CYROI	Directeur du GIP	Christian Mériaux	Rédaction
PUI VALIOTECH	Responsable du PUI	Adeline Ceccarelli	Diagnostic
Université de la Réunion-Facultés	Doyenne de l'UFR Santé de La Réunion	Bérénice Roy-Doray	Diagnostic et rédaction
Université de la Réunion-Facultés	Vice doyen à l'UFR Santé de La Réunion	Aurélien Olichon	Rédaction
Université de la Réunion- Administration	Président de l'UR	Jean-François Hoarau	Rédaction
Université de la Réunion- Administration	Présidente du Conseil académique	Nathalie WALLIAN	Rédaction
Université de la Réunion- Administration	Vice-Président du Conseil d'Administration en charge des affaires générales	Teddy CADERBY	Rédaction
Université de la Réunion- Administration	Vice-Président du Conseil d'Administration en charge de la recherche et de la valorisation	Dani OSMAN	Rédaction
Université de la Réunion- Administration	Vice-Président du Conseil d'Administration en charge de la formation et de la vie universitaire	Laurent DIDIER	Rédaction
Préfecture	Mission diplomatique	Laurent Amar	Rédaction
CHU	Cheffe de service	Silvia Iacobelli	Rédaction
ECOLES ET FORMATIONS	Directeur de Campus	Anthony Palasse	Diagnostic

4. RECUEIL DES CONTRIBUTIONS ÉCRITES VIA LE QUESTIONNAIRE MIS EN LIGNE

Mis en ligne sur le site de la région Réunion entre le 9 octobre et le 6 décembre 2024, sur 944 répondants, seuls 159 ont apporté des réponses complètes. Le questionnaire a fait l'objet de plus de 11 000 vues.

Les contributions proviennent des répondants suivants :

- 85 étudiant(e)s ;
- 23 personnels administratifs ;
- 11 actifs (médecins, commerçants, ingénieurs, etc.) ;
- 9 chercheurs ;
- 5 enseignants-chercheurs ;
- 1 retraité ;
- 25 autres.

Les enjeux et priorités qu'il conviendrait de développer seraient :

1. L'amélioration de l'offre de formations ;
2. L'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur/Amélioration des conditions de vie des étudiants ;
3. Le développement de la formation continue dans l'enseignement supérieur

Les domaines de recherche à privilégier :

1. Santé et biotechnologies ;
2. Energies renouvelables et environnement ;
3. Agriculture durable

Les formations à développer sur le territoire :

1. Formations diplômantes (BTS, Licence, Master) ;
2. Formations techniques et professionnelles ;
3. Formations continues

La cohérence entre les formations et les entreprises est jugée partiellement satisfaisante.

Les secteurs perçus comme en déficit de compétences sont :

1. L'économie verte ;
2. Les technologies de l'information ;
3. L'industrie agro-alimentaire

Les freins au développement en Recherche et Innovation sont :

1. Le manque de financement ;
2. Le manque d'infrastructures ;

3. Le manque de coopération entre les acteurs

Les atouts pour que La Réunion devienne un pôle majeur dans la Recherche et le Développement sont :

1. Sa biodiversité unique ;
2. Son positionnement géographique ;
3. Les partenariats régionaux et internationaux

L'amélioration de l'enseignement supérieur se ferait grâce à :

1. Une plus grande collaboration entre les établissements d'enseignement supérieur ;
2. Davantage de partenariats avec les entreprises locales ;
3. Davantage de partenariats internationaux

Comment favoriser la coopération ?

1. Programmes de financement de projets plus collaboratifs ;
2. Avantages fiscaux pour les entreprises ;
3. Plus d'incubateurs et de centres d'innovation

Une synthèse de ces contributions réalisée par la Direction de la Communication de la région Réunion a permis d'alimenter les travaux de concertation et de co-construction du plan d'actions proposé dans le présent schéma.

SRE SCHEMA REGIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUP. DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SRI

Region Réunion
www.regionreunion.com

La Région lé ek zot pou
konstrui in domin po
La Réunion

Participe à la stratégie de **développement**
de **La Réunion** en terme d'**éducation**,
de **recherche** et d'**innovation**.

DONNE TON AVIS SUR WWW.REGIONREUNION.COM
Ou scanne le QR CODE

5. ATELIERS DÉCENTRALISÉS DANS LES INTERCOMMUNALITÉS DE L'ÎLE

5 ateliers ont été organisés dans le cadre de la phase de concertation, soit un atelier dans chacune des 5 intercommunalités de La Réunion (CINOR, CIREST, CASUD, CIVIS, TO), réunissant au total près de **100 participants**.

Ces ateliers ont été animés par l'assistance à maîtrise d'ouvrage en lien avec les services de la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante de la région Réunion.

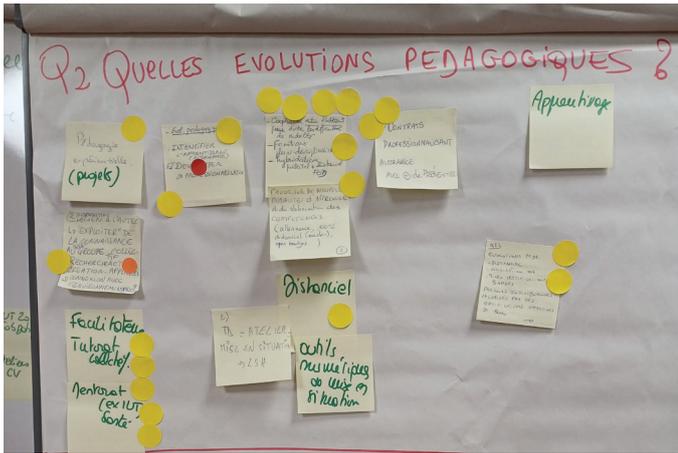
LIEU	Date	Nombre de participants	Thématique de l'atelier	Points saillants
Saint-Benoît (CIREST)	08/10/2024	24	Offre de formation	<p>Bac+2 dans les métiers de l'aide à domicile ;</p> <p>IGR agronome, maintenance, biotechnologies ;</p> <p>Numérique, agronomie, tourisme Bac+3 à +5</p> <p>Alternance, formations pluridisciplinaires, travail en projets ;</p> <p>Tutorat, mentorat professionnel, nouvelles modalités d'apprentissage, nouvelles formes de certification, mutualisation entre établissements pour limiter les mobilités ;</p> <p>Amélioration du logement étudiant, spécialiser les campus connectés existants</p>
Saint-Denis (CINOR)	08/10/2024	30	Conditions de vie étudiante	<p>Diversification des modes de logements, développer le logement étudiant sur les campus existants ;</p> <p>Nouvelle génération d'apprentissage à distance ;</p> <p>Équipes de soignants mobiles, plus de préventions ;</p> <p>Rechercher des financements indirects hors CVEC ;</p> <p>Renforcer les dispositifs du Pass culture et du Pass sport, mutualiser les équipements sportifs de proximité</p>
Saint-Paul (TO)	09/10/2024	18	Recherche	<p>Prioriser les financements longs, présence de La Réunion à la Commission européenne, renforcer la recherche sur les souverainetés et les défis sociétaux du territoire, Congrès scientifiques tournants dans la zone Indopacifique, renforcer les incubateurs, développer une SATT, développer les COMP, créer une fondation partenariale comme le consortium de l'Université de N-C ;</p> <p>Favoriser les expériences dans les organismes de recherche et le secteur privé, faire des laboratoires des sites de nouvelle génération ;</p> <p>Développer une cellule Europe à l'ARI, développer le lobby réunionnais à Bruxelles, service de veille des stratégies ESR et instruments associés</p>
Saint-Pierre (CIVIS)	10/10/2024	16	Insertion et employabilité	<p>Renforcer les formations Bac+3 professionnalisantes, soutien aux stages, soutien aux BUT et LP en lien avec les défis sociétaux du tourisme, du care, de l'énergie, de l'agroalimentaire, développer les outils métiers, développer les blocs de compétences transversaux ;</p> <p>Informar les jeunes sur les secteurs qui recrutent, modules de formation, créer un RDV annuel sur la transversalité pour produire des modules d'interdisciplinarité (Hackataon de Créalise Digital Réunion), cartographier les acteurs ;</p> <p>Encourager une année de césure, certifier les compétences acquises lors des mobilités, stimuler la dynamique entrepreneuriale, soutien au mentorat, créer un réseau d'alumni, créer un observatoire en lien avec l'insertion</p>
Le Tampon (CASUD)	11/10/2024	10	Orientation	<p>Former les enseignants sur la connaissance des formations supérieures et les enjeux économiques, dispositifs de dialogue entre jeunes, tutorat entre élèves de 2e et 3e année et lycéens, préparer les lycéens à la vie universitaire, modules en informatique, présenter les métiers aux parents ;</p> <p>Aider à repérer les difficultés, faire évoluer la pédagogie, permettre l'accès de tous aux services du CROUS</p>

6. ATELIERS THÉMATIQUES

6 ateliers ont été organisés dans le cadre de la phase de concertation, réunissant au total près de **100 participants**, et dont le but était de coconstruire des propositions concrètes pour être déclinées en actions dans le SRESRI.

Ces ateliers ont été animés par l'assistance à maîtrise d'ouvrage en lien avec les services de la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante de la région Réunion.

LIEU	Date	Nombre de participants	Thématique de l'atelier	Points saillants
Saint-Denis (UR)	12/11/2024	15	Orientation et réussite des étudiants	Actions portées principalement par ParcoursSup ; Dispositifs et moyens de découverte de l'ES
Saint-Denis (UR)	13/11/2024	16	Conditions de vie étudiante	Logement étudiant, réserves foncières, optimisation de l'existant, offre privée, l'ADIL va créer un observatoire avec une expérimentation à la CIVIS, label, guichet unique, etc. ; Les BTS n'ont pas accès aux services étudiants, espaces de cuisine à installer dans les établissements de formation, expérimenter la Sécurité sociale alimentaire pour les étudiants (exemples en Hexagone), mutualiser les maisons de santé favorisant l'accès des étudiants à l'ES, bus santé mutualisé ; Guichet unique sur les aides financières et l'information en général dans le domaine de la culture ; Créer des systèmes d'échange d'activités bénévoles pour accéder à des activités sportives (ex. Occitanie), mutualiser les équipements des communes, département, etc., développer des badges dans les parcours pour certifier des initiatives liées au sport
Saint-André (Mairie)	13/11/2024	12	Offre de formation supérieure	Développer des parcours de niveau Master en lien avec l'environnement économique du territoire (ex. agronomie), stratégie de spécialisation territoriales avec la création de PTCE Développer un campus Est (périmètres à déterminer)
Le Port (ESAR)	14/11/2024	15	Insertion professionnelle des diplômés du supérieur	Accompagner davantage la professionnalisation, modules aide à la création d'entreprise, business game, créer 5 tiers-lieux pour réunir le supérieur aux entreprises avec un point d'information sur l'insertion, accompagnement à l'entrepreneuriat, pépinière d'entreprises, espace de coworking, fab lab (le 1er tiers-lieu pourrait se faire au CPOI, etc.), café-éco sur les territoires qui rassemblent acteurs économiques et acteurs de la formation et de l'enseignement, etc.
Le Port (ESAR)	14/11/2024	27	Recherche et excellence	Attractivité des carrières à partir de la Licence, financer des stages de recherche en Master, connexions avec les entreprises pendant la carrière des chercheurs, financer des contrats doctoraux dans le cadre des contrats de filière, augmenter les bourses de recherche en Master ; Valoriser les travaux de recherche dans les lycées, le monde politique et le grand public, soutenir le financement des post-docs ; Augmenter le ratio enseignants-chercheurs/étudiant, encourager les travaux avec une problématique locale, mettre en place des certifications pendant le doctorat, meilleure intégration entre l'UR, le CHU, les ONR et la Région, consolider et capitaliser les réseaux de la recherche, créer des chaires d'excellence, faire des pôles d'excellence de vraies locomotives du territoire, intégrer l'IA dans la recherche et l'enseignement, réaliser un marketing territorial de la recherche
Saint-Denis (Village by CA)	15/11/2024	14	Recherche et développement	Créer un observatoire RI pour alimenter les informations aux partenaires, développer les emplois pour créer plus de brevets, développement de partenariats privés, mieux informer sur le CIR, présence auprès des intercos pour favoriser le lien avec les entreprises, créer une SATT ou s'appuyer sur une au niveau national, guichet unique pour limiter le nombre d'interlocuteurs, favoriser l'employabilité des chercheurs ou des docteurs dans le privé, mieux informer sur les CIFRE, créer un socle commun d'interconnaissance entre entreprise et chercheurs ; Créer un COPIL des actions CSTI au niveau régional, développer des actions de communication, cartographier les acteurs, les actions et les dispositifs existants



7. ATELIER CITOYEN (ÉTUDIANTS/LYCÉENS)

Cet atelier participatif, organisé à l'Ecole Supérieure d'Art du Port (ESAR) le 20 novembre 2024, consistait à réunir lycéens et étudiants, afin qu'ils partagent ensemble leurs difficultés et être force de proposition d'actions déclinées dans le SRESRI. Cet atelier a permis de se faire concerter plus de 70 lycéens/étudiants pendant toute une journée de travaux au cours de laquelle chacun a pu contribuer à la réalisation d'une fresque picturale.

Cet atelier a été animé par l'assistance à maîtrise d'ouvrage en lien avec les services de la Direction de l'Enseignement Supérieur et de la Vie Etudiante de la région Réunion, les services du Rectorat académique de La Réunion et la direction de l'Ecole Supérieure d'Art de La Réunion.

72 jeunes sont venus de 5 lycées du bassin Ouest de l'île (Jean Hinglo, Lepervanche, Evarsite de Parny, Louis Payen et Paul Vergès), de l'Université de La Réunion, de l'IUT de Saint-Pierre, de l'Université Catholique de l'Ouest (UCO), de l'ESIROI, de l'Ecole Supérieure d'Art, de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, de l'IRTS, de l'Ecole de Gestion et de Commerce de la CCIR et de diverses autres formations (BTS).

L'objectif était double :

Identifier les problématiques auxquelles les jeunes sont confrontés ;

Elaborer des réponses sous forme d'actions.

5 thématiques ont ainsi été soumises à leur réflexion :

THEMATIQUES	PROBLEMATIQUES	SOLUTIONS
LOGEMENT	Prix trop élevés ; Peu d'accès au parc privé ; Démarches complexes ; Informations sur les aides dispersées	Label logement étudiant ; Guide du logement étudiant ; Application numérique ; Assistants sociaux à former pour les démarches d'aides auprès des étudiants
SOCIAL-SANTE	Information et sensibilisation insuffisantes ; Inégalité d'accès aux soins (éloignement, manque de personnel)	Site internet dédié qui répertorie tous les services santé disponibles et leurs modalités ; Infirmeries dans tous les établissements du supérieur ; Centres médicaux pour les étudiants ; Exonération du tiers-payant ; Caravane des soins sur l'ensemble du territoire
RYTHME D'ETUDE	Accès difficile aux stages, manque de coordination entre établissements et entreprises, manque d'accompagnement dans leur recherche de stage ; Transports en commun insuffisants, horaires pas assez adaptés aux temps de cours et de vie des étudiants	Bureau de stage dans chaque établissement ; Guide de recherche de stage ; Application numérique pour le covoiturage étudiant ; Bus à étage à augmenter ; Bons d'essence pour les étudiants ; Fréquence des transports à augmenter spécifiquement adaptés aux étudiants

<p>ACTIVITES CULTURE ET SPORT</p>	<p>Accès insuffisant aux loisirs ; Offres peu variées</p>	<p>Elargir et modifier les montants dédiés au Pass Culture ; Etendre l'accessibilité jusqu'à 26 ans</p>
<p>ENGAGEMENT ETUDIANT</p>	<p>Peu d'accompagnement dans les initiatives d'associations étudiantes ; Pas assez de communication sur les activités des étudiants ; Peu de sensibilisation des jeunes sur l'engagement citoyen</p>	<p>Créer un prix des associations pour récompenser une ou plusieurs réalisations ; Médiatiser les actions des associations ; Accompagner les projets des étudiants ; Créer une plateforme des associations des étudiants</p>

A l'issue de cette démarche globale de concertation, les grandes orientations du SRESRI 2025-2035 ont été présentées en Comité Technique, le 19/11/2024, et en Comité de Pilotage, le 11/12/2024.



ANNEXE 4

LISTE DES PARTICIPANTS AU SRESRI

	NOM & PRENOM	FONCTION	ORGANISME
01	ABADIE Eric	Responsable régional	IFREMER
02	ALAMELOU Willy	DDFPT	LPO Marie Curie
03	ARNACHELLUM Johny	Président Commission Numérique et Innovation	CCIR
04	ASSATI Violette	Resp. Affaires extérieures	Syndicat du sucre de La Réunion
05	BELLIER Franck	Directeur Enseignement	CHU
06	BENHAÏM Elodie	Adj. DRCI	CHU
07	BENNET Vincent	Directeur	EPLEFPA St-Joseph
08	BEYSSAT Evan	Chargé d'études Ingénieur de projet	CIRBAT
09	BOIRON Marie	Directrice des études et du pilotage des formations	UR
10	BOUCHER Philippe	Responsable de Pôle	IRTS
11	BRILLARD Anaelle	Chargée de mission DGA DHS	Région
12	BRONDEL Olivier	Adj. Direction IFSI	CHU
13	CADORET Julien	Directeur	ESA-R
14	CAÏLASSON-ARMOURDOM Emerick	Assistant chef de projet	L'OPCOMMERCE
15	CAMALON Indira	Responsable régionale	APEC
16	CAMMAS Jean-Pierre	Référent régional	CNRS
17	CHABRIAT Jean-Pierre	Conseiller régional délégué à l'ESR et transition énergétique	Région
18	CHITRANONH Carole	DDFPT	LPO Paul Vergès
19	CLAIN Reine	Proviseure	Lycée Pierre Lagourgue
20	CLOTAGATIDE Sylvie	Directrice des formations	ARFIS OI IRTS
21	COL Alexandre	Directeur	RUBIKA Réunion
22	COMBY Jacques	Adm. Provisoire UR	UR
23	DALBERA Nathalie	Directrice des formations	Lycée Pierre Poivre St-Joseph
24	DE MUNARI-GUILBERT Marie-Claude	Directrice Pôle Formation	CCIR

	NOM & PRENOM	FONCTION	ORGANISME
25	DESCOMBES Géraldine	Resp. Service pilotage formation	UR
26	DEVASLE Antoine	Président	Digital Réunion
27	DUSSUD Claire	Coordinatrice Plateforme techno Ecobiotek DRAFFIC	Lycée Paul Vergès
28	EFFERMA Bianca	Assistante Adm. Et Fin. Village connecté	Mairie de St-Benoît
29	ENDELIN Jasmine	Dir. Adj. IUT	UR
30	FAUBOURG Sabine	DCSS	Région
31	FONTAINE Daniel	Directeur des moyens	ARFIS OI IRTS
32	FROUIN Patrick	Dir. Adj. UFR Sciences et Technologies	UR
33	GABORIAU Laurent	Directeur	Technopole
34	GARDODY Jérôme	VPFVU Directeur IAE	UR
35	GAULEN Gladys	Resp. Bureau des entreprises	Lycée Professionnel Vue Belle
36	GAUTRON Nathalie	Directrice Générale	ARFIS-OI IRTS
37	GIRARDEAU Ingrid	Directrice	BRGM
38	GIRARDET Aymeric	Chargé de mission DRIT	Région
39	GUIET Sara	Chargée de mission Vie étudiante	Rectorat
40	HIOL Abel	DRARI	Etat
41	HOARAU Olivia		ADIR
42	HOAREAU Josian	Directeur DCSS	Région
43	HUBERT-PAYET Sabrina	Directrice Ecole des sage-femme	CHU
44	IACOBELLI Silvia	VP Recherche	CHU
45	INGREMEAU Sandrine	IA-DAASEN ES	Rectorat
46	ISSOUFALY Muriel	Responsable de Pôle	ARFIS OI IRTS
47	ITEMA Nelly	Tutrice Campus connecté	Mairie de St-Benoît
48	JEAN-PIERRE Philippe	Directeur Ecole Doctorale SHS	UR
49	JEUFFRAULT Eric	Directeur régional	CIRAD
50	LAJOIE Gilles	Président du CAC Conseiller au CCEE	UR CCEE
51	LAMY-GINER Marie-Annick	Vice-doyenne UFR Lettres et SHS	UR
52	LAURENT Philippe	Dir. Adj. IUT	UR
53	LE BLAY Yannick	Formateur IES Sud Référent AC Réussite	CHU

	NOM & PRENOM	FONCTION	ORGANISME
54	LEBON-EYQUEM Mylène	Doyenne UFR Lettres et Sciences Humaines	UR
55	LOCATE Hanifah	Directrice DRIT	Région
56	MARCINIAK Philippe	Proviseur	Lycée Brassens
57	MARIMOUTOU Catherine	Coordinatrice INSERM CIC 1410	CHU
58	MARIOTTI Anne	Directrice des Relations Internationales	UR
59	MARPINARD Elodie	Chargée de mission DRIT	Région
60	MARTINEAU Anne	Chargée d'affaire à l'alternance	OPCO EP
61	MAS Sébastien	Référent SRDEII	Région
62	MAVINGUI Patrick	VP Recherche Valorisation	UR
63	MEILHAC Olivier	Représentant régional	INSERM
64	MERIAU Christian	Directeur	GIP CyROI
65	MOUNIAMA Mickaël	DDF	Lycée Patu de Rosemont
66	MOTHE Aline	Membre	CCEE
67	NASSIBOU Jérôme	Directeur	La Réunion Innovation
68	NICOL Christophe	Proviseur	Lycée Pierre Poivre
69	OGIRE Emmanuelle	Coordinatrice Village connecté	Mairie de St-Benoît
70	OLIVIER Marc	Directeur IUT	UR
71	PALASSE Anthony	Directeur Campus	EPITECH OI
72	PAYET Jean-Philippe	DG	CPME
73	PELTIER Aline	Directrice OVPF IPGP	OVPF-IPGP
74	PERIANAYAGOM-MARY Yannick	Ambassadeur des étudiants	Région
75	PLANTE Flavie	DGA	EMAP
76	POIRIE Xavier	Resp. de service	IRTS
77	PONCHARVILLE Isabelle	Présidente Association Parents d'élèves Enseignement public	CCEE
78	POTHIN Manuella	Directrice Recherche Innovation	CHU
79	PRUGNIERES Georges	Proviseur	LP Paul Langevin
80	QUINOT Marie	Directrice Université Santé Recherche	CIVIS
81	RABANEDA Marie-Angèle	Cheffe de projet DCS	Région
82	REILHAC Gilles	Directeur	UCO

	NOM & PRENOM	FONCTION	ORGANISME
83	REVAUGER Guilène	Adm. Provisoire	INSPE
84	RIVIERE David	Directeur territorial délégué zone Sud	France Travail
85	ROCHECOUSTE Stéphane	DGA Vie locale	Mairie Le Port
86	ROGGERONE Evelyne	Administratrice	IRD
87	ROSIER Pierre	Directeur	ENSA-Réunion
88	ROY-DORAY Bérénice	Doyenne UFR Santé	UR
89	SALVA Bernard	Président d'honneur AR 27 IHEDN-OI Anc. DGS Région	-
90	SEMPERE Pierre-Olivier	Directeur	CROUS
91	SERVEAUX Lucie	Ingénieure de formation	EPLEFPA St-Joseph
92	SOUFFRIN	Membre	CCEE
93	TIBERE Laurence	Directrice Régionale	IRD
94	TIMOL Haroun	Resp. division Vie étudiante	CROUS
95	TOSTAIN Graziella	Chargée de mission Recherche et partenariats extérieurs	Qualitropic
96	TOVAR Marthe	Resp. Schéma régional enseignement artistique	Région
97	TURQUET Jean	Responsable CIL	CITEB
98	VALENTIN Andréa	Doctorante	UR
99	VANDUYFHUYS Yohann	Formateur IES Nord	CHU
100	VIALE Fabrice	Mcf CM Réussite	UR
101	VIRAMA Soège	Chargée d'étude	CIRBAT
102	VO-HUU-LÊ Jeanne	DRAJES Cheffe de pôle formation certification	Rectorat
103	WACH Nathalie	Responsable de Pôle Formation continue	ARFIS-OI IRTS
104	WISSART Lolita	Responsable Conseil en entreprises	OPCO EP
105	ZATTARA Anne-Françoise	VP Relations Internationales	UR

ANNEXE 5

TABLEAUX DES DISPOSITIFS D'AIDES ESRI

ORIENTATION

Dispositif	Public	Pilote(s)	Partenaires mobilisés	Descriptif	Objectifs
Heures dédiées à l'orientation	Élèves de collège Élèves de lycée	Académie La Région Onisep	OPCO** Entreprises Organisations patronales DREETS*** CIO	L'accompagnement, essentiel pour une orientation progressive tout au long de la scolarité, est renforcé à tous les niveaux pour permettre à l'élève d'élaborer progressivement son projet d'avenir. Il s'appuie sur un dialogue avec les élèves, les parents et les membres des équipes éducatives.	Personnaliser les parcours des élèves Valoriser toutes les formations y compris l'apprentissage Informé sur les métiers Accompagner les élèves à l'élaboration de leur projet scolaire et professionnel
Les cordées de la réussite	Élèves de collège Élèves de lycée (de la 4e au postbac)	Académie	Établissements d'enseignement supérieur	Les cordées de la réussite de nouvelle génération visent à faire de l'accompagnement à l'orientation un réel levier d'égalité des chances, en luttant contre l'autocensure, à aider les élèves à prendre confiance en eux.	Lutter contre l'autocensure des élèves par un accompagnement continu dès la classe de 4e, jusqu'au baccalauréat et au-delà. Donner aux élèves l'expérience de la mobilité par la découverte de lieux et de secteurs professionnels différents de leur environnement familial. Faire découvrir des métiers pour faire évoluer la représentation de telle filière ou profession chez les élèves et en particulier à lutter contre les stéréotypes de genre.
Les semaines de l'orientation	Élèves de lycée (à partir de la 4e jusqu'au lycée)	Académie Chefs d'établissements	CIO	Une semaine est mise en place sur deux périodes de l'année. Elles s'inscrivent dans la dynamique d'élaboration du projet tout au long de la scolarité. Elles visent à élaborer et organiser dans les établissements le parcours de l'élève en y apportant cohérence et sens. Ces semaines peuvent s'organiser en partenariat avec les représentants de la Région. Chaque bassin ou établissement détermine les modalités de mise en œuvre de ces deux semaines. À La Réunion, le public retenu est celui des lycées. Les actions doivent contribuer à ouvrir la réflexion des élèves sur les perspectives de poursuite d'études ou d'insertion professionnelle	Permettre au lycéen de préciser son projet d'avenir en : - échangeant avec les équipes pédagogiques de l'établissement sur son projet d'avenir ; - rencontrant des acteurs de l'enseignement supérieur pour mieux connaître les différentes filières de formation ; - échangeant avec des acteurs du monde économique, social et professionnel ; - prenant connaissance des ressources existantes et de la procédure pour intégrer l'enseignement supérieur.
Le printemps de l'orientation	Élèves de lycée (2nde et 1ère générales technologiques et professionnelles). À La Réunion, pour cette 1ère édition, les élèves de la voie professionnelle n'ont pas été concernés	Académie ONISEP La Région	CIO, CRIJ, RPC, MEDEF, Établissements d'enseignement supérieur, dont INSA	Ce nouveau temps consacré à l'orientation s'intègre dans les heures dédiées à l'orientation et met en valeur le nouvel écosystème de l'information et de l'orientation. Trois jours sont dédiés à l'avancement du projet d'orientation de chaque élève en seconde puis en première, pour leur permettre de choisir, de découvrir les secteurs d'activités, métiers et formations ainsi que d'élaborer leur projet d'orientation vers l'enseignement supérieur.	Pour les élèves de 2de Attractivité de la voie technologique et scientifique Égalité femmes-hommes Parcours progressifs et variés Parcours et insertion professionnelle rapide Le choix des enseignements de spécialité Pour les élèves de 1re Poursuites en enseignement
Opération rebondir	Étudiants en réorientation	DOFIP Académie CIO	Établissements de l'enseignement supérieur. CFA CNAR	Action mise en place par l'université pour les étudiants de première année souhaitant se réorienter.	Mener une réflexion sur le parcours Accompagner les étudiants en réorientation

Dispositif	Public	Pilote(s)	Partenaires mobilisés	Descriptif	Objectifs
Actions portées par la dofip Direction de l'orientation de la formation pour l'insertion professionnelle	Étudiants de 1ère année jusqu'au Doctorat	DOFIP	Académie CIO Entreprises	Direction dédiée aux questions d'orientation et d'insertion professionnelle ; elle fait l'interface entre les étudiants et des professionnels en vue de les aider à construire ou à affiner leur projet personnel et professionnel	Informé et accompagner toute personne ayant besoin de la plateforme Parcoursup, au travers d'entretiens individuels ou d'ateliers collectifs. Former les étudiants à la valorisation de leurs compétences et aux techniques de présentation et de recherche d'emplois, de stages et de périodes de professionnalisation. Établir des relations avec le monde professionnel et les services de l'emploi. Développer un partenariat avec les structures professionnelles destiné à favoriser l'insertion professionnelle des étudiants.
Forum des métiers ou salons	Élèves/Étudiants Parents d'élèves	Étabts scolaires Étabts d'enseignement sup. CIO La Région (ex. Forum du tertiaire) Prestataires privés (ex. JIR > salon de l'Étudiant)	OPCO Entreprises Chambres consulaires Organisations patronales DREETS	Les forums des métiers ont pour but de faire découvrir les métiers de l'industrie, du bâtiment, de l'artisanat, du tertiaire, etc. et les voies de la formation initiale et de l'apprentissage	Informé les élèves de 3e des collèges, les lycéens et les jeunes demandeurs d'emploi, voulant se documenter en vue d'une orientation, à la fois sur les métiers qui peuvent leur être accessibles, et les voies qui y conduisent. Informé les enseignants sur les filières prioritaires de la Région. Informé les parents d'élèves sur les orientations possibles de leurs enfants
JPO Journées des portes ouvertes	Élèves de collège Élèves de lycée Parents d'élèves	Étabts scolaires / Alternance Étabts d'enseignement sup. CFA	CROUS Région Département	Chaque année, dans l'académie, de nombreux établissements de formation ouvrent leurs portes.	Accompagner à l'orientation (conseil à l'orientation et autres) Découvrir les campus, locaux, leurs formations, l'ambiance et le style d'enseignement Rencontrer d'autres futurs étudiants de l'établissement
La caravane de l'IUT	Élèves de lycée	Enseignants de l'IUT	UR	Les enseignants de l'IUT viennent dans un lycée pour rencontrer une classe de lycéens, à la demande des lycées ou sur proposition de l'IUT.	L'évènement se déroule en deux temps : - une présentation générale de l'IUT avec ses 7 départements, - des ateliers (mallette pédagogique en Réseau et Télécommunications, construction d'un pont en Génie Civil) en petits groupes, avec en parallèle la possibilité pour les lycéens d'accéder à l'application "Caravane" sur les tablettes mises à leur disposition.
Un cap pour un métier⁵⁰	Élèves de Collège Parents d'élèves Équipes éducatives	Région	Académie DAAF Ministère de la mer ONISEP	Ce guide permet de consulter toutes les formations en CAP	Préparer et choisir son orientation
En classe de 3e préparer son orientation	Élèves de Collège Parents d'élèves Équipes éducatives	Région	Académie DAAF Ministère de la mer ONISEP	Ce guide permet d'aider à mieux choisir son orientation que ce soit pour préparer un bac général et technologique, un bac professionnel ou un CAP	Préparer et choisir son orientation
Entrer dans le baccalauréat⁵¹	Élèves de lycée Étudiants de 1ère année en réorientation Parents d'élèves Équipes éducatives	Région	Académie DAAF Ministère de la mer ONISEP	Ce guide présente l'ensemble des formations accessibles après le Baccalauréat à La Réunion.	Préparer et choisir son orientation

⁵⁰<https://etab.ac-reunion.fr/clg-oasis/wp-content/uploads/sites/39/2021/04/ONISEP-Reunion--Un-CAP-pour-un-metier-2021-1.pdf>

⁵¹https://regionreunion.com/IMG/pdf/orientanou-kossa_nou_fe_apre_le_bac-rentree_2024.pdf

Dispositif	Public	Pilote(s)	Partenaires mobilisés	Descriptif	Objectifs
Plateforme IMAGINA⁵²	Jeunes	IUT	VUR	Sur ordinateur, téléphone ou tablette, les lycéens pourront accéder à toutes les informations utiles : - les différentes formations : le contenu des cours en photo, des exemples de projets tutorés ou stages, les métiers post BUT, des témoignages d'étudiants, de diplômés, de professionnels ou d'enseignants ... - la vie étudiante à l'IUT, le plan du campus, photos, vidéos, témoignages, rappel des dates Parcoursup ... vous saurez tout sur l'IUT de La Réunion !	Être informé
Formanoo⁵³	Tous publics	Région	La région		Être informé
Réunion Prospective Compétences	Tous publics	CARIF-OREF			Être informé
Jeunes 360	Jeunes de 25 à 35 ans	CRIJ, PIA et région La Réunion	Ensemble	La plateforme informe les jeunes sur de nombreuses thématiques dont les initiatives en matière d'orientation, de formation et de mobilité	Informier
D'Jeuns Tour	Jeunes au sein des territoires	Cité des métiers	Intercommunalités, partenaires de l'orientation, organisme de formation	Elle permet de faire aux jeunes de « découvrir et être orientés vers des offres d'emploi et différentes formations disponibles ».	Informier

⁵²<https://iut.univ-reunion.fr/liut/la-caravane-de-liut>

⁵³<https://www.formanoo.org/>

RÉUSSITE

Objectifs	Public	Pilote(s)	partenaires mobilisés	Descriptif	Objectifs
Licence STAPS parcours adapté	Etudiants de L	UR	Dispositif national	Le parcours adapté STAPS consiste à étaler la première année de formation sur 2 ans. L'objectif est de renforcer les compétences littéraires, les techniques de synthèse et de rédaction. L'entrée à l'université nécessite une appropriation de ces méthodes indispensables à l'intérieur de tous les parcours universitaires.	Le nombre de places dans chaque université est fixé pour chaque rentrée : une trentaine en moyenne. A l'intérieur de ce dispositif, les élèves titulaires d'un bac pro ou technologique sont prioritaires pour intégrer ces parcours adaptés. Pour favoriser la réussite du plus grand nombre, les étudiants des parcours adaptés en STAPS ont un emploi du temps allégé à l'intérieur des enseignements scientifiques. Ils suivent les cours avec les autres étudiants afin de ne pas introduire un clivage entre eux. Le programme de formation adapté est constitué de cours d'expression écrite et orale et d'un tutorat : prise de notes, et apprentissage des méthodes universitaires
Les tutorats d'entrée dans les études de santé	Etudiants de L	UR	Dispositif national	Depuis 1998, les établissements d'enseignement supérieur organisent un dispositif d'appui à l'entrée dans les études de santé sous la forme de tutorat d'accompagnement. Il bénéficie à tous les étudiants de première année de premier cycle qui le souhaitent. Les étudiants et étudiantes en santé s'investissent ainsi dans l'accompagnement et le soutien de leurs pairs en s'adaptant et en se saisissant des différentes réformes d'entrée dans les études	Leur objectif est d'offrir un accompagnement et des services de qualité pour celles et ceux entrant en LAS (Licence Accès Santé) ou en PASS (Parcours d'Accès Spécifique Santé). Ce vaste réseau, composé d'une trentaine de tutorats, couvre l'ensemble des universités proposant un accès aux études de maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie et masso-kinésithérapie.

INSERTION PROFESSIONNELLE

Dispositif	Public	Pilote(s)	partenaires mobilisés	Descriptif	Objectifs
PEPITE	Etudiants et jeunes diplômés jusqu'à 28 ans	UR	Dispositif national	Le pôle PEPITE est labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation comme pôle de référence pour sensibiliser, initier et accompagner les jeunes dans leur envie d'entreprendre.	Le PEPITE gère le Statut National d'Etudiant Entrepreneur qui permet à tout étudiant de bénéficier d'une prise en charge, de pouvoir obtenir des dérogations horaires ou la transformation de sa période de professionnalisation d'un stage en période dédiée à son projet d'entrepreneurial, ou d'être accompagné.
Doctoriales	Etudiants de L	UR	Dispositif national	Les Doctoriales se veulent, pour les doctorants, un temps de réflexion sur leurs compétences et leurs projets professionnels, et un lieu d'échanges avec les différents acteurs du monde socio-économique. Ils prennent ainsi conscience des atouts de leur formation par la recherche, de la richesse et la diversité de la vie des acteurs du territoire. Cette manifestation permet ainsi de diversifier leurs champs d'insertion en créant une vitrine aux jeunes chercheurs.	Leur principal objectif est de préparer l'insertion professionnelle des doctorants et de faciliter celle des docteurs de l'Université de La Réunion et d'universités partenaires de la zone Océan Indien (essentiellement les Comores, Madagascar et Maurice).

DOCTORANTS-DOCTEURS

Dispositif	Public	Pilote(s)	partenaires mobilisés	Descriptif	Objectifs
CIFRE	Doctorants	UR	Dispositif national	Le dispositif des Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE) permet à l'entreprise de bénéficier d'une aide financière pour recruter un jeune doctorant dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public de recherche, conduiront à la soutenance d'une thèse.	Renforcer les échanges entre les laboratoires de recherche publique et les milieux socio-économiques, favoriser l'emploi des docteurs dans les entreprises et contribuer au processus d'innovation des entreprises établies en France, telle est la vocation des Conventions industrielles de formation par la recherche (CIFRE).
MT 180	Etudiants de L	UR	Dispositif national	Ce concours est une occasion unique de se prêter à un exercice souvent nouveau : celui de résumer sa thèse en 3 minutes pour un public de profanes	

AIDES À LA MOBILITÉ

Dispositif	Public	Pilote(s)	partenaires mobilisés	Descriptif	Objectifs
APIER (Allocation de première Installation et équipement régional)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone	3 200 euros
ATCM (Aide aux tests de Certification Multilingues)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone, Europe et Pays étrangers	200 euros maximum
ARRPE (Aide Régionale au Remboursement d'un prêt étudiant)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone, Europe et Pays étrangers	3 673 euros de prise en charge maximum
ASPM (Allocation de Stage Pratique en Mobilité)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone, Europe et Pays étrangers	150 euros par semaine pour 8 semaines
ARS (Allocation de Réussite dans l'Enseignement Supérieur)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone, Europe et Pays étrangers	900 euros maximum
AFPR (Allocation aux Filières relevant des Priorités Régionales)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Hexagone, Europe et Pays étrangers	2000 euros maximum
Etudier et vivre au Québec	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Québec	Billet d'avion, prime d'installation 800 euros et allocation 1 400
AMPE (Aide à la mobilité vers les pays étrangers)	Etudiants jeunes de moins de 30 ans			Vers Europe et Etranger	4 600 euros par an sur 5 ans
VATEL				Vers zone OI et Ile Maurice	Différent selon les années

AIDES DÉPARTEMENTALES

Dispositif	Public	Pilote(s)	partenaires mobilisés	Descriptif	Objectifs
AIDE AU TRANSPORT SCOLAIRE DES ÉLÈVES ET ÉTUDIANTS HANDICAPÉS (TEEH OU TSH)	Élèves ou étudiants en situation de handicap.	Département		Aide financière ou transport organisé.	Permettre aux élèves, de la maternelle à l'université, qui se trouvent dans l'impossibilité d'emprunter les réseaux de transports publics de personnes, en raison de la gravité de leur handicap, de bénéficier d'une prise en charge du transport scolaire.
BOURSE DÉPARTEMENTALE	Les étudiants en formation initiale de BAC +1 à BAC +5,	Département		Aide financière	Favoriser l'accès des jeunes Réunionnais à l'enseignement supérieur à La Réunion ou hors département.
ALLOCATION DE SCOLARITÉ	Les étudiants boursiers départementaux remplissant les conditions du règlement départemental d'aides aux étudiants.	Département		Aide financière	Permettre aux jeunes étudiants réunionnais de financer les droits de scolarité supérieurs à 1 000 €.
Bourse doctorale	5 étudiants sélectionnés en partenariat avec l'Université de La Réunion	Département		Aide financière	Encourager les meilleurs étudiants de l'Université de La Réunion à réaliser des thèses en rapport avec les compétences du Département.
LOGEMENTS À LA CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE DE PARIS	Les étudiants boursiers départementaux de niveau Bac +4 minimum remplissant les conditions du règlement départemental d'aides aux étudiants.	Département		85 logements disponibles dans les résidences la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP) : - Maison des Provinces de France, - Maison du Cambodge - 14e arrondissement (chambres), - Maison des étudiants de la Francophonie (studios), - Résidence Lila - 19e arrondissement (studios)	Faciliter la poursuite des études supérieures des jeunes Réunionnais à Paris et en région parisienne.

ANNEXE 6

LISTE DES ILLUSTRATIONS DU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

CARTES

Carte 1 Taux d'évolution de la population des intercommunalités de La Réunion entre 2008 et 2018	37
Carte 2 Répartition des établissements d'enseignement supérieur selon leur statut sur le territoire	50
Carte 3 Répartition géographique des actions de formations initiales dispensées à La Réunion	53

TABLEAUX

Tableau 1 Evolution de la population au sein des intercommunalités de La Réunion et des territoires de comparaison entre 2008 et 2018	38
Tableau 2 Evolution de la population des moins de 18 ans au sein des intercommunalités de La Réunion et des territoires de comparaison entre 2008 et 2018	39
Tableau 3 Evolution de la population des 18-24 ans au sein des intercommunalités de La Réunion et des territoires de comparaison entre 2008 et 2018	39
Tableau 4 Taux de scolarisation des 18-24 ans en 2018	40
Tableau 5 Part des 30-34 ans diplômés de l'enseignement supérieur	42
Tableau 6 Taux de chômage territorialisé en 2024	44
Tableau 7 Différentes actions en matière d'adéquation formation-emploi préconisées par les acteurs par secteur d'activités	45
Tableau 8 Structuration de l'offre de formation initiale d'enseignement supérieur à La Réunion en comparaison avec l'Hexagone	51
Tableau 9 Actions de formation d'enseignement supérieur initiale à La Réunion en 2024	53
Tableau 10 Nombre de places offertes de niveau 5 à 7 en formation continue à La Réunion en 2022 selon les principaux GFE	60
Tableau 11 Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur à la rentrée 2022-2023	65
Tableau 12 Evolution des effectifs de l'enseignement supérieur selon les intercommunalités en 2001 et 2022	66
Tableau 13 Evolution des effectifs dans le secteur universitaire selon les intercommunalités et les diplômes en 2022	68
Tableau 14 Volume et poids des inscrits selon la discipline SISE à l'Université de La Réunion en 2020	76
Tableau 15 Projets PCRI-H2020 signés depuis 2021 selon les régions	90
Tableau 16 Projets ANR de La Réunion entre 2010 et 2024	92
Tableau 17 Résultat du parangonnage en nombre d'étudiants	93

FIGURES

Figure 1 Répartition des jeunes de 18-24 ans non-scolarisés en 2018 selon leur niveau de diplôme	41
Figure 2 Spécialités de formation des actions de formations initiales dispensées à La Réunion	52
Figure 3 Répartition des actions de formation de niveau bac+1 selon les territoires et les types de diplôme	55
Figure 4 Répartition des actions de formation de niveau bac+2 selon les territoires et les types de diplôme	56
Figure 5 Répartition des actions de formation de niveau STS selon les territoires et les spécialités de formation	57

Figure 6 Répartition des actions de formation de niveau bac+3 selon les territoires et les types de diplôme	58
Figure 7 Répartition des actions de formation de niveau bac+5 selon les territoires et les types de diplôme	59
Figure 8 Evolution des effectifs de l'enseignement supérieur selon le genre à La Réunion et l'Hexagone entre 2001 et 2023	64
Figure 9 Evolution des effectifs dans le secteur universitaire à La Réunion entre 2006 et 2022	67
Figure 10 Evolution des effectifs dans le secteur universitaire selon les niveaux de diplômes entre 2006 et 2022	69
Figure 11 Evolution des effectifs en DUT-BUT selon les spécialités à La Réunion entre 2006 et 2022	70
Figure 12 Evolution des effectifs en Licence selon le genre à La Réunion entre 2006 et 2022	71
Figure 13 Evolution des effectifs en Licence selon les stes à La Réunion entre 2006 et 2022	72
Figure 14 Evolution des effectifs en santé de niveau Licence selon les diplômes à La Réunion entre 2006 et 2022	73
Figure 15 Evolution des effectifs en santé de niveau Licence selon le genre à La Réunion entre 2006 et 2022	74
Figure 16 Evolution des effectifs de niveau Master selon le diplôme à La Réunion entre 2006 et 202	75
Figure 17 Evolution des effectifs en Master en répartition selon les spécialités à La Réunion entre 2006 et 2022	76
Figure 18 Taux de réussite des néoëbacheliers inscrits en 2019 qui n'ont pas changé de discipline entre L1 et L3	78
Figure 19 Taux de réussite des néo-bacheliers inscrits en 2019 qui n'ont pas changé de discipline entre L1 et L3 par discipline à l'Université de La Réunion	79
Figure 20 Taux de sortie en 2022 des néo-bacheliers inscrits en 2021	80
Figure 21 Devenir en 2022 des néo-bacheliers inscrits en L1 de l'Université de La Réunion selon les disciplines	81
Figure 22 Hiérarchie des régions en termes de participation à un projet ANR	91
ENCADRES-FOCUS	
Encadré-Focus 1 Le projet de création d'un campus Est de l'Université de La Réunion	62
Encadré-Focus 2 Comparaison de La Réunion selon la structure de l'enseignement supérieur	96
Encadré-Focus 3 Population étudiante selon le type d'établissement	96
Encadré-Focus 4 Population étudiante selon le niveau	97

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Ah-Woane M., 2024, « Scolarités courtes à la Réunion : 3100 jeunes déscolarisés avant 18 ans, et 14800 entre 18 et 20 ans », Insee Analyses La Réunion, 87, février.

Ah-Woane M., 2023, « À La Réunion, malgré des diplômes de plus en plus élevés, les jeunes accèdent toujours tardivement à leur autonomie », Insee Analyses Réunion, n 82, juin.

APEC, 2021, « Attractivité des entreprises et emplois cadres à La Réunion », RECRUTEMENT PRÉVISIONS & PROCESSUS.

Blanchard M., Orange S., et Pierrel A., 2016, « Filles + sciences = une équation insoluble ? enquête sur les classes préparatoires scientifiques », Collection du Cepremap, 42.

Blanchard M., Orange S., et Pierrel A., 2018, « L'égalité entre les filles et les garçons, entre les femmes et les hommes, dans le système éducatif - Volume 3 – suite des n° 96 et 97 », 146.

Calmand J., 2020, « La professionnalisation du doctorat : vers une segmentation de la formation doctorale et des parcours des docteurs ? » Thèse de doctorat, Université de Bourgogne Franche-Comté.

CEROM, 2019, « La Réunion dix ans après la crise de 2007-2008 Le chômage retrouve en 2018 son niveau d'avant-crise », Note CEROM, novembre, 6.

CROUS Réunion Mayotte, 2022, « Rapport d'activités 2022 ».

Collet X., Macaire S., 2019, « Vulnérabilités étudiantes : les chemins inattendus de la réussite », Céreq Echanges, 12.

Conseil Régional de La Réunion, 2023, « Schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation-La nouvelle économie-La Réunion 2030 ».

Conseil Régional de La Réunion, 2023, « Bilan des États Généraux des Mobilités ».

Conseil Régional de La Réunion, 2020, « Le Pacte Numérique (Contrat de filière numérique) Feuille de route 2020-2023 ».

Conseil Régional de La Réunion, 2017, « Schéma régional de l'Enseignement et des Formations supérieures et de la Recherche de la Réunion ».

Duru-Bellat M., Kieffer A., et Depledge R., 2002, « From the Baccalauréat to Higher Education in France: Shifting Inequalities », Population, 63, 1.

Establet R., 1988, « Subversion dans la reproduction scolaire », Revue Economique, 1

Fabre E., Rivière J., et Perrain D., 2015, « Emploi et chômage : le paradoxe réunionnais », Note CEROM, septembre, 6.

Fontanini C., « Qu'est-ce qui fait courir les filles vers la classe préparatoire scientifique Biologie, Chimie, Physique et Sciences de la Terre (BCPST) ? », Questions Vives 8, 15.

HCERES, 2019, Rapport d'évaluation de l'UR

IEDOM, 2023, « Rapport annuel économique de la Réunion », <https://www.iedom.fr/Rapport-annuel-economique-de-La-Reunion-2023#:~:text=En%202023%2C%20l%27activit%C3%A9%20%C3%A9conomique,pouvoir%20d%27achat%20des%20m%C3%A9nages.>

Dehon M., 2022, « Une population en hausse et vieillissante, malgré des naissances nombreuses », Insee Analyses, 77, novembre

HCERES, 2019, Rapport d'évaluation de l'Université de la Réunion.

Jolion J.M., 2023, « Concertation sur la vie étudiante : conditions de vie, conditions d'études, conditions de réussite ».

Jonzo A., Seguin S., 2022, « À La Réunion, un quart des jeunes ne sont ni en emploi, ni en études, ni en formation en 2021 »,

Insee Analyses Réunion, 72, août.

Jonzo A., Favre E., 2016, « La Réunion garde ses diplômés du supérieur », Insee Analyses Réunion, 13, mars.

Leperlier F., 2023, « Forte hausse des décès et baisse des naissances malgré une fécondité toujours plus élevée », Insee Flash Réunion, 261.

Le Tailleur N., 2021, Au fil des générations, des natifs de la Réunion de plus en plus diplômés, Insee Flash Réunion, 202, mai.

Mazari Z., Recotillet I., Ryk F., 2011, « Le diplôme : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise », Bref Cereq, 283.

MESR, 2022, STRATER Comparaisons et méthodologie, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/strater-2022—comparaisons-et-m-thodologie-19285.pdf>

MESR, 2022, STRATER Normandie, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/strater-2022—normandie-19249.pdf>

MESR, 2022, STRATOM – Antilles, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022—antilles-19264.pdf>

MESR, 2022, STRATOM Guyane, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022—guyane-19267.pdf>

MESR, 2022, STRATOM La Réunion, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022—la-r-union-19270.pdf>

MESR, 2023, « STRATOM La Réunion : Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation »

MESR, 2022, STRATOM Mayotte, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022—mayotte-19273.pdf>

MESR, 2022, STRATOM Nouvelle Calédonie, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022—nouvelle-cal-donie-19276.pdf>

MESR, 2022, STRATOM Polynésie, <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/sites/default/files/2022-07/stratom-2022—polyn-sie-19279.pdf>

NEXA, 2018, « Le livre vert du bâti tropical à la Réunion », Revue des savoir-faire Réunionnais face aux défis à relever.

OCDE ,2023, Internationalisation, specialisation and technological collaboration in the EU outermost regions, Policy Brief, 50.

Rageot F., Rivière I., 2024, « Avec 1 100 emplois de plus au 3e trimestre, le rythme des créations d'emplois reste plus faible qu'en 2022 », Insee Conjoncture, no 30, janvier,4.

Région Réunion, 2022, Rapport de mise en œuvre du FSE, <https://regionreunion.com/IMG/pdf/2023-resume-citoyens-ramo-francais.pdf>

Région Académique La Réunion, 2021, « Projet stratégique académique 2021-2025 ».

Région Académique La Réunion, 2023, « Schéma territorial pour la vie étudiante ».

Fresque réalisée par les étudiants lors de l'atelier du 20 novembre 2024 – ESAR











Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche et de l'Innovation

SRESRI
2025-2035 LA REUNION DES SAVOIRS
ET DES NOUVEAUX HORIZONS

REGION REUNION JUIN 2025